



**HAL**  
open science

# Recherches sur la présence grecque dans les marches iraniennes de l'empire séleucide

Sébastien Marchand

► **To cite this version:**

Sébastien Marchand. Recherches sur la présence grecque dans les marches iraniennes de l'empire séleucide. Histoire. 2018. dumas-02475061

**HAL Id: dumas-02475061**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02475061>**

Submitted on 11 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Recherches sur la présence grecque dans les marches iraniennes de l'empire séleucide

Sébastien Marchand

sous la direction du prof. É. Perrin-Saminadayar



# **Recherches sur la présence grecque dans les marches iraniennes de l'empire séleucide**

**Mémoire de recherche réalisé par Sébastien Marchand**

**sous la direction du prof. É. Perrin-Saminadayar**

**Master Mondes anciens – Parcours Histoire de la Méditerranée antique**

**2016-2018**



**UFR 3 – Sciences humaines et sciences de l'environnement**

**Université Paul-Valéry – Montpellier III**

« Καὶ Σωκράτης μὲν ξένα παρεισάγων δαιμόνια δίκην τοῖς Ἀθήνησιν ὠφλίσκανε συκοφάνταις·  
διὰ δ' Ἀλέξανδρον τοὺς Ἑλλήνων θεοὺς Βάκτρα καὶ Καύκασος προσεκύνησε. Πλάτων μὲν γὰρ  
μίαν γράψας πολιτείαν οὐδένα πέπεικεν αὐτῇ χρῆσθαι διὰ τὸ αὐστηρόν, Ἀλέξανδρος δ' ὑπὲρ  
ἑβδομήκοντα πόλεις βαρβάροις ἔθνεσιν ἐγκτίσας καὶ κατασπείρας τὴν Ἀσίαν Ἑλληνικοῖς  
τέλεσι τῆς ἀνημέρου καὶ θηριώδους ἐκράτησε διαίτης. »

Plutarque, *La fortune ou la Vertu d'Alexandre*, I, 5.

« L'Antiquité, où la documentation est maigre, est, par force, une époque où, entre les points  
où règne la certitude de la connaissance et ceux où l'honnêteté impose l'agnosticisme, s'élargit  
la zone périlleuse des hypothèses et du vraisemblable. »

Édouard Will, « Pour une "anthropologie coloniale" du monde hellénistique »,  
*Historica Graeco-hellenistica*, 1998, p. 773.



## Remerciements

On m'a souvent répété que la recherche, particulièrement dans nos disciplines des sciences humaines, était un exercice solitaire, ayant le plus souvent pour cadre une sombre bibliothèque et des piles de livres obscurs en équilibre précaire sur un coin de table. Mais si l'écriture d'un mémoire ou d'une thèse est d'abord un travail très personnel, il m'est pourtant apparu très vite qu'être bien entouré permettait à la fois de nourrir sa réflexion et de traverser plus sereinement les périodes de découragement. Les personnes suivantes ont contribué, à des degrés divers, à ce que ce travail aboutisse, et j'ai plaisir à les en remercier ici.

C'est d'abord à mon directeur de recherche, le professeur Perrin-Saminadayar, que va ma reconnaissance, pour sa réactivité, ses corrections pertinentes et ses précieux conseils. Je crois qu'il mérite également d'être salué pour sa patience devant ma propension à récrire de nombreuses fois certaines parties de mon travail, produisant autant de versions remaniées que je ne manquais pas de lui soumettre pour approbation.

Je tiens à remercier aussi le professeur Chandezon, pour avoir endossé le rôle de relecteur et de rapporteur de ce mémoire.

Il me faut aussi remercier mes camarades du master Mondes anciens, et en particulier trois d'entre eux : Éric, Axel et Louis, en compagnie de qui j'ai passé une bonne partie de ces deux dernières années.

Je veux enfin avoir un mot pour chacun des professeurs de l'Université Paul-Valéry qui, en licence comme en master, m'auront fait découvrir et apprécier l'histoire ancienne. C'est aussi grâce à eux que ce mémoire voit le jour.

\*

\* \*

## Avant-propos

« L'histoire, on n'en saurait douter, a ses jouissances esthétiques propres, qui ne ressemblent à celles d'aucune autre discipline. C'est que le spectacle des activités humaines, qui forme son objet particulier, est, plus que tout autre, fait pour séduire l'imagination des hommes. Surtout lorsque, grâce à leur éloignement dans le temps ou l'espace, leur déploiement se pare des subtiles séductions de l'étrange »<sup>1</sup>. Cette belle formule de Marc Bloch exprime la fascination de l'homme pour les temps reculés de son histoire ; c'est cette fascination qui m'a fait choisir l'histoire antique plutôt que les époques plus proches de la nôtre. Au fil de mes lectures, j'ai découvert que les conquêtes d'Alexandre avaient eu une longue postérité en Asie, à travers l'empire séleucide bien sûr, mais aussi dans les royaumes gréco-bactrien et indo-grecs ; j'ai appris l'existence de contacts prolongés entre la culture grecque et les cultures orientales, notamment iranienne et indienne, et ce pan de l'histoire hellénistique est devenu le double objet de ma curiosité, par son éloignement dans le temps mais aussi dans l'espace. Cette curiosité m'a poussé à proposer au professeur Perrin-Saminadayar le thème des contacts de cultures dans « l'Extrême-Orient grec ». Ce dernier m'a alors fait connaître le corpus des *IGIAC*, qui rendait possible une étude générale des marqueurs de la présence grecque en Iran et en Asie centrale à l'époque hellénistique, un sujet très large me permettant tout à la fois de satisfaire ma curiosité, d'étudier des thématiques très variées, et de produire un travail utile, à son niveau, à l'avancée de la recherche.

Pour introduire ce travail, il convient de dresser un état des lieux de nos connaissances sur la présence grecque dans ces régions, accompagné d'un rappel des grandes évolutions de la recherche sur ces questions au cours du siècle précédent.

**N. B.** : toutes les dates sont entendues « avant notre ère », sauf mention contraire. Les numéros des inscriptions correspondent à ceux que G. Rougemont leur a attribués dans son corpus épigraphique ; par commodité, on peut se reporter au sommaire du corpus, reproduit à la fin de ce volume (annexe 5).

---

<sup>1</sup> Bloch 1952 : 8.

## Introduction

Dès avant les conquêtes d'Alexandre, des Grecs vivaient en Asie centrale ; leur installation eut lieu selon des modalités diverses. Les Grecs des satrapies supérieures (ou hautes satrapies)<sup>2</sup> étaient essentiellement des déportés : les Achéménides, comme les Assyriens et les Babyloniens avant eux, punissaient par la déportation certaines populations ; cette pratique, qui a beaucoup marqué les auteurs anciens, est souvent présentée dans les textes comme une menace ultime, et les populations grecques ainsi déportées étaient souvent installées en Bactriane et Susiane<sup>3</sup>. On trouve chez Hérodote plusieurs mentions de ces déportations : celle des habitants de la ville libyenne de Barcé par Darius I<sup>er</sup> en 513 (établis en Bactriane, ils donnèrent à leur nouvelle localité le nom de leur cité d'origine)<sup>4</sup>, ou celle des Érétriens déportés en 490 par Darius à Ardéricca, domaine royal au fond du golfe Persique<sup>5</sup> ; on peut aussi citer le cas des Milésiens déplacés en Susiane en 493 après la chute de Milet<sup>6</sup>. Diodore rapporte encore qu'à l'approche de Persépolis, 800 Grecs vinrent à la rencontre d'Alexandre : déportés par les rois perses, les prisonniers avaient tous subi d'affreuses mutilations et exerçaient leurs professions dans les ateliers royaux. Il proposa de les reconduire dans leur patrie mais ils préférèrent rester en Iran<sup>7</sup>. Les déportés travaillaient comme esclaves dans les domaines du roi ou les ateliers royaux, certains participant sans doute à la construction des palais de Suse et Persépolis.

En plus de cette main-d'œuvre servile, les rois perses faisaient aussi venir de toutes les régions du monde grec des artisans dont la spécialisation par groupe ethnique est bien connue (les Ioniens et Cariens, par exemple, travaillaient la pierre<sup>8</sup>). Les résidences royales

---

<sup>2</sup> Αἱ ἄνω σατραπείαι (ou plus généralement οἱ ἄνω τόποι), une expression utilisée par les auteurs anciens (Diodore XVI, 50, 8 ; XVII, 64, 2 ; XVIII, 63, 2 ; Appien, *Syr.*, 21, 97 ; Strabon XV, 2, 1) pour désigner parfois l'ensemble des régions à l'est de la Syrie, parfois, dans un sens plus administratif, les satrapies situées sur le plateau iranien et en Asie centrale.

<sup>3</sup> Hérodote VI, 3 ; VI, 9 ; VI, 94 ; Briant 1996 : 447, 521.

<sup>4</sup> Hérodote IV, 200-204.

<sup>5</sup> Hérodote VI, 119. Un objet massif en bronze portant une dédicace ionienne archaïque à Apollon, découvert à Suse, pourrait être un témoin exceptionnel du pillage du sanctuaire d'Apollon à Didymes (sur le territoire de Milet) par les Perses (Rougemont 2012a : n° 1).

<sup>6</sup> Hérodote VI, 20.

<sup>7</sup> Diodore XVII, 69, 3-9. L'anecdote se retrouve aussi chez Justin XI, 14, 11-12, et chez Quinte-Curce V, 5, 5-24, mais ce dernier compte 4000 Grecs.

<sup>8</sup> Briant 1996 : 184, 447. Des graffiti grecs de l'époque classique, découverts sur les parois rocheuses de carrières de la région de Persépolis (n° 55 à 58 du corpus de G. Rougemont), témoignent aussi de la présence d'ouvriers grecs, spécialement le 55, Πυθάρχο εἰμί : Pytharchos (nom typiquement ionien) était peut-être le carrier à qui avait été concédée l'exploitation de ce secteur (Rougemont 2012a : 123, n. 377).

accueillait une population cosmopolite, et les textes antiques ont gardé les noms de nombreux techniciens ou artistes grecs travaillant à la cour impériale<sup>9</sup>. Parmi eux, Ctésias de Cnide, pour ne citer que lui, auteur d'*Indica* et de *Persica*, médecin personnel d'Artaxerxès II, est le plus connu<sup>10</sup>, mais ces travailleurs spécialisés n'étaient pas les seuls au service du pouvoir achéménide, qui employait également des mercenaires grecs, comme le rappellent le poète Ménandre ou l'épisode des Dix-Mille<sup>11</sup>. Enfin, les fouilles de Suse ont livré l'épithaphe d'un Grec de Sinope, datée du IV<sup>e</sup> siècle et découverte à Suse, témoignage épigraphique unique de la présence grecque dans les grandes capitales de l'empire à l'époque classique<sup>12</sup>.

Il faut mentionner aussi le cas particulier des exilés, dont les plus connus sont sans nul doute les Branchides, famille de prêtres chargée du culte d'Apollon à Didymes. En 479, les Branchides volèrent les offrandes et le trésor du dieu et les livrèrent à Xerxès, qui les installa en Bactriane pour leur éviter la vengeance des Grecs. Quinte-Curce relate la rencontre d'Alexandre avec leurs descendants : coupés de leur patrie d'origine depuis un siècle et demi, ils étaient non seulement bilingues mais en passe de perdre l'usage de leur langue maternelle au profit de la langue du pays ; Alexandre fit raser la ville et massacrer tous ses habitants pour punir le sacrilège et la trahison de leurs ancêtres<sup>13</sup>.

L'empire perse était enfin parcouru par des voyageurs et scientifiques grecs, tel Scylax de Carianda, chargé par Darius I<sup>er</sup> de trouver l'endroit où l'Indus se jetait dans la mer<sup>14</sup>.

L'on constate donc déjà une présence ponctuelle ancienne des Grecs dans les satrapies supérieures, avant les expéditions d'Alexandre le Grand. Il s'agissait cependant le plus souvent d'une présence contrainte, imposée par le roi perse comme une sanction, ou d'une immigration « de travail ». Il n'existait pas à cette époque de volonté politique d'hellénisation, pas de tentative de contrôle du territoire, ce qui change radicalement dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle avec la conquête gréco-macédonienne. La différence majeure entre les mobilités complexes de l'époque classique et l'installation des populations grecques dans les régions orientales à partir de la conquête d'Alexandre tient bien sûr à l'encadrement de ces populations par les pouvoirs

---

<sup>9</sup> Voir récemment Brosius 2011, qui reprend le travail de Hofstetter 1978.

<sup>10</sup> Lenfant 2004 ; Lenfant 2011 : 96-107.

<sup>11</sup> Ménandre, *La Samienne*, v. 799-801 ; Xénophon, *Anabase*. Voir aussi Tourraix 1999 : 201-216.

<sup>12</sup> Rougemont 2012a : n° 2.

<sup>13</sup> Sur l'installation des Branchides en Bactriane et la rencontre de leurs descendants avec Alexandre : Quinte-Curce VII, 5, 28-35 ; Strabon XI, 11, 4.

<sup>14</sup> Hérodote IV, 44.



régionaux dans un contexte de prise en main militaire et politique des territoires, d'abord par Alexandre puis par les Séleucides<sup>15</sup>.

\*  
\* \*

Ces communautés grecques d'Extrême-Orient sont mal connues, car les sources sont rares et fragmentaires. Les sources littéraires sont à la fois peu nombreuses et peu diversifiées. Les premières à considérer sont les récits des historiens antiques, particulièrement pour la période des conquêtes d'Alexandre, qui sont rapportées par deux traditions historiographiques distinctes. La première, dite Vulgate d'Alexandre le Grand<sup>16</sup>, repose sur l'*Histoire d'Alexandre* rédigée par Clitarque d'Alexandrie (mort vers 290 av. J.-C.) : l'*Histoire d'Alexandre* de Quinte-Curce (contemporain de l'empereur Claude), l'*Abrégé des Histoires philippiques de Trogue Pompée* composé par Justin (II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle, à partir d'un original de l'époque d'Auguste) ainsi que le livre XVII de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile (publiée vers 30 av. J.-C.) sont issus de cette source. La deuxième tradition, transmise par l'*Anabase* d'Arrien (dont la rédaction débute en 138) et la *Vie d'Alexandre* de Plutarque (vers 100-110), s'appuie sur les *Mémoires* d'Aristobule de Cassandreia et de Ptolémée, contemporains d'Alexandre ayant participé aux campagnes d'Asie<sup>17</sup>.

Dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle, Alexandre, fils de Philippe II de Macédoine, entama sa conquête de l'Asie. Entre 334 et 331, il s'empara des territoires achéménides de la Méditerranée jusqu'à la Mésopotamie, en passant par l'Égypte. À partir de Babylone, il occupa Suse à l'automne 331, mit à sac Persépolis au début de 330 et enleva la Médie au printemps 330 ; de là, il se lança à la poursuite de Darius III, mais ce dernier fut assassiné en Hyrcanie avant qu'Alexandre pût le rejoindre<sup>18</sup>. Le Macédonien traversa ensuite l'Arie, la Drangiane puis l'Arachosie ; dans les Paropamisades au printemps 329, il mena la difficile conquête de la Bactriane et de la Sogdiane entre 329 et 327<sup>19</sup>. Arrivé dans le nord de l'Inde (Gandhara et Panjab) en 326, il descendit la vallée de l'Indus jusqu'à son embouchure, pour regagner l'Iran

---

<sup>15</sup> Capdetrey 2012 : 319-320.

<sup>16</sup> Notion issue de la thèse de Raun 1868 (*non vidi*) ; voir Mahé-Simon, Trinquier 2016 : 18.

<sup>17</sup> Dans un passage célèbre (*Anabase*, I, 2), Arrien écrit : « D'autres ont dit d'autres choses sur Alexandre, il n'y a même personne qui ait suscité plus d'historiens, avec des récits plus divergents les uns des autres ».

<sup>18</sup> Pour les opérations en Susiane, Perside et Médie : Diodore XVII, 66-74 ; Quinte-Curce V, 2, 8 à VI, 2, 11 ; Plutarque, *Vie d'Alexandre*, 36-43 ; Arrien, *Anabase*, III, 16, 6 à III, 22 ; Justin XI, 14, 1 à XI, 15.

<sup>19</sup> Pour les opérations en Asie centrale : Diodore XVII, 75-83, avec une lacune pour la Bactriane, la Sogdiane et le nord-ouest de l'Inde ; Quinte-Curce VI, 2, 12 à VIII, 8, 23 ; Plutarque, *Vie d'Alexandre*, 44-56 ; Arrien, *Anabase*, III, 23 à IV, 22, 2 ; Justin XII, 3 à XII, 7, 1.

méridional en 325 ; il traversa alors la Perside et la Susiane pour rejoindre Babylone, où il mourut en 323<sup>20</sup>.

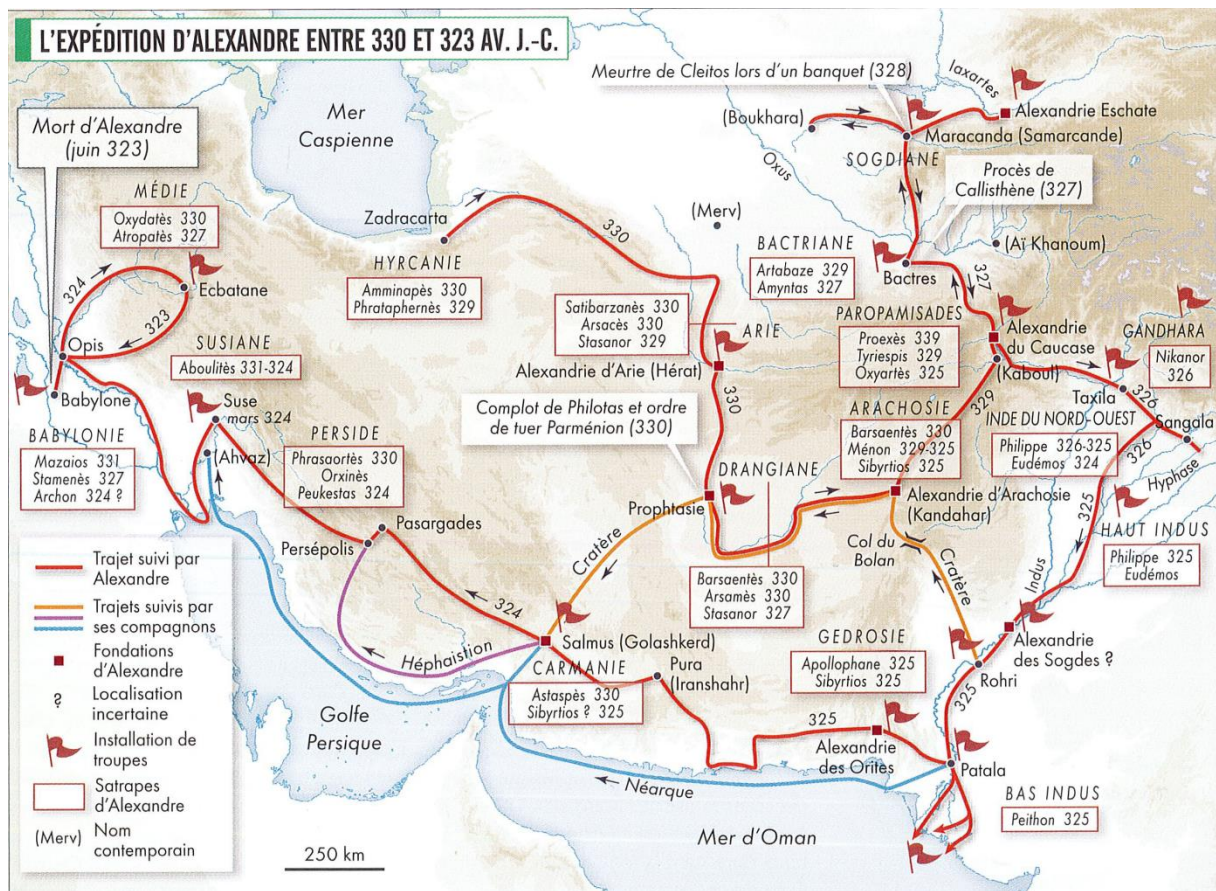


Figure 1 L'expédition d'Alexandre entre 330 et 323 av. J.-C. (Martinez-Sève 2014b : 20)

Les conquêtes ouvrirent une période de forte émigration gréco-macédonienne. En un peu plus de trois ans entre le début de l'année 330 et le printemps 327, Alexandre conquiert l'Iran et l'Asie centrale, mais ses armées n'avancèrent pas partout au même rythme, et l'occupation grecque des territoires traversés différa selon les modalités de la conquête.

Les opérations en Iran furent assez rapides, malgré les violents affrontements avec l'aristocratie perse : dans sa progression, Quinte-Curce rapporte qu'Alexandre laissa en garnison 4000 hommes à Suse, dont 1000 Macédoniens « en fin de carrière » pour défendre la citadelle<sup>21</sup>, ainsi qu'une garnison de 3000 Macédoniens à Persépolis après le sac de la ville<sup>22</sup>, mais cette présence grecque a laissé peu de traces. Le trésor amassé en Perse fut entreposé à

<sup>20</sup> Pour les opérations en Inde et le retour à Suse puis Babylone : Diodore XVII, 84-112 ; Quinte-Curce VIII, 9, 1 à X, 4 ; Plutarque, *Vie d'Alexandre*, 57-70 ; Arrien, *Anabase*, IV, 22, 3 à VII, 6 ; Justin XII, 7, 2 à XII, 12.

<sup>21</sup> Quinte-Curce V, 2, 16.

<sup>22</sup> Quinte-Curce V, 6, 11.

Ecbatane, sous la garde de 6000 cavaliers macédoniens, mais selon Arrien, les soldats devaient plus tard le rejoindre en Parthyène, et l'on ignore combien demeurèrent alors dans l'ancienne capitale achéménide<sup>23</sup>. Pline mentionne aussi la fondation d'une Alexandrie sur le Tigre : Charax, peuplée des habitants de la ville royale de Duriné et de vétérans, fut créée spécialement pour les Macédoniens<sup>24</sup>.

En Asie centrale en revanche, Alexandre se heurta à une forte résistance, les combats durèrent deux ans ; pour contrôler le territoire, il le quadrilla en dressant partout des forteresses et des garnisons. Pendant la campagne qui l'amena à Marginia au printemps 328, il fonda six places-fortes autour de la « capitale de la Margiane »<sup>25</sup> ; Arrien évoque le peuplement de ces villes et la déportation de vaincus qui devaient y servir d'esclaves<sup>26</sup>. On remarque ici l'inversion des rôles par rapport à l'époque antérieure où les Grecs étaient déportés par les Achéménides. En plus des soldats qu'il installa dans ses villes tout au long de sa progression, Alexandre laissa à Ménon, satrape d'Arachosie, 4000 fantassins et 600 cavaliers ; à Amyntas en Bactriane, il confia le commandement de 3500 cavaliers et 10 000 fantassins<sup>27</sup>.

Avec le même souci stratégique, il fonda également des établissements plus importants, suivant la politique initiée en Égypte : à l'exception de la plus célèbre, toutes les Alexandrie étaient situées en Asie centrale et dans la vallée de l'Indus, dans cette zone où la conquête fut la plus difficile et où ces fondations servaient de points d'appui au réseau secondaire des forteresses. Selon Plutarque, Alexandre a fondé plus de 70 colonies<sup>28</sup>, mais la réputation de héros fondateur que lui attache l'historiographie antique rend difficile la distinction entre les réalisations du conquérant et celles qui lui ont été attribuées postérieurement. P. M. Fraser en retient cinq comme probables dans la tradition écrite : Alexandrie du Caucase (Bagram, ou 11 kilomètres plus loin près de Charikar)<sup>29</sup>, Alexandrie Eschatè (Khodjent), Alexandrie Bucéphale et Alexandrie Nicée (Jhelum, de part et d'autre de l'Hydaspe), et Alexandrie des Orites, dans le Makran<sup>30</sup>. Il ajoute à celles-ci Alexandrie d'Arie (Hérat) et Alexandrie d'Arachosie (Kandahar), qui ne sont pas mentionnées par les historiens

---

<sup>23</sup> Arrien, *Anabase*, III, 19, 7-8.

<sup>24</sup> Pline, *HN*, VI, 138-140. Cette cité est aussi Antioche de Susiane après sa refondation par Antiochos IV.

<sup>25</sup> Quinte-Curce VII, 10, 15 et VII, 11, 29.

<sup>26</sup> Arrien, *Anabase*, IV, 16, 3, situe les établissements en Sogdiane, mais il doit s'agir des mêmes que ceux dont il est fait mention chez Quinte-Curce (voir la note précédente). Pour une discussion sur la localisation de Marginia, voir Martinez-Sève 2012a : 372.

<sup>27</sup> Quinte-Curce VII, 3, 5 ; Arrien, *Anabase*, IV, 22, 3.

<sup>28</sup> Plutarque, *La Fortune ou la Vertu d'Alexandre*, 5 (= *Moralia*, 328e).

<sup>29</sup> Les Macédoniens confondaient le Caucase et l'Hindukush, que les Iraniens nommaient, eux, Paropanisos.

<sup>30</sup> Fraser 1996 : 102-170.

d’Alexandre mais dont l’existence semble assurée : la première est citée par Pline l’Ancien, la seconde par plusieurs auteurs anciens dont Claude Ptolémée et Isidore de Charax, qui la désignent comme « une cité grecque, la métropole de l’Arachosie »<sup>31</sup>. Pline évoque une Alexandrie de Margiane, détruite par les barbares et refondée par Antiochos I<sup>er</sup>, mais sa fondation par Alexandre est plus douteuse<sup>32</sup>.

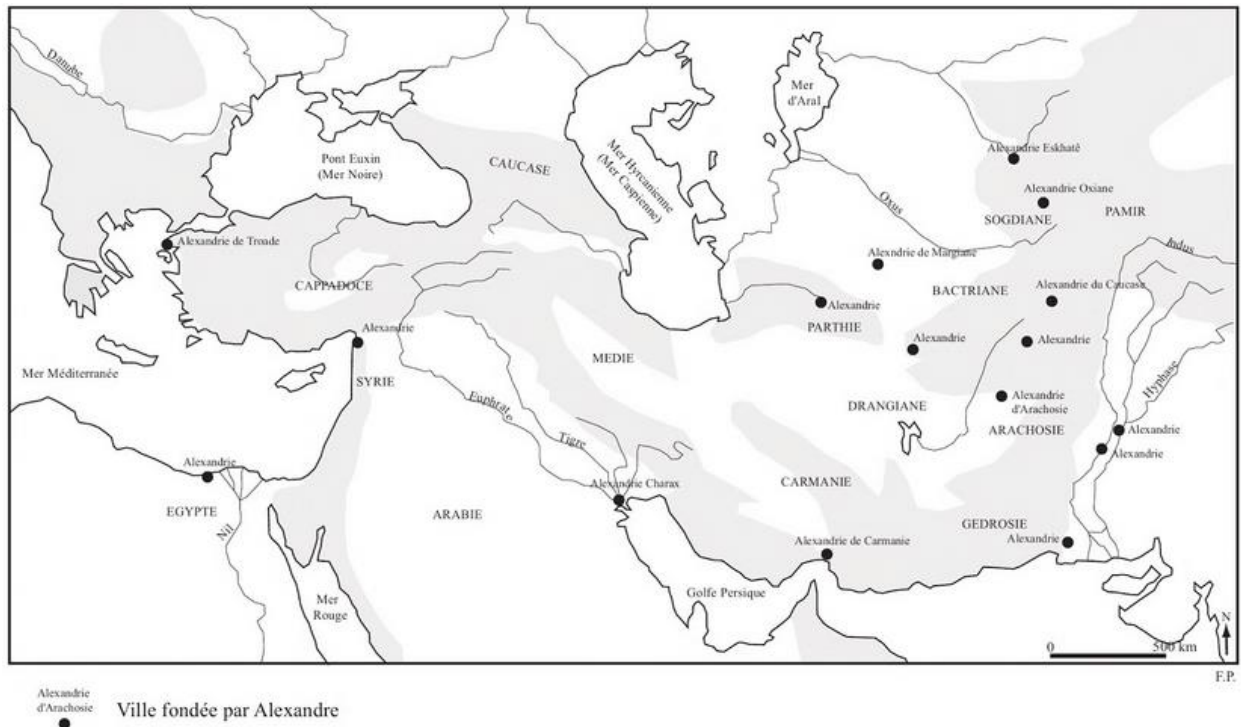


Figure 2 Les fondations d’Alexandre (Boillet 2012)

La fondation d’Alexandrie Eschatè est rapportée par Arrien et Quinte-Curce. Alexandre désirait fonder une cité au bord du Tanaïs<sup>33</sup> et lui donner son nom, espérant qu’elle atteindrait à la gloire grâce au grand nombre d’habitants qu’elle accueillerait. En vingt jours, il munit sa ville de remparts et y installa des mercenaires grecs, des vétérans macédoniens et des barbares « volontaires » ; il offrit un sacrifice et organisa des concours<sup>34</sup>. Pour Quinte-Curce, les travaux durèrent dix-sept jours, la cité n’étant pas peuplée de barbares volontaires mais bien plutôt de prisonniers rachetés à leurs maîtres<sup>35</sup>. Les Scythes, nomades des steppes sur l’autre rive du fleuve, percevaient la cité comme une menace ; ce sentiment semblait justifié

<sup>31</sup> Pline, *HN*, VI, 61 ; Claude Ptolémée VI, 20, 4 ; Isidore de Charax 19 ; Fraser 1996 : 109-112 et 132-133.

<sup>32</sup> Pline, *HN*, VI, 46-47.

<sup>33</sup> Les Grecs appelaient Tanaïs au moins deux fleuves différents : celui sur la rive duquel est bâtie Alexandrie Eschatè est en fait l’Iaxarte (actuel Syr-Daria), l’autre est le Don.

<sup>34</sup> Arrien, *Anabase*, IV, 1, 3-4.

<sup>35</sup> Quinte-Curce VII, 6, 25-27.



puisque Alexandre choisit pour sa cité un emplacement qui lui permettrait d'être le point de départ d'expéditions militaires contre les Scythes et d'assurer la protection du pays<sup>36</sup>. Elle était réellement un poste-frontière à la limite de la Bactriane et de la Sogdiane, là où Cyrus marquait déjà la frontière de l'empire achéménide en bâtissant sept villes, dont Cyropolis<sup>37</sup>. La raison d'être d'Alexandrie Eschatè est exprimée dans son nom même : elle est la plus lointaine, l'Alexandrie des Confins, marquant une des bornes de l'empire en construction. Le récit de Justin comporte aussi cet épisode de fondation de la cité sur le Tanaïs, mais il ajoute qu'Alexandre y installa la population de trois des villes de Cyrus (ce qui tend à confirmer la version de Quinte-Curce) et fonda en plus douze villes en Bactriane et Sogdiane où il répartit les séditeux de son armée<sup>38</sup>. La stratégie de frontière face aux nomades reposait sur un réseau urbain pré-hellénistique dans l'est iranien<sup>39</sup>, et cette réutilisation des établissements perses était visible aussi à Alexandrie d'Arachosie, où les Grecs s'installèrent sur un site urbain occupé depuis plusieurs siècles : un foyer de culture grecque s'implanta dans une ville achéménide<sup>40</sup>. La stratégie d'Alexandre passa aussi par la refondation d'établissements préexistants : c'est le cas notamment de Maracanda, ancienne résidence achéménide de Sogdiane<sup>41</sup>, et de la capitale achéménide de Drangiane, Prophthasia, renommée Phrada<sup>42</sup>.

En plus de leur rôle de défense, ces fondations lui permettaient donc de fixer une partie de ses troupes démobilisées, dans une fonction de peuplement qui soutenait en plus une visée économique. De fait, les sources nous apprennent qu'Alexandre « entendait construire de véritables villes, appelées à se développer », dans lesquelles il laissait souvent plusieurs milliers de colons et de soldats<sup>43</sup>. Ainsi, Quinte-Curce rapporte qu'il laissa à Alexandrie du Caucase<sup>44</sup> 7000 « Caucasiens » et les Macédoniens « devenus inutilisables », et qu'il renforça la ville de nouveaux colons lors de son passage vers l'Inde<sup>45</sup>. Arrien écrit qu'Alexandre, lors de sa première expédition contre Bactres, dans les Paropamisades, y laissa des troupes, puis

---

<sup>36</sup> Arrien, *Anabase*, IV, 4, 1 ; Strabon XI, 11, 2 considère aussi l'Iaxarte comme la frontière entre Sogdiens et nomades.

<sup>37</sup> Quinte-Curce VII, 7, 1 ; Strabon XI, 11, 4 ; Briant 1982 : 74-75.

<sup>38</sup> Justin XII, 5, 12 ; Strabon XI, 11, 4, écrit qu'Alexandre fonda huit villes en Bactriane et Sogdiane.

<sup>39</sup> Briant 1982 : 74-77.

<sup>40</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 277-279.

<sup>41</sup> Bernard 1996 : 338-340.

<sup>42</sup> Plutarque, *La Fortune ou la Vertu d'Alexandre*, 5 (= *Moralia*, 328e) ; Fraser 1996 : 123-130.

<sup>43</sup> Arrien, *Anabase* IV, 22, 4-5 ; IV, 1, 3-4 ; IV, 4, 5.

<sup>44</sup> La fondation de la cité est bien documentée. Plutarque écrit que le Caucase a « une cité grecque bâtie à ses pieds » (*La Fortune ou la Vertu d'Alexandre*, 5, = *Moralia*, 328e). Quinte-Curce rapporte qu'après avoir traversé le Caucase en dix-sept jours, Alexandre fonda la cité qu'il nomme Alexandrie (VII, 3, 23) ; on retrouve ce passage presque textuellement chez Diodore XVII, 83, 1.

<sup>45</sup> Quinte-Curce VII, 3, 23.

augmenta sa population en y installant des indigènes et l'embellit lors d'un deuxième séjour<sup>46</sup>. Diodore est le seul à évoquer, en plus, la fondation d'une autre ville, « à une journée de marche » de la première. Alexandre aurait laissé dans ces deux villes 7000 barbares, 3000 des non-combattants qui suivaient l'armée et tous les mercenaires volontaires<sup>47</sup>.

Ce que ces éléments nous donnent à voir, c'est que les fondations d'Alexandre répondirent à trois objectifs : un impératif de défense militaire des territoires conquis, un besoin de sédentariser progressivement une partie de ses forces armées inaptées et éventuellement une partie des populations nomades, une volonté de mettre en place des relais pour un réseau économique appelé à se développer. Ces fonctions ne sont pas exclusives les unes des autres et certaines cités les cumulaient, telle Alexandrie Eschatè dont la fonction première était de tenir la frontière contre les Scythes, mais qu'Alexandre espérait voir devenir une cité prospère. Cependant, il est bien clair que ces villes étaient avant tout, par nécessité, des colonies militaires avec une fonction stratégique.

En sédentarisant une partie de ses troupes, le Conquérant faisait en réalité d'une pierre deux coups. Il implantait une présence grecque permanente dans les territoires conquis pour contrôler les populations, mais il se prémunissait aussi contre les risques de sédition : dans ses colonies, il installa les vétérans macédoniens mais aussi beaucoup de mercenaires grecs, dont l'encadrement militaire se méfiait, comme cela transparaît dans le récit par Justin de la fondation de douze villes peuplées des séditieux de l'armée<sup>48</sup>. Cette méfiance semblait justifiée, si l'on considère le discours de Coenos sur l'Hyphase en 326, qui tenta de convaincre Alexandre de faire demi-tour, évoquant la lassitude de l'armée<sup>49</sup>, et plus encore par la révolte des Grecs de Bactriane et Sogdiane contre les Macédoniens, en 326/325, alors qu'Alexandre est grièvement blessé et que la rumeur de sa mort se répand. Athénodore usurpa alors le titre royal, et 3000 mercenaires rentrèrent en Grèce sous la conduite de Biton<sup>50</sup>.

La conquête de l'Iran et de l'Asie centrale par Alexandre est une période courte dont on ne retrouve que peu de vestiges. On constate néanmoins un affaiblissement des réalisations d'Alexandre à sa mort. On l'a vu, un grand nombre des colons et des soldats qui restèrent en Asie centrale après le départ de l'armée étaient des Grecs et non des Macédoniens ; ils

---

<sup>46</sup> Arrien, *Anabase*, III, 28, 4 ; IV, 22, 4-5.

<sup>47</sup> Diodore XVII, 83, 2.

<sup>48</sup> Justin XII, 5, 12.

<sup>49</sup> Arrien, *Anabase*, V, 27, 5-7.

<sup>50</sup> Diodore XVII, 99, 5-6 ; Quinte-Curce IX, 7, 1-11. Diodore semble confondre cette première révolte avec celle qui éclata en 323 et qui se termina par le massacre des 23 000 Grecs des Hautes satrapies.

supportent mal d'être rejetés aux confins de l'empire, « regrettent la vie culturelle et les mœurs de la Grèce (τὴν Ἑλληνικὴν ἀγωγὴν καὶ διαίταν) »<sup>51</sup>. Ce sentiment explique sans doute en partie la révolte de 326/325 et celle qui suivit la mort d'Alexandre en 323. Diodore écrit que plus de 20 000 fantassins et 3000 cavaliers se mutinèrent alors : pour mater la révolte, Perdikkas envoya Peithon, ancien garde du corps d'Alexandre, à la tête d'une armée de Macédoniens. Peithon, qui comptait profiter de l'occasion pour installer sa domination personnelle sur les satrapies supérieures, conclut un accord avec les Grecs, accord rompu par ses propres soldats qui, suivant les ordres de Perdikkas, massacrèrent les 23 000 Grecs pour s'emparer de leurs biens<sup>52</sup>. Cet épisode diminua grandement la présence grecque en Asie centrale, laissant la Bactriane et la Sogdiane plus vulnérables aux invasions du III<sup>e</sup> siècle.

\*  
\* \*

Si le dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle est bien documenté, l'histoire de l'empire séleucide n'a été que très peu traitée par les historiens anciens, dont n'ont été conservés pour cette période que quelques éléments d'histoire politique. Le déroulement des guerres des Diadoques nous est bien connu grâce aux livres XVIII à XX de l'œuvre de Diodore<sup>53</sup> et à la *Vie d'Eumène* composée par Plutarque<sup>54</sup> ; de même, la prise de pouvoir de Séleucos, en Iran puis en Asie centrale, est rapportée par Diodore, Appien et Justin<sup>55</sup>. Les sources émanent donc d'auteurs tardifs, mais qui se fondent sur les récits contemporains des compagnons d'Alexandre. À partir de 305, les textes ne rapportent que quelques événements sans permettre la reconstitution d'une trame historique continue. L'*Histoire* de Polybe (vers 145) documente les opérations d'Antiochos III contre les Parthes<sup>56</sup> et l'expédition contre Euthydème en Bactriane<sup>57</sup>. Le *Livre syriaque* d'Appien est la seule œuvre conservée qui soit entièrement consacrée à l'histoire séleucide, mais plus de la moitié de celle-ci porte sur Antiochos III. Certains travaux géographiques apportent des compléments historiques. On peut citer la *Géographie* de Strabon (écrite entre 20 av. J.-C. et 23 ap. J.-C.), qui décrit les provinces au nord et au sud de l'Hindukush aux livres XI et XV<sup>58</sup>,

---

<sup>51</sup> Diodore XVIII, 7, 1.

<sup>52</sup> Diodore XVIII, 7.

<sup>53</sup> Notamment XIX, 12-15 ; XIX, 17-34 ; XIX, 37-48.

<sup>54</sup> Plutarque, *Vie d'Eumène*, XIII, 9-18.

<sup>55</sup> Séleucos en Iran oriental et Asie centrale, sources très fragmentaires : Justin XV, 4, 12 ; Appien, *Syr.*, 281-282. Séleucos en Susiane, Médie, Perside : Diodore XIX, 92 ; Appien, *Syr.*, 278.

<sup>56</sup> Polybe X, 27-31.

<sup>57</sup> Polybe X, 48-49 ; XI, 34.

<sup>58</sup> Évoquant au passage la création des royaumes parthe et gréco-bactrien (XI, 9, 2-3).

le livre VI de *l'Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (vers 70) qui traite des mêmes régions, de même que le livre VI de la *Géographie* de Claude Ptolémée (vers 150), ou encore Pausanias qui évoque à plusieurs reprises Séleucos I<sup>er</sup> dans le livre I de sa *Périégèse* (vers 175)<sup>59</sup>.

L'étude des communautés grecques repose donc surtout, dans ces régions, sur l'archéologie et les trouvailles épigraphiques et numismatiques. Alors que les grandes capitales achéménides (Suse, Persépolis, Pasargades) sont un conservatoire de l'art impérial perse, il existe peu de vestiges archéologiques monumentaux liés au pouvoir séleucide. La politique de colonisation des Séleucides a en revanche laissé des traces. En Asie centrale, l'action des premiers rois séleucides, Séleucos I<sup>er</sup> et Antiochos I<sup>er</sup>, fut déterminante dans la restauration de l'armature politique, administrative et militaire créée par Alexandre<sup>60</sup>. Séleucos I<sup>er</sup>, initiant une grande politique de fondations ou refondations<sup>61</sup>, délégua en 294 la gestion de l'Asie Centrale à son fils Antiochos. Celui-ci s'efforça de recréer un réseau hiérarchisé d'établissements pour assurer le contrôle des territoires et des populations. Certains d'entre eux existaient déjà, comme Bactres (principale ville de Bactriane depuis l'époque achéménide) ou la forteresse de Kurgansol<sup>62</sup>. D'autres établissements furent fondés, notamment Aï Khanoum, pensé dès le début comme le centre du contrôle de la Bactriane orientale. Mais la densité des installations fut inégale, certaines régions faisant l'objet d'un effort particulier d'appropriation<sup>63</sup>.

En Iran occidental, la densité des fondations était apparemment faible. Strabon mentionne « des villes grecques de fondation macédonienne » en Médie<sup>64</sup> ; on connaît surtout quelques fondations principales comme Laodicée de Médie (près de l'actuelle Nehavend<sup>65</sup>), Antioche de Perside et Séleucie de l'Hédyphon. Le *phrourion* de Kermanshah témoigne aussi du souci de fixer des populations et des relais le long des routes essentielles menant de la Babylonie à la Médie. La Perside semble globalement avoir été laissée à l'écart de l'effort d'implantation coloniale, même si la présence de Grecs dans la région de Pasargades et de

---

<sup>59</sup> Pausanias I, 10, 2-5 ; XVI. Cette présentation des sources littéraires est très succincte puisqu'elle se limite aux auteurs dont l'œuvre aborde l'espace géographique qui constitue le cadre de mon étude. Elle fait donc l'impasse sur un certain nombre d'auteurs ayant écrit sur le royaume séleucide (parmi lesquels Jean Malalas, Libanios, Flavius Josèphe...) : pour un aperçu plus large, on consultera avec profit l'exposé détaillé de Martinez-Sève 2003b : 221-225.

<sup>60</sup> La politique de colonisation des Séleucides (et des Grecs à l'époque hellénistique en général) a fait l'objet de nombreux travaux : voir particulièrement Cohen 1995, 2006 et 2013.

<sup>61</sup> Appien, *Syr.*, 295-298, lui en attribue trente-quatre portant des noms dynastiques (neuf Séleucie, seize Antioche, cinq Laodicée, trois Apamée et une Stratonice) et d'autres encore aux noms macédoniens.

<sup>62</sup> Sverchkov 2008.

<sup>63</sup> Capdetrey 2012.

<sup>64</sup> Strabon XI, 13, 6.

<sup>65</sup> Capdetrey 2012 : 324 n. 37.



Persépolis est attestée par les bornes miliaires et routières datant du III<sup>e</sup> siècle qui y ont été découvertes<sup>66</sup>. Les Séleucides avaient sans doute installé des garnisons le long des routes principales dans les monts du Zagros, habités par des peuples difficiles à dominer, pour sécuriser leurs relations avec les Satrapies Supérieures<sup>67</sup>. Cette faiblesse de la présence séleucide pourrait justement s'expliquer par l'émancipation précoce, au moins temporaire, de la Perside intérieure sous le contrôle des Frataraka<sup>68</sup>.

Plus au sud, le Golfe Persique et la Susiane semblent avoir été les objets d'une politique plus déterminée dans le courant du III<sup>e</sup> siècle. Suse (refondée en partie en une cité grecque, Séleucie de l'Eulaios) pourrait avoir contrôlé un ensemble de colonies<sup>69</sup>. Les exemples de l'île de Faïlaka/Ikaros et d'Antioche de Perside<sup>70</sup> montrent que le souci de contrôler des régions stratégiques à la limite des territoires royaux passait par l'implantation de soldats mais aussi de communautés grecques plus larges, ayant pour certaines le statut de cités. Pour autant, la présence grecque dans ces régions n'est pas comparable en densité à celle de l'Asie Mineure séleucide ou de la Syrie du Nord, où Séleucos mena à la toute fin du IV<sup>e</sup> siècle une entreprise de colonisation de grande ampleur articulée autour de la fondation en quelques années de quatre cités majeures, Apamée, Laodicée, Antioche et Séleucie<sup>71</sup>.

L'Asie centrale fut en revanche au cœur d'un processus d'appropriation coloniale. Les deux premiers rois séleucides y poursuivirent et intensifièrent la politique d'Alexandre : durant la période de corégence (entre 294 et 281), Antiochos abandonna des régions difficilement contrôlables et réimplanta des colonies là où celles d'Alexandre avaient été détruites par les populations nomades du nord<sup>72</sup>. Il mit en place un dense réseau de colonies de l'Hyrcanie à la Bactriane (Antioche de Margiane/Merv, Alexandrie d'Arachosie/Kandahar, Samarcande/Afrasiab, Bactres, Aï Khanoum), complété par des implantations plus modestes (garnisons)<sup>73</sup>.

L'occupation séleucide semble avoir été plus forte en Bactriane qu'en Sogdiane, où l'activité des principaux sites (Maracanda et Kok Tépé) paraît s'être réduite assez tôt dans le

---

<sup>66</sup> Capdetrey 2012 : 324 n. 38, 325.

<sup>67</sup> Martinez-Sève 2012a : 376-377.

<sup>68</sup> Capdetrey 2007 : 163; Martinez-Sève 2012a : 376.

<sup>69</sup> Capdetrey 2012 : 324, n. 40 ; 325, n. 41.

<sup>70</sup> Sur les Séleucides et le Golfe Persique : Salles 1987 : 75-109. Sur Faïlaka, voir Callot 1989.

<sup>71</sup> Sur l'émergence de la Tétrapole syrienne et l'urbanisation progressive de la Syrie du Nord, voir la synthèse de Capdetrey 2007 : 59-75.

<sup>72</sup> Pline, *HN*, VI, 47-48, 93 ; Strabon XI, 10, 1.

<sup>73</sup> Capdetrey 2012 : 325-326.

courant du III<sup>e</sup> siècle. La Margiane fut tenue à partir d'Antioche de Margiane. L'Arachosie orientale fut abandonnée par Séleucos I<sup>er</sup> au roi maurya Chandragupta, mais une communauté grecque se maintint à Alexandrie d'Arachosie<sup>74</sup>. Quelques monnaies de Séleucos I<sup>er</sup> ont été attribuées à des ateliers monétaires situés en Parthyène-Hyrcanie, en Drangiane ou en Arachosie occidentale, et d'autres, frappées par Antiochos II et Séleucos II, l'auraient été à Alexandrie d'Arie, mais on ne sait rien d'une éventuelle occupation grecque de ces sites, même s'il est attesté par ailleurs que ces territoires étaient effectivement sous contrôle séleucide<sup>75</sup>.

On le voit, Séleucos et son fils Antiochos eurent un rôle fondamental dans l'implantation de Grecs et Macédoniens en Asie. Cependant, entre des zones où la densité de peuplement fut relativement importante, comme la Syrie et peut-être la Bactriane, « l'Asie hellénistique connut des zones immenses où les établissements helléniques étaient séparés les uns des autres par des centaines, si ce n'est des milliers de kilomètres, laissant de côté des espaces démesurés qui, du point de vue de l'hellénisme, étaient autant de déserts »<sup>76</sup>. Il faut aussi nuancer l'idée selon laquelle la majorité des fondations séleucides remonteraient aux débuts du royaume. Le processus, engagé dès la conquête, connaît des moments de repli, en Asie centrale notamment où les fondations du IV<sup>e</sup> siècle sont en partie détruites par les populations nomades des régions plus septentrionales<sup>77</sup>. Il connaît aussi des phases d'accélération, par exemple sur la côte septentrionale du Golfe Persique au cours du III<sup>e</sup> siècle, avec la prise de conscience par les rois de l'importance stratégique de cette zone, notamment pour le commerce. De même, la politique d'Antiochos I<sup>er</sup> en Bactriane/Sogdiane témoigne d'un souci évident de construire un espace gréco-macédonien dans ces régions, non pas dès la conquête mais dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. C. Balandier opère une distinction chronologique entre les différentes créations urbaines :

- entre la fin du IV<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècles, phase des premiers contacts entre colons gréco-macédoniens et autochtones, les Séleucides procédèrent à un grand nombre de fondations, pour la plupart de simples points fortifiés ;
- pendant les II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles, le nombre d'implantations diminua mais les premières agglomérations commencèrent à se développer<sup>78</sup>.

---

<sup>74</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 277-279.

<sup>75</sup> Martinez-Sève 2012a : 376.

<sup>76</sup> Will 1979b, repris dans Will 1998 : 683.

<sup>77</sup> Capdetrey 2012 : 326, n. 60.

<sup>78</sup> Balandier 2007 : 71-89.

On aurait donc tort d'envisager les diasporas grecques comme fixées dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle ; au contraire, ce réseau fut en fait sans cesse recomposé et restructuré, en fonction des circonstances, des difficultés locales et des enjeux territoriaux.

On l'a dit, l'étude des communautés grecques d'Iran et d'Asie centrale repose surtout sur l'archéologie et les découvertes épigraphiques et numismatiques. Mais plusieurs problèmes se posent au chercheur dans la partie orientale de l'empire. D'abord, les fouilles sont aujourd'hui difficiles à cause de l'instabilité géopolitique de la région : depuis une trentaine d'années, l'Iran et l'Asie centrale restent largement inaccessibles à des explorations archéologiques d'importance. En Asie centrale, les fouilles les plus notables sont celles des sites d'Aï Khanoum<sup>79</sup> (définitivement abandonnée vers 145-130 av. J.-C., la ville antique a pu être fouillée de façon extensive) et de Termez<sup>80</sup> en Bactriane, ainsi que d'Afrasiab (ancienne Samarcande ou Maracanda)<sup>81</sup> en Sogdiane. En Iran, Suse a été fouillée dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais avec assez peu de résultats<sup>82</sup>. L'environnement naturel lui-même est peu propice à l'installation d'importantes communautés : l'Asie centrale est largement occupée par des déserts et des massifs montagneux, et les faibles densités humaines de ces régions n'ont laissé que peu de vestiges importants. Pour la même raison, les recherches ont porté principalement sur les traces d'occupation urbaine, et l'on dispose de peu d'informations sur le peuplement rural, même si des travaux de prospection en donnent une idée<sup>83</sup>.

En plus de la rareté des sources, les fouilles clandestines et le pillage des sites sont très dommageables pour les études historiques : nombre d'objets sont mis en circulation sans qu'il soit possible de déterminer leur contexte de découverte. À cet égard, les destructions systématiques du patrimoine culturel d'Irak et de Syrie entreprises par l'État Islamique depuis 2014 sont particulièrement désastreuses : les bijoux archéologiques de Palmyre ou Ninive en ont beaucoup souffert, mais des sites importants de l'époque hellénistique comme Doura-Europos et Apamée, moins souvent évoqués dans les médias, ont aussi été largement pillés.

Enfin, la documentation, déjà fragmentaire, est exclusivement en grec, à l'exception des textes en araméen de l'administration achéménide. Même si les Grecs étaient en Asie

---

<sup>79</sup> Prospecté en 1964 puis fouillé par la DAFA dirigée par D. Schlumberger puis P. Bernard entre 1965 et 1979.

<sup>80</sup> Fouillé par la MAFOuz de Bactriane (voir Leriche, Pidaev 2001).

<sup>81</sup> Fouillé par la mission franco-soviétique de P. Bernard, F. Grenet et M. Isamidinov depuis 1989, aujourd'hui MAFOuz également.

<sup>82</sup> Pendant plusieurs décennies, les fouilles ont été menées de manière fort peu académique, et ont entraîné des dégâts irréversibles sur le site. Les résultats depuis l'origine sont publiés dans la collection des *Mémoires de la Délégation archéologique en Iran*.

<sup>83</sup> Quelques références dans Martinez-Sève 2003b : 230, n. 41.

beaucoup moins nombreux que les populations non grecques les entourant, la culture fondamentalement orale de ces dernières a laissé excessivement peu de textes. Notre perception des communautés grecques d'Asie centrale est donc biaisée et notre connaissance des populations avec lesquelles elles coexistaient est limitée. Cela est encore plus vrai des sources littéraires qui, en plus d'être rares et uniquement en grec ou latin, sont aussi très déséquilibrées, car centrées sur la partie méditerranéenne du royaume, les auteurs antiques ayant moins d'intérêt pour les régions plus orientales ; ce manque a largement influencé la vision des historiens contemporains sur la façon de considérer les marches iraniennes de l'empire séleucide. Surtout, les textes n'abordent la période que par le prisme de la géopolitique. La nature de ces sources, qui sont la base quasi exclusive des études historiques dans ce domaine jusque dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, explique largement que l'historiographie se soit jusque là cantonnée à la dimension essentiellement politique et militaire de l'histoire de ces régions. Toutes ces difficultés sont autant d'obstacles à l'étude de l'hellénisme en Iran et en Asie centrale, et expliquent que les Grecs d'Extrême-Orient soient restés longtemps un « parent pauvre » de la recherche, pratiquée qui plus est de façon largement helléno-centrée.

\*

\* \*

Avant la Seconde guerre mondiale, le royaume séleucide est étudié dans une perspective d'histoire générale (comme peuvent en témoigner l'*Histoire des Séleucides* d'A. Bouché-Leclercq, 1913-1914, ou l'ouvrage d'É. Bickerman, *Institutions des Séleucides*, 1938), ou dans des synthèses plus vastes dans le cadre du monde hellénistique (M. Rostovtzeff, *The Social and Economic History of the Hellenistic World*, 1941). Ces études, bien qu'inévitablement datées sur certains aspects, demeurent incontournables.

Après la Seconde guerre mondiale, les analyses se font plus ponctuelles, les travaux portent sur des périodes chronologiques ou des zones géographiques restreintes, des thématiques précises. W.W. Tarn, *The Greeks in Bactria and India* (1938 puis 1951), mène la première tentative de reconstitution de l'histoire de la Bactriane et de l'Inde grecques ; A. K. Narain, *The Indo-Greeks* (1957), introduit les sources nouvelles de la littérature indienne. Les études font passer à l'arrière-plan l'empire, pris comme un cadre dans lequel s'intègrent les cités. Comme dans les autres domaines de l'histoire de l'Antiquité, l'inflation de la bibliographie et la variété des sources disponibles rendent difficile les approches générales, ce qui est d'autant plus vrai pour l'empire séleucide qu'il recouvre un grand nombre de régions et



donc de langues, d'histoires et de traditions très différentes ; il faut signaler pourtant la synthèse monumentale d'É. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, publiée en 1966 et 1967, et qui reste encore aujourd'hui une référence<sup>84</sup>.

Jusqu'alors, les auteurs se fondaient principalement sur les sources littéraires grecques. Les années 1980/1990 ont vu un élargissement des points de vue et un renouveau assez large de l'historiographie. Le mouvement des *Achaemenid History Workshops*, initié par H. Sancisi-Weerdenburg en 1980, renverse certaines traditions historiographiques et ouvre de nouvelles perspectives, notamment grâce à l'emploi de sources autres que les textes grecs<sup>85</sup>. Organisés sous la forme de sessions thématiques annuelles jusqu'en 1990, les *workshops* rassemblent une trentaine de chercheurs de différentes disciplines afin de croiser les approches ; leurs contributions sont publiées dans la collection des *Achaemenid Studies*, créée pour l'occasion<sup>86</sup>. Dans ce cadre, l'ouvrage fondateur de S. Sherwin-White et A. Kuhrt, *From Samarkhand to Sardis* (1993) marque une nouvelle approche de l'empire séleucide, comme les auteurs le revendiquent elles-mêmes : le replaçant dans son contexte oriental, elles l'envisagent recentré autour de la Babylonie et de l'Iran, à contre-courant de la tradition historiographique qui en faisait une entité largement centrée sur la Syrie et tournée vers la Méditerranée, délaissant très tôt ses provinces orientales. Leurs hypothèses, vivement débattues en France et ailleurs<sup>87</sup>, n'en imposent pas moins une nouvelle approche de l'empire séleucide. P. Briant, qui a longuement travaillé le thème des continuités et des ruptures entre les empires achéménide et séleucide, amène avec son *Histoire de l'empire achéménide* (1996) à l'aboutissement de ce mouvement des *Achaemenid Studies* qui conduit à considérer l'État séleucide autant comme l'héritier de l'empire achéménide que comme un État grec. L'ouvrage de J. Ma, *Antiochos III and the Cities of Western Asia Minor* (1999) est également d'une grande importance : bien qu'attaché à une partie précise du royaume, il renouvelle l'analyse des relations entre le pouvoir royal et les pouvoirs locaux. Les travaux de S. Sherwin-White, A. Kuhrt et J. Ma précèdent et préparent la récente synthèse de L. Capdetrey, *Le pouvoir séleucide* (2007), qui met au jour les structures et l'idéologie du pouvoir séleucide.

---

<sup>84</sup> Réédité une première fois en 1979-1982 (texte revu, corrigé et augmenté), puis en 2003 avec une préface inédite et un complément bibliographique de Pierre Cabanes.

<sup>85</sup> Par exemple Kuhrt, Sherwin-White 1987, qui emploient largement la documentation babylonienne.

<sup>86</sup> Martinez-Sève 2011 donne en annexe la liste de ces publications.

<sup>87</sup> Voir notamment les comptes-rendus de l'ouvrage de Bernard 1994a et Will 1994, dans un dossier spécial consacré à cet ouvrage par la revue *Topoi* 4, 1994, p. 431-610.

Il faut enfin rendre justice au travail d'A. Houghton et C. Lorber<sup>88</sup>, qui ont pris leur part dans « le renouveau des études séleucides » selon l'expression de L. Martinez-Sève<sup>89</sup>, en procédant à un nouveau classement de l'ensemble des monnaies séleucides fondé sur le travail d'E. T. Newell<sup>90</sup>, ouvrage de référence qui nécessitait une importante remise à jour. De manière plus générale, le monnayage séleucide a permis ces dernières années un large renouvellement des études, sur la politique monétaire des souverains bien sûr, mais aussi sur les formes et les degrés de leur emprise régionale. Les sources numismatiques sont les plus abondantes et les mieux distribuées géographiquement, car la production monétaire séleucide était décentralisée dans des ateliers dans tout le royaume ; il existe nombre de corpus et publications<sup>91</sup>.

Parallèlement à l'historiographie sur le royaume séleucide, l'on recense aujourd'hui une masse très importante d'études sur les conquêtes d'Alexandre et leurs conséquences, en particulier les caractéristiques de l'installation des communautés grecques en Asie.

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les historiens modernes pensaient majoritairement l'époque hellénistique, qu'ils n'avaient pas encore nommée, selon l'idée de la décadence de l'Occident, et avec une crainte constante : les colons grecs d'Orient restaient-ils grecs ou étaient-ils progressivement orientalisés ? Pour B.-G. Niebuhr, dans ses cours à l'université de Bonn en 1829-1830, les colonies grecques en Orient furent rapidement menacées de disparition, telles des îlots au milieu d'un pays barbare<sup>92</sup>. Dans cette optique de la dégénérescence, l'*orientalisation* menaçait même les métropoles, puisque « l'intention d'Alexandre n'était pas d'helléniser l'Asie mais de transformer la Grèce en Perse »<sup>93</sup>.

Au cours de la période coloniale, l'étude des conquêtes d'Alexandre et les visions historiennes des rapports entre migrants ou colons du monde gréco-macédonien et populations locales sont très marquées par le présent de l'Europe colonisatrice, et les débats sont vifs. La colonisation grecque en Asie centrale est pensée dans le cadre de la colonisation européenne, et selon l'idée de mission civilisatrice, fondée par l'ouvrage de Plutarque *La Vertu d'Alexandre* et définie par Jules Ferry dans son discours devant la Chambre des députés en 1885. J. G. Droysen, dans un pays sans engagement colonial, la Prusse, est en contradiction avec cette vision : il oppose la colonisation de l'Europe moderne au « système réellement grandiose »

---

<sup>88</sup> Houghton, Lorber 2002 et Houghton, Lorber, Hoover 2008.

<sup>89</sup> Martinez-Sève 2011.

<sup>90</sup> Newell 1938 et 1941.

<sup>91</sup> Voir, par exemple, les travaux de Le Rider 1998, 1999.

<sup>92</sup> Cité par Briant 2005 : 16.

<sup>93</sup> Cité par Briant 2005 : 17.

d'Alexandre, qui visait selon lui à la suppression de toute différence entre vainqueurs et vaincus. Dans sa célèbre *Geschichte des Hellenismus* (1836 et 1843), il conçoit et crée l'époque hellénistique selon le concept de l'égalisation et de la fusion effective des civilisations, qui s'accomplirait pleinement dans la naissance du christianisme<sup>94</sup>. Mais seul Droysen a l'image d'une fusion entre Orient et Occident, et ses thèses n'ont pas autant d'audience que celles portées notamment par B.-G. Niebuhr. En 1883, Auguste Bouché-Leclercq traduit l'*Histoire de l'hellénisme* de Droysen. Dans la leçon d'ouverture de son cours à la Sorbonne le 6 février 1897, il défend le droit de conquête des Européens sur les « peuples de civilisation inférieure », et considère qu'Alexandre répandit en Asie à la fois « le sang et la semence intellectuelle » et qu'il mena une œuvre de civilisation<sup>95</sup>.

Le même débat se poursuit dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui voit les premières fouilles de sites de colonies grecques en Orient, notamment Doura-Europos sur l'Euphrate. Franz Cumont publie en 1926 le résultat des fouilles qu'il avait menées en 1923, et avance l'idée qu'un « afflux constant de sang indigène métissait de plus en plus les vieilles familles macédoniennes »<sup>96</sup>. Il reprend ainsi le fantasme colonial et la crainte de la submersion de B.-G. Niebuhr<sup>97</sup>, avec toujours une observation en miroir : on cherche dans la colonisation hellénistique des exemples pour comprendre le présent de la colonisation européenne. L'« européanisation » de l'indigène est-elle possible ? Ce qui est en débat, c'est alors la possibilité de contacts et d'échanges fructueux entre Orient et Occident. En réalité, les tentatives de réponses à cette question sont encore largement sans nuances, et les historiens se rangent derrière l'héritage des théoriciens qui les ont précédés : soit la Grèce l'emporte (hellénisation de l'Orient), soit l'Occident est victime d'une dégénérescence causée par l'Orient (« orientalisation » ou « asiatisation » de l'Occident). É. Bikerman développe la vision d'une continuité marquée entre les deux aventures coloniales européennes qui apportèrent le progrès à « l'Asie immobile »<sup>98</sup>, l'Europe moderne étant l'héritière d'Alexandre. La conquête macédonienne entraîne la formation d'une nouvelle Grèce dans l'Orient, et « les colons ne sont plus des Européens d'Europe, mais des Européens d'Asie, nés et élevés sur le sol oriental, qui hellénisent l'Asie »<sup>99</sup>. R. Grousset estime en revanche qu'Alexandre n'a pas hellénisé l'Orient,

---

<sup>94</sup> Briant 2005 : 11-12.

<sup>95</sup> Briant 2016.

<sup>96</sup> Cité par Briant 2005 : 47.

<sup>97</sup> Niebuhr dont il reprend l'image des « îlots européens perdus dans l'océan asiatique » (cité par Briant 2005 : 47).

<sup>98</sup> Bikerman 1944-1945, cité par Briant 2005 : 58.

<sup>99</sup> Cité par Briant 2005 : 46.

mais il écrit même, dans *Figures de proue* (1949), que « la conquête macédonienne devait aboutir moins à l'hellénisation de l'Orient qu'à l'orientalisation de l'hellénisme »<sup>100</sup>.

La Bactriane grecque cristallise ces questions, et les conclusions opposées de W. Tarn et A. Narain sont un étonnant résumé du débat qui agite les historiens : tandis que le premier estime que « in the history of India the episode of Greek rule has no meaning, it is really part of the history of Hellenism, and that is where its meaning resides », le second lui répond que l'histoire des Grecs de Bactriane « is part of the history of India and not of the Hellenistic states : they came, they saw, but India conquered »<sup>101</sup>. En 1949/1950, les *Recherches sur les armées hellénistiques* de Marcel Launey font montre d'un racisme colonial ordinaire : en dressant une comparaison entre le « suicide du monde hellénistique » et le suicide de l'Europe que l'auteur constate à travers le « recul général de l'activité » et l'« alanguissement des individus et de la race »<sup>102</sup>, ce que Franz Cumont en 1926 dénommait « l'altération de la race dominante »<sup>103</sup>. Le point de vue des historiens de l'Allemagne nazie, poussant à l'extrême ces considérations, est déterminé par la certitude exprimée dans *Mein Kampf* : « l'histoire établit avec une effroyable évidence que lorsque l'Aryen a mélangé son sang avec celui des peuples inférieurs, le résultat de ce métissage a été la ruine du peuple civilisateur »<sup>104</sup>. Ainsi F. Schachermayer qui, imprégné des théories raciales, condamne les mariages mixtes irano-macédoniens qui ouvrirent la voie à un « abâtardissement » de la race qui lui-même « entraîna le sacrilège biologique, soit la *levantinisation* du monde habité »<sup>105</sup>.

Comme le résume justement P. Briant : « le renouvellement spectaculaire (et toujours en cours) des corpus documentaires et des interprétations historiennes permet de dépasser l'approche du XIX<sup>e</sup> siècle, et même plus simplement de l'ignorer (sauf sous la forme d'un excursus historiographique) »<sup>106</sup>. De même, aucun historien ne songerait aujourd'hui à reprendre les théories raciales du XX<sup>e</sup> siècle. Les bouleversements entraînés par la Seconde guerre mondiale et les massacres guidés par ces idéologies, la décolonisation puis la naissance du « tiers-monde » ont totalement bouleversé la vision d'Alexandre et des conquêtes macédoniennes. Mais, écrit L. Martinez-Sève :

---

<sup>100</sup> Cité par Briant 2005 : 46.

<sup>101</sup> Tarn 1951 : xx et Narain 1957 : 11.

<sup>102</sup> Cité par Briant 2016.

<sup>103</sup> Cité par Briant 2016.

<sup>104</sup> Cité par Briant 2016.

<sup>105</sup> Cité par Briant 2016.

<sup>106</sup> Briant 2005 : 60.

« même si les historiens de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont pris du recul par rapport au modèle colonial de l'époque contemporaine dont leurs prédécesseurs étaient imprégnés, ils ont continué à les penser [les relations interculturelles de l'époque hellénistique] en termes d'opposition entre des dominants grecs et des dominés non grecs. L'organisation des communautés nées de la colonisation et les rapports sociaux auraient donc été structurés par la différence culturelle »<sup>107</sup>.

Ainsi É. Will, qui plaide en 1985 pour une « anthropologie coloniale » du monde hellénistique, afin de penser les relations entre Grecs et non-Grecs non plus uniquement dans un cadre politique, mais aussi en termes culturels, et procède à une approche comparatiste s'inscrivant dans le courant plus large des études postcoloniales qui s'ouvrent dans les années 1980. S'appuyant sur les analyses anthropologiques de la colonisation européenne moderne et contemporaine, il propose notamment de reprendre la typologie de G. Balandier qui classe l'attitude des indigènes face au pouvoir colonial selon quatre formes de réaction : l'acceptation active (c'est-à-dire la collaboration avec les colons), l'acceptation passive (le fait de la majorité des colonisés), l'opposition passive et l'opposition active (qui peut aller jusqu'à la révolte armée)<sup>108</sup>. Il rappelle toutefois que la colonisation hellénistique n'est bien sûr pas directement comparable à celle des époques postérieures et qu'il ne propose qu'un schéma théorique qui doit aider à orienter les recherches.

Imaginer la naissance d'une nouvelle civilisation par la fusion des populations grecques et orientales, ou à l'inverse la coexistence de populations hermétiques, sans aucun contact, n'aurait plus de sens aujourd'hui. De même, il serait bien réducteur d'estimer que la civilisation grecque a eu le dessus, tout le temps et partout, sur les cultures indigènes. En réalité, l'installation de Grecs en Extrême-Orient a produit des situations complexes, créatrices de « nouvelles identités ». De manière générale, les communautés grecques affichent leur hellénisme, ce qui n'empêche pas qu'elles aient en même temps subi l'influence de leur environnement. Pour G. Rougemont, les sources épigraphiques notamment témoignent « de contacts, de collaboration, d'influences culturelles réciproques entre les Grecs se trouvant en Iran ou en Asie centrale et les peuples au milieu desquels ils vivaient »<sup>109</sup>. Dans son article « Hellenism » pour l'*Encyclopaedia Iranica*, L. Martinez-Sève résume ainsi l'orientation actuelle des problématiques dans l'étude des contacts culturels à l'époque hellénistique :

---

<sup>107</sup> Martinez-Sève 2009 : 133.

<sup>108</sup> Will 1985, repris dans Will 1998 : 783-788.

<sup>109</sup> Rougemont 2014 : 10.

« Cultural integration implies various degrees in the reaction of populations faced with the irruption of a foreign culture. One would have to account for each individual, for there is a vast range of attitudes, extending from a complete adherence to Greek culture to its total rejection, with a large number of intermediary cases »<sup>110</sup>.

Cette évolution historiographique récente doit justement beaucoup à l'étude des sources épigraphiques, qui aident à compléter ou à nuancer l'état actuel de nos connaissances, et renouvellent les problématiques historiques en permettant à l'historien de dépasser le seuil de l'histoire événementielle reposant sur les sources littéraires. Dans cette optique, la récente compilation des *Inscriptions grecques d'Iran et d'Asie centrale* par G. Rougemont<sup>111</sup> (dans la série du *Corpus Inscriptionum Iranicarum*) est un nouvel ouvrage de référence. L'auteur donne une traduction française des inscriptions, dont certaines étaient encore inédites, accompagnée d'une bibliographie succincte. Ce corpus, qui inclut aussi 82 planches (photographies ou fac-similés des inscriptions), des cartes et un index, est un véritable outil de travail qui devrait permettre d'affiner encore notre compréhension des communautés grecques de ces régions, et même d'ouvrir de nouveaux champs d'investigation. En effet, l'étude d'un corpus complet est l'occasion de dépasser la principale difficulté liée à l'étude des sources épigraphiques, qui constituent une documentation fondamentalement éparse, sans cohérence apparente. La réunion des inscriptions dans un tel ensemble rend possible une remise en perspective propre à faire apparaître des logiques et des problématiques nouvelles que ne peuvent mettre en évidence l'utilisation et le commentaire ponctuels d'inscriptions isolées.

Pour autant, cette documentation ne saurait combler toutes les lacunes des autres sources ; elle présente pour le chercheur certaines des difficultés qui se retrouvent dans l'étude des textes ou des vestiges archéologiques. La répartition spatiale et chronologique des sources épigraphiques est très inégale : contrairement à l'Asie Mineure, l'est du royaume ne livre que très peu de documents, car les cités grecques y ont été moins nombreuses. À nouveau, il existe donc un fort déséquilibre de la documentation en faveur de la région méditerranéenne. Le corpus de G. Rougemont, qui rassemble les inscriptions grecques d'Iran et d'Asie centrale (c'est-à-dire découvertes sur les territoires des actuels Iran, Afghanistan, Turkménistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, et dans le nord-ouest du Pakistan), n'en compte ainsi que 161, dont la plupart sont plus ou moins mutilées. Dans l'état actuel de la documentation, il reste donc

---

<sup>110</sup> Martinez-Sève 2003a ; voir aussi Martinez-Sève 2009.

<sup>111</sup> Rougemont 2012a.

difficile voire impossible d'effectuer une mise en série des inscriptions à l'échelle locale, à l'exception des types les plus communs (actes d'affranchissement notamment) ; en revanche, une partie de leur intérêt réside dans le fait que beaucoup d'entre elles ont des parallèles dans le reste du monde grec, ce qui autorise la comparaison avec les autres régions de peuplement grec. Plus généralement, il est bien souvent impossible de trancher positivement en faveur d'une hypothèse ou d'une autre, et il est nécessaire de garder une distance critique, sans doute plus encore que dans d'autres champs de la recherche historique. La phrase d'Édouard Will se justifie ici pleinement, placée en exergue de ce mémoire et qui dit : « L'Antiquité, où la documentation est maigre, est, par force, une époque où, entre les points où règne la certitude de la connaissance et ceux où l'honnêteté impose l'agnosticisme, s'élargit la zone périlleuse des hypothèses et du vraisemblable »<sup>112</sup>. Pour autant, ce n'est nulle part ailleurs que dans cette zone que la recherche progresse, et le travail qui s'ouvre ici veut apporter une petite pierre supplémentaire à son édifice.

\*  
\* \*

Voilà posées les possibilités et les potentielles voies de progrès qu'offre le corpus de G. Rougemont, mais aussi les principales difficultés de l'exercice que je me propose de réaliser dans ce mémoire. Le sujet de ma recherche portera donc sur l'époque hellénistique, puisqu'il s'agit d'étudier la deuxième vague d'installation grecque en Asie, celle qui commence avec Alexandre, mais en débordant sa limite inférieure. L'amplitude chronologique de cette étude est avant tout fixée par les documents du corpus épigraphique – à l'exclusion des quelques inscriptions d'époque classique (n° **1, 2, 54-58**) – dont les plus tardifs se datent de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'objectif est en effet d'intégrer à l'analyse le plus de documentation épigraphique possible, et le choix du suicide de Cléopâtre comme marque conventionnelle de la fin de l'époque hellénistique n'a pas en Iran ou en Bactriane la pertinence qu'il peut avoir dans le bassin méditerranéen<sup>113</sup>. L'espace géographique considéré, Iran et Asie centrale<sup>114</sup>, sera parfois désigné par commodité par le terme « Extrême-Orient grec », une « expression, hellénocentrique et imprécise, mais utilement évocatrice, [qui] est ou a été utilisée depuis plus

---

<sup>112</sup> Will 1985, repris dans Will 1998 : 773. Par un étonnant et plaisant hasard, il se trouve que G. Rougemont a également placé cette phrase en exergue de son corpus : je l'ai découvert après avoir lu l'article d'É. Will et extrait cette citation qui m'avait semblé correspondre si parfaitement au sujet qui m'occupe.

<sup>113</sup> Contrairement à l'idée largement répandue, le dernier royaume hellénistique ne fut pas l'Égypte lagide mais bien le royaume indo-grec, dirigé par Straton II jusque vers l'an 10 de notre ère.

<sup>114</sup> Espace lui-même défini à la page précédente.

de cent ans par divers hellénistes pour désigner l'ensemble des régions situées à l'est de l'Euphrate où des Grecs se sont installés, de Babylone à Samarkhand et au Gandhara, avec parfois aussi le golfe Persique et l'Arménie »<sup>115</sup>.

J'essaierai ici de proposer une synthèse des multiples apports et compléments du dossier épigraphique aux autres sources sur les communautés grecques d'Iran et d'Asie centrale, et de problématiser ces données dans une perspective régionale, afin de déterminer les invariants et les particularités de l'hellénisme – entendu comme « un ensemble de pratiques socioculturelles qui permettaient à des individus de se reconnaître comme parents et membres d'une même communauté, indépendamment de leur identité ethnique et politique »<sup>116</sup> – dans ces régions.

Le plan qui servira de structure à cette recherche s'organise selon trois axes. Dans un premier temps, la présentation du dossier épigraphique sera prétexte à dresser un panorama géopolitique de la présence grecque. Par la suite, on verra que l'hellénisme dans ces régions se caractérise à la fois par un maintien des formes traditionnelles de la culture grecque, et par une ouverture aux influences exercées aussi bien par le reste du monde grec que par les cultures propres au milieu dans lequel il s'implante.

\*

\*   \*

---

<sup>115</sup> Rougemont 2014 : 28, n. 81. Pour les inscriptions de l'Arménie et de la Babylonie, non comprises dans le corpus de G. Rougemont, on peut se référer au travail de Canali de Rossi 2004.

<sup>116</sup> Martinez-Sève 2014a : 59, n. 22.



## **Première partie**

# **Panorama géopolitique de la présence grecque et présentation du dossier épigraphique**

Les conquêtes extrême-orientales d'Alexandre, territoires immenses qui s'étendaient sur 2500 kilomètres d'est en ouest, de l'Iran occidental au Panjab, et sur 1000 kilomètres du nord au sud, de Nisa à la Perside ou de la Sogdiane à l'Arachosie, furent disputées entre les Diadoques après la mort du Conquérant. La constitution de l'espace séleucide fut réalisée en deux temps par Séleucos : il s'empara de la Babylonie, de la Susiane, de la Médie et probablement de la Perside entre 312 et 309/308, puis il entreprit la conquête de l'Asie centrale<sup>117</sup>. À l'extrémité orientale des territoires conquis par les armées d'Alexandre, il pénétra vers 307 dans le monde indien et se heurta à l'expansion de l'empire maurya de Chandragupta, Sandrakottos pour les Grecs.

On l'a dit, l'historiographie « classique » de la domination séleucide sur ces régions a été remise en question par les travaux de S. Sherwin-White et A. Kuhrt. Alors que les historiens admettent généralement que les Séleucides perdirent assez précocement leurs territoires orientaux, les auteurs de *From Samarkhand to Sardis* estiment au contraire que leur domination sur ces régions fut assurée jusqu'à la mort d'Antiochos III (223-187) au moins, et même jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle en Iran : elles remettent en question le désintéret supposé des Séleucides pour leurs possessions centrasiatiques et réévaluent à la baisse les conséquences des crises du milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>118</sup>. Mais le degré d'intégration des territoires au royaume séleucide n'est pas la seule chose à prendre en compte. Comme le résume justement G. Rougemont, « la domination des rois gréco-macédoniens sur l'Iran et l'Asie centrale est une chose, la présence permanente de Grecs (nombreux ou non) en Iran et en Asie en est une autre, l'influence (profonde ou non, durable ou non) de la civilisation grecque dans ces régions du monde en est encore une autre »<sup>119</sup>. Il faudra donc distinguer, autant que faire se peut, entre la présence de Grecs et la domination politique ou non des Grecs sur ces régions<sup>120</sup>. Dans un mouvement général d'ouest en est, j'aborderai en premier lieu la Parthyène-Hyrcanie, qui échappa en premier à la domination grec ; puis les régions de l'Iran occidental, qui demeurèrent sous contrôle séleucide pour un temps, et enfin les régions de l'Iran oriental et d'Asie centrale, où commença à s'affirmer un pouvoir grec autonome dès le milieu du III<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>117</sup> Capdetrey 2007 : 25-50.

<sup>118</sup> Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 72-73

<sup>119</sup> Rougemont 2014 : 8.

<sup>120</sup> L'influence de la civilisation grecque sur les populations locales sera quant à elle traitée longuement dans la partie 17 *infra*.

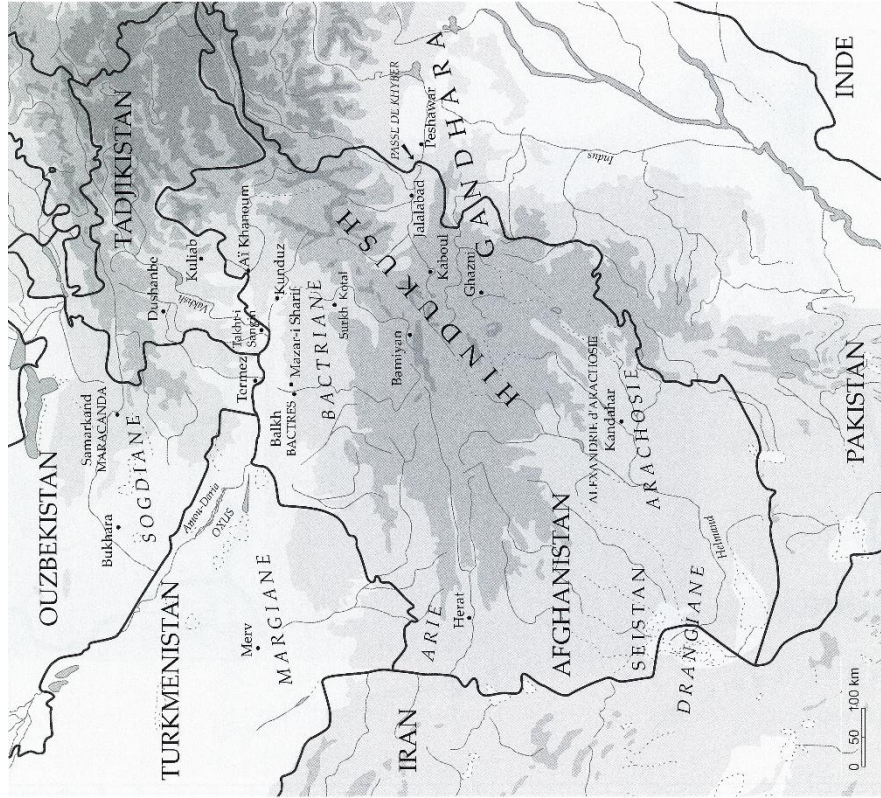


Figure 3 L'Asie centrale (Rougemont 2012a : pl. 79, fig. 161)

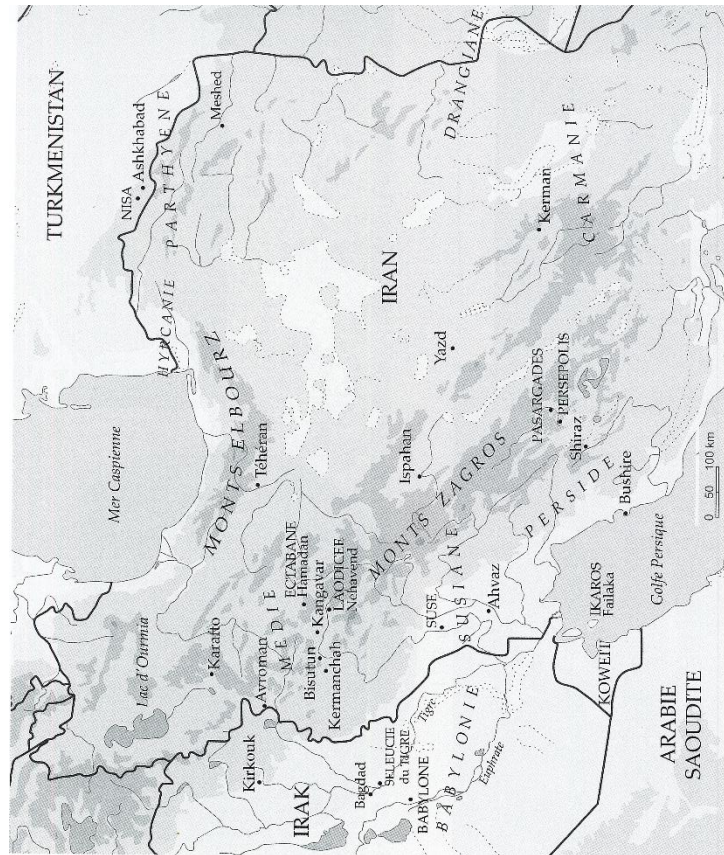


Figure 4 L'Iran (Rougemont 2012a : pl. 76, fig. 158)

# 1 Parthyène-Hyrcanie

La Parthyène, ou Parthie, est une région fertile et bien irriguée pendant l'Antiquité, qui compte aussi de grandes forêts. Elle est bornée au nord par la chaîne montagneuse du Kopet-Dagh (qui marque aujourd'hui la frontière entre Iran et Turkménistan), par le désert du Dasht-e Kavir au sud, et par la Margiane et l'Arie à l'est. À l'ouest se trouve l'Hyrcanie, riche plaine du nord de l'Iran bordant la mer Caspienne au sud-est et formant un corridor entre deux chaînes de montagnes, l'Elbourz et le Kopet-Dagh. La Parthyène-Hyrcanie, comme l'a souligné É. Will, est le « cordon ombilical » qui relie la Médie et l'ouest de l'empire à l'Asie centrale et l'Inde : la route royale achéménide passait par là, tandis que le passage dans le sud par la Perside et la Carmanie était plus difficilement praticable<sup>121</sup>. Mais cette zone de transition entre la Médie et les steppes de l'est de la Caspienne était aussi une voie privilégiée des incursions des nomades du nord dans l'empire séleucide<sup>122</sup>, et peut-être déjà à l'époque achéménide (les Saka notamment, tribu scythe, puis les Parthes, qui durent eux-mêmes faire face aux Scythes). Au moment de la conquête d'Alexandre, ces territoires formaient vraisemblablement deux satrapies<sup>123</sup>, mais il est difficile d'établir une distinction nette entre ces deux régions fortement associées sur le plan administratif<sup>124</sup>.

L'histoire de cette région est très mal connue à l'époque hellénistique. En dehors de quelques mentions des sources littéraires, seules les données archéologiques du site de Nisa au Turkménistan, fouillé par des archéologues soviétiques en 1948-1949<sup>125</sup>, et trois inscriptions grecques nous renseignent ; encore la provenance de la plus longue d'entre est elle incertaine<sup>126</sup>. La nature de ce document est également assez floue. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un acte d'affranchissement, mais d'une lettre d'Évandros notifiant à Andragoras et Apollodotos l'affranchissement de l'esclave Hermaïos, qu'il consacre à Sarapis (« Εὐανδρος Ἀνδραγόρα | Ἀπολλοδότῳ χαῖρειν | ἀφεώκαμεν Ἑρμαῖον | ἐλεύθερον ὑπὲρ βασιλέως | Ἀντιόχου καὶ βασιλίσσης | Στρατονίκης καὶ ἐκγόνων | ἱερὸν Σαράπιος », l. 1-7). Il dédie « dans le sanctuaire

---

<sup>121</sup> Will, *HPMH*, I : 270.

<sup>122</sup> Strabon XI, 7, 1-3 ; Polybe X, 48 décrit le franchissement de l'Oxus (moderne Amou-Daria) par les nomades à cheval.

<sup>123</sup> Parthyène : Diodore XVII, 105, 8, Arrien, *Anabase*, III, 22, 1. Hyrcanie : Diodore XVII, 1.

<sup>124</sup> Strabon XI, 9, 1: Parthyène et Hyrcanie paient tribut en commun à l'époque achéménide.

<sup>125</sup> Voir Bernard 1985a qui donne les références de la publication des fouilles (en russe).

<sup>126</sup> N° 76. Selon Robert 1960 : 85, l'objet inscrit « viendrait de la région de Gorgan, à l'angle sud-est de la mer Caspienne, c'est-à-dire dans l'ancienne Hyrcanie », d'après les indications de l'antiquaire de Téhéran chez qui R. Ghirshman acquit la pierre en 1959.

l'acte d'affranchissement d'Hermaios et de ses biens » (« ἀνατεθείκαμεν ἐν τῷ ἱερῷ τὴν ἄφεσιν αὐτοῦ τε [καὶ] τῶν ἰδίων αὐτοῦ », l. 7-10) : c'est probablement cette inscription qui nous est parvenue. La forme officielle de la lettre laisse penser qu'Évandros est un agent royal, mais on ignore ce qui justifie son intervention dans cet affranchissement et la rédaction d'une lettre officielle ; on ignore de même ses fonctions, et on ne saurait dire avec certitude si Andragoras et Apollodotos à qui il écrit sont ses subordonnés ou ses supérieurs<sup>127</sup>. La date était gravée dans le coin inférieur gauche de la pierre, qui a disparu. Le texte nous permet cependant de l'estimer assez facilement : le couple royal mentionné (« ὑπὲρ βασιλέως | Ἀντιόχου καὶ βασιλίσσης | Στρατονίκης καὶ ἐκγόνων », l. 4-6) ne peut être que celui du roi Antiochos I<sup>er</sup> et de la reine Stratonikè, le règne personnel d'Antiochos s'étendant de 281 à 261 ; la forme de l'écriture paraît compatible avec cette datation<sup>128</sup>.

L'inscription témoigne de l'existence d'une colonie gréco-macédonienne rendant un culte à Sarapis, mais aussi de l'existence d'une administration séleucide de la région (qui était donc sous contrôle gréco-macédonien) au moins pendant le règne personnel d'Antiochos I<sup>er</sup><sup>129</sup>. Mais il y a plus : si les noms d'Évandros et d'Apollodotos ne peuvent pas être reliés à des personnages connus par ailleurs, il est en revanche assez vraisemblable de voir dans l'Andragoras mentionné par cette inscription le satrape de Parthyène-Hyrcanie qui fit sécession vers 245, coupant de fait la route entre la Médie et la Margiane<sup>130</sup>. De cette inscription, on apprend donc qu'Andragoras, mentionné par Justin et connu principalement par ses monnaies, tenait peut-être une charge administrative dans la région dès le règne d'Antiochos I<sup>er</sup><sup>131</sup>.

Cette éphémère défection ouvrit la porte aux invasions et à la création d'un État parthe dans le nord du royaume séleucide : le dynaste fut en effet vaincu et tué par Arsace en 239/238<sup>132</sup>. Peu après 230, Séleucos II (246-226) tenta de rétablir l'ordre en Iran ; il parvint à repousser les Parthes, mais son succès fut de courte durée : de nouveaux troubles le rappelèrent

---

<sup>127</sup> Les commentateurs admettent généralement la deuxième hypothèse (Rougemont 2012a : 160).

<sup>128</sup> Robert 1960 : 89-90. Antiochos a partagé le titre royal avec son père Séleucos I<sup>er</sup> entre 294/293 et 281, date de la mort de ce dernier (et non pas en 267 comme l'écrit Robert 1960 : 88). Dans cet intervalle, il était déjà marié à Stratonikè. En théorie, le *terminus post quem* pourrait donc être remonté jusqu'à 294, mais il semblerait que l'usage dans les affranchissements ait été de mentionner les deux rois lors des périodes de co-royauté (n° 20 par exemple), ce qui n'est pas le cas ici.

<sup>129</sup> Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 82 ; Capdetrey 2007 : 80.

<sup>130</sup> Justin XLI, 4, 7. Will, *HPMH*, I : 281-287 et Capdetrey 2007 : 126-128 pour la défection d'Andragoras (dont les raisons sont très discutées) et les références numismatiques (Andragoras frappa des monnaies d'or et d'argent à son nom, sans prendre le titre royal).

<sup>131</sup> Robert 1960 : 90.

<sup>132</sup> Justin XLI, 4, 6-8 ; Strabon XI, 9, 2-3. Will, *HPMH*, I : 301-304 pour l'irruption des Parthes en Iran et leurs origines possibles.

en Syrie ; il ne put pousser son avantage et Arsace rétablit rapidement ses positions<sup>133</sup>. L'anabase d'Antiochos III, entre 212 et 204, l'opposa aux Parthes en 209, mais l'expédition ne rencontra vraisemblablement qu'un succès relatif : le Séleucide imposa à Arsace II un traité ou une « alliance » dont le principal intérêt pour le royaume fut, semble-t-il, la garantie de la liberté des communications par l'axe reliant les satrapies d'Extrême-Orient à l'Occident<sup>134</sup>. La présence du roi en Hyrcanie nous renseigne cependant sur l'importance de la ville d'Hécatompylos, que Polybe donne comme la capitale de la Parthyène. Antiochos y fit halte en 210 alors qu'il conduisait son armée contre Arsace ; elle permettait de contrôler les routes vers les satrapies orientales et était donc un enjeu économique et stratégique<sup>135</sup>. Le « mur d'Alexandre » ou « mur d'Antiochos » en revanche, série de fortifications longeant sur 180 kilomètres le cours de la rivière Gorgan, n'est pas un ouvrage hellénistique, mais fut construit à l'époque parthe ou sassanide, témoignage supplémentaire du besoin pour les dynasties de toutes époques de se prémunir contre les incursions barbares<sup>136</sup>.

Après l'anabase d'Antiochos III, « la désagrégation des provinces iraniennes », selon l'expression d'É. Will, reprit rapidement. La situation paraît stable sous le règne de son fils aîné Séleucos IV, mais son deuxième fils Antiochos IV (175-164) monta une armée dès 170, qu'il dirigea contre le Parthe Mithridate I<sup>er</sup> en 165 alors que ce dernier avait renié le traité imposé en 209. Antiochos IV suivit l'itinéraire de son père mais disparut en 164/163 dans des circonstances troubles en Perside, sans doute suite à une grave maladie<sup>137</sup>. D'autres tentatives de la part de Démétrios II et Antiochos VII<sup>138</sup> ne permirent pas aux Séleucides de réinvestir la Parthyène-Hyrcanie. Malgré l'opinion contraire d'A. Kuhrt et S. Sherwin-White, l'irruption des Parthes semble bien être une cause majeure de fragilisation de l'empire<sup>139</sup>.

L'influence grecque ne disparut pas pour autant dans le nord de l'Iran, comme en témoigne la cinquantaine de rhytons en ivoire découverts à Nisa, l'une des premières capitales des Parthes, fondée selon la tradition par le roi Arsace I<sup>er</sup> (250-211). Ces objets, dont l'un est gravé au nom de la déesse grecque Hestia (n° 77), font partie de la vaisselle traditionnelle du banquet et sont décorés à la grecque. Il est difficile de trancher entre les hypothèses concurrentes

---

<sup>133</sup> Will, *HPMH*, I : 308-313.

<sup>134</sup> Will, *HPMH*, II : 57-58.

<sup>135</sup> Sur Hécatompylos : Polybe X, 28, 5-7 et X, 29, 3 ; cf. Capdetrey 2007 : 367.

<sup>136</sup> Capdetrey 2007 : 79 et Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 81.

<sup>137</sup> Will, *HPMH*, II : 314, 348-349, 352-355.

<sup>138</sup> Cf. *infra* la Médie, partie 3.

<sup>139</sup> Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 84-90 et 107-111 notamment. Cette position est difficilement soutenable, comme l'a montré Will 1994.

tentant d'expliquer la présence d'objets si typiquement grecs en plein territoire parthe. P. Bernard estime probable qu'ils soient issus d'un raid dans une cité grecque, Séleucie du Tigre par exemple, mais il émet aussi l'hypothèse d'une commande royale passée à un artiste grec (ou hellénisé) qui aurait choisi les thèmes iconographiques et fabriqué les objets sur place<sup>140</sup>. Aucune donnée archéologique ni référence littéraire ne soutient l'existence de villes grecques dans la région ; Polybe rapporte seulement l'existence de quartiers grecs dans des villes indigènes, comme à Syrinx<sup>141</sup>, et de palais royaux (*basileia*) à Tambrax en Hyrcanie, qui constituaient probablement la résidence du satrape et le lieu de résidence du roi lorsqu'il était de passage<sup>142</sup>. Pourtant, une légende en grec sur une peinture murale (n° 78), dont seules les deux premières lettres subsistent, prouve la présence d'un artiste de culture grecque à Nisa, la fresque ayant forcément été réalisée sur place. Cet élément oblige à considérer sérieusement l'hypothèse selon laquelle les rhytons auraient été exécutés à Nisa sur commande royale, et témoigne en tout cas du philhellénisme parthe et du dynamisme de la culture grecque dans le domaine artistique et culturel, même dans cette région où peu de traces de la présence grecque nous sont pourtant parvenues<sup>143</sup>.

---

<sup>140</sup> Bernard 1985a: 89-90; Bernard 1991.

<sup>141</sup> Polybe X, 31, 6-11, qui donne Syrinx comme la capitale de l'Hyrcanie.

<sup>142</sup> Polybe X, 31, 5.

<sup>143</sup> Sur le philhellénisme parthe et le maintien d'une culture grecque dans des régions n'étant plus sous domination grecque, cf. *infra* partie 18.



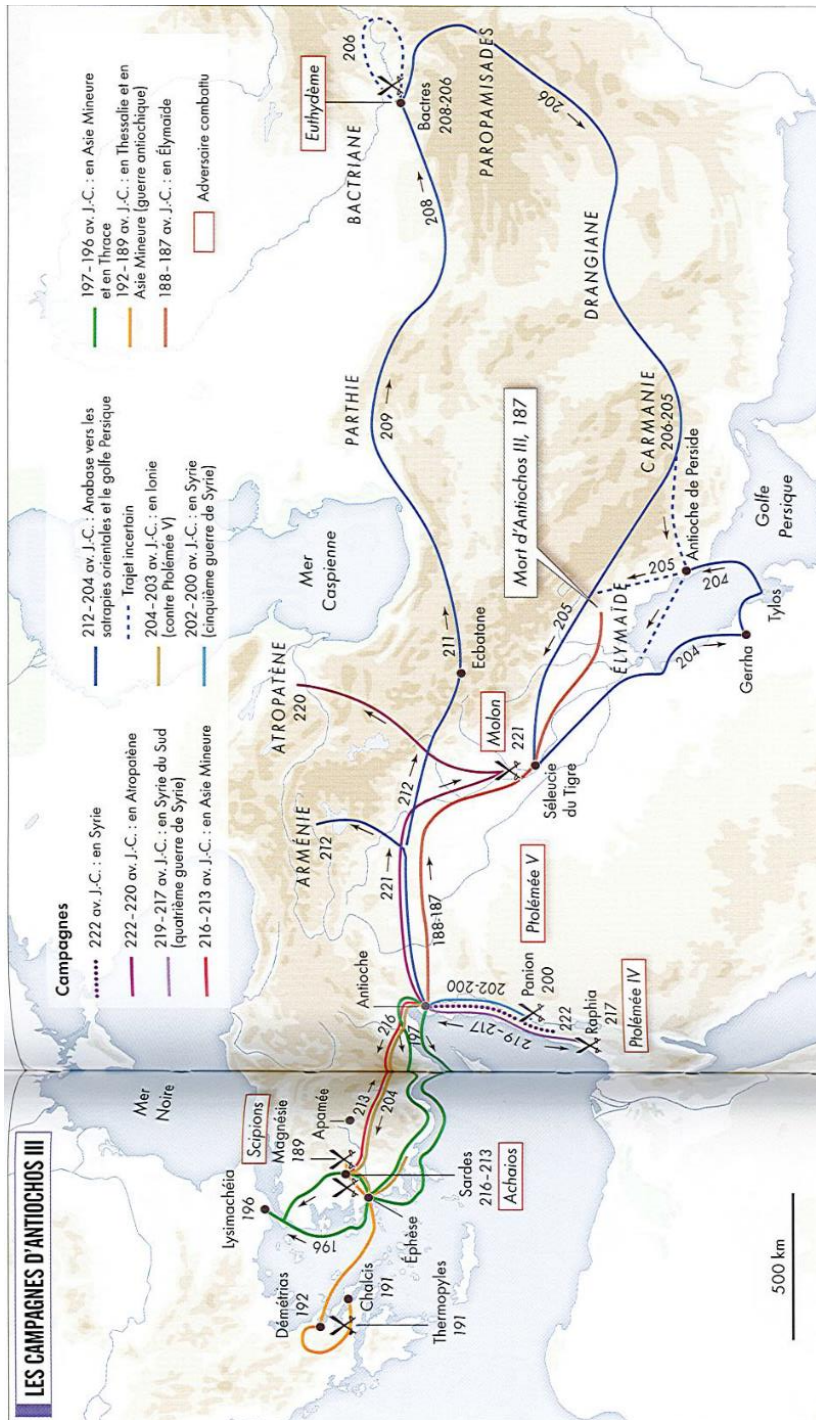


Figure 5 Les campagnes d'Antiochos III (Martinez-Sève 2014b : 44-45)



## 2 Médie

Selon Polybe, la Médie, bornée par la Parthyène et la Perside à l'est, la Susiane au sud, la mer Caspienne au nord, la Babylonie et l'Arménie à l'ouest, « surpasse, en extension et en altitude, toutes les régions de l'Asie auxquelles on peut la comparer »<sup>144</sup>. Elle est même « la principauté d'Asie la plus remarquable, tant par la superficie de son territoire, que par le nombre et la valeur de ses hommes, ainsi que de ses chevaux »<sup>145</sup>. C'est aussi une région charnière entre les deux moitiés de l'empire, au premier plan des intérêts stratégiques pour contrôler les régions orientales. Dès l'époque des Diadoques, l'Iran occidental, où est conservée une grande part des richesses amassées par les Achéménides et saisies par Alexandre, est une région d'une importance toute particulière : les trésors de Suse, d'Ecbatane (capitale du royaume mède) ou de Persépolis en Perside constituent des objectifs stratégiques majeurs. Ces villes iraniennes forment l'armature sur laquelle s'appuie l'empire naissant de Séleucos<sup>146</sup>. Ecbatane, ville à la confluence de routes stratégiques et commerciales, au cœur d'une région riche qui met en contact l'ouest du royaume avec les régions les plus orientales, était au centre des préoccupations séleucides. Son atelier monétaire fut très sollicité, depuis Séleucos I<sup>er</sup> jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle<sup>147</sup>. Antiochos I<sup>er</sup> notamment frappa l'essentiel de ses monnayages à Ecbatane et en Bactriane<sup>148</sup>. Strabon rapporte qu'elle servit de capitale d'été successivement aux Perses, aux Macédoniens et aux Parthes, témoignage de la persistance d'une tradition ancienne<sup>149</sup>. Le poids relatif de la ville fut encore augmenté lorsque Bactres cessa d'être un relais du pouvoir séleucide avec la perte des régions orientales au milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>150</sup>.

Pour É. Will, la Médie est une des régions les plus hellénisées de l'est de l'empire, davantage peut-être que la Perside par exemple<sup>151</sup>. Polybe écrit que la Médie « est ceinte d'une couronne de *postes de garde* grecs fondés selon les directives d'Alexandre, afin de la protéger

---

<sup>144</sup> Polybe V, 44, 1-11. Il écrit aussi qu'« il y a chez eux [les Mèdes] une quantité incalculable de blé et de bétail ».

<sup>145</sup> Polybe X, 27, 1.

<sup>146</sup> Capdetrey 2007 : 32.

<sup>147</sup> Capdetrey 2007 : 367, témoignages archéologiques, numismatiques et littéraires de l'importance de la ville à l'époque hellénistique. On y a peut-être retrouvé un des seuls vestiges d'un palais royal ou satrapique de l'empire.

<sup>148</sup> Houghton, Lorber 2002 : n° 205, 211, 215 pour Ecbatane et n° 279-282 pour la Bactriane (à Aï Khanoum ou Bactres, lieu incertain).

<sup>149</sup> Strabon XI, 13, 5 écrit « capitale d'hiver » mais c'est une erreur : il faut plutôt le croire lorsqu'il écrit en XI, 13, 1 que la ville est une résidence d'été grâce à sa fraîcheur.

<sup>150</sup> Capdetrey 2007 : 367.

<sup>151</sup> Will, *HPMH*, I : 276.

contre les barbares avoisinants »<sup>152</sup>. Dans ce passage, il n'emploie pas le terme « cité » (πόλις) mais le terme φυλακή, qui désigne un district ou une circonscription militaire destiné à protéger le pays, contre les Parthes notamment<sup>153</sup>. La lettre de Ménédèmos à Thoas (n° 68) nous apprend justement l'existence d'une de ces φυλακαί dans les environs de Kermanshah<sup>154</sup>, assez étendue pour compter plusieurs sanctuaires (« φρόντισον ὅπως ἀναγραφέν τὸ | πρόσταγμα εἰς στήλην λιθίνην | ἀνατεθῆι ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ | τῶν ἐν τῇ φυλακῇ ἱερῶν », l. 28-31) et assez importante pour que Ménédèmos, gouverneur des satrapies supérieures, s'adresse à Thoas, responsable de cette circonscription, sans intermédiaire. Les grottes de Karafto (à l'entrée desquelles est gravée une inscription apotropaïque, n° 75) pourraient être un témoignage supplémentaire de la militarisation de cette région : A. Kuhrt et S. Sherwin-White, suivant P. Bernard, estiment qu'elles auraient constitué un fort abritant une garnison à la frontière de la Médie Atropatène<sup>155</sup>. La région comptait aussi des communautés qui avaient le statut de cités. Une autre lettre de Ménédèmos était ainsi adressée à « Ἀπολλοδότῳ [qui doit être l'épistate de la ville] καὶ Λαοδικέων | τοῖς ἄρχουσι καὶ τῇ πόλει » (n° 66). Mise en parallèle avec l'inscription en l'honneur du même Ménédèmos (n° 67) et d'autres vestiges hellénistiques, cette inscription a permis de fixer l'emplacement de Laodicée de Médie à Nehavend, où la stèle a été découverte en 1946. La fondation de cette cité devait permettre de contrôler les routes reliant la plaine mésopotamienne au plateau iranien, et par-delà au reste des satrapies supérieures, ce qui permet à D. Schlumberger d'écrire qu'« elle occupe donc une position d'une extrême importance »<sup>156</sup>. Il en va de même pour le district militaire de Kermanshah, dont on ignore l'étendue mais qui devait être d'une grande importance stratégique pour le contrôle de la route des hautes satrapies<sup>157</sup>.

Ces éléments nous donnent à voir une occupation qui semble être majoritairement militaire et localisée sur des zones stratégiques, des modalités d'installation guidées par le besoin de contrôler les points de contact et les axes de communication. Cette pratique n'est pas une innovation séleucide mais la continuation d'une politique initiée par Alexandre, comme on l'a vu en introduction et comme le souligne Polybe lorsqu'il écrit que ces φυλακαί avaient été

<sup>152</sup> Polybe X, 27, traduction modifiée.

<sup>153</sup> Capdetrey 2007 : 261-262; Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 74.

<sup>154</sup> Robert 1967 : 283, le lieu exact de découverte de l'inscription est inconnu.

<sup>155</sup> Rougemont 2012a : 156 ; Kuhrt, Sherwin-White 1993 :77. La Médie Atropatène est une région qui se situe au nord de la satrapie de Médie, à la pointe sud-ouest de la mer Caspienne, et qui borde aujourd'hui l'Azerbaïdjan au sud. Le début de l'anabase d'Antiochos III fut consacré à rétablir son autorité sur la Médie Atropatène et sur l'Arménie occidentale, dont les dynastes ne payaient plus le tribut.

<sup>156</sup> Cité par Robert 1967 : 194, n. 4.

<sup>157</sup> Capdetrey 2007 : 258, 262 ; Kuhrt, Sherwin-White 1993 :74, 77.

« fondées selon les directives d'Alexandre ». Il faut relever aussi que l'affirmation d'É. Will selon laquelle la Médie aurait été l'une des régions les plus hellénisées ne signifie pas forcément qu'elle fut *très* hellénisée. Il importe de distinguer entre le nombre des témoignages et l'importance réelle de la présence grecque, comme le montre bien l'extrait de Plutarque que l'on vient d'évoquer. De fait, l'étude des sources épigraphiques ne permet pas jusqu'ici d'observer une présence grecque massive dans la région, puisque celle-ci s'exprime majoritairement par des installations militaires et l'occupation de sites préhelléniques comme la ville d'Ecbatane.

Après Antiochos I<sup>er</sup>, il faut attendre le règne de Séleucos III (226-223) pour qu'un héritier royal se rende à nouveau dans les hautes satrapies : la présence de son frère le futur Antiochos III y est attestée<sup>158</sup>, mais on n'a aucune trace de ses activités à cette période. Antiochos attribua à Molôn, satrape de Médie, la charge de gouverneur des hautes satrapies en 223<sup>159</sup>. L. Capdetrey y voit un signe qu'elles sont peut-être redevenues un simple district militaire, moins strictement administré par les Séleucides, mais cela n'est pas certain. D'abord, la présence ou l'absence de la personne royale dans une région ne peut être directement corrélée à l'intérêt ou au désintérêt de la monarchie pour cette région. L'administration demeure et fonctionne sans la présence du roi. Ensuite, l'âge du jeune Antiochos (guère plus de 19 ans lorsqu'il devient roi en 223) ne pourrait-il pas expliquer qu'il délèguât une partie de ses responsabilités, ou du moins qu'il se fit assister par un haut dignitaire de l'empire<sup>160</sup> ? Il n'avait en tout cas pas alors d'héritier à qui confier cette charge. Mais dès 222, Molôn, « maître de ce pays qui avait l'importance d'un royaume », prit appui sur la richesse de la région et la puissance de son armée satrapique pour se proclamer roi de Médie et s'emparer d'une partie de la Babylonie, dont Séleucie du Tigre. Polybe écrit que son frère Alexandros, satrape de Perside, se joignit à lui, et qu'ils s'assurèrent « l'appui des satrapies voisines grâce à la faveur et à la vénalité des gouverneurs »<sup>161</sup>. Sa dissidence fut éphémère : vaincu par Antiochos, il se suicida en 221<sup>162</sup> et fut remplacé à la tête de la région par Diogénès, dont Polybe ne précise pas s'il avait en plus hérité du commandement des hautes satrapies<sup>163</sup>. En 211, le roi se dirigea à

---

<sup>158</sup> Polybe V, 40, 5 ; Schmitt 1964 : 116-121.

<sup>159</sup> Polybe V, 40, 7.

<sup>160</sup> Capdetrey 2007 : 270.

<sup>161</sup> Polybe V, 43, 6. Will, *HPMH*, II : 21-22 suppose que les satrapies en question sont celles qui étaient encore sous l'autorité théorique de Molôn ; Capdetrey 2007 : 270, en déduit qu'à cette époque, les satrapies supérieures comptaient encore, en plus de la Médie et de la Perside, la Carmanie et peut-être la Drangiane et la Gédrosie.

<sup>162</sup> Polybe V, 45, 1-2 ; Will, *HPMH*, II : 17-23.

<sup>163</sup> Polybe V, 54, 12. Diogénès était auparavant stratège de Susiane (Polybe V, 46, 7).

nouveau vers la Médie, cette fois pour se porter contre les Parthes et les Gréco-Bactriens ; il s'empara au passage des réserves de métal d'un temple d'Ecbatane<sup>164</sup>.

À la fin de l'hiver ou au début du printemps 193, Antiochos III institua un culte officiel de la reine Laodice, son épouse. Il adressa une lettre à chaque gouverneur de province avec l'ordre de la faire graver sur des stèles (n° 66 : « τὰ ἀντίγραφα τῶν ἐπιστολῶν ἀναγραφέν[τα] | εἰς στήλας ἀνατεθήτω ἐν τοῖς ἐπιφανεστάτοις τό[ποις] », l. 29-30 ) ; chaque gouverneur devant faire suivre cet ordre à ses subordonnés et aux cités qui dépendaient de lui. Deux exemplaires de cette lettre du roi ont été retrouvés en Médie, à Nehavend (n° 66) et dans la région de Kermanshah (n° 68) : les deux étant adressés à Ménédèmos, on est assuré que ce dernier gouvernait au moins la Médie en 193<sup>165</sup>. Une autre inscription (n° 67), découverte à Nehavend au même endroit que la lettre, honore « Μενέδημον τὸν ἐπὶ τῶν ἄνω | σατραπειῶν » (l. 1-2) : Ménédèmos, satrape de Médie, était donc aussi stratège des hautes satrapies. L'inscription honorifique ne pouvant être datée, une incertitude demeure cependant sur le moment où cette charge lui fut confiée. G. Rougemont relève qu'Antiochos (dit le Jeune), le fils aîné d'Antiochos III né en 220, partageait le titre royal avec son père depuis 209, et qu'il s'était vu confier la garde des satrapies orientales quelques mois avant son décès prématuré en 193<sup>166</sup>. Ménédèmos prit peut-être la suite de l'héritier potentiel du royaume à cette date, mais il est aussi possible que les deux hommes aient collaboré dans cette charge<sup>167</sup>.

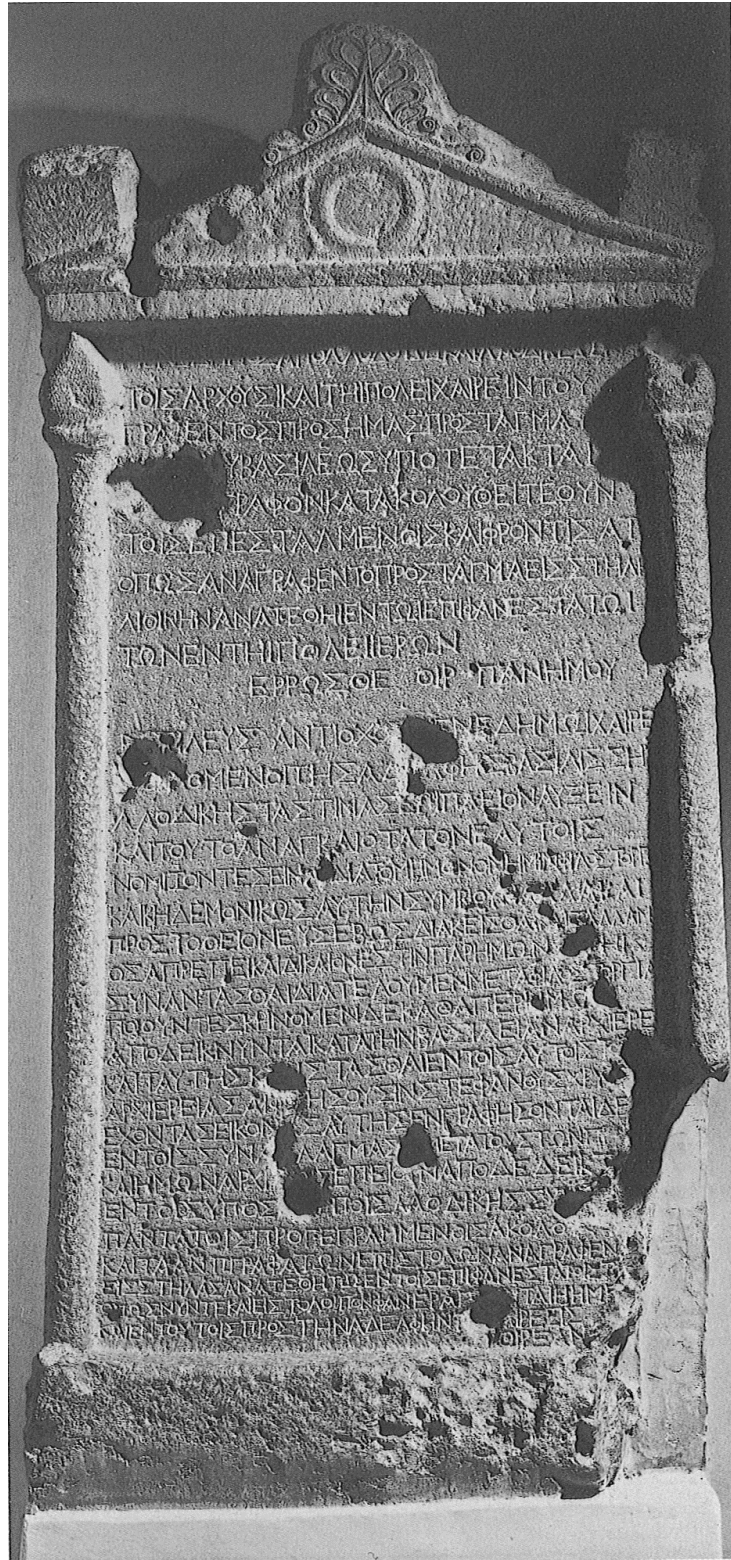
---

<sup>164</sup> Will, *HPMH*, II : 55-56.

<sup>165</sup> On a retrouvé un troisième exemplaire gravé de cette lettre à Dodurga en Asie Mineure.

<sup>166</sup> Schmitt 1964 : 13-20.

<sup>167</sup> Rougemont 2012a : 136 et 138, n. 441. L'inscription n° 67 glorifie le dévouement de Ménédèmos envers « les rois » (l. 3-4), qui doivent être Antiochos III et son fils Antiochos le Jeune. Cette formule pourrait désigner Antiochos III et son prédécesseur Séleucos III, si Ménédèmos exerçait déjà sa charge durant le règne précédent, mais cela apparaît peu probable : il faudrait pour cela que Ménédèmos ait été remplacé par Molôn en 223, lui-même remplacé par Diogénès en 221, qui aurait à son tour cédé sa place à Ménédèmos (sauf à supposer que Ménédèmos aurait conservé la charge des hautes satrapies en n'étant plus satrape de Médie, ce qui n'est pas plus probable).



*Figure 6* Édít d'Antiochos III instituant un culte officiel à son épouse la reine Laodice (193 av. J.-C.) (Rougemont 2012a : pl. 34, fig. 66)

Antiochos IV Épiphane, troisième fils d'Antiochos III, qui régna après son frère Séleucos IV (187-175), fit également acte de présence en Médie, où il renomma peut-être Ecbatane en Epiphaneia. Mais l'on a vu qu'alors qu'il tentait apparemment de rétablir la puissance et le prestige de l'empire en suivant l'exemple de son père, il disparut brutalement en 164/163<sup>168</sup>. En 162, Timarque, satrape de Médie et stratège des hautes satrapies, rompit avec le pouvoir séleucide de Démétrios I<sup>er</sup> (162-150) : il envahit la Mésopotamie et établit un pouvoir personnel en se proclamant « Grand Roi » et en frappant monnaie à Ecbatane, avant d'être rapidement battu et tué par Démétrios en 160<sup>169</sup>.

Mithridate I<sup>er</sup> Arsace V (171-135) s'empara de la Médie vers 148 ; les Parthes occupèrent alors l'Iran jusqu'au Tigre, et Mithridate reprit lui aussi le titre achéménide de Grand Roi des Rois<sup>170</sup>. L'inscription gravée sur une statue d'Héraklès Kallinikos sculptée au pied de la falaise de Bisutun (dans les monts Zagros en Iran, à l'entrée de la plaine de Kermanshah) est précisément datée du mois de juin 148 (« ἔτους δξρ', μηνὸς Πανήμου », n° 70 l. 1-2). Cette offrande fut consacrée par Hyakinthos fils de Pantauchos, « ὑπέ[ρ] τῆς Κλεομένου | τοῦ ἐπὶ τῶν ἄνω | σ[ατρ]απειῶν σωτηρίας » (l. 5-7). La mention de ce titre séleucide (le même que celui de Ménédèmos) nous assure qu'en juin 148, la région de Bisutun n'était pas encore aux mains des Parthes<sup>171</sup>. On peut imaginer un lien direct entre cette offrande d'une statue d'Héraklès « Glorieux Vainqueur » pour le salut du gouverneur Kléoménès, et la menace parthe sur les satrapies supérieures<sup>172</sup>, mais le modèle de cette consécration est banal et cette possibilité n'est qu'une hypothèse séduisante.

Les sources littéraires, et surtout Polybe, décrivent la Médie comme une région riche et au centre des intérêts de l'empire séleucide. Les inscriptions de Médie permettent de mieux appréhender encore l'importance politique et stratégique de cette région, depuis laquelle s'exerçait la domination séleucide sur l'ensemble des satrapies supérieures<sup>173</sup>. Cette circonscription supra-satrapique, dont le centre du pouvoir se situait à Ecbatane, existait avant même la période séleucide : dans les années 320-310 déjà, Peithôn et Nikanôr étaient placés à

---

<sup>168</sup> Will, *HPMH*, II : 352.

<sup>169</sup> Diodore XXI, 27a : un Grec originaire de Milet, satrape de Médie. Appien, *Syr.*, XLV, 235 et XLVII, 242. Cet auteur écrit que Timarque était satrape de Babylone, probablement induit en erreur par sa conquête d'une partie de la Babylonie. Cf. Capdetrey 2007 : 270 et Will, *HPMH*, II : 367-369.

<sup>170</sup> Will, *HPMH*, II : 348-352, 400-402.

<sup>171</sup> Robert 1967 : 294, n. 3; Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 223.

<sup>172</sup> Lien suggéré par Boyce, Grenet 1991 : 93.

<sup>173</sup> Capdetrey 2007 : 267-271.

la tête de cet ensemble depuis la Médie<sup>174</sup>. Il faut noter la continuité de l'existence de cette fonction malgré l'érosion progressive des possessions séleucides : Molôn en 223, Ménédèmos en 193, Timarque en 162, Kléoménès en 148 sont à la fois satrapes de Médie et stratèges des hautes satrapies. Le commandement de ces régions, souvent confié à l'héritier présomptif et corégent (Antiochos I<sup>er</sup> entre 293 et 281, Antiochos III pendant le règne de son frère Séleucos III, Antiochos le Jeune en 193), conférait à celui qui le détenait un grand prestige et une puissance assez considérable pour qu'il se sentît parfois en mesure de défier l'autorité royale et d'établir un pouvoir indépendant, comme le montrent les rébellions, certes éphémères, de Molôn et Timarque. La Médie, région stratégique, assurait à son satrape une puissance militaire importante, mais aussi un poids idéologique considérable : siège de la puissance perse en son temps, la Médie met en jeu la mémoire d'Alexandre et surtout la mémoire dynastique, en tant que centre historique de la construction de l'espace séleucide<sup>175</sup>. Molôn et Timarque n'hésitèrent pas à s'appuyer sur cet héritage pour prendre le titre royal.

Démétrios II (145-139) mena en 141 une contre-offensive contre les Parthes : il envahit rapidement la Médie et reçut le soutien des satrapies récemment conquises par Mithridate. Mais l'anabase qui commençait si bien tourna court, et il fut fait prisonnier en 140/139<sup>176</sup>. Son frère Antiochos VII (138-129) lança à son tour une expédition contre les Parthes de Phraatès II : en 130, il récupéra la Babylonie et une partie de l'Iran occidental (au moins la Médie). Mais en 129, la deuxième campagne tourna à la débâcle : il fut battu et tué dès la première bataille, un évènement qui marque la dernière tentative de reconquête séleucide de ces régions. L'Iran fut définitivement perdu pour les Séleucides, et l'empire parthe, qui s'étendait alors jusqu'au Tigre, put se tourner vers l'ouest<sup>177</sup>.

Bien sûr, les populations grecques ne quittèrent pas la Médie pour autant. L'épithaphe d'Euménès, fils de Démétrios (n° 69), provient très probablement des environs d'Harunabad, à l'ouest de Kermanshah, sur la grande route qui reliait la Babylonie au plateau iranien : à cet endroit se trouvait donc, non pas forcément une cité grecque, mais au moins une communauté hellénophone. Cette inscription est possiblement postérieure à la prise de la Médie par les Parthes au milieu du II<sup>e</sup> siècle, comme le sont les parchemins d'Avroman (n° 73-74), deux actes privés rédigés en grec et datés respectivement de 88/87 et 22/21), découverts dans le nord-ouest

---

<sup>174</sup> Capdetrey 2007 : 270. Sur Peithôn : Diodore XIX, 14, 1 et XIX, 46, 1-4 ; sur Nikanôr : Diodore XIX, 100, 3 et XIX, 92, 1.

<sup>175</sup> Capdetrey 2007 : 271.

<sup>176</sup> Justin XXXVI, 1, 2-6 ; Appien, *Syr.*, LXVII. Will, *HPMH*, II : 407-408.

<sup>177</sup> Will, *HPMH*, II : 413-416.

de la Médie, ainsi que la légende en grec d'un relief rupestre qui représente quatre hauts dignitaires du royaume parthe aux côtés du roi Mithridate II (n° 71). La persistance de l'usage du grec à l'époque de la domination parthe est donc bien attestée dans la région et en Iran occidental en général, puisqu'à Suse en l'an 21 de notre ère, le roi des Parthes Artaban II s'adresse par écrit à la cité en grec (n° 3). Ainsi les sources épigraphiques nous donnent-elles à voir non seulement la persistance de l'usage du grec par les Grecs, mais aussi son emploi par les souverains parthes : faut-il simplement y voir, comme en Arachosie avec les édits d'Asoka, la nécessité pour les rois d'être compris par les populations sous leur domination, ou l'expression d'un philhellénisme parthe, comme avec les rhytons de Nisa ? Il faudra évidemment revenir sur cette question par la suite.



### 3 Perside

La satrapie de Perside, qui englobe une partie du Zagros et du plateau iranien, est située sur l'ancien royaume d'Élam. « Opulente jusqu'au luxe »<sup>178</sup>, elle occupe un large littoral sur le golfe Persique auquel elle donne son nom ; elle est bordée à l'est par la satrapie de Carmanie, à l'ouest par la satrapie de Susiane et au nord par la Médie et la Parthyène.

La Perside paraît être restée à l'écart de l'effort d'implantation coloniale, qui semble s'être limité au contrôle des routes importantes, le pays lui-même n'étant pas strictement administré<sup>179</sup>. Les deux bornes routières trouvées l'une à 3 kilomètres au sud-ouest de Marvdasht, près de Persépolis, et l'autre dans la citadelle de Pasargades (n° 64-65) illustrent bien ce besoin de contrôle des voies de communications. Elles étaient plantées au bord de la route pour indiquer les distances entre deux points remarquables, ou entre la borne elle-même et un autre point remarquable. Dans ces régions, des routes existaient dès l'époque assyrienne, et le système achéménide de relais répartis régulièrement le long de routes royales est bien connu<sup>180</sup>. Cependant, si l'on connaît un certain nombre de bornes routières en Grèce, les deux dont il est question ici sont les premières attestées en Iran : il est possible qu'Alexandre y ait importé la pratique de la mesure et du bornage des routes avec la création d'un corps de bématises<sup>181</sup>. La date d'aucune des deux bornes n'est assurée : on ignore si elles s'inséraient dans la continuation du plan qu'Alexandre avait conçu pour borner les routes à l'échelle de l'empire, ou si elles faisaient partie d'une entreprise postérieure et restreinte à la satrapie de Perside, voire seulement à la grande route reliant les capitales achéménides de Suse, Pasargades et Persépolis. À Persépolis, cinq autels portant les noms de dieux grecs (n° 59 à 63) témoignent au moins de l'installation d'une communauté grecque à Persépolis dans les premiers temps de l'empire, mais comme pour les bornes routières, la datation de ces inscriptions, déduite uniquement d'après la forme de l'écriture, ne peut être précisée entre l'époque de la présence

---

<sup>178</sup> Pline, *HN*, VI, 28.

<sup>179</sup> Capdetrey 2007 : 102-103, 163.

<sup>180</sup> Briant 1996 : 369-399, avec les références aux auteurs anciens, Hérodote et Xénophon.

<sup>181</sup> *Historiens d'Alexandre*, 119-122 (les arpenteurs) ; Pline, *HN*, VI, 61-63. La question de l'existence d'un tel système dans l'empire achéménide est débattue : P. Bernard dans Callieri 1995 : 87-89 affirme que les empires assyriens et achéménides ne connaissaient pas la borne routière (mais signale, p. 89-91, l'existence de telles bornes dans l'empire maurya, peut-être un emprunt à Alexandre), tandis que Briant 1997 : 80-81 refuse de conclure dans le même sens et laisse ouverte la possibilité d'un précédent achéménide.

d'Alexandre en Perside (331-323) et l'époque de Séleucos I<sup>er</sup> (après 311), voire plus tard encore<sup>182</sup>.

L'histoire de la Perside à l'époque séleucide a posé et pose encore aux historiens de grands problèmes, principalement à cause des rapports complexes et mal connus entre la monarchie séleucide et une aristocratie locale, les Frataraka<sup>183</sup>. La Perside est à l'époque hellénistique un conservatoire des traditions achéménides : le maintien d'une identité culturelle perse se traduisit au niveau politique lorsque ces dynastes du Fars, centre idéologique et administratif de l'empire achéménide, se rendirent indépendants. Les Frataraka ne nous sont connus que par les monnayages découverts dans la région d'Istakhr et qui leur sont attribués ; seulement, leur datation même est incertaine et fait l'objet d'un débat ancien. Pour certains historiens, les dynastes locaux auraient joui d'une grande autonomie dès le III<sup>e</sup> siècle ; pour d'autres, ils auraient été en réalité des représentants vassaux des Séleucides dans le Fars, avant de passer sous l'autorité des Parthes<sup>184</sup>. La chronologie actuelle place leur indépendance plutôt au II<sup>e</sup> siècle<sup>185</sup>. À cette époque apparurent ou s'affirmèrent ailleurs dans l'empire des pouvoirs locaux indigènes (Kamniskirès en Élymaïde, dynastes arabes en Syrie, Maccabées en Judée)<sup>186</sup> : l'émancipation des Frataraka s'inscrivait alors dans un phénomène plus général de décomposition du pouvoir séleucide.

Et de fait, on dispose de témoignages de la présence séleucide en Perside jusqu'au début du II<sup>e</sup> siècle. Alexandros fut satrape de Perside sous les règnes de Séleucos III (226-223) puis Antiochos III ; il fit sécession en 222 avec son frère Molôn, satrape de Médie et stratège des hautes satrapies<sup>187</sup>. Après leur révolte, la satrapie de Perside n'est plus mentionnée par les textes. Ménédèmos est nommé par Antiochos III à la tête des régions orientales au moins jusqu'en 193 (inscriptions de Laodicée/Nehavend et Kermanshah<sup>188</sup>), mais il est impossible de clarifier le degré d'intégration de la Perside au royaume séleucide. Pourtant, sa fidélité est très probable au moment de l'expédition d'Antiochos III, qui s'achève en Carmanie après la victoire

---

<sup>182</sup> Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 76.

<sup>183</sup> Leur nom même est incertain : Frataraka (« gouverneurs ») ou Fratadara (« gardiens du feu », qui rend bien la dimension mazdéenne du terme) ?

<sup>184</sup> Ce que soutiendrait un passage de Strabon, XV, 3, 24 : « à présent les Perses, autonomes, ont des rois sujets d'autres rois, qui furent d'abord des Macédoniens et qui sont aujourd'hui des Parthes ». Cf. Wiesehöfer 2000, Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 76-77.

<sup>185</sup> Sur la question des Frataraka, voir par exemple Will, *HPMH*, I : 279-281 ; II : 348-350, Boyce, Grenet 1991 : 110-118, et surtout Capdetrey 2007 : 116, 132-133 qui rappelle et discute largement la bibliographie antérieure, et Rougemont 2012a : 126, n. 381 qui résume le problème de façon synthétique.

<sup>186</sup> Capdetrey 2007 : 133.

<sup>187</sup> Polybe V, 40, 7. Cf. *supra* la partie 2, p. 37 pour la révolte de Molôn.

<sup>188</sup> Cf. *supra* la partie 2.

en demi-teinte contre Euthydème de Bactriane. On peut supposer que la satrapie de Perside existait encore et qu'il n'avait pas besoin d'y rétablir l'autorité séleucide : si la région s'était rendue indépendante, on imagine mal ce qui aurait empêché le roi de pousser son armée jusqu'à Istakhr pour y remédier<sup>189</sup>. Mais la réponse d'Antiochos III à une ambassade de la cité de Magnésie du Méandre (n° 51) donne encore plus de poids à cette hypothèse. Cette ambassade a rencontré le roi à Antioche de Perside (« συμμειζαντες ἐν Ἀντιοχείαι | τῆς Περσίδος », l. 9-10) pour solliciter une reconnaissance officielle des concours organisés à Magnésie depuis 208/207 en l'honneur d'Artémis Leukophryènè. Le document témoigne de la présence d'Antiochos III en Iran : son anabase l'amena en 208 en Asie centrale, en 206 en Inde, il passa l'hiver 206/205 en Carmanie ; il devait être à Antioche de Perside au printemps 205, et y avoir fait « un séjour assez long pour que des ambassades allassent l'y joindre (en d'autres termes, Antioche de Perside est alors temporairement le siège des "affaires") »<sup>190</sup>. Par ailleurs, la réponse d'Antiochos le Jeune, fils d'Antiochos III et corégent depuis 209, à cette même ambassade (n° 52), laisse penser qu'il était peut-être présent à Antioche de Perside avec son père, mais les documents ne permettent pas de trancher la question.

À la lumière de ces éléments, on peut supposer qu'Antiochos IV, en menant campagne en Médie et en Perside en 165-164, ne cherchait pas seulement à endiguer l'avancée des Parthes, mais peut-être aussi à réaffirmer son autorité sur les Frataraka<sup>191</sup> : l'échec de son expédition marque alors la fin de la domination séleucide sur la Perside.

Les deux lettres royales ainsi que le décret d'Antioche de Perside en réponse à la même ambassade (n° 53) soulèvent aussi la question très débattue de l'emplacement de la cité. Sa localisation sur le site de l'actuelle Bushire fait aujourd'hui presque consensus<sup>192</sup>. Le décret rendu par la cité apporte un éclairage sur l'histoire et le peuplement de la ville. Il nous apprend qu'Antioche de Perside doit son nom à Antiochos I<sup>er</sup>, qui en a aussi renforcé le corps civique en demandant à Magnésie du Méandre l'envoi de colons. Elle est manifestement une cité démocratique comme la majorité des cités grecques hellénistiques, tout en étant sujette du royaume séleucide, ce qui n'est pas contradictoire<sup>193</sup>. On ne sait pas en revanche exactement

---

<sup>189</sup> Polybe XI, 34, 13-14. Cf. Capdetrey 2007 : 252, Will, *HPMH*, II : 63.

<sup>190</sup> Will, *HPMH*, II : 65. Comme les souverains achéménides, le roi séleucide se déplaçait beaucoup dans son immense empire : « on peut dire, en simplifiant, que la capitale du royaume était là où était le roi, donc qu'elle pouvait être mobile » (Rougemont 2012a : 99, n. 276). Pour autant, aussi loin qu'il soit de l'Occident, le roi n'était jamais réellement coupé de ses capitales : les Magnètes savaient où le trouver, même si les ambassades pouvaient parfois mettre plusieurs semaines pour le rallier (Capdetrey 2007 : 374-381).

<sup>191</sup> Mittag 2006 (*non vidi*), cité par Capdetrey 2007 : 103. Pour les opérations d'Antiochos IV, cf. *supra* la partie 1.

<sup>192</sup> Bibliographie dans Rougemont 2012a : 103.

<sup>193</sup> Sur les cités sujettes dans l'empire séleucide, voir (par exemple) Ma 2004 : 112-118.

quand elle fut fondée, ni combien de Grecs furent envoyés par Magnésie et à quelle date. À la fin de cette inscription, enfin, sont énumérées des cités ayant rendu un décret analogue en faveur de la reconnaissance du nouveau concours de Magnésie : dans cette liste (incomplètement conservée), les cités semblent regroupées par zones géographiques, voire classées selon un ordre allant d'ouest en est. L. Capdetrey y voit l'expression d'une politique royale visant à créer « un réseau de solidarité et un principe de cohésion » régionale entre les cités, mais G. Rougemont avance de façon convaincante que la forme de cette liste dépend plutôt de l'autorité magnète qui a décidé de la gravure du décret, et que son ordre géographique reflète peut-être simplement l'itinéraire des théores<sup>194</sup>.

---

<sup>194</sup> Capdetrey 2007 : 372-373, Rougemont 2012a : 119-120. Ce dernier énumère un grand nombre d'exemples de décrets qui portent ce type d'appendice (*loc. cit.*, note 363 ; cf. aussi Rigsby 1996 : n° 67-131).

## 4 Susiane

La Susiane est une vaste et riche plaine limitée par le plateau iranien (avec la Perside à l'est, la Médie et la chaîne du Zagros au nord), le golfe persique au sud et le Tigre à l'ouest<sup>195</sup>. Elle est dominée par sa capitale, Suse, qui abritait d'immenses trésors royaux : la ville fut un enjeu essentiel de la lutte entre les Diadoques et un objectif stratégique pour Séleucos I<sup>er</sup><sup>196</sup>.

W. W. Tarn estime que la Susiane avait perdu son statut de satrapie à l'époque séleucide pour être rattachée à la Perside<sup>197</sup>, mais les sources littéraires ont conservé les noms de plusieurs stratèges séleucides de la région : Eutélès en 310/309<sup>198</sup>, Diogénès et Apollodôros au début du règne d'Antiochos III<sup>199</sup>. Diognétos, gouverneur de la Susiane, défendit la citadelle de Suse en 222 alors que Molôn occupait la ville<sup>200</sup>. À Suse, l'épigraphie livre aussi plusieurs noms. Des soldats honorent Arrhénéidès, « τὸν στρατηγὸν | τῆς Σουσιανῆς » (n° 6, l. 3-4), probablement dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle alors que la ville est encore séleucide. Un poème célèbre Zamaspès, « στρατιάρκου | Σούσων Ζαμάσπου » (n° 12, v. 1-2)<sup>201</sup>. Zamaspès ne fut probablement pas seulement en charge de la ville de Suse mais plutôt de la Susiane tout entière comme Arrhénéidès<sup>202</sup>. Une autre épigramme (n° 11), sans doute antérieure de quelques années au poème n° 12, nous apprend que le stratiarque de Suse (ou de Susiane, « στρατιάρχος ὁ Σου[σ---?---] », v. 7) est Tiridatès. Tous ces éléments conduisent à penser, contre W. W. Tarn, que la Susiane était effectivement une satrapie à part entière<sup>203</sup>.

Suse a livré une cinquantaine d'inscriptions grecques d'époques séleucide et parthe (n° 3 à 50), un nombre relativement très important puisqu'il représente presque un tiers du corpus épigraphique d'Iran et d'Asie centrale. Lorsque la ville fut prise par Alexandre, elle avait une histoire déjà cinq fois millénaire. Lorsque Séleucos s'en empara en 311<sup>204</sup>, elle perdit son rang de capitale royale mais demeura une capitale régionale, commandant la satrapie de

---

<sup>195</sup> Strabon XV, 3, 9-11. Description de la Susiane dans Le Rider 1965 : 250-275.

<sup>196</sup> Capdetrey : 34, 364.

<sup>197</sup> Tarn 1951 : 24-33.

<sup>198</sup> Diodore XIX, 100, 5.

<sup>199</sup> Polybe V, 46, 7 et V, 54, 12.

<sup>200</sup> Polybe V, 48, 13-14.

<sup>201</sup> Les mots « stratiarque » et « stratège » ont le même sens ici : l'auteur de l'épigramme emploie l'un ou l'autre en fonction d'impératifs poétiques.

<sup>202</sup> Rougemont 2012a : 53 n. 141.

<sup>203</sup> Capdetrey 2007 : 252.

<sup>204</sup> Diodore XIX, 92, 5.

Susiane, accueillant colons et militaires grecs. Cette communauté reçut le statut de cité au plus tard à la fin du III<sup>e</sup> siècle, en même temps que le nom de Séleucie de l'Eulaios<sup>205</sup>. Au milieu du II<sup>e</sup> siècle s'ouvre une période confuse : la ville fut conquise par Kamniskirès, roi d'Élymaïde, entre 147 et 140, puis par le Parthe Mithridate I<sup>er</sup> en 140, qui lui-même la perdit au profit de Tigraios d'Élymaïde entre 138 et 132. Elle redevint brièvement séleucide pendant le règne d'Antiochos VII entre 130 et 127, avant d'être reprise par les Parthes, qui la disputèrent aux dynastes d'Élymaïde jusqu'à ce que les Sassanides s'en emparent en 224<sup>206</sup>.

La domination parthe ne mit pas fin à l'utilisation du grec ni à la vie civique. La cité devint Phraata de Suse, d'après un nom dynastique parthe qui apparaît sur les inscriptions (**n° 3** et **11**) et les monnaies dès 30 av. J.-C.<sup>207</sup> La communauté grecque y vivait alors comme à l'époque de la domination séleucide. La lettre du roi des Parthes Artaban II aux Susiens, en décembre 21 apr. J.-C. (**n° 3**), débute par une formule d'adresse rigoureusement identique à celle de nombreuses autres lettres hellénistiques, notamment séleucides<sup>208</sup>. Ce document montre que le transfert de la domination séleucide à la domination parthe n'a pas modifié en profondeur l'organisation politique de la communauté grecque de Suse, qui conserva sa culture et ses institutions jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère au moins<sup>209</sup>.

---

<sup>205</sup> Martinez-Sève 2002 : 31-32. On trouve la première attestation du nom grec de Suse à la fin du décret d'Antioche de Perside, **n° 53**.

<sup>206</sup> Martinez-Sève 2002 : 31-32, Martinez-Sève 2003c.

<sup>207</sup> Le Rider 1965 : 409-412.

<sup>208</sup> **N° 66**, l. 1-2, cf. Rougemont 2012a : 28-29 et n. 29.

<sup>209</sup> Martinez-Sève 2002 : 32-35.

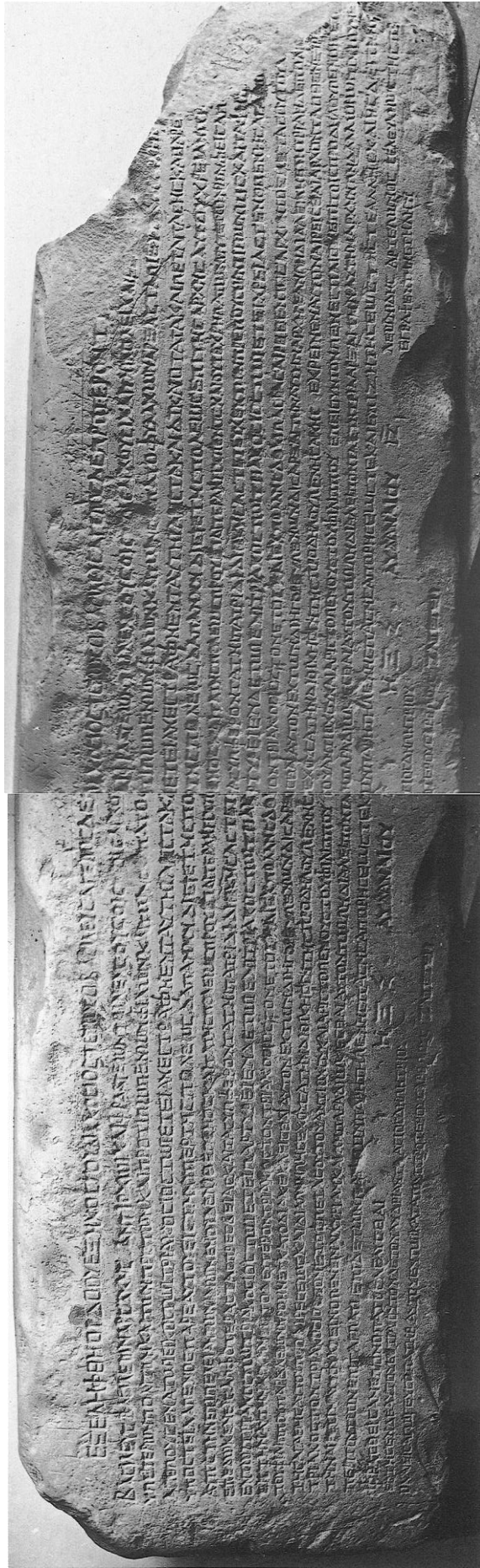


Figure 7 Lettre du roi des Parthes Artaban II à la cité de Phraata (21 ap. J.-C.) (Rougemont 2012a : pl. 2-3, fig. 3)

Les fouilles archéologiques (menées successivement par R. Ghirshman, J. de Morgan, R. de Mecquenem) ont pu déterminer les différents niveaux d'occupation de la ville : les sépultures, l'architecture et les trouvailles (figurines de terre cuite, sculpture, thèmes iconographiques grecs) appuient les découvertes épigraphiques et témoignent de l'installation d'une communauté grecque, dont l'importance reste difficile à évaluer<sup>210</sup>. La période séleucide a laissé moins de traces que la période parthe. En effet, les différents sites de la ville ne semblent pas densément peuplés au début de la période séleucide ; la plupart des trouvailles sont datées de la fin de la période séleucide et de l'époque parthe. La présence grecque est plus notable dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle, grâce au développement commercial de la ville à l'époque d'Antiochos III, et les plus anciennes inscriptions grecques datent de la fin du III<sup>e</sup> siècle. On connaît très mal l'état achéménide de la ville, et on ne peut donc pas dire clairement si la ville diminua en importance à partir de la prise de contrôle des Grecs, ou si elle était déjà assez peu peuplée et se développa tardivement. La seconde hypothèse est sans doute plus proche de la vérité : Alexandre ne créa pas de ville nouvelle à Suse et se contenta d'y laisser une garnison pour défendre le trésor royal. L. Martinez-Sève estime que sans arrivée massive de colons grecs, « la population susienne de culture grecque s'est donc vraisemblablement formée de manière progressive, comme ce fut d'ailleurs le cas dans les principales villes et colonies orientales », comme à Doura devenue Europos<sup>211</sup>.

Toutes les inscriptions de Susiane sont des inscriptions de Suse, et l'épigraphie ne nous renseigne guère sur l'histoire administrative et l'urbanisation du reste de la région. Seule une autre cité, Séleucie de l'Hédyphon, est mentionnée par les sources anciennes, mais son emplacement est inconnu (peut-être à Ja Nishîn, sur les rives de la moderne Jarrhai)<sup>212</sup>.

---

<sup>210</sup> Martinez-Sève 2002 : 39-51.

<sup>211</sup> Martinez-Sève 2002 : 52-54.

<sup>212</sup> Strabon XVI, 1, 18. Elle était peut-être mentionnée à la fin du décret d'Antioche de Perside, n° 53, l. 119-120. Il pourrait s'agir aussi de la même cité que la Séleucie en Élymaïs, citée par Pline (*HN*, VI, 136). Cf. Cohen 2013 : 192-193.



## 5 Bactriane-Sogdiane

La Bactriane est un territoire essentiellement montagneux : délimitée par l’Hyrcanie à l’ouest, l’Arie au sud-ouest et la Scythie à l’est, elle est séparée de l’Arachosie au sud par les Paropamisades (région de la chaîne de l’Hindukush). L’Oxus (actuel Amou-Daria) constitue sa frontière naturelle avec la Sogdiane au nord, région désertique et sèche elle-même délimitée au nord par un autre fleuve, l’Iaxarte (actuel Syr-Daria)<sup>213</sup>. Les deux anciennes satrapies de l’empire perse sont sans doute administrées en commun dès le partage de Babylone en 323 ; Stasanor fut nommé satrape de Bactriane-Sogdiane lors des accords de Triparadisos en 321 et Antigone le maintint en fonction par la suite<sup>214</sup>.

L’époque de la domination séleucide en Bactriane est mal connue car elle est relativement brève comparée aux époques gréco-bactrienne et parthe, sur lesquelles nous sommes mieux renseignés. Démodamas, général de Séleucos et de son fils Antiochos, mena une campagne au-delà de l’Iaxarte pour faire acte de la présence séleucide sur la frontière des conquêtes d’Alexandre et repousser les nomades qui avaient envahi la région et détruit certaines colonies<sup>215</sup>. Le sanctuaire de Takht-i Sangin, où étaient consacrées des offrandes au dieu Oxus (n° 95, 96 et 96bis), a peut-être été construit par Séleucos I<sup>er</sup><sup>216</sup>. Antiochos, dont le monnayage fut très important à Aï Khanoum, a sans doute résidé en Bactriane dans la dernière partie de sa corégence<sup>217</sup>. Il eut à cette époque une politique dynamique de refondations (on connaît aujourd’hui une quarantaine de sites occupés alors en Afghanistan et au Turkménistan<sup>218</sup>), de création d’infrastructures (notamment des systèmes d’irrigation), d’installation d’ateliers monétaires, de réimplantation de colons. Cet effort d’appropriation et de repeuplement permet à L. Capdetrey d’écrire que « la Bactriane d’Antiochos entrerait ainsi dans le même schéma d’appropriation physique, politique et idéologique appliqué par Séleucos en Syrie du nord »,

---

<sup>213</sup> Strabon XI, 2, 2 ; XI, 11, 1-2 ; Quinte-Curce VII, 5.

<sup>214</sup> Diodore XVIII, 39, 6 et XIX, 48, 1.

<sup>215</sup> Pline, *HN*, VI, 18, 49 : il franchit le fleuve, dressa des autels à Apollon de Didymes (Démodamas était Milésien), et refonda (peut-être) Alexandrie Eschatè en Antioche de Scythie. Martinez-Sève 2012a : 37 ; Holt 1999 : 27.

<sup>216</sup> Capdetrey 2007 : 78 et *infra* partie 11.1, p. 88-89.

<sup>217</sup> Houghton, Lorber 2002 : n° 257 à 305 et n° 426-427 ; Bernard 1985b : 38.

<sup>218</sup> Holt 1999 : 26 ; Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 103-111 ; Ball 1982 : 374.

deux régions où s'exprime « la même ambition démiurgique »<sup>219</sup>. P. Bernard n'hésite pas à parler d'une « seconde vague colonisatrice » en Bactriane<sup>220</sup>.

En 246, la mort d'Antiochos II (261-246) et le règne agité de Séleucos II facilitèrent l'émancipation de Diodote, « gouverneur des mille villes de la Bactriane », qui contrôlait aussi la Margiane, une partie de l'Arie et probablement la Sogdiane<sup>221</sup>. Les monnaies bactriennes, sur lesquelles reposent largement nos connaissances sur les souverains gréco-bactriens et indo-grecs, donnent à voir l'éloignement progressif de Diodote vis-à-vis du pouvoir séleucide. Dans un premier temps, le monnayage présente une sorte de mélange des genres : soit la légende est gravée au nom d'Antiochos II, mais son portrait est remplacé par celui de Diodote diadémé (et l'Apollon séleucide est supplanté par un Zeus foudroyant), soit la monnaie présente bien le portrait d'Antiochos II, mais son nom disparaît au profit de celui de Diodote. Puis vers 238, les symboles d'Antiochos disparurent complètement des monnaies bactriennes. Entre 250 et 238 coexistent deux légitimités royales, Diodote se détachant progressivement de l'autorité séleucide jusqu'à prendre le titre royal, fondant un pouvoir durable<sup>222</sup>.

Après son expédition contre les Parthes d'Arsace II, Antiochos III se porta contre Euthydème de Bactriane, mit ses forces en déroute et assiégea sa capitale Bactres. Dans le même temps, profitant du rappel des troupes grecques vers Bactres, le nord de la Sogdiane au moins fit sécession : cette région iranisée avait opposé une forte résistance aux conquêtes macédoniennes, et F. Widemann voit dans cette sécession une réaction clairement anti-hellénique. En 206, après deux ans de siège, le Séleucide, qui pouvait craindre une invasion parthe alors que ses forces armées et celles d'Euthydème étaient immobilisées à Bactres, se résolut à traiter sur un pied d'égalité. Antiochos reçut des éléphants de guerre ; en échange, il reconnut la dignité royale d'Euthydème tout en l'intégrant théoriquement à la souveraineté séleucide, donnant aussi la main d'une de ses filles au fils d'Euthydème, Démétrios. Le résultat de cette expédition bactrienne apparaît mitigé pour Antiochos, qui obtint bien moins que ce qu'il espérait<sup>223</sup>.

---

<sup>219</sup> Capdetrey 2007 : 80.

<sup>220</sup> Bernard 1985b : 36-39.

<sup>221</sup> Justin XLI, 4, 3-8. Sur l'étendue du domaine de Diodote : Schmitt 1964 : 64-65, 68 et 75 ; Lerner 1999 : 13. Sur les difficultés du règne de Séleucos II (guerre laodicéenne contre Ptolémée III et « guerre fratricide » contre Antiochos Hiérax), voir Will, *HPMH*, I : 250-261, 294-296.

<sup>222</sup> La sécession de Diodote a fait couler beaucoup d'encre. On peut se rapporter à l'exposé classique de Will, *HPMH*, I : 283-286, 301-304, et plus récemment Capdetrey 2007 : 124-126 et Widemann 2009 : 46-48. Tous s'appuient largement sur les monnayages bactriens pour conclure que la Bactriane ne fut une satrapie séleucide que jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Opinion contraire de Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 107-111, 197-200.

<sup>223</sup> Will, *HPMH*, II : 58-61, Widemann 2009 : 55-60.

Les difficultés séleucides de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle contrastent avec la prospérité du royaume grec de Bactriane. Démétrios I<sup>er</sup>, fils d'Euthydème, reprit une politique d'expansion, facilitée à l'ouest par le passage d'Antiochos III dans les territoires où régnait le roi indien Sophagasénos, puis au sud de l'Hindukush, en direction de l'Inde<sup>224</sup>. Eucratide, qui renversa les Euthydémides et s'empara du pouvoir vers 171, poursuivit cette politique. Avant de se lancer vers l'Inde, il mena sans doute campagne dans le nord pour tenter de récupérer les riches villes de Sogdiane, apparemment sans y parvenir<sup>225</sup>. À la même époque, l'expansion parthe prit de l'ampleur. Mithridate I<sup>er</sup> Arsace V attaqua le royaume à l'ouest<sup>226</sup>, tandis que Sakas et Yuezhi, tribus nomades des steppes d'Asie centrale, pénétraient en Sogdiane puis en Bactriane par le nord. À la mort d'Eucratide en 145, ou au plus tard en 130 à la mort de son fils Hélioclès, la Bactriane échappa à la domination grecque. Au sud de l'Hindukush en revanche (Arachosie, Gandhara, Panjab), des royaumes « indo-grecs » subsistèrent jusqu'au I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>227</sup>.

La Bactriane, qui est la région la plus éloignée du monde grec, est pourtant celle qui a livré le plus de témoignages épigraphiques de la présence grecque. Six inscriptions ont été découvertes dans la région de Bactres (n° **89 à 93 et 89bis**), porte d'entrée de la Bactriane, au croisement des grandes routes permettant l'accès à l'Inde, à la Sogdiane, à la Margiane et à l'Arie. Cette grande capitale régionale de l'Asie centrale dans l'empire achéménide et séleucide, devenue une des principales cités du royaume gréco-bactrien, est au centre d'un réseau de villes fortifiées<sup>228</sup>. Trois autres inscriptions proviennent du sanctuaire de Takht-i Sangin (n° **95, 96, 96bis**)<sup>229</sup>, une provient de Surkh Kotal (n° **94**, à presque deux cents kilomètres au sud-est de Bactres) et une de Kuliab (n° **151**, en Bactriane orientale, actuel Tadjikistan). Le corpus épigraphique de Sogdiane se limite quant à lui à deux graffiti totalisant dix lettres, qui attestent une présence grecque à Maracanda pendant et après l'époque de la domination séleucide (n° **152-153**). L'occupation grecque de Maracanda a été confirmée par les fouilles du site d'Afrasiab, près de l'actuelle Samarcande<sup>230</sup>.

---

<sup>224</sup> Widemann 2009 : 60-69.

<sup>225</sup> Pour Widemann 2009 : 159, seule une petite partie sud-est de la Sogdiane resta attachée au royaume gréco-bactrien.

<sup>226</sup> Strabon XI, 8, 2.

<sup>227</sup> Will, *HPMH*, II : 415-416. L'histoire de ces territoires, qui échappent pour l'essentiel au cadre de ce mémoire, est l'objet de l'étude classique de Narain 1957 ; elle a plus récemment été revue par Boppearachchi 1991 et largement traitée par Widemann 2009.

<sup>228</sup> Capdetrey 2007 : 367.

<sup>229</sup> Ce site, généralement désigné comme un site bactrien, est situé sur la rive gauche de l'Oxus et donc strictement en Sogdiane, si l'on considère que le fleuve marque la frontière avec la Bactriane.

<sup>230</sup> Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 106, et Baratin, Martinez-Sève 2013 sur les fouilles du grenier grec.

Les inscriptions grecques de Bactriane et Sogdiane sont en réalité surtout des inscriptions d'Aï Khanoum (n° 97 à 150, soit cinquante-quatre inscriptions sur un total de soixante-sept). Le nom antique de cette ville grecque située sur l'Oxus (aujourd'hui à la frontière entre l'Afghanistan et le Tadjikistan) nous est inconnu ; le site n'a pas été réoccupé après que les nomades Sakas eurent pillé et incendié la cité vers 145, ce qui a permis les découvertes archéologiques exceptionnelles (un palais, des temples, un théâtre, une nécropole, tous d'architecture essentiellement grecque) qui ont bouleversé les recherches sur les Grecs d'Asie<sup>231</sup>. L'épigraphie est un des fondements de la chronologie d'Aï Khanoum. L'inscription de Cléarque (n° 97), gravée dans l'hérôon du fondateur de la cité, nous apprend que ce dernier se nommait Kinéas<sup>232</sup> ; il était très probablement un officier thessalien de l'un des premiers Séleucides<sup>233</sup> : la fondation d'Aï Khanoum peut ainsi être datée assez largement entre le règne d'Alexandre et celui d'Antiochos I<sup>er</sup>. Une inscription sur vase (n° 117) a aussi une valeur historique particulière car elle est la seule à porter une date précise. Elle appartient à la série des textes de la trésorerie d'Aï Khanoum, découverts en 1977 et 1978 dans ce qui était manifestement un *gazophylakion*, salle dans laquelle étaient conservées les taxes et redevances de toute nature levées pour le compte du roi. Le texte est daté de l'année 24 (« Ἔτους κδ´ », l. 1), c'est-à-dire la vingt-quatrième année du règne d'Eucratide I<sup>er</sup>, soit vers 145<sup>234</sup>. Les inscriptions de la trésorerie n'étant pas destinées à durer, cette date est donc forcément antérieure de peu (quelques années au plus) au pillage de la trésorerie par les nomades du nord lors de la chute d'Aï Khanoum, lorsque la ville échappa définitivement au royaume gréco-bactrien. Cette découverte épigraphique confirme et précise la chronologie établie précédemment à partir des données numismatiques, puisqu'Eucratide est le dernier roi dont le site ait livré des monnaies<sup>235</sup>.

Mais l'épigraphie révèle aussi certains éléments que les autres sources ne permettaient pas de connaître. Une quittance de loyer sur parchemin (n° 92) mentionne le roi Antimachos Théos, qui n'était jusque là connu que par ses monnaies<sup>236</sup>. On apprend grâce à elle l'existence d'une co-royauté dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, mais plus encore d'une royauté

---

<sup>231</sup> Cf. Cambon 2007 : 55-67 pour un panorama synthétique.

<sup>232</sup> Sur Cléarque, cf. *infra* les parties 12.2 (p. 106-107), 13 (p. 120-121), 14 (p. 129-130).

<sup>233</sup> Robert 1968 : 431-438. Bernard 1967 : 322-323 estimait très probable que la fondation de la cité remonte à l'époque d'Alexandre, mais Lyonnet 2013 : 191, s'appuyant sur la datation absolue de certaines des céramiques découvertes sur le site, écrit que « l'hypothèse d'une fondation d'Aï Khanoum seulement sous les Séleucides semble néanmoins de plus en plus probable ».

<sup>234</sup> Chronologie établie par Bernard 1985b : 97-105.

<sup>235</sup> Bernard *et alii.* 1980 : 24-27.

<sup>236</sup> Widemann 2009 : 128-134.

manifestement partagée entre trois hommes, les deux autres étant probablement les fils d'Antimachos (« [..βασιλευό]ντων θεοῦ Ἀντιμάχου | καὶ Εὐμένους καὶ Ἀντιμάχο[υ] τ[ῶν υἱῶν *vel* τοῦ υἱοῦ ? ἀντ]ιοῦ », l. 1-2). L'**inscription 93** mentionne également un roi Antimachos, qui pourrait être le même que celui du document précédent ; elle révèle aussi le nom d'une ville de Bactriane inconnue par ailleurs, Amphipolis, qui renvoie par son nom à sa célèbre homonyme sur le fleuve Strymon, en Thrace.

D'autres inscriptions, qui ne se rattachent pas à la grande histoire, ont une portée pourtant considérable. Une dédicace en vers à Hestia (**n° 151**) à travers laquelle Héliodotos fait montre de sa solide culture grecque, laisse entrevoir l'existence d'une communauté hellénophone dynamique dans la région de Kuliab, au nord d'Ai Khanoum, à la toute fin du III<sup>e</sup> siècle, déjà attestée par les données archéologiques<sup>237</sup>. La « signature » d'un homme qui a pu être l'architecte ou le chef de travaux du sanctuaire d'époque kushane de Surkh Kotal (**n° 94**, fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère), témoigne de la survivance du grec dans la région plusieurs siècles après la fin de la domination gréco-macédonienne. L'inscription **n° 95**, enfin, accompagne un *ex-voto* consacré au dieu-fleuve Oxus. Cet objet, une statuette de silène jouant de l'*aulos*, rappelle le mythe de Marsyas, situé par la tradition aux sources du fleuve Méandre : à partir de cette apparente assimilation des deux fleuves par le dédicant, P. Bernard a mis en évidence l'importance de l'immigration ionienne en Bactriane<sup>238</sup>. Cette immigration ionienne, et particulièrement en provenance de la vallée du Méandre, est visible aussi dans les inscriptions d'Antioche de Perside, fondée ou renforcée par des colons de Magnésie du Méandre<sup>239</sup>.

---

<sup>237</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 338-341.

<sup>238</sup> Bernard 1987.

<sup>239</sup> Cf. *supra* la partie 3, p. 45-46.

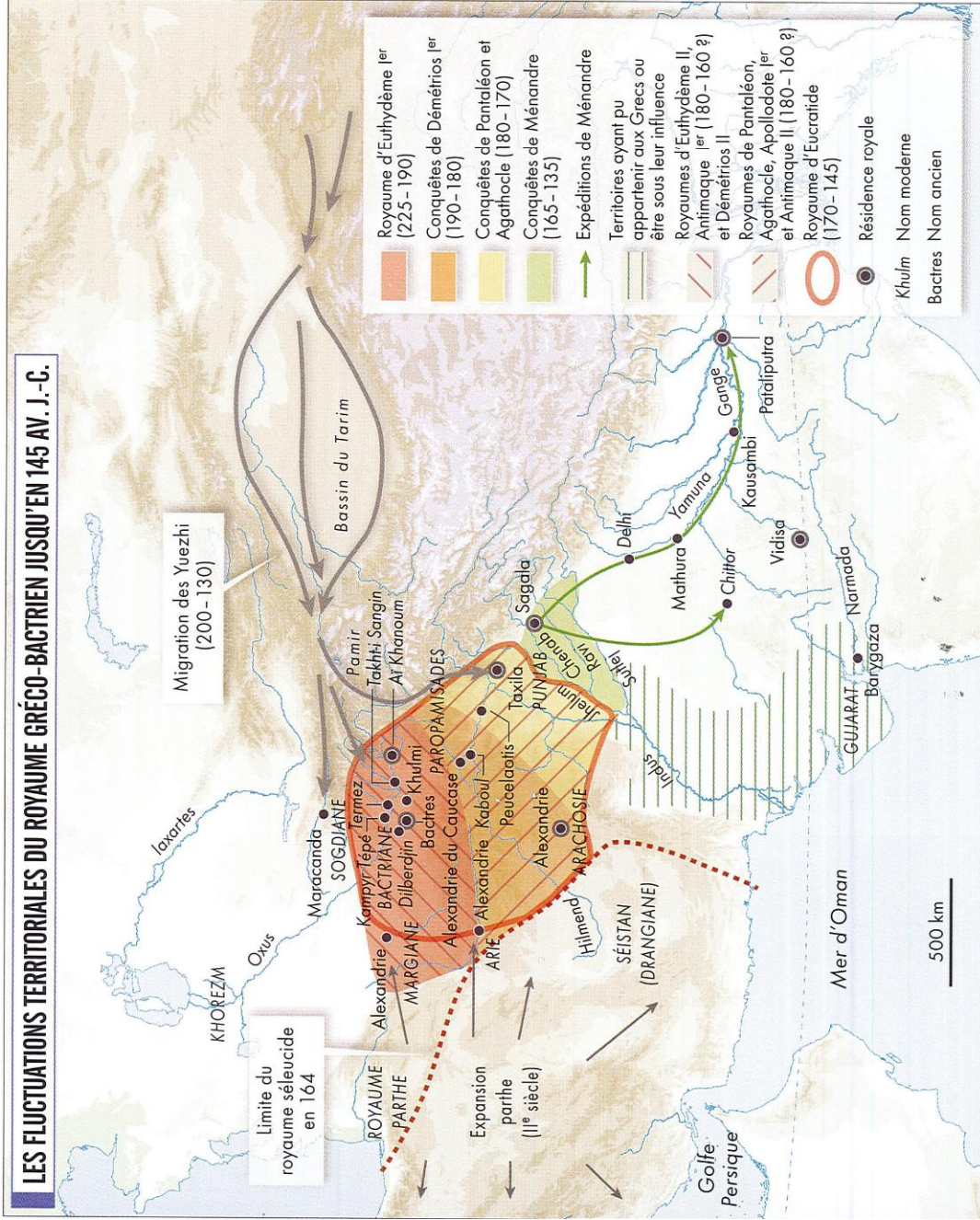


Figure 8 Les fluctuations du royaume gréco-bactrien jusqu'en 145 av. J.-C. (Martinez-Sève 2014b : 52)

## 6 Arachosie

L'Arachosie est une région aujourd'hui à cheval sur l'Afghanistan et le Pakistan. Elle était autrefois limitée par la Drangiane à l'ouest, par les Paropamisades au nord, par le Gandhara et l'Inde à l'est et par la Gédrosie au sud<sup>240</sup>. La région n'a livré que quatre inscriptions grecques, mais toutes sont extrêmement précieuses et riches pour l'étude à la fois de son histoire politique et de l'hellénisme en général.

L'inscription n° 82 est une traduction bilingue gréco-araméenne d'un « abrégé » des édits d'Asoka<sup>241</sup>. Sa découverte fortuite en avril 1957 à l'ouest de Kandahar fit sensation, car c'était l'inscription grecque la plus orientale jamais découverte à l'époque. L'inscription n° 83 est une traduction grecque des édits XII et XIII d'Asoka, découverte dans les ruines de la Vieille-Kandahar par un paysan (lieu et date précis inconnus) et « redécouverte » en novembre 1963 par un médecin allemand<sup>242</sup>. Entre 306 et 304, Séleucos disputa au roi Chandragupta les territoires conquis par Alexandre aux marges du monde indien et passés entretemps sous la domination de la jeune dynastie maurya. La guerre que se livrèrent les deux souverains s'acheva par un traité de paix qui octroya à Chandragupta des territoires étendus à l'ouest de l'Indus. L'importance de ce traité consista surtout dans la fixation de la frontière est de l'empire séleucide à peu de frais, et dans la reconnaissance mutuelle des deux rois<sup>243</sup>. De nombreux exemplaires des « édits d'Asoka » ont été retrouvés sur le territoire de l'empire maurya. Ils étaient habituellement rédigés en *prakrit* (la langue indienne vernaculaire), mais ont été adaptés dans certaines régions aux variantes locales de cette langue, afin d'y être plus largement compris. L'Arachosie et le Gandhara ayant fait partie de l'empire achéménide, dont la chancellerie utilisait l'araméen, ils ont dans ces régions été traduits en grec et en araméen.

---

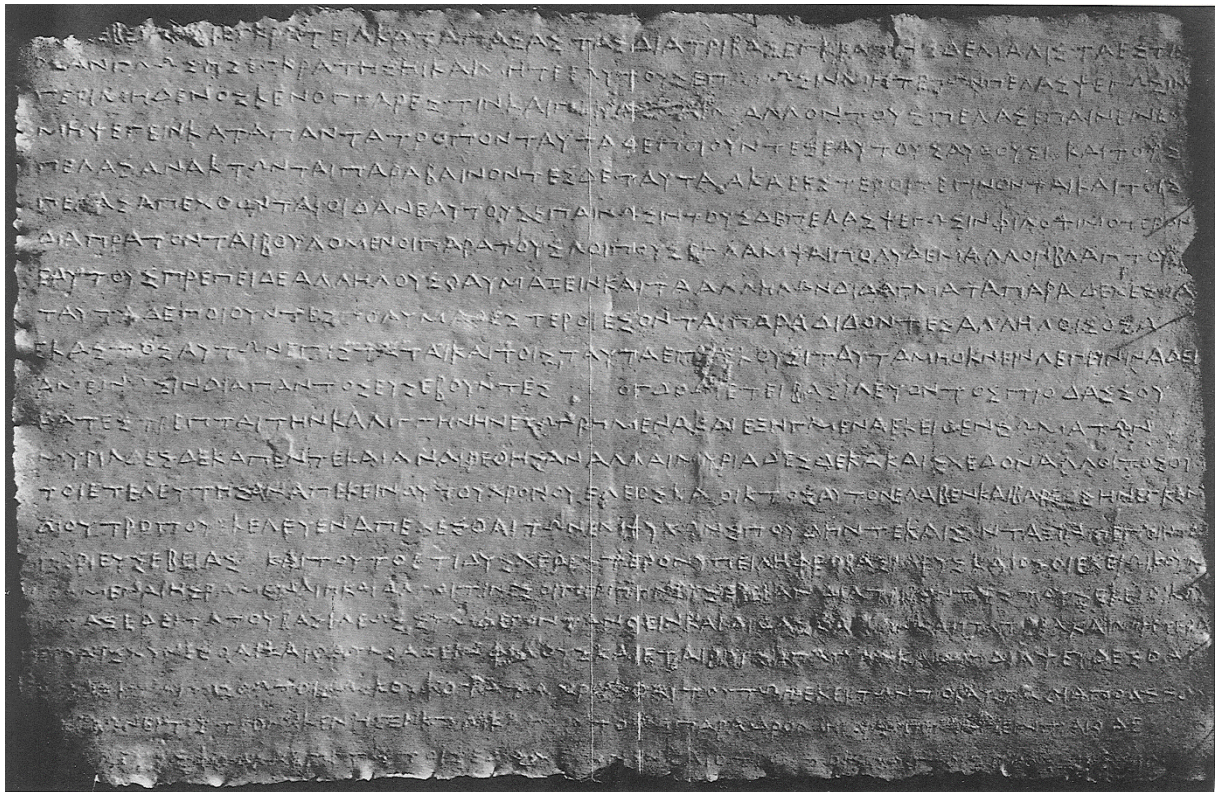
<sup>240</sup> Strabon XV, 2, 9.

<sup>241</sup> Le règne d'Asoka (Piodassès pour les Grecs, v. 269-v. 232), souverain le plus célèbre et le mieux connu de l'histoire de l'Inde ancienne, marque l'apogée de l'empire maurya. Après une crise de conscience, il adopta la morale bouddhiste et fit exposer en public dans tout son empire des « édits » prônant le *dharma* ou *dhamma*, un ensemble de règles de vie inspirées du bouddhisme.

<sup>242</sup> Les blocs portant ces inscriptions sont tous les deux perdus : le premier avait déjà disparu dans les années 1960 ; le second, remis au musée de Kaboul en janvier 1964, fut perdu dans le pillage du musée pendant la guerre civile afghane entre 1992 et 1996, avec beaucoup d'autres d'œuvres de cette collection irremplaçable qui comptait parmi les plus riches d'Asie centrale.

<sup>243</sup> Capdetrey 2007 : 47-48 ; Widemann 2009 : 42.





**Figure 9** Traduction grecque des édits XI et XII d'Asoka (vers 250 av. J.-C.)  
 (Rougemont 2012a : pl. 46, fig. 83)

La découverte de la traduction des édits renouvelle le débat autour du tracé de cette frontière, en reposant le problème de l'appartenance politique du pays de Kandahar à l'époque où Asoka fit graver ces inscriptions, dans le second quart ou vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>244</sup>. Bien que la question soit toujours débattue, on estime que Séleucos céda tout ou partie de quatre satrapies, les Paropamisades, l'Arachosie, la Gédrosie et l'Arie, soit la plupart des territoires conquis par Alexandre entre l'Hindukush et l'Indus<sup>245</sup>. Même si le texte de ces inscriptions ne suffit pas à solder le débat définitivement, on ne doute plus depuis la découverte de ces deux inscriptions que l'Arachosie faisait partie des territoires cédés par Séleucos à Chandragupta. P. Bernard l'exprime ainsi : « On conviendra que c'est la solution de beaucoup la plus vraisemblable. On croira difficilement qu' [Asoka] ait pu faire graver une proclamation de cette

<sup>244</sup> Asoka se vante dans un de ses édits d'avoir fait connaître le *dhamma* jusqu'aux régions lointaines où régnaient alors le roi grec Antiochos (Antiochos II, 261-246), les rois Ptolémée (Ptolémée II, 285-247), Antigonos (Gonatas, roi de Macédoine, 276-239), Magas (roi à Cyrène de 275 à 250 environ) et Alexandros, dont l'identité est discutée. C'est grâce à la mention conjointe de ces rois que l'on date précisément la proclamation du *dhamma*.

<sup>245</sup> Strabon XV, 2, 9. Présentation synthétique des hypothèses et de l'historiographie de la question dans Capdetrey 2007 : 46-47. En échange, le roi maurya livra à Séleucos cinquante éléphants de guerre et s'engagea semble-t-il à respecter l'autonomie culturelle des Grecs des régions conquises, peut-être garantie par une certaine autonomie politique à l'intérieur de l'empire maurya (Widemann 2009 : 42).



espèce dans les États de son voisin Antiochos »<sup>246</sup>. On sait pourtant par Arrien que Mégasthènes, ambassadeur de Séleucos qui rencontra plusieurs fois Chandragupta, résidait en Arachosie avec le satrape de cette région, Sibyrtios<sup>247</sup>. Le fait que ce dernier semble être resté en fonction après 304 n'implique pas forcément que la région soit demeurée séleucide : il est possible que le gouverneur ait simplement transféré son allégeance à Aśoka<sup>248</sup>. Pourtant, Antiochos I<sup>er</sup> frappa peut-être des monnaies dans l'ouest de l'Arachosie, auquel cas seule la partie est de la région aurait été emportée par le roi maurya<sup>249</sup>.

Polybe évoque la traversée de l'Arachosie par Antiochos III à son retour d'Asie centrale, c'est-à-dire probablement la partie occidentale de la région, non annexée par Chandragupta et demeurée à l'empire séleucide, à moins qu'il l'ait fait repasser tout entière sous domination grecque en soumettant le roi indien Sophagasénos, l'un des successeurs des rois mauryas dont l'empire s'était disloqué<sup>250</sup>. Ce détour par l'Inde ouvrit surtout la voie aux conquêtes de Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane (v. 200 à v. 194), fils d'Euthydème<sup>251</sup>. Gendre et théoriquement vassal d'Antiochos III, il exploita le passage de ce dernier pour se lancer à la conquête des territoires arrachés depuis peu à l'empire indien<sup>252</sup>. F. Widemann considère ainsi qu'il s'empara de l'Arachosie, y fondant Démétrias, mais aussi, sans doute, de la Drangiane<sup>253</sup>. Par la suite, la région échappa peut-être au royaume gréco-bactrien à l'époque de Mithridate I<sup>er</sup>, lorsque le roi parthe se dirigea contre Eucratide I<sup>er</sup>, avant de se tourner vers la Médie. Par la suite, les invasions des Sakas, tribus nomades scythes, enlevèrent l'Arachosie au domaine des rois parthes Phraatès II (135-128) et Artaban II (128-124), avant qu'elle ne tombe aux mains des Indo-Scythes vers 70<sup>254</sup>. La fin de la domination grecque sur l'Arachosie ne marqua pas pour autant la fin de la présence grecque ni la disparition de l'hellénisme, encore bien mis en évidence aux environs de notre ère dans l'œuvre d'Isidore de Charax, qui qualifie Alexandrie (qu'il appelle Alexandropolis) de « métropole grecque de l'Arachosie »<sup>255</sup>. L'identification de l'ancienne Alexandrie d'Arachosie (où Alexandre avait laissé des troupes) à l'actuelle Kandahar est généralement admise depuis la découverte à cet endroit des inscriptions d'Aśoka.

---

<sup>246</sup> Schlumberger 1958 : 4-5.

<sup>247</sup> Arrien, *Anabase* V, 6, 2.

<sup>248</sup> Widemann 2009 : 42.

<sup>249</sup> Houghton, Lorber 2002 : n° 231-252.

<sup>250</sup> Polybe XI, 34, 13-14 et XI, 39 ; Widemann 2009 : 60.

<sup>251</sup> Cf. *supra* la partie 5.

<sup>252</sup> Strabon XI, 11, 1 présente Démétrios comme « le fils d'Euthydème roi des Bactriens ». Il aurait donc réalisé ses conquêtes après le passage d'Antiochos III et avant son propre avènement, entre 206 et 200.

<sup>253</sup> Widemann 2009 : 58-62. Dans le même sens, Schmitt 1986 : « Later on, the land was under the control of [...] Demetrius of Bactria (seemingly the founder of Demetrius) ». Cf. *infra* la Drangiane, partie 7.

<sup>254</sup> Widemann 2009 : 183-187; Schmitt 1986; Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 276.

<sup>255</sup> Isidore de Charax 19.

Le lieu choisi pour exposer à la fois un abrégé en grec et une traduction grecque, probablement complète, des édits, était très probablement la cité principale du pays. Depuis la publication des ces deux inscriptions, de nouvelles découvertes épigraphiques ont confirmé la présence à Kandahar d'une communauté grecque active et vivante bien avant que les rois grecs de Bactriane ne conquièrent l'Arachosie dans les toutes dernières années du III<sup>e</sup> siècle. Dans son épigramme (n° 81), le fils d'Aristônax évoque un sanctuaire (« εἰς τέμενος », l.1) mais aussi ses concitoyens (« δ'εἰν ἄστοις », l. 2), témoignant de l'existence d'une communauté grecque d'une certaine importance sur le site de Kandahar dès la haute époque hellénistique. L'épigramme de Sôphytos (n° 84), par sa qualité littéraire et par la culture qui y est revendiquée, révèle l'existence en Asie centrale d'un hellénisme raffiné<sup>256</sup>.

---

<sup>256</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 229-332.

## 7 Arie et Drangiane

L'Arie est une région fertile, limitrophe de la Bactriane à l'est et au nord-est et de la Parthyène-Hyrcanie à l'ouest<sup>257</sup>. Selon Strabon, la région comptait trois cités grecques : Artacoana, Alexandrie et Héraclée (refondée en Achais par Antiochos I<sup>er</sup>)<sup>258</sup>. On admet généralement qu'Alexandrie d'Arie, capitale de la région, se situait dans les environs de l'actuelle Hérat, mais comme pour les deux autres villes, son emplacement exact est inconnu faute de fouilles archéologiques. Elle comptait peut-être un atelier monétaire séleucide<sup>259</sup>. La Drangiane est encadrée par l'Arie au nord, la Gédrosie au sud, la Carmanie à l'ouest et l'Arachosie à l'est. Elle correspond peu ou prou au Séistan actuel, territoire aux confins de l'Iran, du Pakistan et de l'Afghanistan. L'on dispose d'excessivement peu d'informations sur cette région, qui était à l'époque hellénistique une « zone marginale, probablement à faible peuplement grec »<sup>260</sup>.

Strabon écrit que la Drangiane et l'Arie étaient administrées en commun<sup>261</sup>. Stasanor de Soloi était satrape d'Arie-Drangiane à la mort d'Alexandre<sup>262</sup>, et à Triparadéisos Stasandros de Chypre fut nommé satrape d'Arie-Drangiane par Antipatros<sup>263</sup>. Aucun satrape séleucide de la région n'est connu, mais on peut supposer que l'Arie et la Drangiane sont restées associées, même si une partie de l'Arie alla peut-être à Chandragupta dans les dernières années du IV<sup>e</sup> siècle. Antiochos I<sup>er</sup>, pendant la période de corégence avec son père puis pendant son règne personnel, frappa monnaie dans des ateliers en Drangiane<sup>264</sup>. Au milieu du III<sup>e</sup> siècle, la

---

<sup>257</sup> Strabon XV, 2, 1 ; Pline, *HN*, VI, 93.

<sup>258</sup> Strabon XI, 10, 1, XI, 8, 9 et XV, 2, 8, Pline, *HN*, VI, 47-48 et VI, 61.

<sup>259</sup> Cohen 2013 : 260-261.

<sup>260</sup> Widemann 2009 : 61.

<sup>261</sup> Strabon XI, 10, 1-2.

<sup>262</sup> Justin XIII, 4, 22, Diodore XVIII, 3, 3 : à la mort d'Alexandre, Perdikkas confirma Stasanor dans sa charge de satrape d'Arie et de Drangiane. Dans Kuhrt, Sherwin-White 1993: 80, les auteurs écrivent : « [en Drangiane], in the period of the successors, and in the reign of Seleucus I, Macedonian satraps are attested such as Stasanor », en s'appuyant sur ce passage de Diodore. Il faut préciser que l'on ne peut que supposer que Stasanor était toujours satrape à l'époque de Séleucos, et il est dans tous les cas faux d'écrire qu'il était alors satrape de Drangiane : on apprend par Diodore qu'il obtint la charge de la Bactriane-Sogdiane en 321 (XVIII, 39, 6) et qu'Antigone l'y maintint par la suite (XIX, 48, 1). Lorsque Séleucos prit le contrôle des satrapies supérieures, le satrape de Drangiane était probablement Stasandros (voir note suivante).

<sup>263</sup> Diodore XVIII, 39, 6. Stasandros est toujours en charge lors de l'expédition d'Eumène quelques années plus tard (Diodore XIX, 14, 7), cf. Capdetrey 2007 : 254 qui cite ce passage mais confond Stasandros avec Stasanor. Suivre le fil des carrières (très semblables) de Stasanor et Stasandros, aux noms très proches et tous deux d'origine chypriote, s'avère ardu, à tel point qu'on pourrait croire que l'un soit un artefact créé par erreur par les auteurs anciens ou leurs copistes. Mais Brown 1947 : 689 apporte sans doute l'explication définitive : les deux hommes « were probably brothers from the ruling house of Soli in Cyprus, and may have owed their satrapies to this fact ».

<sup>264</sup> Houghton, Lorber 2002 : n° 226-228 et peut-être les suivants.

Drangiane formait probablement la frontière entre le royaume séleucide et celui d'Asoka, qui cite Antiochos II comme son voisin (une partie de l'Arachosie au moins a été intégrée à l'empire maurya)<sup>265</sup>.

Des inscriptions très fragmentaires sur des *ostraka* (n° 79-80) découverts à Qala-i Sam, près du village de Seh Khue, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Zabol en Iran, sont le seul indice de la présence d'une population grecque en Drangiane au III<sup>e</sup> siècle. A. Kuhrt et S. Sherwin-White, qui s'appuient sur ces documents, écrivent « important sites of the Achaemenid, Seleucid and Parthian periods have been discovered and excavated there [en Drangiane] », en s'appuyant sur les travaux de W. Fairservis pour soutenir leur position<sup>266</sup>. Celui-ci, pourtant, rapporte seulement : « so far, no physical evidence for the Seleucid period in Seistan has been uncovered. In all probability there was little change from the situation as it existed during the Achaemenian period »<sup>267</sup>. Les auteurs de *From Samarkhand to Sardis* se réfèrent de même à U. Scerrato, qui non seulement ne défend nulle part l'hypothèse d'une occupation grecque du site en question, mais en plus n'évoque la possibilité d'une influence grecque que pour mieux la rejeter<sup>268</sup>. Un tel contresens est assez étonnant pour être souligné ; aucun témoignage archéologique de la présence grecque en Drangiane n'a encore été découvert. Alexandrie Prophthasia, la capitale de la région, nous est connue par les auteurs anciens<sup>269</sup> : elle fut apparemment l'une des plus grandes cités de l'Extrême-Orient grec, mais le site n'a pas (encore) été retrouvé<sup>270</sup>.

En 222, Molôn, obtint le ralliement des satrapies voisines : la Drangiane (comme la Perside, la Médie, la Carmanie et éventuellement la Gédrosie) appartenait probablement encore à l'empire séleucide à ce moment<sup>271</sup>. L'Arie, avec Alexandrie d'Hérat, semble quant à elle avoir été rattachée au royaume gréco-bactrien dès l'origine, puisqu'Euthydème tenta de défendre cette frontière contre Antiochos III<sup>272</sup>. Plus loin dans son œuvre, alors qu'il narre dans le détail les opérations militaires d'Antiochos III en Asie centrale, il suffit à Polybe d'une phrase pour décrire la traversée de la Drangiane et de la Carmanie pendant l'hiver 206/205, au retour de l'expédition contre Euthydème : « traversant l'Arachosie et passant le fleuve Erymanthos

---

<sup>265</sup> Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 80. Cf. *supra* la partie 6.

<sup>266</sup> Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 80, 95.

<sup>267</sup> Fairservis 1961 : 101.

<sup>268</sup> Scerrato 1966 : 23 : « I shall merely say that in my view any influence by the Hellenic peristyle on building no. 2 at Dahan-i Ghulaman is to be excluded ».

<sup>269</sup> Strabon XI, 8, 9, Plin., *HN*, VI, 61.

<sup>270</sup> Voir Cohen 2013 : 283-286, qui envisage Farah en Afghanistan.

<sup>271</sup> Polybe V, 43, 6. Voir Will 1962 : 107-108 et Schmitt 1964 : 118, 123.

<sup>272</sup> Widemann 2009 : 183-184.

[actuel Helmand], il arriva par la Drangiane en Carmanie, où il installa ses quartiers pour l'hiver, qui approchait déjà. C'est dans ces conditions que prit fin l'expédition d'Antiochos en haute Asie »<sup>273</sup>. La traversée de ces régions, qui semble une promenade comparé aux étapes précédentes, laisse à penser que les satrapies orientales étaient à l'époque toujours sous contrôle séleucide ; elles n'opposèrent en tout cas aucune résistance au passage d'Antiochos<sup>274</sup>. Les inscriptions invoquant Ménédèmos (n° 66-68), toutes découvertes en Médie, apportent un soutien supplémentaire à cette thèse en nous révélant que ce dernier avait été nommé gouverneur des satrapies supérieures par Antiochos III après qu'il eut maté la révolte des deux frères, et qu'il exerçait toujours sa charge en 193<sup>275</sup>.

Étant donnée la rareté des sources dont nous disposons pour l'histoire de ces régions, la lettre royale (n° 80bis) publiée par G. Rougemont pour la première fois n'en est que plus exceptionnelle. Cette lettre du roi Séleucos à un agent nommé Hérophantos proviendrait du Séistan iranien, soit la Drangiane antique. La lettre mentionne Baiseira, à la l.2, un lieu (inconnu par ailleurs) où le roi semble avoir donné audience à certains de ses sujets. Le même nom est attesté en Médie, et d'autres toponymes similaires existent dans l'empire, tous situés à l'est du Tigre<sup>276</sup> : que ce lieu corresponde à une des attestations des auteurs anciens ou à une localité inconnue en Drangiane, l'inscription semble attester la présence du roi dans les satrapies supérieures à l'époque où elle fut gravée<sup>277</sup>. Malheureusement, elle n'est pas datée, et l'on ne peut que procéder par élimination pour tenter de déterminer quel Séleucide est l'auteur de cette lettre. Le roi mentionne visiblement des dispositions prises par son grand-père (« ὑπό τε τοῦ παπποῦ ἡμῶν », l. 6), ce qui exclut très vraisemblablement Séleucos I<sup>er</sup> en tant que fondateur de la dynastie. Séleucos III n'a régné que trois ans (226-223) et son règne fut essentiellement tourné vers l'Asie Mineure (son frère, le futur Antiochos III, était alors chargé des satrapies supérieures)<sup>278</sup>. Sous le règne de Séleucos IV (187-175), la Drangiane n'était sans doute déjà plus séleucide. En effet, même si on ignore jusqu'où la politique d'expansion de Démétrios I<sup>er</sup> le mena exactement, F. Widemann estime très probable que Démétrios ait occupé la

---

<sup>273</sup> Polybe XI, 34, 13-14.

<sup>274</sup> Schmitt 1964 : 82. Will, *HPMH*, II : 63 estime que la Drangiane était certainement à l'empire séleucide, rien n'indiquant qu'Euthydème s'en soit emparé avant 208.

<sup>275</sup> Cf. *supra* la partie 2, p. 36.

<sup>276</sup> Voir la note de P. Bernard dans Rougemont 2012a : 267-268.

<sup>277</sup> La première ligne de l'inscription est mutilée, et l'on ne peut être absolument certain que le roi était présent en personne, même si la construction grammaticale de la phrase rend le contraire très peu probable (voir Rougemont 2012a : 266, n. 902 pour l'analyse critique).

<sup>278</sup> Will, *HPMH*, I : 313-314.

région<sup>279</sup>. On ne connaît par ailleurs aucun élément suggérant une activité de Séleucos IV dans les hautes satrapies : les nombreuses difficultés de son règne (notamment financières, à cause de l'indemnité de guerre exigée par les Romains après Magnésie du Sipyle) semblent l'avoir retenu à l'ouest<sup>280</sup>. Il est donc probable que la lettre soit de Séleucos II, qui règne entre 246 et 226 et dont on sait qu'il mena une expédition contre les Parthes dans les satrapies supérieures<sup>281</sup> ; il est aussi le petit-fils d'Antiochos I<sup>er</sup> qui fut lui-même très actif en Asie centrale pendant sa période de corégence avec son propre père Séleucos I<sup>er</sup>. Ce document constituerait alors un témoignage supplémentaire de l'activité de ces deux rois dans les satrapies supérieures<sup>282</sup>.

L'Arie et la Drangiane, avec la Margiane, échappèrent vraisemblablement aux Grecs au milieu du II<sup>e</sup> siècle, lorsque Mithridate I<sup>er</sup>, grand artisan de l'expansion parthe, enleva à Eucratide ses possessions frontalières à l'ouest, ou au plus tard pendant le règne de Mithridate II (123-88)<sup>283</sup>. Dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, la Drangiane fut envahie par les tribus sakas desquelles la région tient son nom moderne de Séïstan (déformation de Sakastan)<sup>284</sup>.

---

<sup>279</sup> Justin XLI, 6, 3 rapporte au milieu du II<sup>e</sup> siècle des guerres entre les Gréco-Bactriens et leurs « voisins » Sogdiens, Arachosiens, Drangiens, Ariens. F. Widemann en déduit que ces territoires sont alors révoltés contre l'autorité gréco-bactrienne de laquelle ils dépendent (depuis le règne de Démétrios I<sup>er</sup> pour l'Arachosie et la Drangiane, depuis la sécession de Diodote pour l'Arie) : Widemann 2009 : 61-62, n. 9 et 158-159. Will 1962 : 108 écrit : « De la Drangiane, on ne saurait, je pense, rien dire de sûr », mais Will, *HPMH*, II : 348, envisage cependant que Démétrios ait poussé jusqu'en Carmanie, c'est-à-dire plus à l'ouest encore que la Drangiane.

<sup>280</sup> Will, *HPMH*, II : 348, qui n'écarte pas non plus une éventuelle expédition orientale de Séleucos IV sur les traces de son père Antiochos III, mais précise qu'elle reste purement hypothétique puisque nous n'en connaissons pas de trace.

<sup>281</sup> Will, *HPMH*, I : 308-313.

<sup>282</sup> Cf. *supra* la partie 1, p. 31-32 pour l'expédition de Séleucos II.

<sup>283</sup> Strabon XI, 8, 2. Schmitt 1996, Widemann 2009 : 183-184.

<sup>284</sup> Schmitt 1986, Widemann 2009 : 184.

## 8 Synthèse

⇒ Tableau : laisser deux pages blanches et imprimer le tableau à côté

***Figure 10*** Évolution de la situation politique des régions d'Iran et d'Asie centrale de Séleucos I<sup>er</sup> à Antiochos VII



Il est très compliqué de dresser un tableau détaillé des dominations politiques successives et de l'organisation administrative des hautes satrapies. Dans l'ensemble, les conquêtes extrême-orientales d'Alexandre ne restèrent que deux siècles, au plus, sous domination gréco-macédonienne. Cette désagrégation territoriale progressive fut complexe et résulta de facteurs endogènes et exogènes.

Les frontières nord de l'empire se trouvaient sous la menace permanente de l'expansion parthe et sous la pression exercée par les populations nomades des steppes d'Asie centrale, sur les Grecs de Bactriane et sur les Parthes eux-mêmes. On a vu qu'Euthydème enfermé dans Bactres opposa avec succès à Antiochos l'argument du danger représenté par les nomades pour le convaincre de lever le siège<sup>285</sup>. Les destructions en Sogdiane, en Margiane, en Arie entre le passage d'Alexandre et les reconstructions d'Antiochos I<sup>er</sup>, et plus tard la destruction d'Aï Khanoum comme la chute du royaume gréco-bactrien montrent que cette menace était bien réelle. Elle était encore accentuée par l'immensité du territoire séleucide, qui rendait difficile la défense des frontières. La sécession d'Andragoras intervint alors que le royaume séleucide s'enfonçait dans une crise de succession déclenchée par la mort d'Antiochos II. Andragoras, refusant de se soumettre au Lagide Ptolémée III qui venait d'envahir la Syrie et la Mésopotamie, ne resta pas pour autant fidèle aux Séleucides et affirma un pouvoir indépendant. Pour É. Will, qui met cette sécession en parallèle avec celle, presque simultanée, de Diodote, expliquer cette sécession uniquement par les « prétendues ambitions personnelles de ces personnages investis de pouvoirs trop étendus dans des régions trop éloignées du soleil » serait au pire erroné, au mieux insuffisant. Il montre bien que ces prises d'indépendance répondirent d'abord à des impératifs de défense militaire de ces territoires exposés aux coups de boutoir de leurs voisins nomades<sup>286</sup>. Les victoires sur les « barbares » permettaient aussi de légitimer le pouvoir local au détriment d'un pouvoir séleucide lointain, voire absent. De l'autre côté du royaume séleucide, les Attalides de Pergame fondèrent ainsi en partie leur influence sur leurs victoires face aux Galates, dès l'époque de Philétaïros, fondateur de la dynastie, et encore davantage après les multiples succès d'Attale I<sup>er</sup> dans les années 230<sup>287</sup>. La frise du Grand Autel de Pergame met en scène ce rôle de rempart contre les Barbares : la scène de Gigantomachie

---

<sup>285</sup> Polybe XI, 34, 5. Voir Will, *HPMH*, II : 401 pour un bref exposé sur l'origine de ces nomades.

<sup>286</sup> Will, *HPMH*, I : 282-286.

<sup>287</sup> Will, *HPMH*, I : 144, 295-297.

qu'elle porte est une allégorie de la domination sur les Galates et permet aux Attalides de se présenter comme les défenseurs par excellence de l'hellénisme<sup>288</sup>.

Mais l'intégrité du royaume fut aussi mise à mal de l'intérieur. Les tentatives périodiques d'autonomisation de satrapes grecs (Molôn, Timarque) peuvent, elles, s'expliquer par les rivalités auliques et par le désir de ces hommes « de ceindre, eux aussi, le diadème »<sup>289</sup>. Les satrapes/gouverneurs exerçaient des compétences très vastes, à la fois militaires et administratives, de façon relativement autonome, ce qui facilitait les sécessions et les prises de pouvoir personnelles, pour peu que les circonstances y soient favorables. Enfin, les Frataraka, héritiers d'une tradition perse demeurée ancrée, sont un des exemples des dynastes non grecs qui pouvaient menacer le pouvoir grec à l'intérieur même du royaume<sup>290</sup>. Très conscient de ces nombreuses faiblesses, W. W. Tarn n'hésite pas à écrire : « The Seleucid empire resembled rather a crustacean, not growing from any solid core but encased in an outer shell »<sup>291</sup>.

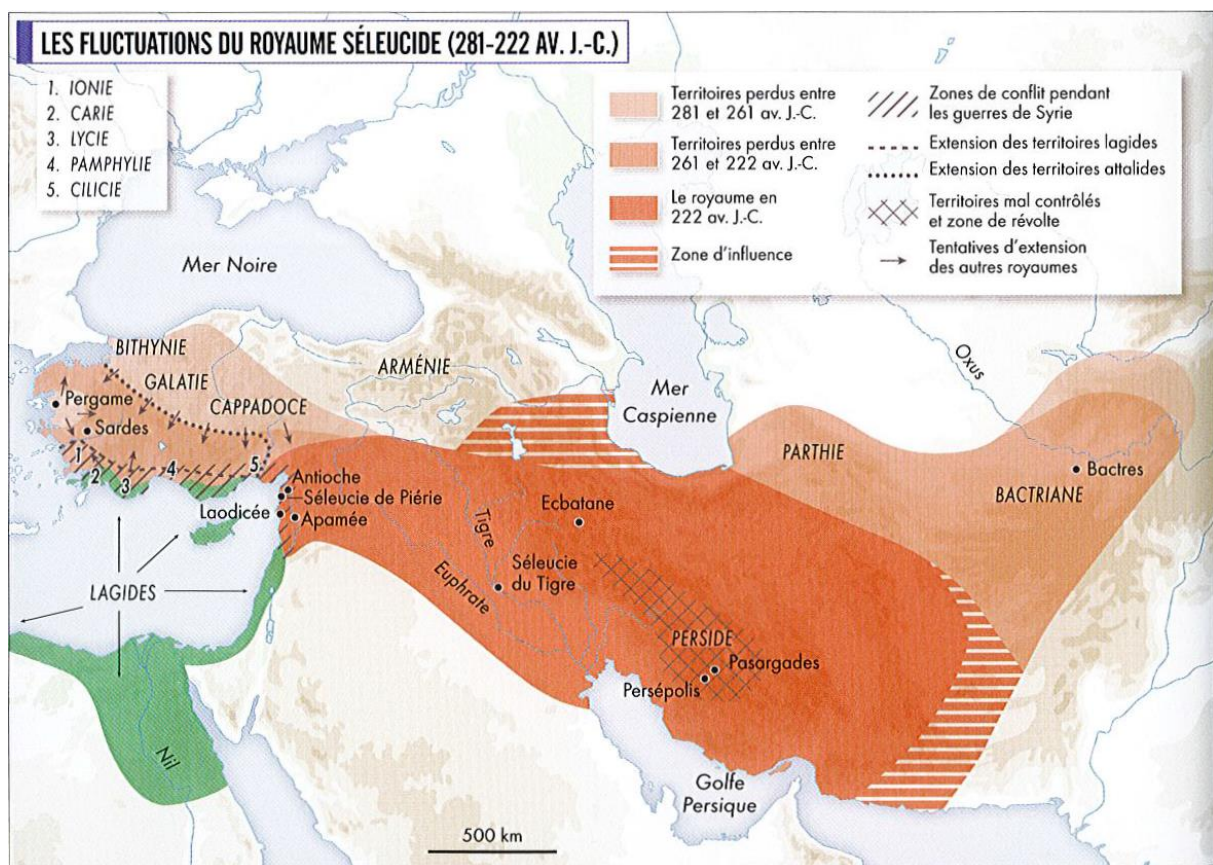


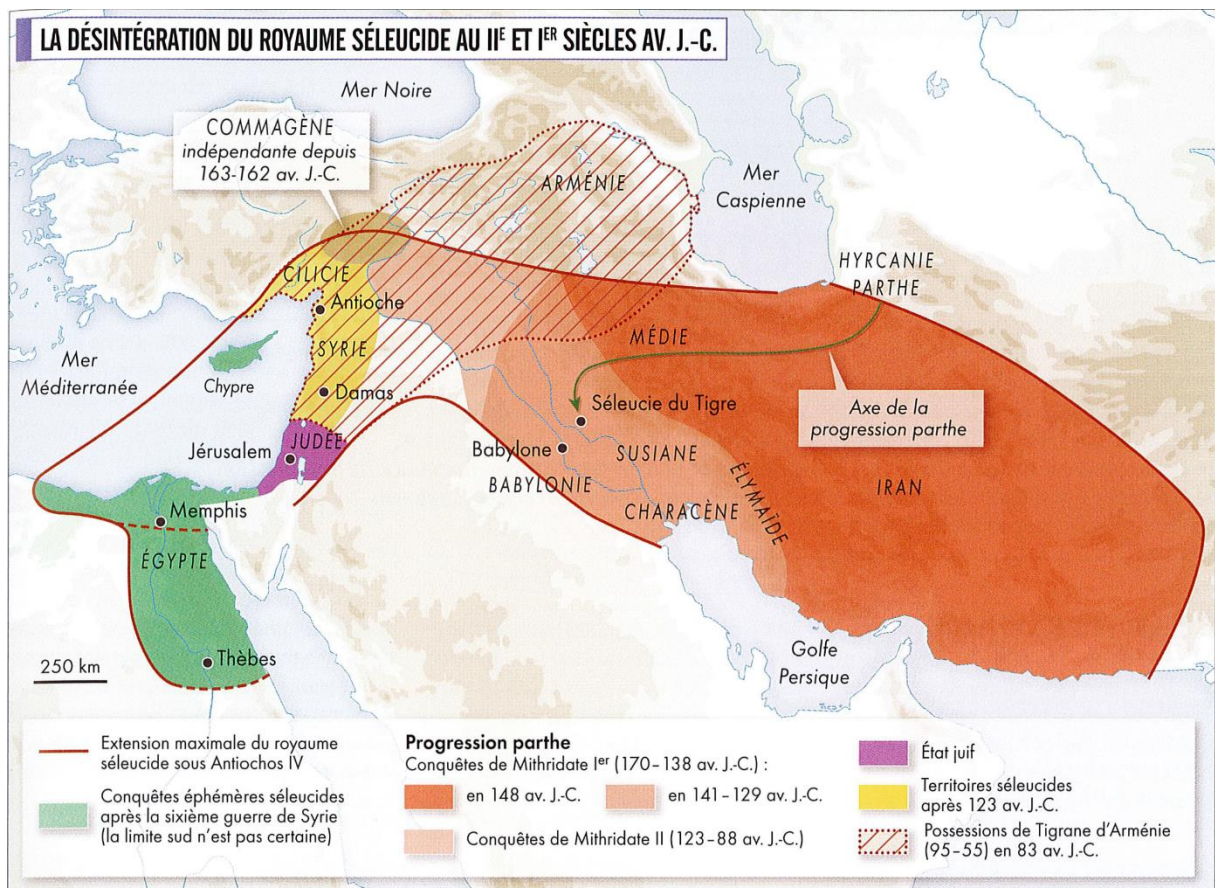
Figure 11 Les fluctuations du royaume séleucide (281-222 av. J.-C.) (Martinez-Sève 2014b : 38)

<sup>288</sup> Queyrel 2002 : 586, 589.

<sup>289</sup> Will, *HPMH*, I : 286 et II : 21.

<sup>290</sup> Sur ce plan, on peut légitimement les rapprocher d'autres dynastes indigènes dans l'empire (Élymaïde, Syrie, Judée) ou à ses frontières (Arménie), cf. Capdetrey 2007 : 133.

<sup>291</sup> Tarn 1951 : 4.



**Figure 12 La désintégration du royaume séleucide aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. (Martinez-Sève 2014b : 51)**

Pour autant, le même auteur relève déjà la volonté des premiers Séleucides de prendre possession de leur territoire et de le tenir grâce à l'implantation stratégique de populations grecques :

« The Greek settlement of Asia was one of the most amazing works which the ancient world ever saw, for it was not the natural result of an overspill of population, as had been the early Greek colonization of the shores of the Mediterranean; it was undertaken deliberately, and though there *was* an overspill it was the kings who used and directed it. The Seleucid idea was to give to the framework of their empire substance and strength by filling it out with Greeks; Greeks were to supply its lack of living tissue »<sup>292</sup>.

Mais les deux premiers souverains de la dynastie ne furent pas les seuls à tenir à l'extrême orient de leur empire : le motif récurrent des campagnes orientales (Séleucos II et

<sup>292</sup> Tarn 1951 : 5.

Antiochos III au III<sup>e</sup> siècle, Antiochos IV, Démétrios II et Antiochos VII au II<sup>e</sup> siècle) témoigne assez clairement de l'intérêt de leurs successeurs pour l'Asie centrale<sup>293</sup>. Les auteurs de *From Samarkhand to Sardis* ont ainsi raison de souligner que les provinces orientales n'ont pas été victimes d'un désintérêt précoce des Séleucides<sup>294</sup>.

Il est très difficile de déterminer l'importance numérique de l'implantation grecque dans les hautes satrapies. Pour G. Rougemont, « beaucoup de communautés grecques d'Iran et d'Asie centrale, qu'elles aient reçu ou non le statut de cité grecque (*polis*), formaient des groupes humains cohérents, numériquement non négligeables », mais il estime que « toute évaluation chiffrée serait hasardeuse ». Même pour un site bien étudié comme Aï Khanoum, tout au plus est-il possible d'estimer la capacité du théâtre à plusieurs milliers de spectateurs, et encore ces spectateurs ne venaient-ils certainement pas tous de la ville elle-même mais aussi des villages des environs<sup>295</sup>. La plupart des Gréco-macédoniens de l'empire séleucide sont les descendants des quelques dizaines de milliers de soldats qu'Alexandre laissa derrière lui pour tenir le pays<sup>296</sup>. L'Asie ne connut pas par la suite d'arrivée massive de « colons » : seules des installations sporadiques eurent lieu, parfois par la volonté du roi (comme à Antioche de Perside). Très variable suivant les régions, l'implantation grecque fut à l'évidence beaucoup moins dense que dans les régions occidentales de l'empire, et même très faible ou nulle dans les (nombreuses) zones arides ou désertiques que compte l'Asie centrale. À d'autres endroits, elle fut certainement plus élevée, comme en Médie ou plus encore en Bactriane, où la densité de populations grecques semble avoir été exceptionnellement importante comparée au reste du royaume séleucide. La distribution géographique très inégale des témoignages épigraphiques reflète ces réalités physiques. Aucune inscription n'a été découverte en Margiane<sup>297</sup>, en

---

<sup>293</sup> Capdetrey 2007 : 382-383.

<sup>294</sup> Mais elles ont peut-être tort lorsqu'elles prêtent une vision contraire à la majorité de leurs confrères, et spécialement à É. Will, dont elles critiquent l'« influential doctrine » (Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 24, 73), alors que ce dernier partage en réalité leurs vues sur la question : voir notamment Will, *HPMH*, I : 272 et Will 1994 : 433, 447.

<sup>295</sup> Rougemont 2014 : 23 et n. 68. Cf. *infra* les parties 12.3 (p. 109-111) et 14 (p. 131).

<sup>296</sup> Cf. *supra* l'introduction, p. 8-12.

<sup>297</sup> Difficile d'accès à cause de ses déserts de sable, séparée de la Sogdiane au nord-est par l'Oxus, la Margiane forme « une seconde annexe administrative et financière de l'Arie » avec la Drangiane (Strabon XV, 10, 1-2). Alexandre y avait fondé une Alexandrie (à l'est de l'actuelle Merv), détruite par les nomades et rebâtie en Antioche par Antiochos I<sup>er</sup> qui y frappa peut-être des monnaies (Plinie, *HN*, VI, 47-48, Strabon XI, 10, 1-2, cf. Capdetrey 2007 : 268, n. 252). Dépendant peut-être de la juridiction de Diodote, la Margiane aurait échappé aux Séleucides dès 250.



Carmanie<sup>298</sup>, en Gédrosie<sup>299</sup>. Ces régions qui constituent une grande partie des territoires d'Asie centrale font aussi l'objet de très peu de mentions littéraires et de quasiment aucune fouille archéologique, et sont encore aujourd'hui largement inhabitées.

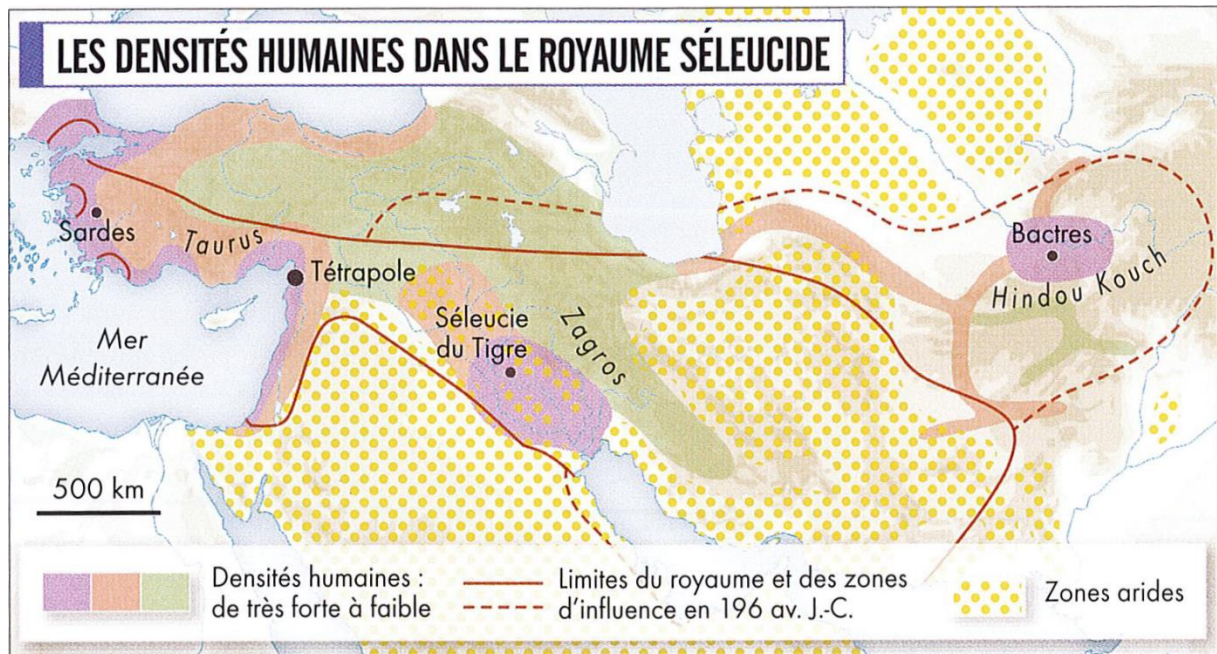


Figure 13 Les densités humaines dans le royaume séleucide (Martinez-Sève 2014b : 46)

<sup>298</sup> La Carmanie se situe au sud-est de l'Iran sur le golfe Persique, entre la Perside et la Gédrosie. Le nord de la région est un désert parmi les plus chauds et arides du monde (le Dasht-e Lut), tandis que la zone littorale semble plus fertile (Strabon XV, 2, 14). Sibyrtios en est le satrape sous Alexandre, remplacé par Tlépolémos à l'époque d'Antigone (Diodore XIX, 48, 1). La situation de la satrapie est incertaine en 223 lors de la révolte de Molôn, mais il y a des Carmaniens dans l'armée séleucide à Raphia en 217 (Polybe V, 79, 3-7). Antiochos s'y installe avec son armée à l'hiver 206/205, au retour de son anabase (Polybe XI, 34, 13-14). Pline mentionne une Alexandrie de Carmanie, peut-être située dans les environs de l'actuelle Golâshkerd (Pline, *HN*, VI, 107, cf. Cohen 2013 : 181-182).

<sup>299</sup> La Gédrosie est une autre région aride et désertique, connue uniquement par les sources littéraires. À l'est de la Carmanie et au sud de l'Arachosie, elle est associée à cette dernière sous le gouvernement du satrape Sibyrtios à l'époque des guerres des Diadoques (Diodore XVIII, 3, 1-5 et V, 43, 6, Justin XIII, 22). Lors de la perte de l'Arachosie par Séleucos I<sup>er</sup> en 305/304, la Gédrosie en aurait peut-être été détachée et serait alors restée dans le giron séleucide (Diodore XVIII, 3, 1-5. Cf. Capdetrey 2007 : 254, et *supra* la partie 6).

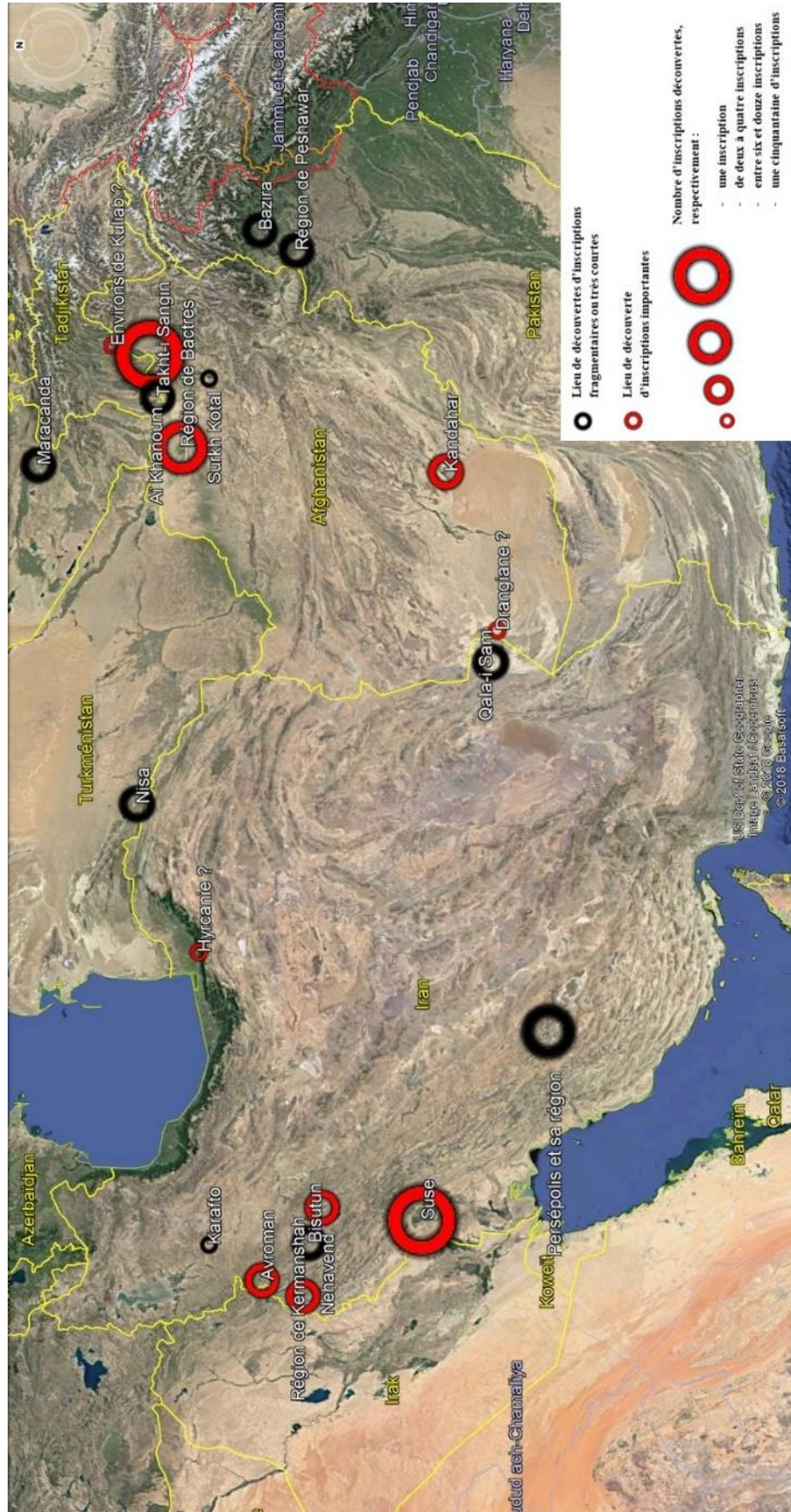


Figure 14 Répartition géographique des découvertes d'inscriptions grecques en Iran et en Asie centrale (carte personnelle)



Cependant, le corpus épigraphique tel qu'il existe aujourd'hui ne représente pas l'état final de la documentation, mais plutôt l'état de l'exploration archéologique de l'Asie séleucide. Il est très significatif de constater que les deux sites qui ont fait l'objet de fouilles extensives, Suse et Aï Khanoum, fournissent près des deux tiers des inscriptions du corpus. Malgré cela, même si l'on peut espérer d'autres découvertes à venir, la rareté voire l'absence de documents dans certaines régions n'est pas seulement liée au hasard des découvertes. Pour P. Bernard, « de façon générale, les inscriptions sont rares en Asie centrale parce qu'elles l'étaient déjà du temps des Grecs »<sup>300</sup>. Certains sites, fouillés depuis des années (Termez, Kampyr Tépé), n'en ont jamais livré. Pourtant, il ne faudrait pas conclure à l'absence de populations grecques partout où l'on constate l'absence de témoignage d'une éventuelle présence. L'exemple d'Alexandrie d'Arachosie est à cet égard très parlant : les rares inscriptions découvertes sur le site de la Vieille Kandahar mettent clairement en évidence une communauté grecque active et importante.

Si les populations gréco-macédoniennes furent numériquement peu importantes, leur présence eut paradoxalement un impact fort et durable. On a dit – et la deuxième partie de ce mémoire le démontrera en détail – que la perte de souveraineté des Séleucides n'entraîna pas nécessairement une disparition de la présence et de l'influence grecque, qui restèrent solidement ancrées. Cela est bien sûr vrai dans les régions qui demeurèrent sous domination grecque (exemples très frappants de l'Arachosie et de la Bactriane), mais aussi à certains endroits qui y échappèrent. En Susiane, en Médie, en Hyrcanie, on voit déjà clairement une persistance de la culture grecque après que ces régions furent sorties de l'aire d'influence grecque. On aurait dès lors du mal à croire que cet enracinement soit le seul fait d'agents royaux administrant pour le compte des rois séleucides quelques communautés réduites et fermées sur elles-mêmes. Cela implique l'ouverture de l'hellénisme aux populations indigènes et l'adhésion d'une partie au moins de celles-ci à cet hellénisme, phénomène qui ne se limita très certainement pas à la seule cité de Suse.

\*

\*   \*

---

<sup>300</sup> Cité par Rougemont 2014 : 11, n. 14.

## **Deuxième partie**

# **Maintien des formes traditionnelles de la culture grecque**



## 9 Les affranchissements par consécration

Les inscriptions enregistrant des affranchissements sont relativement nombreuses à Suse (quinze inscriptions sur cinquante, n° 13 à 27). Ces documents suivent toujours un même modèle général : la datation par le nom du ou des souverain(s) régnant(s) et par l'année dans l'ère officiellement en vigueur ouvrent le formulaire ; suivent le nom du (ou des) propriétaire(s) de l'esclave, celui de la divinité à laquelle l'esclave affranchi est consacré, la présentation des vœux d'usage pour le « salut » de la famille royale (par exemple dans le n° 15, « ὑπὲρ βασιλέως καὶ βασιλίσσης σωτηρίας », l. 5-6)<sup>301</sup>, le nom de l'esclave affranchi, une clause interdisant toute remise en cause ultérieure de la liberté de l'affranchi sous peine d'une amende, et enfin la liste des témoins présents lors de l'affranchissement.

La lettre officielle d'Évandros notifiant à Andragoras et Apollodotos l'affranchissement d'Hermaios (n° 76) est un cas un peu différent. Il s'agit d'un compte-rendu de l'affranchissement, probablement abrégé donc par rapport à l'acte lui-même, mais il suit le même modèle que ceux de Suse<sup>302</sup>. S'ils sont formalisés, c'est parce que l'affranchissement par consécration est un acte juridique ayant valeur légale. L'acte lui-même est toujours gravé sur pierre (tous ceux qui nous sont parvenus sont gravés sur des plaques de calcaire, des morceaux de marbre ou de grès réemployés) pour être exposé dans le sanctuaire de la divinité à laquelle était consacré l'esclave affranchi<sup>303</sup>. Le modèle est suffisamment souple cependant pour laisser voir, assez souvent, des spécificités en fonction de la cité où ils ont été produits<sup>304</sup>. L'action de consacrer, notamment, peut être exprimée par un grand nombre de verbes différents : à Suse, c'est ἀφιερῶ qui est employé (n° 13 l. 3, n° 15 l. 2, n° 16 l. 5-6, n° 17 l.3 etc.)<sup>305</sup>.

---

<sup>301</sup> Cette formule, le plus souvent accompagnée du nom des souverains, est présente dans tous les actes bien conservés sauf le n° 16.

<sup>302</sup> Il comporte le nom de l'esclave, consacré à la divinité, mais la formule de salut est moins précise que dans les autres documents où elle apparaît : elle ne mentionne pas le salut (σωτηρία) des souverains, l'acte est fait « pour le roi Antiochos, la reine Stratonikè et leurs descendants ». Étant donnée la nature différente du document et en tenant compte du fait qu'il est probablement abrégé par rapport à un acte véritable, le sens de la formule n'est sans doute pas différent.

<sup>303</sup> Cumont 1931b : 279, Boyce, Grenet 1991 : 37-38. Le n° 76 mentionne expressément cette procédure. En dépit de la nature particulière de ce document, Rougemont 2012a : 159, n. 544 doute que l'affranchissement d'Hermaios ait donné lieu à la gravure de deux inscriptions et estime que c'est ce document même, gravé sur un bloc de calcaire, qui était exposé dans le sanctuaire de la divinité.

<sup>304</sup> Darmezine 1999 : 192-193. « Le formulaire obligé pour qu'un acte soit valide est une invention romaine ; les variantes sont admises chez les Grecs. Il serait absurde de chercher à déceler la réalité cachée sous les variantes du formulaire » (C. Vial citée par Darmezine 1999 : 183).

<sup>305</sup> Darmezine 1999 : 180-183 donne un tableau récapitulatif des formules les plus employées selon les cités. On note que celle employée à Suse n'apparaît dans aucun autre document du recueil constitué par l'auteur.

Les documents de Suse nous font tous connaître des affranchissements par consécration sans devoir religieux : les affranchis devenaient des *hiéroi* sans aucune obligation de service vis-à-vis de la divinité à laquelle ils étaient consacrés. Ces inscriptions n'illustrent qu'une des nombreuses façons dont on pouvait alors affranchir un esclave. L'affranchissement de type religieux pouvait prendre d'autres formes : certains *hiéroi* pouvaient contracter par leur affranchissement des devoirs envers la divinité, et devenir par exemple néocores de son sanctuaire. D'autres esclaves étaient consacrés sans être affranchis, ils changeaient alors en réalité de maître et passaient entièrement au service de la divinité : c'est le principe de la hiérodulie<sup>306</sup>. L'affranchissement pouvait aussi être purement civil, sans intervention d'une divinité dans la procédure, voire « mixte »<sup>307</sup>.

La plupart des affranchis de Suse sont consacrés à la déesse Nanaïa (n° 15, 20, 23, 17, 18, probablement 16, 24, 25, 26), sauf un, consacré à Apollon et Artémis Daïttai (n° 13). Hermaïos est consacré à Sarapis (n° 76)<sup>308</sup>. Nanaïa est une divinité d'origine mésopotamienne devenue l'une des principales de Suse. Les Grecs n'avaient pas de divinité spécialisée dans la protection des affranchis : on voit qu'à Suse comme partout ailleurs, les esclaves affranchis étaient consacrés à la divinité la plus importante du lieu où ils se trouvaient, divinité qui était alors en quelque sorte chargée de garantir leur liberté<sup>309</sup>.

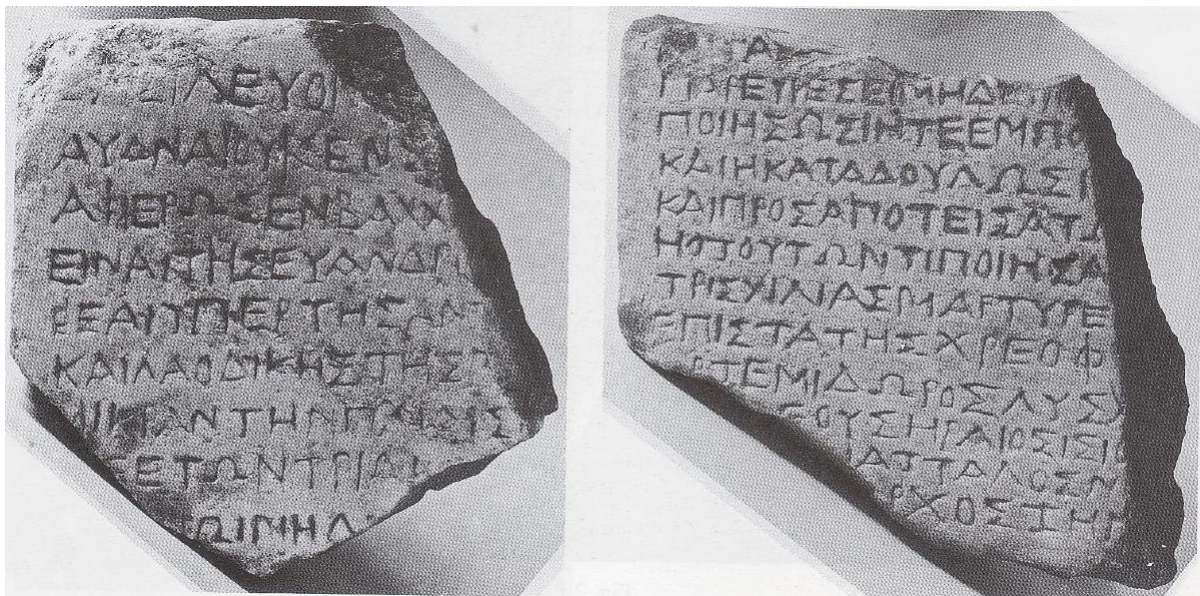


Figure 15 Bacchios affranchit son esclave Mikra (Rougemont 2012a : pl. 11, fig. 17)

<sup>306</sup> Darmezin 1999 : 241-242.

<sup>307</sup> Dans le cas des affranchissements mixtes, la divinité n'apparaît que comme protectrice dans la clause de sauvegarde (Darmezin 1999 : 9-10, p. 180).

<sup>308</sup> La divinité n'est pas toujours mentionnée, elle n'apparaît pas dans le n° 16.

<sup>309</sup> Comme par exemple Apollon à Delphes (Darmezin 1999 : 184-185).

Les actes d'affranchissement comptaient très souvent une clause de sauvegarde, qui venait en quelque sorte doubler la protection de la divinité pour garantir la liberté de l'affranchi en interdisant à son ancien maître ou à quiconque de le réduire à nouveau en esclavage<sup>310</sup>, sous peine d'une amende. Cette clause, présente à Suse sur tous les actes bien conservés, est vraiment caractéristique des actes d'affranchissement, à tel point qu'elle permet d'identifier comme tels des inscriptions dont le seul fragment qui subsiste indique la somme de l'amende (c'est le cas du n° 24). Ce système, sans être systématique, était très courant en Grèce ; en général, l'amende s'élevait à 1000 ou 3000 drachmes. Elle était fixée à 3000 drachmes à Suse (n° 15 l. 13, n° 16 l. 19, n° 17 l. 16 etc.) : cette somme considérable, représentant environ trois fois la valeur d'un esclave qualifié, se voulait à l'évidence dissuasive. Comme en beaucoup d'autres endroits, la totalité de la somme était consacrée au sanctuaire de la divinité protectrice de l'affranchi (n° 15 l. 11-13)<sup>311</sup>. Cela implique l'existence d'un grand sanctuaire avec un trésor propre et une gestion financière indépendante de la cité, situation sans doute identique à celle du temple de Nanaïa à Doura-Europos<sup>312</sup>.

La valeur de l'acte est renforcée par la présence de témoins (n° 17, 21, 25), très courante dans les documents de Grèce (le terme μάρτυρες, n° 17 l. 16, se retrouve par exemple en Phocide, en Épire, en Béotie)<sup>313</sup>. Leur nombre pouvait varier, et des personnages importants étaient parfois présents : à Suse, l'un des actes mentionne sans doute l'épistate de la cité (n° 17), et les *chreophylakes*, responsables de l'enregistrement de l'acte, paraissent avoir été régulièrement sur la liste des témoins (n° 17 l. 17, n° 25 l. 7). Cette liste semble, dans certains cas au moins, présenter les témoins dans un ordre particulier, d'abord ceux occupant une charge, puis les « simples citoyens » (« καὶ τῶν πολιτῶν », n° 21 l. 2-3), une habitude comparable à celle qui avait cours à Doura-Europos et en Égypte<sup>314</sup>. Dans l'un des actes (n° 23) apparaît en plus la pratique de la proclamation : la publicité de l'affranchissement, annoncée par un héraut, laisse la possibilité à ceux qui le voudraient de contester le droit de propriété du maître ou d'élever toute autre objection. À nouveau, le fait existe aussi à Doura-Europos, où un parchemin mentionne le salaire du crieur public mandaté pour procéder à cette proclamation<sup>315</sup>.

---

<sup>310</sup> Darmezine 1999 : 227.

<sup>311</sup> Sur les amendes, Darmezine 1999 : 238-239.

<sup>312</sup> Cumont 1932 : 284.

<sup>313</sup> Darmezine 1999 : 191-193. D'autres termes peuvent être utilisés, en Thessalie et en Béotie notamment.

<sup>314</sup> Cumont 1931b : 289-290 et Cumont 1937 : 315, d'après des suggestions de L. Robert et C. B. Welles.

<sup>315</sup> Cumont 1932 : 284-286.

Les actes de Suse, lorsqu'ils sont suffisamment bien conservés, donnent tous à voir des affranchissements individuels (n° 15, 16, 17, 18, 20, 23), conformément là encore à l'habitude grecque<sup>316</sup>. Les actes d'affranchissement de Suse fournissent par ailleurs une grande part des mentions de femmes dans le corpus épigraphique d'Iran et d'Asie centrale. Sur les quatre noms d'esclaves affranchis conservés par les documents, trois sont des noms féminins (Bacchiada dans le n° 16, Mikra dans le n° 17, Sôzaia dans le n° 18, plus une esclave dont le nom a disparu dans le n° 15), un seulement est un homme (Skorpiôn dans le n° 23). On ne peut bien sûr prétendre dresser des statistiques sur un tel échantillon, mais il ne serait pas surprenant que celui-ci représente une tendance réelle. On retrouve généralement dans la population servile urbaine proportionnellement plus de femmes, qui accomplissent des travaux domestiques et des activités intérieures. Les femmes peuvent également donner naissance et ainsi renouveler ou augmenter la main-d'œuvre de l'*oikos* sans engendrer le besoin d'un investissement supplémentaire<sup>317</sup>. Il faut enfin noter que ces trois esclaves affranchies sont âgées d'environ trente ans. Le fait n'a pas reçu d'explication définitive ; pour C. B. Welles, il pourrait s'expliquer par l'habitude des soldats grecs de Suse qui affranchissaient à cet âge leurs esclaves pour en faire leurs concubines<sup>318</sup>.

Parmi les maîtres qui affranchissent leur esclave, deux sont des femmes : l'une (n° 14) le fait avec l'autorisation de son mari et de son fils, l'autre (n° 18) procède apparemment seule à l'affranchissement. Habituellement, les femmes doivent être assistées par un *kyrios* pour réaliser un acte juridique, mais cette obligation n'est pas universelle, les femmes pouvant agir seules dans certaines régions (en Épire, Thessalie, Phocide par exemple ; à Delphes également, les femmes peuvent agir sans assistance). L. Darmezin donne plusieurs exemples d'affranchissements réalisés par des femmes sans mention de l'assistance d'un homme, partout dans le monde grec (Chéronée, Thespies, Delphes), mais l'absence de cette mention ne signifie pas pour autant l'absence de *kyrios* : il n'était simplement pas toujours jugé utile de graver cette phrase. Ainsi en Béotie, trois actes sont réalisés par des femmes, sans mention de l'assistance d'un homme : on sait pourtant que dans cette région une femme devait être représentée par son tuteur pour accomplir l'acte<sup>319</sup>. À Suse, on suppose donc qu'il était probablement fait obligation aux femmes de recourir à l'assistance d'un *kyrios*, puisque la pratique apparaît dans l'un des

---

<sup>316</sup> Les esclaves étaient parfois affranchis à deux mais l'affranchissement collectif était rare (Darmezin 1999 : 210).

<sup>317</sup> Darmezin 1999 : 211.

<sup>318</sup> Hypothèse rappelée par Robert 1960a : 86, n. 2. Voir aussi Robert 1936 : 141-143. Sur cette question, et sur la question des femmes en général, cf. *infra* la partie 15, p. 139-140.

<sup>319</sup> Darmezin 1999 : 195-199.

documents ; l'autre acte réalisé par une femme doit alors simplement faire l'impasse sur la mention du tuteur. Ce qui est plus étonnant en revanche, c'est que l'une de ces femmes porte un nom babylonien (Beltibanatis, n° 18)<sup>320</sup>.

Les actes d'affranchissement de l'Iran suivent une procédure parfaitement grecque<sup>321</sup>. Tous ceux qui sont à peu près datables sont d'époque séleucide, sauf un, réalisé à la période de la domination parthe (en 131, n° 16)<sup>322</sup>. Rédigé de la même façon que les autres, ce dernier semble indiquer que la fin de la domination grecque sur la ville n'entraîna pas de rupture dans le formulaire ni dans la procédure d'affranchissement des esclaves à Suse. On y relève cependant deux différences notables : l'utilisation d'une double datation se référant à l'ère royale parthe officiellement en vigueur, et à l'ère séleucide toujours employée<sup>323</sup> ; l'absence de la formule pour le salut des souverains. La formule n'étant peut-être pas figée, ce changement n'est pas forcément lié à la fin de la domination grecque. Un acte daté de 142/141 (n° 15), qui contient cette formule de salut, ne fait pas apparaître le nom des souverains, il pourrait s'agir d'une variante de la formule habituelle ou d'un cas un peu plus particulier lié à l'instabilité politique du moment<sup>324</sup>. On a vu que la lettre d'Évandros qui rend compte de l'affranchissement d'Hermaios (n° 76), document provenant vraisemblablement d'Hyrcanie, a un contenu semblable aux actes de Suse : il n'y a donc pas lieu de penser que la forme de ces actes variait selon la région de l'empire ; au contraire, ils paraissent bien avoir été partout identiques dans l'empire séleucide, et semblables aussi à ceux du reste du monde grec.

Pour autant, comparativement à la grande richesse des actes d'affranchissement de Grèce propre analysés par L. Darmezine ou D. Mulliez pour Delphes<sup>325</sup>, les documents de Suse ne livrent finalement que peu d'informations sur le contexte de ces affranchissements. C'est le cas pour leur aspect financier par exemple : de manière générale, il était rare qu'un maître affranchisse son esclave dans un acte de pure générosité, et il le mentionnait alors expressément. Le plus souvent, l'esclave versait à son maître de l'argent pour racheter sa liberté<sup>326</sup>. Ces documents, qui sont pourtant l'un des types les mieux représentés dans le corpus, restent donc

---

<sup>320</sup> Cf. *infra* les parties 15 (p. 135) et 17 (p. 153).

<sup>321</sup> Robert 1960a : 86, n. 2, à propos du n° 76 : « affranchissement à la grecque, suivant le droit grec, sans influence orientale perceptible ». Voir surtout l'étude de Robert 1936 : 144-148.

<sup>322</sup> Conclusion de Cumont 1932 : 279-284, admise par Le Rider 1965 : 379-380.

<sup>323</sup> Et qui le restera longtemps, comme en témoigne la double datation de la lettre d'Artaban II à la cité grecque de Suse (alors nommée Phraata) en l'an 21 de notre ère (n° 3).

<sup>324</sup> C'est vers cette date qu'a lieu l'annexion de la Susiane par les Parthes, mais aussi la brève domination du roi élyméen Kammiskirès : Cumont 1932 : 283 et *supra* la partie 4, p. 48.

<sup>325</sup> Une cité qui a livré plus de 1300 actes d'affranchissement (Mulliez 1992, Mulliez 1995).

<sup>326</sup> Darmezine 1999 : 233.

peu nombreux et pour beaucoup mal conservés. Il est difficile de juger dans le détail sur un si petit nombre d'actes : on retrouve là la problématique principale que l'on rencontre dans l'étude des inscriptions d'Iran et d'Asie centrale.

## 10 Les inscriptions honorifiques

Le corpus épigraphique contient plusieurs inscriptions honorifiques, qui concernent en majorité de grands administrateurs ou des dignitaires de la cour. Un certain Pythagoras honore ainsi son ami Arrhénéidès, stratège de Susiane (n° 6). Bien qu'elle soit complète, l'inscription ne fait aucune mention de la raison pour laquelle Arrhénéidès a mérité ces honneurs. Elle n'est pas non plus datée : l'étude paléographique indiquerait plutôt l'époque séleucide, mais il est impossible de l'affirmer. Il en est de même pour l'inscription de l'unité militaire qui honore Arètè, fille de Timôn, ἐπι τῆς αὐλῆς τοῦ βασιλέως<sup>327</sup> (n° 7). À Suse encore, le fragment d'inscription pour le fils de Nikandros (n° 8) semble être également d'époque séleucide. Cette inscription faisait intervenir un ou plusieurs personnages occupant les charges d'ἐπι τῶν προσόδων (intendant des revenus) et peut-être de stratège, mais son état de conservation empêche de savoir qui, de l'*honorandus* ou du dédicant, occupait ces charges<sup>328</sup>. À Suse toujours, mais à l'époque parthe cette fois, le *sômatophylax* Lysimachos est honoré par les hommes de son ancienne *ephemeria* en raison de son *euchrestia*<sup>329</sup>. Enfin, le n° 29 est peut-être un fragment d'inscription en l'honneur d'un Ami du roi<sup>330</sup>. En Médie, Ménédèmos, gouverneur des satrapies supérieures probablement sous le règne d'Antiochos III, est honoré par le fils de Pythôn « pour son dévouement envers les rois et leurs intérêts, ainsi que pour les bienfaits que lui-même [le dédicant] a reçus de Ménédèmos » (n° 67)<sup>331</sup>. La qualité de la gravure de l'inscription pour Arrhénéidès témoigne du soin particulier accordé à la gravure des inscriptions honorifiques<sup>332</sup>. Il semble par ailleurs qu'une majorité d'entre elles (n° 4, 7, 8, 67) étaient gravées sur la base ou le fût d'une colonne qui supportait probablement une statue de l'*honorandus*, selon l'usage attesté<sup>333</sup>.

---

<sup>327</sup> Titre aulique avec très peu d'attestations, dont on ignore s'il recouvrait une fonction réelle ou s'il désignait un rang dans la hiérarchie protocolaire (Cumont 1932 : 272-274, Rougemont 2012a : 43).

<sup>328</sup> Cumont 1931b : 288-289, Le Rider 1965 : 274, Capdetrey 2007 : 314.

<sup>329</sup> Cumont 1931a : 234-238. Le terme *ephemeria* est sujet à débat : il s'agissait probablement d'une unité militaire, peut-être d'un service de garde. *Sômatophylax* est un titre aulique qui ne désigne pas un simple garde du corps mais bien un proche familial du roi. Rougemont 2012a : 45 et n. 123 traduit *euchrestia* par « serviabilité » : Lysimachos a sans doute rendu service aux hommes de son ancienne unité grâce à sa position élevée à la cour.

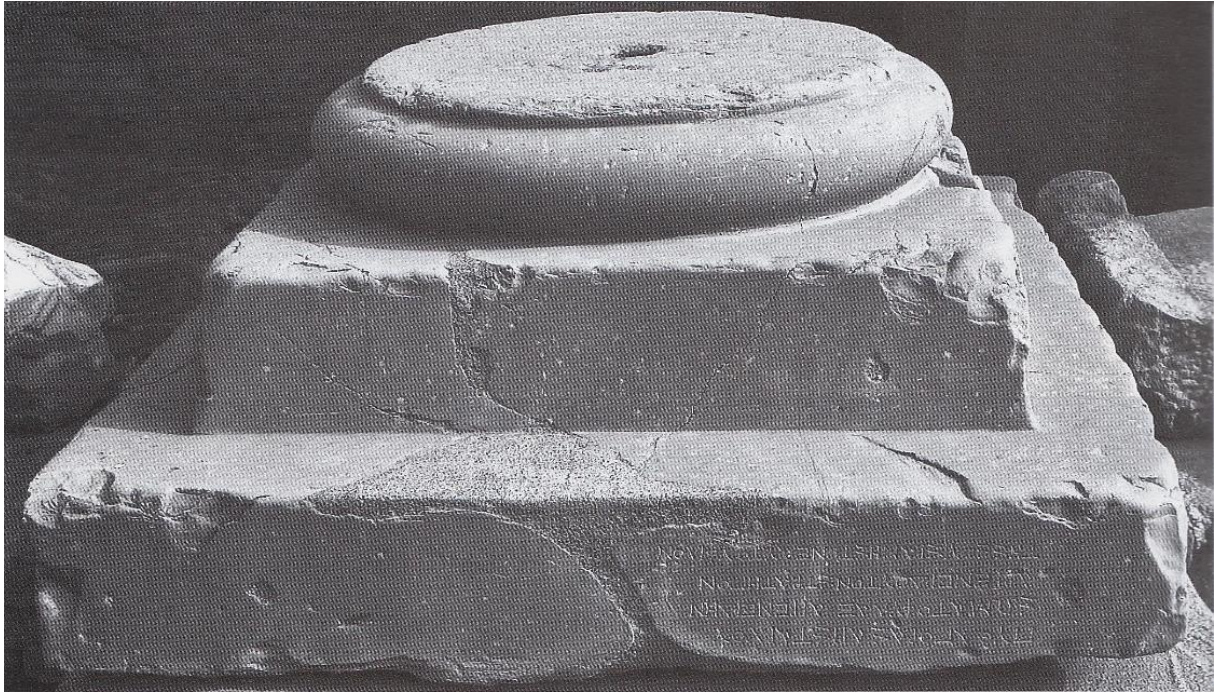
<sup>330</sup> Titre aulique important des monarchies hellénistiques, cf. Savalli-Lestrade 1998.

<sup>331</sup> Sur cette inscription, cf. Robert 1949 : 22-24 Robert 1950 : 73-75

<sup>332</sup> Cumont 1930 : 209-210.

<sup>333</sup> Robert, Robert 1989 : 59-60.





*Figure 16* Base de colonne portant l'inscription de Pythagoras (Rougemont 2012a : pl. 4, fig. 6.1)

À Suse, des honneurs civiques étaient également rendus aux évergètes. Le gymnasiarque Nikolaos a rendu un service à la cité, qui l'honore en lui dressant un monument (n° 10)<sup>334</sup>. La suite de l'inscription, qui a disparu, devait détailler la nature du service rendu ; peut-être même cette inscription était-elle un décret honorifique, mais elle est trop mutilée pour qu'on puisse en être certain<sup>335</sup>. Au tout début de notre ère, Zamaspès est honoré à la fois par la garnison de l'acropole et par la cité de Suse : les travaux hydrauliques qu'il a menés sur le Gondeisos (affluent de l'Eulaios) ont permis d'irriguer des terres qui avaient été délaissées (n° 11-12). Les deux inscriptions en son honneur, probablement contemporaines, sont rédigées en vers et emploient le vocabulaire habituel de l'éloge<sup>336</sup>. Le poème n° 12 mentionne qu'une statue lui a été dressée (v. 9-10) : là encore, autant de « pratiques habituelles dans le monde grec pour la collation des honneurs publics et la gravure des inscriptions honorifiques »<sup>337</sup>. En 21 ap. J.-C., la lettre du roi des Parthes (n° 3) souligne longuement les valeurs civiques et le comportement exemplaire d'Hestaios vis-à-vis de la cité de Suse : ce dernier a fait passer

<sup>334</sup> Restitution, à partir de nombreux parallèles, de la formule hortative « [κα?]λὸν ὑπόμνημα [ὑπάρχηι εἰς πάντα χρόνον ?] | [το]ῦ γεγενημέν[ου] εἰς τὴν πόλιν εὐεργετήμα | [τος ? ----] » (le mot ὑπόμνημα n'ayant pas forcément un sens matériel) (Rougemont 2012a : 47).

<sup>335</sup> Cumont 1933 : 264-268.

<sup>336</sup> Ainsi le n° 11 « proclame la gloire immortelle de Zamaspès » (v. 1-2). Sur ces deux inscriptions, Cumont 1930 : 211-220 et Cumont 1931a : 238-250, ainsi que Le Rider 1965 : 266 et 415 (nature des travaux), 412-413 et 417 (contexte d'ensemble).

<sup>337</sup> Rougemont 2012a : 56.



l'intérêt de sa cité avant ses intérêts propres, il s'est acquitté de ses devoirs de magistrat de façon parfaitement intègre et sans rechigner à la dépense. Cette lettre reprend très sûrement les attendus d'un ou plusieurs décrets honorifiques, suivant une pratique très courante et très largement attestée dans la diplomatie hellénistique<sup>338</sup>. Les l. 2-12 sont ainsi probablement extraites d'un mémoire remis au roi par la cité, mémoire qui reprend lui-même le contenu et sans doute les termes même de décrets rendus en l'honneur d'Hestiaios par la cité, décrets qui sont d'ailleurs mentionnés par l'inscription elle-même (l. 7-8). Enfin, un court fragment découvert sur un site sassanide proche de Suse semble avoir appartenu à une stèle ayant porté un texte assez long : l'emploi d'une forme du verbe ὑπομένειν, qui appartient au vocabulaire des décrets honorifiques, conduit G. Rougemont à suggérer qu'il s'agissait peut-être d'un décret civique en l'honneur d'un évergète ayant assumé des dépenses pour sa cité<sup>339</sup>.

Tous ces exemples sont susiens, et tous sont d'époque parthe<sup>340</sup>. Le fait qu'aucune inscription d'époque séleucide ne nous soit parvenue n'est sans doute qu'un hasard lié à la conservation aléatoire des documents. De même, leur répartition géographique s'explique en partie par les aléas des fouilles archéologiques : faut-il rappeler que les fouilles de Suse ont fourni presque un tiers des inscriptions grecques d'Iran et d'Asie centrale ? Par ailleurs, certains types d'inscriptions courantes en Grèce propre, comme les décrets civiques, sont caractéristiques d'un mode d'organisation peu compatible avec celui de ces régions. Les cités y étant moins nombreuses qu'ailleurs, les décrets civiques devaient y être immanquablement moins nombreux. Le décret d'Antioche de Perside (**n° 50**) est ainsi le seul décret connu émanant d'une cité d'Iran ou d'Asie centrale. Hormis celui-ci, deux fragments d'inscriptions de Suse étaient peut-être des décrets<sup>341</sup>, et la lettre d'Artaban II (**n° 3**) reprend le contenu de décrets honorifiques votés par la cité de Suse en l'honneur d'Hestiaios. Ces exemples ont beau être peu nombreux, ils démontrent que cette cité du moins rendait des décrets.

Cependant, l'argument n'apparaît pas suffisant, puisqu'aucun témoignage positif ne nous est parvenu d'Asie centrale (« an "Aegean" epigraphist immediately notices the absence, maybe transitory, of any sign of a civic life »<sup>342</sup>), alors même que certains sites ont été fouillés pendant des années. Il faut donc aussi considérer la possibilité que la gravure d'inscriptions

---

<sup>338</sup> Rhodes 1997 : 454. Voir généralement Robert 1973 et Rigsby 1996 pour les exemples de cette pratique.

<sup>339</sup> Inscription hors-corpus, cf. Rougemont 2012b : 24-27.

<sup>340</sup> Hormis peut-être le dernier (fragment hors-corpus), dont on peut dire d'après l'écriture qu'il date du II<sup>e</sup> siècle, sans plus de précision (Rougemont 2012b : 26).

<sup>341</sup> Le **n° 10** ainsi qu'une inscription hors-corpus : Rougemont 2012b : 24-27.

<sup>342</sup> Rougemont 2012c : 177.

honorifiques ait été plus rare à Aï Khanoum qu'à Suse, et sans doute distinguer l'Iran, plus proche de la Babylonie et du monde grec, du reste de l'Asie centrale. Il faut néanmoins mentionner la possibilité que dans le gymnase d'Aï Khanoum, le buste de vieillard barbu accompagnant la dédicace à Hermès et Héraklès (n° 98) ait été en réalité un portait de Stratôn, père des dédicants<sup>343</sup>. Alors que la construction, la restauration et l'entretien régulier des gymnases coûtaient cher, les cités avaient largement recours aux libéralités de citoyens fortunés et beaucoup de gymnasiarques notamment sont l'objet de décrets honorifiques ou apparaissent dans des dédicaces<sup>344</sup>. À l'époque hellénistique, les murs des gymnases portaient les portraits de leurs bienfaiteurs<sup>345</sup>. L'homme pourrait ainsi avoir été gymnasiarque ou pédotribe, ou même avoir participé financièrement à la construction du gymnase. La statue, exposée à une place d'honneur, constituerait une offrande en l'honneur de Stratôn pour son acte d'évergétisme<sup>346</sup>.



*Figure 17* Pilier hermaïque d'Aï Khanoum  
(Cambon 2007 : 161, fig. 32)

---

<sup>343</sup> Sur le gymnase et ses rapports avec Hermès et Héraklès, cf. *infra* les parties 11.2 (p. 94-95) et 12.4.

<sup>344</sup> Gauthier 1995 : 2.

<sup>345</sup> Préaux 2002 : 564. Sur le culte rendu aux bienfaiteurs des gymnases et leur association aux dieux du gymnase, Robert 1966 repris dans Robert 1989b : 43-49 et Robert 1960b : 296-298.

<sup>346</sup> P. Bernard dans Veuve 1987 : 91-93 ; Bernard 2002 : 78.

Enfin, les citoyens des cités d'Iran pouvaient être honorés pour leur victoire dans des concours. L'inscription de Nikolaos à Suse laisse penser qu'il était un ancien vainqueur de concours stéphanites (n° 10)<sup>347</sup>. Le fameux décret d'Antioche de Perside (n° 53) acte la reconnaissance des concours organisés par Magnésie du Méandre. La cité de Perside prévoit d'octroyer à ses citoyens vainqueurs à Magnésie « des honneurs et des privilèges identiques à ceux que [ses] lois réservent aux vainqueurs des concours pythiques » (l. 78) : les concours de Magnésie sont reconnus isopythiques. À Antioche de Perside comme dans beaucoup d'autres cités grecques existaient donc des lois fixant des récompenses publiques pour les citoyens vainqueurs dans les grands concours.

Les pratiques honorifiques des cités d'Iran se retrouvent d'un bout à l'autre du monde hellénistique : les vertus civiques et agonistiques, les actes d'évergétisme étaient mis en avant et récompensés. La reconnaissance par la communauté de ses bienfaiteurs et la conservation de leur mémoire semblait toujours conserver une grande importance. Mais si l'évergétisme existait, il semblait malgré tout plus faible dans ces régions d'Extrême-Orient que dans le reste du monde grec, alors même qu'il se développe puissamment dans les cités grecques méditerranéennes du III<sup>e</sup> siècle. On peut noter aussi qu'aucune mention d'honneurs attribués à des rois pour leurs bienfaits envers les cités d'Iran ou d'Asie ne nous est parvenu, alors que l'*euergesia* royale se développe dans les royaumes hellénistiques, y compris dans le royaume séleucide. Il n'y a peut-être pas lieu de s'en étonner outre mesure : les actes d'évergétisme des souverains hellénistiques étaient la plupart du temps dirigés vers les cités indépendantes du monde égéen<sup>348</sup>, à la fois par calcul politique et pour rivaliser en prestige avec les autres souverains<sup>349</sup>. Cette compétition de prestige ne se retrouvait évidemment pas dans les régions d'Extrême-Orient, ce qui explique au moins en partie l'absence apparente de ces honneurs royaux. Malgré tout et encore une fois, il importe de ne pas être trop affirmatif : étant donné le faible nombre de documents découverts en Asie centrale, peut-être qu'une inscription viendra dans l'avenir montrer que l'évergétisme n'y était finalement pas si rare.

---

<sup>347</sup> Restitution de στεφανίτης à la l. 3. Il est question de couronnes dans l'épigramme funéraire n° 136 (l. 3), mais le poème fait vraisemblablement s'exprimer le monument : il ne s'agit pas d'honneurs décernés au mort mais bien d'une pratique funéraire (cf. *infra* la partie 12.1, p. 103).

<sup>348</sup> Le Séleucide le plus généreux pour les cités grecques fut sans doute Antiochos IV dont Polybe, XXVI, 10-11 énumère les actes de générosité envers Mégalopolis, Tégée, Cyzique, Rhodes, Athènes, Délos. La seule cité de son empire à figurer dans la liste est Antioche, où il finance la construction d'un magnifique temple en l'honneur de Jupiter Capitolin. On peut citer également Antiochos I<sup>er</sup>, honoré à Milet et Érythrées, et Antiochos III, honoré par les Iasiens, les Delphiens, les Téliens (Gauthier 1985 : 39-49).

<sup>349</sup> Polybe, V, 88-90 rapporte que les souverains des grands empires se bousculèrent pour apporter leur aide à Rhodes après le grand tremblement de terre des années 220. Sur les rapports des Séleucides avec les cités méditerranéennes de leur empire, cf. particulièrement Ma 2004.

# 11 Les cultes

## 11.1 Des pratiques religieuses traditionnelles

En Iran comme en Asie centrale, on a découvert peu de bâtiments cultuels grecs, ce dont il ne faut pas forcément s'étonner. Outre les difficultés de l'archéologie, qu'on a déjà évoquées à plusieurs reprises et qui peuvent expliquer le faible nombre de ces découvertes, il faut rappeler que tous les sanctuaires (*hiéra*) grecs n'avaient pas de temple (*naos*), loin de là. Dans le *téménos*, enceinte sacrée délimitant la surface d'un sanctuaire, se trouvait le plus souvent un autel en plein air, le tout étant consacré à une divinité qui en était la propriétaire<sup>350</sup>. On peut néanmoins s'interroger sur l'influence possible des pratiques iraniennes dans cet état de faits : la dimension monumentale fut en effet quasiment absente des pratiques zoroastriennes jusqu'à l'époque sassanide, les cultes ayant lieu en plein air. L'épigraphie a conservé le souvenir de certains de ces lieux de culte dont aucun reste matériel ou presque n'était susceptible de subsister. La dédicace d'Héliodotos (n° 151) nous apprend ainsi que Zeus était propriétaire à Kuliab d'un bois sacré (*alsos*), dans lequel le dédicant plaça un autel en l'honneur d'Hestia. L'inscription semble avoir été gravée sur une plaque qui était une partie de cet autel. L'épigraphe du fils d'Aristônax (n° 81) mentionne le *téménos* d'une divinité inconnue à Alexandrie d'Arachosie. La lettre d'Évandros au sujet de l'affranchissement de l'esclave Hermaios par consécration à Sarapis (n° 76), démontre l'existence d'un sanctuaire de ce dieu quelque part en Hyrcanie, tout comme la lettre de Ménédèmos à Apollodotos (n° 66) nous apprend que Laodicée de Médie comptait au moins un sanctuaire<sup>351</sup>.

Mais quelques constructions ont également laissé des vestiges. Le grand temple d'Aï Khanoum est sans doute le principal édifice religieux de l'Asie et de l'Iran hellénistiques à avoir été fouillé<sup>352</sup>. En réalité, deux bâtiments se succédèrent au même emplacement : le sanctuaire et le premier temple, dont peu d'éléments subsistent, furent fondés sous le règne d'Antiochos I<sup>er</sup> ; et c'est probablement sous le règne de Diodote II que le bâtiment fut rasé pour faire place au fameux temple « à redans » ou « aux niches indentées », alors dédié à Zeus, dieu tutélaire de

---

<sup>350</sup> Rougemont 2012a : 158, n. 539.

<sup>351</sup> Cf. aussi Boyce, Grenet 1993 : 88-91.

<sup>352</sup> Martinez-Sève 2010, Bernard 2001b : 1017, n. 81 donne la bibliographie antérieure concernant les fouilles de l'édifice.

Diodote I<sup>er</sup> et de son fils<sup>353</sup>. La cité des bords de l'Oxus comptait en plus un second temple au nord de la ville, à l'extérieur de l'enceinte, qui n'a pu être fouillé entièrement<sup>354</sup>.

Dans les ruines d'un bâtiment de Persépolis ont été découverts cinq autels consacrés à Zeus Mégistos, Apollon, Hélios, Artémis, et Athéna Basileia (n° 59-63). Les cinq inscriptions ont, semble-t-il, été gravées en même temps, avec beaucoup de soin, sur des plaques de dimensions identiques et placées non loin les unes des autres, donc probablement par le même artisan et pour un même commanditaire<sup>355</sup>. La nature de l'ensemble qu'elles devaient former demeure incertaine<sup>356</sup>, et l'identité de leur commanditaire ainsi que la date de leur réalisation sont inconnues. L'homogénéité apparente des documents laisse à penser qu'il pourrait s'agir d'une initiative publique, pensée peut-être par Alexandre, le satrape persophile Peukestas<sup>357</sup>, ou encore les premiers Séleucides<sup>358</sup>. Mais l'apparente homogénéité des objets ne saurait exclure la possibilité d'un culte privé, l'érection d'autels devant la maison ou dans la maison même en l'honneur de divinités très variées étant chez les Grecs une pratique très courante<sup>359</sup>. E. Herzfeld, découvreur de l'édifice dans lequel étaient exposés ces autels, a voulu y voir un « temple du Feu »<sup>360</sup>, mais cette conjecture, appuyée sur de très vagues éléments, a depuis été sévèrement critiquée : il semblerait que l'archéologue ait en réalité dégagé les restes de deux bâtiments distincts, dont l'un était peut-être un temple dédié au culte zoroastrien, mais pourrait aussi bien avoir été un temple grec ou même un édifice sans fonction religieuse<sup>361</sup>. Par ailleurs, ces inscriptions s'insèrent naturellement dans la tradition grecque, qui donne de nombreux exemples de théonymes gravés sur un support (en général un autel ou une borne marquant les limites d'un sanctuaire), employés seuls au génitif d'appartenance<sup>362</sup>.

---

<sup>353</sup> Martinez-Sève 2010 : 197-203.

<sup>354</sup> Cambon 2007 : 60, Bernard 2001b : 1021.

<sup>355</sup> Rougemont 2012a : 127.

<sup>356</sup> Il pouvait s'agir d'un groupement de petits autels formant une sorte de panthéon (Rougemont 2012a : 129), ou peut-être ces cinq inscriptions sont-elles les seules rescapées parmi un plus grand nombre de plaques, fixées sur un unique autel monumental et constituant un autel des douze dieux (suggestion de P. Bernard et L. Martinez-Sève à G. Rougemont, Rougemont 2012a : 129, n. 403). Mais il est aussi possible que ces documents, n'ayant aucun véritable rapport entre eux, aient été stockés ensemble dans l'optique d'un éventuel emploi ultérieur (suggestion de P. Bernard à G. Rougemont, Rougemont 2012a : 127, n. 393).

<sup>357</sup> Wiesehöfer 1994 : 72-73 et 89. Diodore, XIX, 48, 5 évoque l'attitude de Peukestas vis-à-vis des élites perses.

<sup>358</sup> Lorber, Iossif 2008 : 19-42.

<sup>359</sup> Robert 1966b : 175-211.

<sup>360</sup> Herzfeld 1934 : 232 et Herzfeld 1935 : 44-47. Cf. aussi Robert, Robert 1946-1947 : n° 225 (reproduction des indications de Herzfeld).

<sup>361</sup> Bernard 1969 : 337, n. 1, Boyce, Grenet 1991 : 107-108 et 116-118 (mise au point critique) et plus récemment Callieri 2007 : 51-69, 91-95, 104. Cf. aussi *infra* la partie 16, p. 146-148.

<sup>362</sup> Lorsque le nom de la divinité est gravé au génitif, il constitue une marque de propriété et l'objet sur lequel il est porté appartient à cette divinité. Lorsque le nom de la divinité est au datif, il s'agit d'une dédicace, le texte alors signale ou commémore une offrande et rappelle en principe le nom du dédicant. Cette distinction très claire se

On peut trouver une certaine similarité entre le cas de Persépolis et celui de Kengavar, à une centaine de kilomètres de Kermanshah en Iran, où un temple grec avait peut-être été fondé dans un sanctuaire d'Anahita<sup>363</sup>. Là encore, les éléments archéologiques sont insuffisants pour trancher, mais d'autres cas montrent clairement que les Grecs adaptèrent parfois les sanctuaires indigènes à leur propre culte. À Suse, le sanctuaire de Nanaïa d'époque achéménide fut ainsi assimilé à un sanctuaire d'Artémis, et à Masjid-i Soleiman un très important sanctuaire indigène devint un lieu de culte d'Athéna Hippias, comprenant aussi un petit temple d'Héraklès<sup>364</sup>. À Bisutun, Hyakinthos fils de Pantauchos procède à la consécration d'un relief, presque entièrement en ronde bosse, représentant Héraklès Kallinikos, pour que celui-ci assure le salut de Kléoménès<sup>365</sup>, gouverneur des satrapies supérieures (n° 70)<sup>366</sup>. Le formulaire de l'inscription est grec, le dédicant est grec, mais l'offrande est érigée dans l'enceinte d'un sanctuaire iranien consacré (entre autres) à une divinité assimilée par les Grecs à Héraklès<sup>367</sup>.

Les exemples cités jusqu'ici sont tous iraniens, mais le plus marquant est sans doute celui du sanctuaire de Takht-i Sangin, fondé à la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>368</sup> ou au début du III<sup>e</sup> siècle, peut-être par Séleucos I<sup>er</sup><sup>369</sup>. Ce véritable complexe religieux, dédié au culte du fleuve Oxus<sup>370</sup>, fut probablement construit en remplacement d'un sanctuaire antérieur sur un site voisin, abandonné à la fin de l'époque achéménide et d'où proviendrait le fameux Trésor de l'Oxus<sup>371</sup>. De composition très originale, il est fondé sur un plan bactrien et intègre des éléments architecturaux grecs (chapiteaux ioniques, portique)<sup>372</sup>.

---

retrouve dans les inscriptions d'Iran et d'Asie centrale comme dans toutes les sources épigraphiques du monde grec (Rougemont 2012a : 127, n. 390).

<sup>363</sup> Bernard 1969 : 337, n. 1 ; Kleiss 2011.

<sup>364</sup> Capdetrey 2007 : 185-186.

<sup>365</sup> C'est-à-dire qu'il le garde en vie et en bonne santé, le terme grec n'implique pas forcément que Kléoménès coure un danger, (comme le montrent bien les formules pour le salut des souverains dans les actes d'affranchissement).

<sup>366</sup> Sur cette inscription et son contexte, cf. supra la partie 2, p. 40.

<sup>367</sup> Cf. *infra*, dans la partie 11.2 (p. 93-94) et dans la partie 16 (p. 144).

<sup>368</sup> Lerner 2002 : 486.

<sup>369</sup> Bernard 1994a : 508-509 ; Bernard 2002 : 83.

<sup>370</sup> I. Pichikjan et B. Litvinskij ont identifié dans le complexe religieux des « fire altars » et des restes de charbon et de cendres (Lerner 2002 : 486) ; voyant en Atrosôkès (n° 95) un adorateur du feu ou un prêtre zoroastrien, ils supposent que le bâtiment devait être un temple du feu zoroastrien avec un autel consacré à l'Oxus et des autels de style purement grec devant le temple (« the possibility cannot be excluded that the Temple of the Oxus was simultaneously a temple of fire and of the river », Litvinskij, Pichikjan 1994 : 57-58), une affirmation réfutée par P. Bernard pour qui le temple est d'abord et seulement un temple de l'Oxus (Bernard 1987 : 113-114, Bernard 1994b, Bernard 2002 : 83). Sur le culte de l'Oxus et le sanctuaire de Takht-i Sangin, cf. aussi Grenet 2005.

<sup>371</sup> Bernard 1994a : 508, Lerner 2002.

<sup>372</sup> Bernard 1994a : 508.

Le culte de l'Oxus est attesté dès l'époque achéménide<sup>373</sup> ; les Bactriens l'honoraient sous le nom de Vakhsh<sup>374</sup>. Mais le culte des fleuves était aussi une pratique très courante en Grèce<sup>375</sup>, et au III<sup>e</sup> siècle, les Grecs prirent la haute main sur le sanctuaire, toujours fréquenté cependant par les populations locales, comme le montrent trois inscriptions grecques découvertes à Takht-i Sangin. Une vasque de pierre, dont la datation est très difficile voire impossible, porte visiblement deux fois le nom du dieu Oxus, une fois au complet, une fois restitué à partir des deux premières lettres (n° 96). L'inscription compte sept lettres au total, toutes grecques, mais le premier groupe (YOΞOI) ne s'explique pas en grec, langue dans laquelle le nom du fleuve s'écrit Ὡξωι<sup>376</sup>: ce mot pourrait être une transcription en alphabet grec du nom bactrien de l'Oxus<sup>377</sup>. La double présence du nom du fleuve indique de façon quasi certaine que l'objet appartient à la divinité « propriétaire » du sanctuaire.

Deux Bactriens procèdent également à des dédicaces en grec : Irômois fait l'offrande d'un vase de bronze au dieu Oxus (n° 96bis)<sup>378</sup>, et Atrosôkès lui consacre une statuette de silène jouant de l'*aulos* sur une base moulurée en calcaire (n° 95). Là encore, on ne peut rien dire de la date de la consécration, l'écriture et le style de la statuette ne permettant aucune certitude si ce n'est qu'elle est bien d'époque hellénistique, mais ce dernier objet est particulièrement intéressant. Son aspect rappelle en effet le mythe de Marsyas, situé par la tradition aux sources du Méandre. En postulant l'assimilation par les Grecs de l'Oxus au Méandre, I. Pichikjan et P. Bernard ont suggéré que l'offrande pourrait être une représentation personnifiée de l'Oxus<sup>379</sup>. Cependant, cette interprétation de l'*ex-voto* d'Atrosôkès reste discutable : G. Rougemont rappelle que « les représentations de satyres jouant de l'*aulos* sont banales dans l'Antiquité »<sup>380</sup>.

<sup>373</sup> Grenet 1983 : 377 et Boyce, Grenet 1991 : 179-180.

<sup>374</sup> Litvinskij, Pichikjan 1994 : 57.

<sup>375</sup> Hésiode, *Théogonie*, v. 364-370 rapporte qu'Okéanos et Thétys enfantèrent 3000 dieux-fleuves ; Homère, *Illiade*, XXIII, v. 141-153, décrit le culte rendu par Pélée au fleuve Sperchios.

<sup>376</sup> Attesté par le n° 95.

<sup>377</sup> Sur l'utilisation de l'alphabet grec pour noter le bactrien, cf. *infra* la partie 17, p. 154-155.

<sup>378</sup> Le texte rend explicite le fait qu'il s'agit d'une offrande, même s'il pose de nombreuses difficultés du point de vue grammatical et morphologique : Rougemont 2012a : 274-275 procède à un commentaire détaillé des constructions inattendues dans la rédaction de ce texte.

<sup>379</sup> Rougemont 2012a : 196-198 donne toutes les références sur la question, pour certaines en russe.

<sup>380</sup> Rougemont 2012a : 198 et n. 690.

Il ne serait d'ailleurs pas plus étonnant que la statuette ne représente pas un Marsyas : dans le monde grec, l'objet offert par le dédicant à la divinité n'a pas forcément de lien avec cette dernière<sup>381</sup> (on vient de mentionner le vase de bronze offert par Irômois à l'Oxus, n° **96bis**). Des monnaies séleucides d'Aï Khanoum, frappées d'un taureau avec une tête d'homme barbu, posent une problématique semblable à celle de la statuette : en contexte bactrien, cette représentation courante du dieu-fleuve Achéloos pourrait être une personnification de l'Oxus<sup>382</sup>.



*Figure 18 Ex-voto d'Atrosôkès (Cambon 2007 : 65)*

---

<sup>381</sup> *ThesCRA*, p. 316-317 : « it would be difficult to identify a deity only from the votives discovered at his or her shrine, and in the absence of inscriptions [...]. There is a tendency, no more, for figurative votives to be chosen which show the relevant god [...]. Figurines and statues may depict the receiving deity, but there was no ban on dedicating the figure of another god » etc.

<sup>382</sup> Stančo 2012 : 188.



Outre le culte rendu aux dieux-fleuves, le corpus épigraphique donne à voir un certain nombre de pratiques cultuelles grecques traditionnelles. La célèbre inscription de Cléarque, à la toute fin du IV<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> siècle, nous apprend que les Grecs avaient apporté en Asie centrale la pratique, très répandue dans le monde grec, du culte héroïque, rendu par les cités dites coloniales à leur fondateur<sup>383</sup>. La base parallélépipédique en calcaire sur laquelle fut gravée cette inscription a en effet été découverte à l'intérieur du *pronaos* de l'*hérôon* de Kinéas (« Κινέου ἐν τεμένει », n° 97a, l. 4). Cette sépulture monumentale, placée au centre de la ville et surmontée d'un petit édifice en forme de temple, est très sûrement celle de l'oïkiste héroïsé d'Aï Khanoum ; le fait que le couvercle du sarcophage le plus ancien contenu par le bâtiment était pourvu d'un trou destiné à recueillir les libations atteste d'ailleurs que le mort était l'objet d'un culte<sup>384</sup>. Dans un souci d'exhaustivité, on peut signaler l'hypothèse de N. Oikonomides selon laquelle le sanctuaire mentionné par l'inscription du fils d'Aristônax (n° 81) serait celui d'Alexandre, héroïsé en tant que fondateur de la cité d'Alexandrie d'Arachosie, hypothèse qui semble néanmoins parfaitement arbitraire puisque, hormis l'alpha initial, le nom d'Alexandre est entièrement reconstitué par l'historien dans l'inscription<sup>385</sup>.

Le corpus épigraphique nous fait enfin connaître une inscription apotropaique invoquant Héraklès à Karafto, en Médie (n° 75 : « Ἡρακλῆς ἐν[θ]άδε κατοικεῖ | μηθέν εισέλθοι κακόν »)<sup>386</sup>. On retrouve cette sorte de dicton populaire dans divers endroits du monde gréco-romain, toujours gravé à l'entrée de bâtiments civils qu'il était censé protéger des influences mauvaises : à Thasos, où l'on trouve la même formule presque mot pour mot, mais encore à Pompéi, Mylasa, Sidé<sup>387</sup>... L'inscription de Karafto, datée de la haute époque hellénistique d'après l'écriture, est une des plus anciennes de la série. Cette formule faisait appel aux « fonctions prophylactiques d'Héraklès, qui était venu à bout de tous les monstres, qui était descendu victorieusement aux Enfers, qui chassait les kères malignes », fonctions mises à profit par les Grecs depuis des siècles<sup>388</sup>.

<sup>383</sup> Voir par exemple Thucydide, V, 11, 1.

<sup>384</sup> Rougemont 2012a : 202, n. 701. Sur l'*hérôon* de Kinéas, cf. Bernard, Le Berre, Stucky 1973 : 84-102, résumé par Grenet 1984 : 67-69.

<sup>385</sup> Oikonomides 1984 : 145-147.

<sup>386</sup> Sur cette inscription, cf. notamment Bernard 1980.

<sup>387</sup> Robert 1965 : 266-267 commente cette formule et donne une bibliographie des publications de ces inscriptions. G. Rougemont rappelle qu'elle est presque toujours gravée à l'entrée d'habitations privées et ne suggère jamais la présence d'un sanctuaire, considéré suffisamment protégé par la divinité qui y réside (Rougemont 2012a : 155, n. 530).

<sup>388</sup> Seyrig 1944 : 77.

## 11.2 Des divinités grecques

Le dossier épigraphique compte de nombreuses mentions de divinités grecques, qui interviennent dans des contextes variés. Parmi elles, Apollon est incontestablement le mieux représenté. On le trouve à Suse aux côtés d'Artémis, dans un acte d'affranchissement par consécration daté de 183/2 (**n° 13**), le frère et la sœur portant l'épiclèse Daïttai. Celle-ci, dont le sens reste obscur, n'était déjà connue que par une lettre d'Antiochos III désignant un nouvel *archiereus* pour le culte de ces dieux à Daphné<sup>389</sup>. F. Cumont propose plusieurs hypothèses pour éclairer l'origine de l'épiclèse, qui pourrait notamment être un surnom macédonien introduit en Asie par Séleucos<sup>390</sup>. Apollon et Artémis sont également représentés à Suse sur des monnaies de Séleucos IV, donc contemporaines de l'acte d'affranchissement : peut-être ce type iconographique représente-t-il lui aussi les deux divinités sous leur épithète Daïttai<sup>391</sup>. Apollon, « choisi » par Séleucos I<sup>er</sup> comme ancêtre mythique, occupe une place centrale pour la dynastie séleucide<sup>392</sup>, et il est possible qu'il ait été adoré en Iran comme à Daphné, avec Artémis, dans le cadre d'un culte officiel<sup>393</sup>.

À Suse encore, Chairéas dresse à Apollon une statue ou un relief du dieu, qui s'exprime lui-même à travers l'inscription que porte la base (**n° 5**). Cette offrande veut remercier Apollon qui aurait, grâce à son apparition au dédicant (peut-être en rêve), sauvé sa femme et sa fille. La statue a été réalisée par Chairéas lui-même (l. 4) et représente le dieu tel qu'il lui est apparu (l. 2)<sup>394</sup>. L'hymne d'Hérodôros (**n° 33**) est adressé à une divinité solaire (v. 8-10, et v. 28 si l'on y restitue ὄμμα, « œil du jour », une des expressions les plus banales de la poésie grecque) qui charme les bêtes sauvages (v. 24-25), comme peut le faire Apollon avec sa lyre<sup>395</sup>, mais qui est aussi visiblement une divinité syncrétique (v. 28-29) qualifiée de « dieu suprême » (v. 31), ce qui la rapproche davantage d'Hélios<sup>396</sup>. On retrouve également Apollon et Hélios, bien distincts l'un de l'autre, parmi les noms figurant sur les autels de Persépolis (respectivement **n° 60** et **61**). Ces inscriptions, au nombre de cinq, étaient gravées sur des plaques de calcaire qui devaient

---

<sup>389</sup> Welles 1974 : n° 44, l. 21-23.

<sup>390</sup> Cumont 1931b : 282-284 et Rougemont 2012a : 57, n. 173.

<sup>391</sup> Hypothèse de E. Newell rappelée par Rougemont 2012a : 57.

<sup>392</sup> Capdetrey 2007 : 62, Stančo 2012 : 32-33.

<sup>393</sup> Cumont 1931b : 282-283.

<sup>394</sup> Cumont 1932 : 274-277.

<sup>395</sup> Euripide, *Alceste*, v. 578-581.

<sup>396</sup> Sur ce texte, Cumont 1928 : 96, n° 6 : « nous y trouvons déjà une manifestation de ce syncrétisme qui plus tard devait, même en Occident, identifier avec le Soleil tout le panthéon païen. Apollon s'y confond avec Dionysos (vv. 24 ss.) ». Sur les textes poétiques, cf. *infra* la partie 12.1.

être intégrées aux autels des divinités, à savoir Zeus Mégistos, Apollon, Hélios, Artémis et Athéna Basileia. L'hypothèse d'une *interpretatio graeca* de divinités mazdéennes, formulée par E. Hertzfeld, découvreur des objets, est aujourd'hui passée largement au second plan, et l'on considère plutôt qu'il s'agit de cultes purement grecs introduits à Persépolis à la haute époque hellénistique. Leur datation, reposant uniquement sur les formes de l'écriture, demeure néanmoins difficile et la fourchette chronologique court de l'époque d'Alexandre à celle des premiers Séleucides. Loin de l'Iran, en Arachosie, Sôphytos enfin invoque dans son poème (n° 84) l'image d'Apollon (sous l'épithète Ἐκατος, l'Archer) et des Muses en tant que divinités des arts (l. 5) On retrouve dans toutes ces inscriptions les attributs classiques d'Apollon et d'Hélios (divinité solaire, divinité des arts et de la musique). Le culte d'Hélios est moins répandu que celui d'Apollon, même s'il est déjà au IV<sup>e</sup> siècle la divinité principale de la cité de Rhodes. En Asie centrale, on le retrouve également représenté sur la « plaque de Cybèle », médaillon en argent doré découvert à Aï Khanoum, mais aussi sur les monnaies de souverains indo-grecs<sup>397</sup>.

Héraklès est sans aucun doute l'une des divinités du panthéon grec dont l'iconographie fut la plus riche en Asie centrale<sup>398</sup>. On a vu qu'un culte lui était rendu à Bisutun, où il portait l'épiclèse Kallinikos (n° 70) : cette épiclèse, qui signifie « aux belles victoires », « glorieux vainqueur », est ancienne et associée à Héraklès dès le VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. en Grèce<sup>399</sup>. L'iconographie du relief qui le représente ne dépareille pas des nombreuses représentations grecques d'Héraklès : il est ici chasseur et archer (présence de sa massue et d'un carquois), représenté dans la position du banqueteur, allongé sur sa peau de lion, tenant un gobelet dans la main gauche. Il est barbu ; sa silhouette rebondie, assez peu gracieuse, ne choque pas : il existait dans le monde grec de nombreuses représentations de ce héros très populaire, qui cherchaient à mettre en valeur, de façon plus ou moins adroite, sa force physique exceptionnelle. Même le fait que l'offrande se présente sous la forme d'un relief rupestre, généralement considéré comme un trait spécifiquement iranien<sup>400</sup>, peut s'expliquer sans sortir du cadre des pratiques grecques : « des reliefs votifs rupestres sont attestés dans le monde grec

---

<sup>397</sup> Stančo 2012 : 135-136.

<sup>398</sup> Stančo 2012 : 137-157 lui consacre pas moins de vingt pages.

<sup>399</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 346-347 donnent les références et rappellent que la première attestation du terme se trouve chez Archiloque, dès le VII<sup>e</sup> siècle. On retrouve cette épiclèse dans l'épigramme n° 151, où elle s'applique à Démétrios, fils du roi de Bactriane et futur conquérant de l'Inde.

<sup>400</sup> Callieri 2007 : 111-112.

là où les sanctuaires sont "topographiquement" rupestres (falaise, pentes rocheuses, grottes ; sanctuaires de Pan et des nymphes, souvent) »<sup>401</sup>.



*Figure 19 Héraklès de Bisutun (Rougemont 2012a : pl. 36, fig. 70.1)*

On retrouve Héraklès au côté d'Hermès dans une dédicace aux dieux du gymnase à Aï Khanoum (n° 98). L'inscription était gravée sur un socle de calcaire qui portait l'offrande accompagnant la dédicace, un pilier hermaïque retrouvé renversé juste au-dessus du socle, parmi des décombres, et dont la tête avait roulé derrière, dans une niche aménagée dans la plus grande exèdre du gymnase. Ce pilier représente un buste de vieillard barbu drapé dans un manteau. À l'époque hellénistique, Hermès et Héraklès supplantent, en tant que protecteurs attitrés des gymnases, les divinités locales, et président alors aux « activités physiques désintéressées » ; dans le monde grec, les éphèbes, les *aleiphomenoï*, les gymnasiarques leur adressent de très nombreuses dédicaces, à tel point que leurs noms ne sont parfois même plus

---

<sup>401</sup> Rougemont 2012a : 148, n. 485, qui ajoute « je ne crois donc pas que ce soit là un trait spécifiquement iranien ». Les savants, dont G. Rougemont, reconnaissent cependant que ce relief se situe à la lisière des cultures grecque et parthe.

mentionnés : leur suprématie est si bien établie qu'ils sont évoqués comme les *κατὰ παλαίστραν θεοί*, les *καθιδρύμενοι ἐν τῷ γυμνασίῳ θεοί*<sup>402</sup>. Héraklès, qui doit probablement sa popularité en Asie centrale à Alexandre lui-même, qui se voulait son descendant, est également présent sur de nombreux types monétaires des rois gréco-bactriens et indo-grecs, et plusieurs statuettes de bronze découvertes en Afghanistan ou au Pakistan sont façonnées à son effigie<sup>403</sup>.

Athéna est une autre des divinités grecques très bien représentées dans l'Iran et dans l'Asie centrale hellénistique. La fouille de la nécropole de Tillia-Tépé a notamment livré un cachet gravé au nom de la déesse et orné d'une représentation d'Athéna trônant, type iconographique très rare (**n° 89bis**)<sup>404</sup>. Dans une autre tombe du même site a été découvert un pendentif avec une représentation d'Athéna dont le nom est également gravé à l'envers (le pendentif devait aussi servir de cachet), objet très semblable au premier<sup>405</sup>. La déesse apparaît encore dans les autels de Persépolis (**n° 63**), où elle porte l'épiclèse *Basileia*, pourtant plus souvent attribuée à Héra<sup>406</sup>. On la retrouve à Aï Khanoum sur un moulage en plâtre, au côté de Poséidon<sup>407</sup>, et surtout dans le monnayage séleucide de Bactriane puis dans les monnayages des souverains gréco-bactriens et indo-grecs, sous des types très divers<sup>408</sup>.

---

<sup>402</sup> Delorme 1960 : 339-340, Robert 1968 : 418, Gauthier, Hatzoupolos 1993 : 131-132. Pour les divinités du gymnase (Hermès et Héraklès habituellement, parfois une divinité locale), Robert 1937 : 69-70.

<sup>403</sup> Cf. Stančo 2012 : 137-157.

<sup>404</sup> Objet du deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle de notre ère : Cambon 2007 : 272, n° 55 et photographie p. 172.

<sup>405</sup> Objet inclus dans le corpus de Rougemont 2012a : 188, qui ne reproduit pas l'inscription (identique à celle de l'objet précédent), n'en donne pas d'illustration et ne lui attribue pas de numéro (il est identifié comme le **89 bis, 2**).

<sup>406</sup> Rougemont 2012a : 128, n. 399.

<sup>407</sup> « Groupe sans doute extrait d'une frise des douze dieux figurée sur un gobelet à flancs légèrement concaves » (Bernard 1971 : 433).

<sup>408</sup> Stančo 2012 : 45-62 ; cf. aussi P. Bernard dans Rougemont 2012a : 188, qui donne une orientation bibliographique fournie.





**Figure 20** Cachet orné d'une représentation d'Athéna  
(Cambon 2007 : 172, fig. 55)

À Kuliab, Hestia, « incarnation du foyer familial et civique, principe identitaire de la communauté soudée autour de son roi »<sup>409</sup>, est invoquée par Héliodotos (« à coup sûr un important personnage de l'entourage royal »<sup>410</sup>) dans une dédicace versifiée, pour obtenir d'elle qu'elle « préserve de toute peine » le roi Euthydème et son fils Démétrios, avec l'aide de la déesse Tychè (n° 151). Le bloc inscrit semble être une plaque de marbre faisant partie d'un autel<sup>411</sup> construit en l'honneur de la déesse. Très banale, cette inscription s'insère parfaitement dans l'ensemble des dédicaces à Hestia dans tout le monde grec<sup>412</sup>, la seule chose pouvant surprendre étant justement de la trouver en Bactriane alors qu'elle aurait pu être gravée dans n'importe quelle cité de Grèce. On retrouve aussi Hestia à Nisa en Parthyène, où un rhyton d'ivoire appartenant au mobilier « sacré » de la déesse porte son nom au génitif (n° 77)<sup>413</sup> : là

<sup>409</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 355.

<sup>410</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 355.

<sup>411</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 233 et 334.

<sup>412</sup> Dethloff 2003 (*non vidi*) rassemble des dizaines d'inscriptions de la Sicile à la côte d'Asie Mineure en passant par Chypre, l'Égypte et la Grèce propre. Sur Hestia, voir aussi Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 341-342.

<sup>413</sup> Bernard 1991 : 31-38.

encore, « la présence d'un objet consacré à Hestia, protectrice attitrée du foyer familial et du foyer civique, ne surprend pas au sein d'un ensemble d'objets liés à la tenue de banquets solennels »<sup>414</sup>.

On croise également dans les inscriptions d'Iran et d'Asie centrale des divinités dont les cultes se développent à partir de l'époque hellénistique. C'est le cas de la déesse Tychè, invoquée avec Hestia par Héliodotos (**n° 151**) : elle est alors conçue non pas comme le « génie personnel » attaché à chaque individu, mais plutôt comme « le principe supérieur qui préside aux destinées humaines et régit le cours de l'histoire, et le dont le culte se développe à partir du IV<sup>e</sup> siècle av. n. è. »<sup>415</sup>. À l'époque hellénistique, en Asie centrale comme dans le reste du monde grec, elle acquiert en plus un rôle de protectrice de la cité et se substitue progressivement aux anciennes divinités poliades, comme en témoignent des représentations où la déesse figure avec ses deux attributs majeurs de divinité protectrice de la cité, la couronne crénelée et la corne d'abondance<sup>416</sup>. Le corpus épigraphique compte aussi une mention de Sarapis, à qui une communauté grecque d'Hyrcanie affranchit ses esclaves dès la première moitié du III<sup>e</sup> siècle (**n° 76**) : cela implique que le dieu soit une des (sinon la) divinités principales de cette communauté<sup>417</sup>, ce dont on ne s'étonne plus aujourd'hui autant qu'on a pu le faire à l'époque de la découverte de cette inscription<sup>418</sup>. Le culte de Sarapis, divinité syncrétique hellénistique, s'est répandu très rapidement dans l'ensemble du monde grec depuis l'Égypte dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Cependant, aucune représentation de Sarapis n'est connue en Asie centrale avant le premier siècle de notre ère : il semblerait qu'il ne commence à devenir populaire en Extrême-Orient qu'après que sa popularité dans l'empire romain était déjà devenue considérable<sup>419</sup>.

Il faut enfin signaler quelques autres divinités qui font une apparition plus discrète dans l'épigraphie. Zeus est invoqué dans une inscription poétique très fragmentaire de Suse (**n° 32**) ; il portait à Persépolis l'épiclese Mégistos, signifiant « très grand » et couramment appliquée à Zeus (**n° 59**) : Doura-Europos, notamment, comptait un temple de Zeus Mégistos<sup>420</sup>. Il est enfin propriétaire de l'ἄλλος (bois sacré) dans lequel Héliodotos avait dressé un autel à Hestia, à

---

<sup>414</sup> Rougemont 2012a : 161. Sur ces objets, cf. *supra* la partie 1, p. 32.

<sup>415</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 343, qui donne des références supplémentaires.

<sup>416</sup> Sur une coupe d'argent du Gandhara du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère par exemple, cf. Stančo 2012 : 192-199.

<sup>417</sup> On l'a vu avec Nanaïa dans les affranchissements (*supra* la partie 9, p. 76).

<sup>418</sup> Robert 1960a : 86-87. On a ainsi pu supposer l'importation de ce dieu en Asie centrale par Alexandre lui-même, voire lui attribuer des origines iraniennes (Bivar 1988 : 14-15, qui se fonde sur l'une des hypothèses rapportées par Tacite selon laquelle il aurait été ramené de Séleucie du Tigre jusqu'en Égypte : Tacite, *Histoires*, IV, 84). Rougemont 2012a : 159 fait le point sur ces questions et donne des références.

<sup>419</sup> Stančo 2012 : 189-192.

<sup>420</sup> Leriche 1997 : 890-892.

Kuliab<sup>421</sup>. Hadès apparaît dans une inscription qui était probablement une épigramme funéraire (« εἰς Αἰδ[αο vel Αἰδου δόμον--] vel Αἰδ[ην--] », n° 91, l. 6), découverte au nord-ouest de Bactres. À Alexandrie d'Arachosie, Sôphytos fait mention des Moires comme divinités de la mort et du destin dans son épigramme (n° 84, l. 2). D'autres divinités, absentes du corpus épigraphique, sont également bien représentées en Asie centrale (reliefs et statuettes de diverses matières, gravure sur des objets du quotidien, représentation sur des pièces de monnaie...) : c'est le cas de Poséidon, Aphrodite, Dionysos, mais aussi Atlas ou Éros par exemple<sup>422</sup>.

Ce que l'on constate évidemment à travers cette énumération, c'est l'omniprésence des divinités authentiquement grecques dans le milieu colonial d'Iran et d'Asie centrale. Cela n'est évidemment pas pour surprendre : partout où ils se sont implantés, de la Sicile à la Mer Noire, les Grecs ont importé avec eux leurs dieux. Bien entendu, ce tableau de la popularité des dieux dans les régions d'Extrême-Orient, puisqu'il prend en compte essentiellement l'épigraphie, est très relatif. Une étude des types monétaires, qui constituent une grande partie de toutes les représentations iconographiques des divinités, donnerait sans doute un résultat bien différent. Zeus et Athéna, en particulier, figurent sur de très nombreuses monnaies gréco-bactriennes. On peut s'interroger alors sur les facteurs qui expliquent cette différence selon les supports. Les types monétaires sont choisis pour l'image que les rois hellénistiques entendaient renvoyer, et il n'est pas étonnant d'y retrouver si souvent Zeus, ancêtre mythique d'Alexandre et maître du panthéon grec, symbole de pouvoir et de puissance. Dans ce sens, les inscriptions, de types très divers, permettent à l'historien de pénétrer davantage les pratiques quotidiennes des Grecs : elles nous donnent à voir les dieux en contexte purement culturel bien sûr (offrandes en remerciement de services rendus), mais aussi dans des documents « juridiques » (comme les affranchissements), comme divinités tutélaires de certaines pratiques culturelles (exercices du gymnase, musique) ou comme images littéraires classiques.

En Iran comme en Asie centrale, les inscriptions font aussi voir un échantillon varié de pratiques culturelles grecques parmi les plus banales : on trouve chez les Grecs de ces régions les mêmes croyances et pratiques traditionnelles, solidement implantées, que dans le reste du monde grec. Malgré les nombreuses similitudes avec la vieille Grèce qui transparaissent dans le corpus épigraphique, on relève cependant l'absence apparente d'autres éléments fondamentaux de la vie religieuse et sociale des Grecs : les inscriptions ne livrent par exemple aucun indice sur l'éventuelle permanence de la religion civique en Extrême-Orient. On note

---

<sup>421</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 342-343.

<sup>422</sup> Sur l'iconographie des dieux grecs en Asie centrale, cf. particulièrement Stančo 2012.



aussi la particularité que constituent les rapprochements avec les cultes indigènes, sur lesquels il faudra revenir plus en détail. De même, si la plupart des personnes impliquées dans ces pratiques sont des Grecs ou des Macédoniens (Hyakinthos, le fils d'Aristônax, Héliodotos, Hérodôros, Stratôn, Cléarque, Chairéas), on y croise aussi des non-Grecs (Atrosôkès, Irômois)<sup>423</sup>.

---

<sup>423</sup> Cf. *infra* la partie 17, p. 154.

## 12 La conservation d'une culture savante et raffinée

### 12.1 Les textes poétiques

Le corpus épigraphique d'Iran et d'Asie centrale compte une douzaine de textes poétiques qui témoignent de la connaissance et de l'usage, dans ces régions, des formes poétiques grecques classiques. Beaucoup de ces textes sont bâtis sur une scansion hexamétrique, dont la présence révèle souvent une construction en distiques élégiaques<sup>424</sup>, très courante dans la poésie grecque<sup>425</sup>. Cette métrique se retrouve dans les épigrammes funéraires, dont la plus notable est celle de Sôphytos en Arachosie (n° 84)<sup>426</sup>. Dans la région de Bactres a également été découvert un texte très lacunaire, composé en hexamètres dactyliques (mètre de l'épopée par excellence) ou en distiques élégiaques<sup>427</sup>, et dans lequel on retrouve des thèmes attendus dans une épigramme funéraire (n° 91). D'Aï Khanoum proviennent deux textes semblables aux précédents ; les deux contiennent les thèmes et le vocabulaire attendus d'une épigramme funéraire : le premier (n° 136) est de scansion hexamétrique (hexamètres seulement ou distiques élégiaques ?), mais le second (n° 137) est si fragmentaire qu'il est impossible de dire même si le texte est en prose ou en vers.

Les textes funéraires ne sont pas les seuls à livrer des exemples de poèmes construits en distiques élégiaques. En Arachosie, l'épigramme du fils d'Aristônax comptait quatre vers soit deux distiques élégiaques (n° 81), à l'instar de l'épigramme qui introduisait les maximes des Sept Sages gravées par Cléarque dans le sanctuaire de Kinéas à Aï Khanoum (n° 97a). À Suse a été découvert le fragment d'un poème en hexamètres dactyliques, dont les thèmes conviendraient à une épigramme funéraire (scènes de bataille v. 2-6, images de bonheur familial et de prospérité (?) v. 7-8, expressions tragiques v. 13, 17, 18), mais pourraient aussi appartenir à un poème narratif qui aurait été beaucoup plus long que le fragment conservé, voire même à

---

<sup>424</sup> Chaque distique ou strophe (ensemble de deux vers) se compose d'un hexamètre dactylique et d'un pentamètre dactylique.

<sup>425</sup> Callimaque est sans doute le plus illustre représentant de ce style, associé principalement à la plainte lyrique et au récit mythologique : faire suivre un hexamètre, vers de l'épopée, par un pentamètre, brise l'élan épique initial et donne un rythme particulier au poème, un rythme qui est par excellence celui de l'élégie, chant de deuil.

<sup>426</sup> Sur cette inscription, étude très complète de Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 229-332 et fig. 1 et 2 (*editio princeps*).

<sup>427</sup> On rappelle que les distiques élégiaques sont construits par l'alternance entre hexamètres dactyliques et pentamètres dactyliques. La plaque étant brisée en bas et à droite, on ne possède que le début de six vers : si certains étaient apparemment des hexamètres, il reste ardu de trancher en faveur de l'une ou l'autre construction.

un hymne, c'est-à-dire un poème à la gloire d'une divinité (évocation d'une déesse vierge, fille ou sœur de Zeus, v. 16) (n° 32). La cité des rives de l'Eulaios a également livré deux poèmes honorifiques en distiques élégiaques en l'honneur de Zamaspès (n° 11-12), ainsi qu'une dédicace versifiée à Apollon, dans le même mètre (n° 5).

Deux autres textes poétiques présentent des versifications plus originales. L'hymne au Soleil du Susien Hérodôros use du mètre priapéen, employé avant lui par Anacréon, Euphronius ou Euripide<sup>428</sup> (n° 33), tandis que la dédicace d'Héliodotos à Hestia, découverte dans la région de Kuliab, est écrite en tétramètres trochaïques (n° 151). Il faut relever également que Sôphytos et Hérodôros (n° 84 et 33) font usage de l'acrostiche, procédé attesté dès le III<sup>e</sup> siècle mais utilisé sans doute plus tôt. Dans un poème, il permet à l'auteur de signer son œuvre (au génitif ou au nominatif), mais dans les épigrammes funéraires, il peut aussi nommer le mort ou la personne qui a fait élever le monument (au génitif ou au nominatif également)<sup>429</sup>.

Les très nombreux emprunts aux poètes classiques et les références homériques sont un des éléments saillants de ces textes. Hérodôros s'adresse au Soleil en faisant usage du terme ὄμμα (« l'œil du jour/du ciel », n° 33, v. 28), une formule parmi les plus banales de la poésie grecque<sup>430</sup>. Cléarque déclare dans son épigramme qu'il a copié les maximes des Sept Sages de la Grèce « dans la sainte Pythô », expression homérique pour désigner Delphes<sup>431</sup> (n° 97a). Tous les mots significatifs de la dédicace d'Héliodotos à Kuliab (n° 151) se retrouvent dans les œuvres de Pindare, d'Homère ou dans les tragédies attiques<sup>432</sup>. Dans le poème de Chairéas à Suse (n° 5), Apollon est κλυτότοξον, « glorieux archer », épithète homérique entre toutes<sup>433</sup>. Le peu de matière poétique conservée de l'épigramme funéraire de la région de Bactres (n° 91) est également imprégnée de l'influence homérique : le premier vers est une citation d'un passage célèbre de l'*Iliade* dans lequel Priam s'adresse à Hector, attendant « seul, sans les autres », Achille au pied des remparts de Troie, s'appêtant à livrer son dernier combat<sup>434</sup>. On peut voir également dans la scansion comme une syllabe longue de la première syllabe Δι- de

<sup>428</sup> Ce mètre fait alterner un vers glyconique et un vers phéécration : F. Cumont dans 1928 : 89-90, n° 6 ; Koster 1962 : 245, 247.

<sup>429</sup> Sur l'acrostiche, voir les exemples dans Merkelbach, Stauber 1998 : 368 à Téos, Merkelbach, Stauber 2001 : 46, et Merkelbach, Stauber 2002 : 332 à Gophna en Palestine.

<sup>430</sup> Un usage probable du moins, le mot est en partie restitué. Cumont 1928 : 96, n° 6.

<sup>431</sup> Homère, *Iliade*, II, 519 et IX, 405 (« Pythô la rocheuse »), *Odyssée*, VIII, 80.

<sup>432</sup> Rougemont 2012a : 258, n. 887 : πρέσβα, κυδίστη, κλυτός, λοιβή, καλλίνικος (déjà chez Archiloque au VII<sup>e</sup> siècle), ἐκπρεπής, πρευμανής, ἀκηδής, θεόφρων. Ἐμπυρος est déjà chez Sophocle, Euripide, Eschyle, Pindare (voir les références dans Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 343-344 et n. 268 et 269). Seul le composé καλλίδενδρον est peut-être post-classique.

<sup>433</sup> *Iliade*, XV, v. 55 ; *Odyssée*, XVII, v. 494 et XXI, v. 267 etc.

<sup>434</sup> Homère, *Iliade*, XXII, v. 39.

Διογένης (l. 3) un trait proprement homérique<sup>435</sup>. Le poème de Sôphytos (n° 84), surtout, est émaillé de « réminiscences, images et formules accumulées et perpétuellement réemployées depuis les poèmes homériques »<sup>436</sup>. Le contenu du poème, le matériau poétique, les références invoquées sont on ne peut plus classiques. On y trouve l'Archer Apollon et les Muses, gardiens des arts et de la poésie, « la violence irrésistible des trois Moires » (v. 2). On y trouve aussi, au v. 11 (« me livrant au commerce et me rendant dans de nombreuses villes »), un rappel de l'ouverture de l'*Odyssée*<sup>437</sup>, à propos duquel G. Rougemont écrit : « ce vers, que tout homme cultivé à la grecque savait par cœur, pouvait servir – avec mille variations, de la citation littérale à la réminiscence – dans l'épigramme de tout défunt dont la vie avait été itinérante »<sup>438</sup>. Le participe μεμαώς (v. 9), qui dit l'ardeur des guerriers de l'*Iliade*, est un autre emprunt à l'Aède<sup>439</sup>, comme le terme μέγαρον (v. 7), le palais, la noble demeure. Des figures attendues donc, qui ne détonneraient pas dans n'importe quelle épigramme en vers du monde égéen, alors que l'apprentissage par cœur des poètes est un élément essentiel de l'éducation grecque<sup>440</sup>.

On retrouve donc dans ces textes une écriture et un vocabulaire poétiques raffinés, et en même temps très classiques. L'épigramme de Sôphytos (n° 84), par son inhabituelle longueur, peut sembler un cas à part. Elle se distingue aussi nettement de la masse des documents qui lui sont similaires par son accumulation de mots rares (γλωσσαι)<sup>441</sup>. Sa syntaxe, si elle est recherchée, n'est pas pour autant complexe comme peut l'être parfois la syntaxe des épigrammes, au point de rendre difficile leur compréhension<sup>442</sup>. La langue et le style sont réguliers, malgré une faute de prosodie (le v. 18, un pentamètre, compte deux syllabes de trop<sup>443</sup>), l'orthographe est soignée<sup>444</sup>. En fin de compte, sa qualité littéraire est loin d'être mauvaise, mais elle n'en fait pas pour autant un chef-d'œuvre de la poésie grecque.

<sup>435</sup> Rougemont 2012a : 190, n. 652.

<sup>436</sup> Rougemont 2012a : 177.

<sup>437</sup> Ulysse est celui qui « visita les villes de beaucoup d'hommes et connut leur esprit », Homère, *Odyssée*, I, v. 3.

<sup>438</sup> Rougemont 2012a : 178, n. 619 ; il donne à la suite un grand nombre d'exemples de reprises de ce vers dans des épigrammes à Thasos, en Carie, en Phocide, et jusqu'à Lyon à l'époque impériale.

<sup>439</sup> Le mot s'applique par exemple à Hector (Homère, *Iliade*, chant X, v. 339), à Agamemnon (chant XI, v. 239) ou à la masse des guerriers d'un côté ou de l'autre (*passim*, de nombreuses occurrences).

<sup>440</sup> Platon, *La République*, X, 606e ; cf. Marrou 1981 : 241-254 et Bernard, Bopearachchi 2002 : 262, n. 69.

<sup>441</sup> Κοκύαι (*les aïeux*, v. 1), φυρτός (*mêlé*, littéralement *délayé*, v. 6), τυννός (*tout jeune, tout petit*, v. 3), εὐνίς (*privé de*, v. 4), plus deux mots qui n'étaient jusque-là pas attestés avant l'Antiquité tardive : τεκνοφορός (*faire fructifier ?*, v. 8) et ἀλωβήτως (*intégralement, dans son intégrité, ici sans subir aucun dommage*, v. 12). Sur ces mots, Rougemont 2012a : 178-179 donne un commentaire détaillé appuyé sur Chantraine 1999, Estienne 1954 et Lampe 1961.

<sup>442</sup> Dans cette inscription, quelques tournures inhabituelles, commentées par Rougemont 2012a : 178.

<sup>443</sup> Rougemont 2012a : 175, n. 600.

<sup>444</sup> Aucun iotacisme, aucun *iota* adscrit ne manque. Deux irrégularités tout de même : \*ησχηκα pour ἦσκηκα (v. 5) et \*θημος pour τῆμος (v. 6), remplacement par deux fois d'une consonne occlusive sourde par une occlusive aspirée, difficile à expliquer (Rougemont 2012a : 175, n. 599).

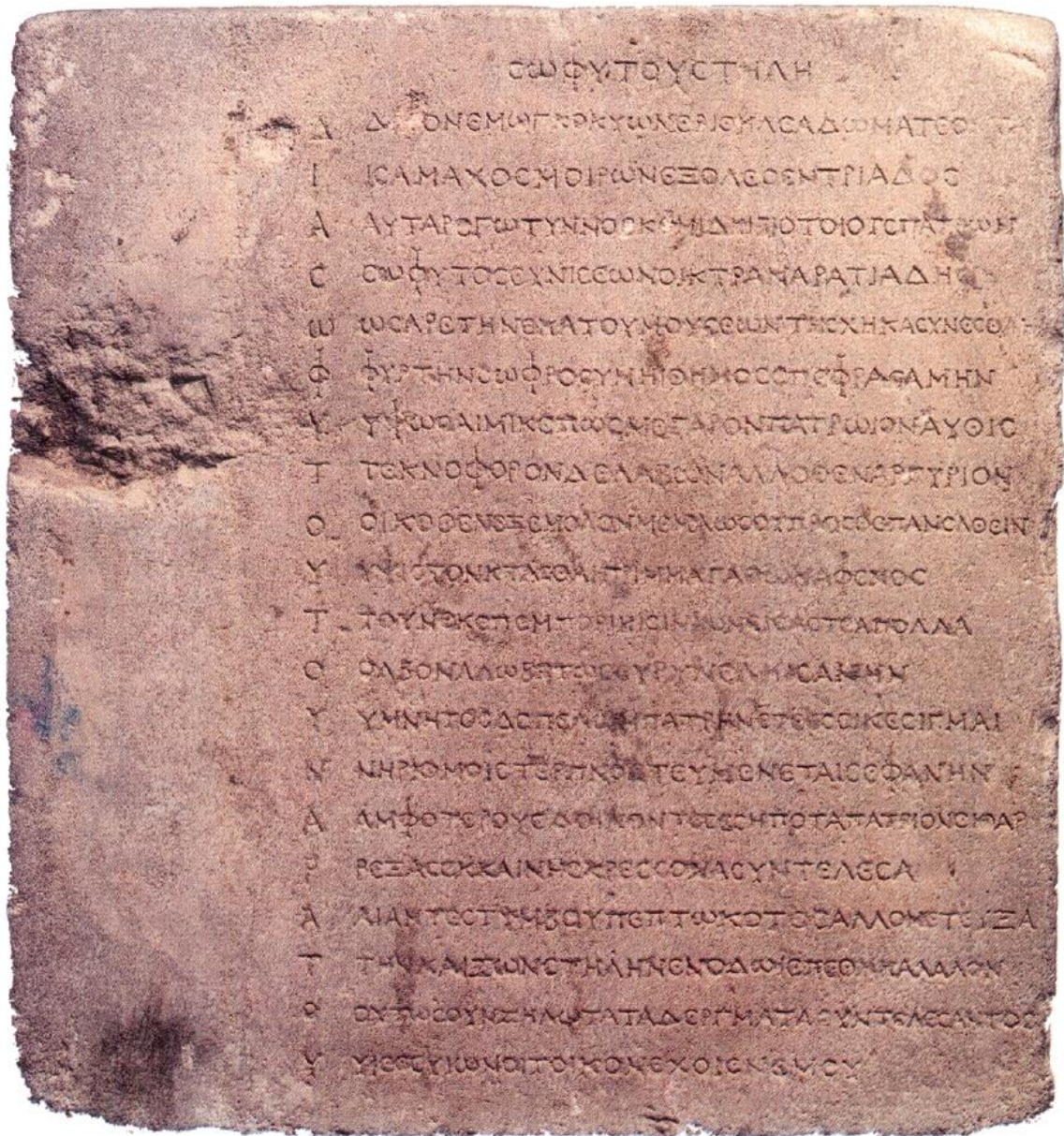


Figure 21 Inscription de Sôphytos (Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 230)

Une majorité de ces poèmes étant des épigrammes funéraires, on y retrouve régulièrement les mêmes thèmes : la peine, le deuil (n° 136) après une mort violente, peut-être au combat (n° 91), l'évocation de scènes de bataille, mais aussi bien sûr la glorification de divinités (n° 32) ... En ce sens, le contenu de l'épigramme de Sôphytos (n° 84) est sans doute son aspect le plus étonnant : loin de se contenter des formules convenues sur la vie et la mort que l'on pourrait s'attendre à y trouver, elle dresse une « orgueilleuse biographie » dans laquelle

transparaît largement l'orgueil aristocratique (à la fois personnel et familial) de Sôphytos et sa fierté d'avoir réussi après avoir traversé de dures épreuves<sup>445</sup>.

Les citations et réminiscences des grands textes classiques dans ces documents, et spécialement de la poésie homérique, confirment « la présence et la vitalité, chez les hellénophones du royaume gréco-bactrien, d'une culture grecque de type classique »<sup>446</sup>. Cette « infusion » de la culture littéraire est d'ailleurs mise en évidence par Plutarque, qui rapporte que « quand Alexandre s'employait à civiliser l'Asie, on y lisait Homère, et les fils des Perses, des Susiens et des Gédrosiens déclamaient les tragédies d'Euripide et de Sophocle »<sup>447</sup>. La mention des Gédrosiens peut paraître surprenante : P. Bernard y voit une remémoration des souffrances des troupes d'Alexandre dans le désert de Gédrosie<sup>448</sup> ; il me semble aussi plausible que Plutarque choisisse cette région, peut-être la plus aride et la moins peuplée de Grecs, pour faire valoir l'enracinement de la culture grecque jusque dans les zones les plus reculées. On discerne bien ici l'exagération rhétorique de Plutarque<sup>449</sup>, mais P. Bernard estime que cet extrait n'est pas pour autant dépourvu d'historicité : « malgré le ton rhétorique du discours qui se veut un plaidoyer destiné à prouver que les exploits d'Alexandre ne sont dus qu'à ses mérites, l'affirmation ne saurait être sommairement récusée comme une simple hyperbole appelée par le genre littéraire »<sup>450</sup>. La présence en Asie centrale d'un hellénisme raffiné, voire savant, est ainsi corroborée par l'utilisation de modèles poétiques parfois très raffinés, la grande maîtrise de la langue et des références de la culture grecque que font voir les documents épigraphiques. Cela semble d'autant plus vrai que la grande proportion de textes poétiques relativement au nombre des inscriptions qui nous sont parvenues rend cette culture littéraire particulièrement visible en Asie centrale<sup>451</sup>. Mais la pratique assidue de la poésie n'est pas le seul élément témoignant d'un goût prononcé des Grecs d'Iran et d'Asie centrale pour l'érudition classique.

---

<sup>445</sup> « Il est exceptionnel, dans ces poèmes, qu'un homme pose sur l'ensemble de sa vie un regard si personnel, aussi *matter of fact*, et, par ce regard même, fasse de son existence un succès » (Rougemont 2012a : 179). Voir à ce sujet le très instructif chapitre VIII, « Biographical themes » dans Lattimore 1942 : 266-300.

<sup>446</sup> Rougemont 2012a : 190.

<sup>447</sup> Plutarque, *La fortune ou la vertu d'Alexandre*, I, 5 (= *Moralia*, 328d).

<sup>448</sup> Bernard, Bopearachchi 2002 : 262, n. 70.

<sup>449</sup> Bernard 1976 : 318, n. 31 : « le texte figure en effet dans le *De Alexandri Fortuna aut Virtute*, 328 D, qui est une sorte de déclamation rhétorique, et il ne fait qu'enjoliver, sous la forme d'une amplification oratoire, des renseignements sur les goûts littéraires d'Alexandre contenus dans un ouvrage de caractère plus proprement historique, *La Vie d'Alexandre*, 8, 3, où Plutarque rapporte qu'Alexandre ne se séparait jamais d'un manuscrit de *l'Illiade* et qu'il s'était fait envoyer en Asie les œuvres des grands tragiques grecs ».

<sup>450</sup> Bernard, Bopearachchi 2002 : 262, n. 70.

<sup>451</sup> Rougemont 2012c : 180-181. Sur les textes poétiques et épigrammes et leur banalité en Grèce, Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 238-244.



## 12.2 La philosophie

Découvertes à Kandahar (Alexandrie d'Arachosie), les versions grecques des édits d'Asoka (n° 82-83)<sup>452</sup> portent nombre de marques de la culture hellénique, qui sont visibles d'abord dans les formes que prend la rédaction<sup>453</sup>. L'expression *λῶιον και ἄμεινον* (n° 82, l. 12-13), traduite par « meilleur et préférable », est une formule empruntée à la littérature oraculaire grecque, par laquelle le consultant demande au dieu s'il est « meilleur ou préférable » pour lui de partir en voyage ou de rester chez lui<sup>454</sup>. On relève également que l'inscription est en « style *καί* » (c'est-à-dire que toutes les phrases sont reliées par *καί*), style qui convient parfaitement à une proclamation religieuse comme celle-ci<sup>455</sup>. Les termes et expressions relevant « du meilleur vocabulaire de la langue des idées et de la philosophie ainsi que du langage politique » sont très nombreux<sup>456</sup>. La traduction n'est pas calquée sur une phrase indienne ou araméenne mais semble plutôt pensée en grec, et les tournures, habituelles en contexte religieux, sont directement prises au grec : pour L. Robert, il s'agit d'une « façon très personnelle et très habile de rédiger à la grecque »<sup>457</sup>.

Pour traduire le vocabulaire spécialisé des textes indiens originaux et rendre intelligible aux Grecs leur contenu philosophique, les traducteurs transposent avec des concepts empruntés à la philosophie grecque. Bien souvent, cette transposition est approximative, les concepts grecs ne pouvant pas correspondre exactement aux réalités indiennes. Cela est très visible dans l'inscription découverte en 1957 (n° 82), qui n'est pas en réalité une traduction stricte mais plutôt un abrégé ou un condensé de la philosophie promue par Asoka<sup>458</sup> : elle aborde donc un grand nombre de notions philosophiques indiennes susceptibles d'une interprétation grecque. La tournure *ἀπεχέται τῶν ἐμψύχων* (l.5-6), « s'abstenir des êtres animés », emploie

---

<sup>452</sup> Après les grands massacres de sa guerre contre le Kalinga, le roi maurya connaît une crise de conscience : il promet alors, par ses édits, un ensemble de règles de vie inspirées du bouddhisme (le *dhamma*) et permettant d'apporter la paix au monde. Sur les édits d'Asoka, trois ouvrages fondamentaux : Thapar 1997, Bloch 1950, Falk 2006.

<sup>453</sup> Je me suis efforcé de relever les plus significatives de ces marques, sans reprendre en détail toutes les références à la culture et aux habitudes de rédaction grecques, qui sont très nombreuses. Pour un relevé plus exhaustif, on se référera à la première édition de l'inscription n° 83 par Schlumberger 1964, et voir aussi plus récemment Bernard 2002 : 98-99, qui donne une analyse complète des deux documents.

<sup>454</sup> Rougemont 2012a : 171.

<sup>455</sup> Schlumberger *et al.* 1958 : 12. Style attesté dès le IV<sup>e</sup> siècle, qui se retrouve surtout dans les hymnes religieux et les arétologies (exemple classique du discours *Sur les Mystères* d'Andocide) (Rougemont 2012a : 170, n. 588).

<sup>456</sup> Bernard 2002 : 98. Peu de temps après la découverte de l'inscription n° 83, L. Robert relevait déjà : « le vocabulaire tout entier est emprunté à la tradition littéraire et spécialement celle des philosophes et sophistes » (dans Schlumberger 1964 : 136).

<sup>457</sup> Certains morceaux en particuliers sont « d'un grec très élégant » (Schlumberger *et al.* 1958 : 16-18).

<sup>458</sup> Contrairement au n° 83 qui est une traduction des édits XII et XIII d'Asoka.

des termes techniques empruntés aux Pythagoriciens pour désigner le végétarisme, une position soutenue par divers philosophes (notamment néo-platoniciens) et largement discutée chez les Grecs. L'ἀκρασία (l. 9-10), l'« absence de maîtrise de soi », est le contraire de l'ἐγκράτεια, notion très familière à la pensée grecque, mais plus large que la notion indienne de *vaciguti*, la « retenue dans les paroles », qui apparaît dans les édits en langue indienne<sup>459</sup>. Pour rendre le mot *pasamda* qui désigne les très nombreuses sectes ou communautés religieuses de l'Inde, le traducteur emploie, faute d'un équivalent exact dans sa langue, le terme διατριβαί (n° 83, l. 1), qui recouvre habituellement ce que nous appelons aujourd'hui les différentes « écoles philosophiques » grecques<sup>460</sup>. Mais le cas le plus remarquable est celui du mot εὐσεβεία (n° 82, l. 2 et n° 83, l. 16), utilisé pour traduire le *dhamma* de l'original indien, que les indianistes traduisent généralement par « la loi » en français. L'*eusebeia*, terme que l'on traduit par « piété » en français, n'était pas pour les Grecs uniquement relatif aux dieux : en plus de la piété, le concept englobe aussi les vertus de justice, d'humanité, de respect, de fidélité, autant de comportements qui « favorisent la réussite des entreprises humaines, conditionnent le bonheur et la prospérité ».<sup>461</sup> et que l'on retrouve dans le *dhamma* indien. De toute évidence, le traducteur hellénophone maîtrise suffisamment bien les concepts à la fois de la philosophie grecque et de la philosophie indienne pour choisir le terme grec qui traduit le plus fidèlement possible la pensée de l'édit indien.

La qualité de la traduction des édits d'Asoka atteste la présence en Arachosie de traducteurs de très bon niveau maîtrisant un vocabulaire philosophique<sup>462</sup>. Mais d'autres inscriptions révèlent encore l'existence, chez les Grecs d'Asie centrale, d'une réelle culture philosophique. Cléarque expose dans le sanctuaire de Kinéas à Ai Khanoum les « sages paroles d'hommes illustres d'autrefois », « consacrées comme offrandes dans la sainte Pythô » (n° 97a, l. 1-2)<sup>463</sup> : son inscription s'inspire d'un passage du *Protagoras* de Platon, qui montre les sept sages de la Grèce gravant eux-mêmes, sur le fronton du temple d'Apollon à Delphes, des maximes « comme prémices de leur sagesse »<sup>464</sup>. Le Cléarque de cette inscription pourrait bien

<sup>459</sup> Bernard 2002 : 98. Cette idée de retenue dans les paroles se retrouve d'ailleurs dans les maximes gravées par Cléarque à Ai Khanoum (n° 97b, l. 2).

<sup>460</sup> Sur les sectes indiennes et leurs rapports souvent conflictuels, exposé de Bernard 2002 : 99-101.

<sup>461</sup> Voir le long développement de Rudhardt 1958 : 13-17 (également cité par Rougemont 2012a :171) sur le contenu de ce concept.

<sup>462</sup> Ce qui n'empêche pas cependant le traducteur de l'édit XIII (n° 83) de commettre un contresens sur toute la dernière phrase du texte (cf. Bernard 2002 : 102-103).

<sup>463</sup> Sur cette inscription, étude classique de Robert 1968 : 421-457.

<sup>464</sup> Platon, *Protagoras*, 343a-b. Cléarque emprunte notamment à Platon le terme ῥήματα pour désigner ce que nous appelons les maximes, cf. Robert 1968 : 422-423. Les sentences gravées à Ai Khanoum (145 à 150 au total, dont sept seulement subsistent) sont très sûrement issues de la même liste que chez Stobée et dans une inscription de Milétoupolis en Mysie (Bernard 2002 : 76 et 103-104).



être Cléarque de Soloi, philosophe péripatéticien et disciple d'Aristote, moraliste intéressé à Delphes et aux maximes des sept sages<sup>465</sup>. Il a en tout cas « copié soigneusement » lui-même à Delphes ces maximes (l.3), ce qui fait dire à G. Rougemont qu'il « n'était certainement pas un simple coureur d'aventures : on doit presque nécessairement voir en lui quelque intellectuel voyageur – un type d'homme qui ne fut pas rare à son époque »<sup>466</sup>. Enfin, la découverte exceptionnelle d'un dialogue philosophique sur papyrus (n° **131**), discutant la théorie platonicienne des Idées, confirme qu'on lisait Platon (ou Aristote) à Aï Khanoum au milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>467</sup>.

---

<sup>465</sup> Robert 1968 : 441-454. *Contra*, J. Lerner cité par Rougemont 2012a : 204, pour qui Cléarque était plus probablement un simple citoyen d'Aï Khanoum.

<sup>466</sup> Rougemont 2012a : 203. Sur la circulation des hommes et des idées entre Méditerranée et Asie centrale, cf. *infra* la partie 14 (p. 129-130 sur Cléarque).

<sup>467</sup> Il s'agit d'un dialogue du type narratif (plusieurs occurrences de εἶπεν (« dit-il ») : col. II, l. 7 ; III, l. 13 ; IV, l. 7 et 13), raconté par l'un de ses protagonistes, comme par exemple la *République* ou le *Phédon* de Platon (Rapin 1992 : 119). Sur ce qu'il est convenu d'appeler les textes littéraires de la trésorerie d'Aï Khanoum (n° **131** et **132**), voir en général Rapin 1992 : 115-130, et Rapin, Hadot, Cavallo 1987 : 232-249.



Figure 22 Textes littéraires de la trésorerie d'Aï Khanoum (Rapin 1992, pl. 52)

### 12.3 Le théâtre et les concours

Le genre théâtral est, avec la philosophie, un autre aspect essentiel de la culture grecque qui s'est diffusé en Asie centrale. Des fragments d'un texte versifié (n° 132) ont été découverts dans la même pièce que le dialogue philosophique. La découverte de deux textes littéraires à cet endroit indique que la pièce en question n'était pas seulement un local d'archives, dont elle se distingue d'ailleurs par son schéma architectural : cela semble confirmer l'existence d'une bibliothèque de haut niveau au palais d'Aï Khanoum<sup>468</sup>. Le deuxième texte était rédigé en trimètres iambiques, mètre habituellement employé dans les parties dialoguées des comédies et des tragédies grecques<sup>469</sup>. Cet argument, ainsi que l'usage de formes de la première personne, ont conduit C. Rapin à supposer qu'il s'agissait d'une œuvre dramatique<sup>470</sup>, ce qui ne serait pas pour surprendre puisque la ville possédait un théâtre, le plus oriental jamais découvert<sup>471</sup>. À Aï Khanoum toujours, l'une des gargouilles de la fontaine des bords de l'Oxus prenait la forme d'un masque traditionnel d'acteur<sup>472</sup>. Les historiens antiques rapportent qu'Alexandre déjà, qui emmenait avec lui tout un cortège d'artistes grecs, avait organisé des représentations dramatiques en Iran, à Suse et à Ecbatane<sup>473</sup>.

---

<sup>468</sup> Rapin 1992 : 124, Rapin, Hadot, Cavallo 1987 : 259. Pour E. Crisci, « la presenza ad Aï Khanum di un testo così complesso presuppone l'esistenza di dotti in grado di leggerlo e di comprenderlo e, d'altra parte, di sollecitare la produzione di manufatti librari di buon livello tecnico, come dimostrano sia i dati bibliologici » etc. (cité par Rougemont 2012a : 240, n. 825). Un bémol : s'il s'agit bien d'une bibliothèque, elle était néanmoins dans le palais, donc pas accessible au « public » ; le gymnase abritait peut-être une autre bibliothèque, cf. *infra* la partie 12.4, p. 113.

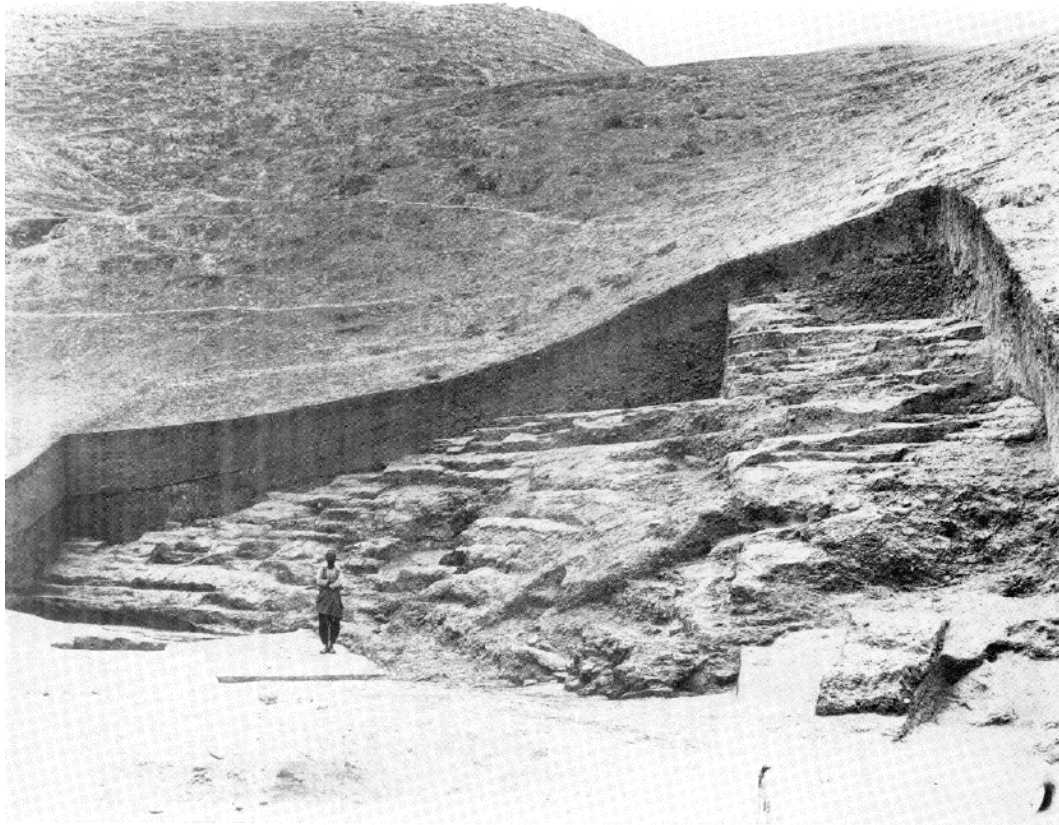
<sup>469</sup> Le parchemin, daté par paléographie entre le deuxième tiers du III<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du II<sup>e</sup> siècle, est l'un des plus anciens manuscrits grecs conservés. Aï Khanoum est (avec Doura Europos notamment) l'un des rares sites hors d'Égypte à avoir livré des textes sur parchemin (Rapin 1992 : 115, 119 et Rapin, Hadot, Cavallo 1987 : 257-259). Rapin, Hadot, Cavallo 1987 : 254-257 dresse le schéma métrique du texte.

<sup>470</sup> Rapin, Hadot, Cavallo 1987 : 255-257 ; *loc. cit.*, à la n. 9, l'auteur relève que la forme ἡμίον, avec un *iota* bref, est une particularité métrique qui se trouve rarement, mais notamment chez Sophocle. Le fait mérite d'être relevé mais ne suffit pas, bien sûr, pour affirmer qu'il s'agissait d'une œuvre de cet auteur.

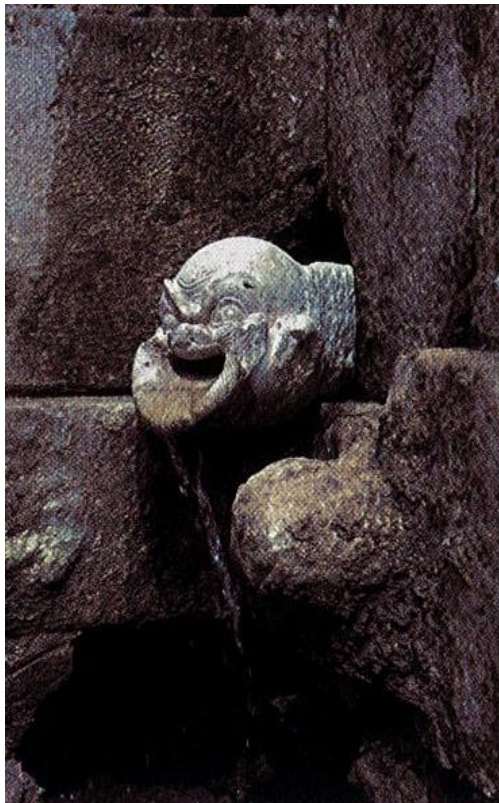
<sup>471</sup> Bernard 1976 : 314-322 ; Bernard 1978 : 429-441.

<sup>472</sup> Bernard 1976 : 310, 313 ; Bernard, Bopéarachchi 2002 : 262, Rapin 1992 : 129-130.

<sup>473</sup> Plutarque, *Vie d'Alexandre*, 72 (« Ὡς δ' ἦκεν εἰς Ἐκβάτανα τῆς Μηδίας καὶ διόκησε τὰ κατεπείγοντα, πάλιν ἦν ἐν θεάτροις καὶ πανηγύρεσιν, ἅτε δὴ τρισχιλίων αὐτῷ τεχνιτῶν ἀπὸ τῆς Ἑλλάδος ἀφιγμένων ») et 29, en Phénicie ; Athénée, XII, 538a-539a donne les noms des grands artistes présents ; Arrien, *Anabase*, VII, 14, 1-10. On peut rapprocher tous ces témoignages de celui de Plutarque, *La fortune ou la vertu d'Alexandre*, I, 5 (= *Moralia*, 328d), qui rapporte que les tragiques grecs étaient lus en Asie. Cf. Le Guen 2003 : 335.



*Figure 23* Théâtre d'Ai Khanoum (Bernard 1976 : 317)



*Figure 24* Gargouille de la fontaine de l'Oxus (Cambon 2007 : 64 et Leriche, Thoraval 1979: 196)

Alors que les théâtres ont été construits en grand nombre en Asie Mineure à l'époque hellénistique, celui d'Aï Khanoum demeure à ce jour le seul bâtiment découvert en Asie centrale, tandis que l'Iran n'en a livré aucun. Les représentations données à Ecbatane à l'époque d'Alexandre étaient visiblement ponctuelles et n'impliquent pas qu'un bâtiment dédié ait été construit pour les accueillir<sup>474</sup>. On ignore si la cité de Suse en possédait un, mais certaines des figurines de terre cuite révélées par les fouilles évoquent le monde du théâtre<sup>475</sup>. Deux bâtiments sont en revanche connus en Mésopotamie, l'existence de théâtres à Babylone et Séleucie du Tigre étant attestée par l'archéologie<sup>476</sup>. Vers 75 avant notre ère, Tigrane II, roi d'Arménie, aurait pourvu sa nouvelle capitale Tigranocerte d'un théâtre, qu'il entendait inaugurer après avoir rassemblé un grand nombre d'artistes dramatiques<sup>477</sup>. Dans cette même ville arménienne eut lieu quelques années plus tard une représentation des *Bacchantes* d'Euripide en l'honneur du Parthe Orode II, accueilli par Artavasde II<sup>478</sup>. Ces exemples excèdent légèrement le cadre géographique de cette étude, mais l'extrême rareté des sources en Iran et en Asie centrale les rend opportuns. Même s'ils ne constituent que quelques exceptions au milieu d'un grand vide (deux en Mésopotamie, un en Asie centrale, un en Arménie)<sup>479</sup>, ils montrent que les Grecs avaient bel et bien importé avec eux le théâtre, ce qui témoigne « d'un degré incontestable de civilisation » des villes et cités grecques de l'Extrême-Orient. L'Iran et l'Asie centrale ne restèrent vraisemblablement pas à l'écart du phénomène de large diffusion des pièces de théâtre que connut le monde hellénistique<sup>480</sup> ; or le théâtre, comme lieu de rassemblement et en tant que genre littéraire et artistique, était constitutif de la cité grecque<sup>481</sup> et « consubstantiel à la notion même d'hellénisme »<sup>482</sup>.

---

<sup>474</sup> Cf. Bernard 1976 : 318, n. 33 et Le Guen 2003 : 335.

<sup>475</sup> Le Guen 2003 : 335, n. 37.

<sup>476</sup> Le Guen 2003 : 337 avec les notes et la bibliographie ; Hopkins 1972 : 26-27 (pour Séleucie du Tigre) et Bernard 1976 : 314 et n. 29 (avec la bibliographie sur le théâtre de Babylone).

<sup>477</sup> Plutarque, *Vie de Lucullus*, XXIX, 4.

<sup>478</sup> En 53 avant notre ère, Plutarque, *Vie de Crassus*, XXXIII.

<sup>479</sup> Ce « vide » peut sans doute s'expliquer, en partie au moins, par la progression à géométrie variable des fouilles archéologiques (quasi inexistantes en Iran sauf à Suse où la ville n'a pas livré grand-chose, difficiles en Asie centrale). En revanche, il est plus étonnant de constater qu'aucun théâtre ne semble avoir été construit en Syrie (où cependant la réoccupation des sites a souvent détruit ou rendu difficilement accessibles les niveaux hellénistiques) avant l'époque impériale : cf. Le Guen 2003 : 337-341.

<sup>480</sup> B. Le Guen démontre que, si la production dramatique de cette époque a disparu en quasi-totalité, d'autres textes ont conservé de nombreux noms d'auteurs de théâtre et de leurs œuvres, témoignant du dynamisme de la production théâtrale hellénistique (Le Guen 1995 : 62, n. 13 et 64, n. 17).

<sup>481</sup> « L'affirmation de la cité en tant que cité passerait par la construction d'un théâtre, lieu d'expression par excellence de la démocratie » (Le Guen 1995 : 77). Pausanias X, 4, 1 hésite à qualifier de cité un endroit où l'on ne trouve pas de théâtre.

<sup>482</sup> Bernard 1976 : 318.

La question du théâtre soulève en effet un grand nombre de problématiques, en rapport notamment avec les fêtes religieuses ou les concours civiques. B. Le Guen souligne ainsi que la diffusion des valeurs civiques et l'aspect formateur à la citoyenneté du théâtre, l'un de ses caractères essentiels dans les vieilles cités grecques, avait tendance à disparaître dans les cités de création récente, où le théâtre se limitait à son aspect purement culturel<sup>483</sup>. En Asie centrale, l'extrême rareté des documents ne permet pas de conclure positivement sur ces questions ; nous savons seulement qu'Aï Khanoum, comme toute cité grecque « classique », possédait un théâtre.

L'existence de théâtres, de bibliothèques, d'une culture philosophique, tout cela est intimement lié à la conservation et à la diffusion de la *paideia*. Cette *paideia* semble transparaître dans l'inscription de Sôphytos (n° 84), dont l'éducation « à la grecque » ne se limitait peut-être pas à l'étude des poètes : cette éducation était croisée « à une noble sagesse » (σωφοσύνη, v. 6), une expression qui pourrait évoquer une formation philosophique parallèle à sa formation littéraire<sup>484</sup>. C'est également le contenu et le vocabulaire philosophique de la traduction des édits d'Aśoka qui font dire à L. Robert : « nous sommes dans le vocabulaire exact de la *paideia* grecque »<sup>485</sup>.

---

<sup>483</sup> Le Guen 1995 : 79.

<sup>484</sup> Suggestion de F. Chamoux à G. Rougemont, qui rappelle quand même qu'en grec « la σωφοσύνη est une vertu et un comportement, non un savoir, et que, dans un poème grec de cette époque, toute forme d'éducation fondée sur la modération et l'estime de soi pourrait être évoquée par ce mot » (Rougemont 2012a : 179).

<sup>485</sup> À propos de l'inscription n° 83, dans Schlumberger 1964 : 137.



## 12.4 L'éducation à la grecque

Le vecteur de cette éducation grecque est le gymnase, monument et institution caractéristique des villes et cités hellénistiques<sup>486</sup>. L'épigraphie révèle l'existence d'un gymnase à Suse, où le gymnasiarque Nikolaos est l'objet d'une inscription probablement honorifique (n° 10)<sup>487</sup>. Les fouilles d'Aï Khanoum ont également dégagé un gymnase<sup>488</sup>. Pour les éphèbes et *néoi*, le gymnase était le lieu privilégié de la poursuite et de l'achèvement de leur formation générale, physique et intellectuelle, formation dont le contenu variait selon le lieu et l'époque<sup>489</sup>. Mais s'il demeurait d'abord le lieu d'entraînement aux exercices physiques et militaires<sup>490</sup>, le gymnase s'ouvrit aux études (μαθήματα) dans beaucoup de cités à l'époque hellénistique. Centre de l'éducation intellectuelle, il devint une université avant la lettre : en plus d'un corps professoral reconnu et financé par la cité et qui lui était attaché en permanence, le gymnase accueillait les professeurs de passage, qui y dispensaient des conférences (ἀκροάσεις) ou des cours « à l'année » (σχολαί). Ces conférenciers occasionnels étaient des érudits parfois très spécialisés, qui vulgarisaient pour le grand public les résultats de leurs études. Ce fut très probablement le cas de Cléarque, qui put être accueilli en Asie centrale en sa qualité de philosophe par un public capable de suivre son enseignement<sup>491</sup>, ce qui révèle que l'étude de la philosophie n'était visiblement pas l'apanage des traducteurs érudits des édits d'Asoka. La langue grecque dans laquelle furent écrits ces textes « atteignait en effet un niveau

---

<sup>486</sup> Pausanias X, 4, 1 cite le gymnase comme l'un des monuments constitutifs de la cité grecque. L'époque hellénistique voit une « floraison de gymnase ». Le développement qui suit n'entend pas définir « le » gymnase hellénistique, étant donné la grande diversité des situations (Gauthier 1995 : 9-10). M. Launey s'attarde longuement sur l'Égypte ptolémaïque, et signale très justement qu'il est bien plus complexe de traiter de la place du gymnase dans les communautés d'Asie, d'abord à cause de la faiblesse de la documentation, mais surtout parce que, écrit-il, « aucun fait de civilisation ne s'y présente avec cette uniformité qui est la marque de l'Égypte. [...] Nous n'avons plus affaire à un peuple unique [...] mais à des agrégats de peuples ethniquement divers, plus ou moins civilisés, et surtout héritiers de cultures différentes, et plus ou moins initiés à l'hellénisme » (Launey 1950 : 870).

<sup>487</sup> Voir notamment Cumont 1933 : 264-268, qui évoque aussi le gymnase de Babylone.

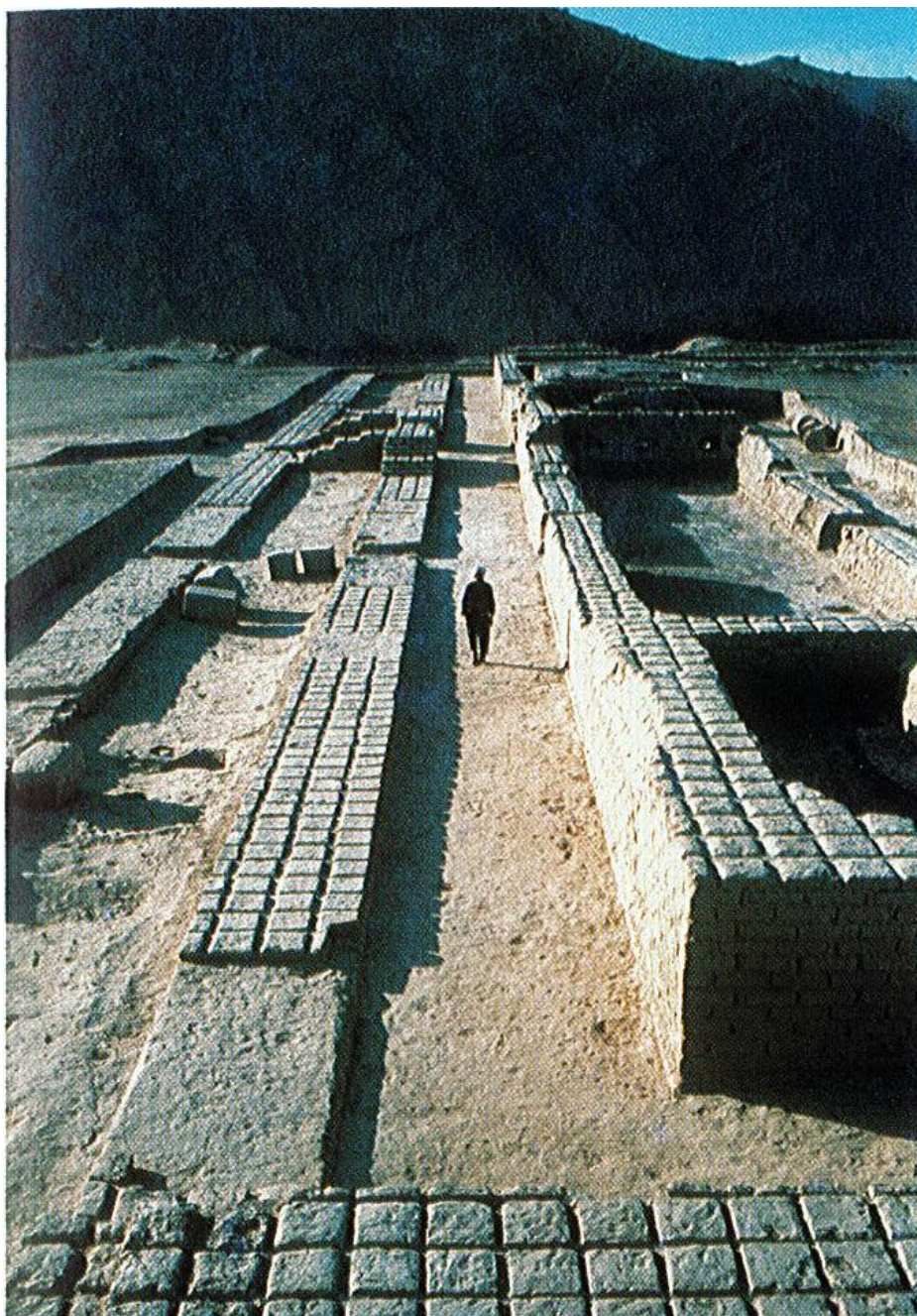
<sup>488</sup> Veuve 1987.

<sup>489</sup> Gauthier 1995.

<sup>490</sup> Les Hermaia, grande fête annuelle du gymnase, ne comportent que des concours « physiques ». Vers 180, le gymnase de Béroia en Macédoine semble n'avoir accueilli aucune activité intellectuelle et n'avoir été consacré qu'à l'entraînement gymnique et militaire, mais il est sans doute un cas particulier représentatif seulement du gymnase macédonien (Gauthier, Hatzopoulos 1993 : 173-176).

<sup>491</sup> Sur l'enseignement dispensé par Cléarque, cf. Robert 1968 : 454 (« il avait un public sur l'Oxus comme ailleurs »). Sur le gymnase comme institution intellectuelle, et notamment la dispensation de conférences, voir Delorme 1960 : 316-336. Sur l'existence d'un « dépôt de livres » au gymnase d'Aï Khanoum, cf. Rapin 1992 : 127-128. Sur les bibliothèques des gymnases, Delorme 1960 : 331-332, et une note de L. Robert dans Robert 1935 : 425. Vitruve V, 11 donne la seule description qui nous soit parvenue du plan de construction habituel des gymnases grecs (l'étude de Delorme 1949 sur ce passage demeure un incontournable).

que seule pouvait développer une éducation poussée, familière des traités philosophiques propres à toutes les écoles du monde hellénique »<sup>492</sup>.



*Figure 25* Le gymnase d'Aï Khanoum (Bopearachchi *et al.* : 113, fig. 3)

---

<sup>492</sup> Rapin 1992 : 128.



Il vaut cependant de rappeler que Suse, et plus encore Aï Khanoum, sont bien loin du cœur égéen de la civilisation grecque, et que les habitants de ces régions pouvaient rencontrer des difficultés pour avoir accès à l'enseignement. Les bons professeurs de Grèce propre répugnaient à s'installer à l'autre bout du monde pour y dispenser leur enseignement. Plutarque rapporte ainsi l'exemple du rhéteur athénien Amphicratès, qui accepta de se rendre à Séleucie du Tigre en tant que conférencier invité, mais refusa la chaire qu'on lui proposait au prétexte que le poste n'était pas assez prestigieux pour un homme de sa qualité<sup>493</sup>. Par ailleurs, s'il n'était pas réservé aux citoyens, les non citoyens qui fréquentaient le gymnase n'étaient pas forcément nombreux, et tous les citoyens ne le fréquentaient pas<sup>494</sup>. Le gymnase étant un monument urbain, il était *de facto* réservé aux citoyens, et fréquenté surtout par les jeunes qui jouissaient de ressources leur permettant de partager le même « idéal de vie »<sup>495</sup>. Conservatoire et symbole de l'hellénisme, le gymnase était, autant pour les indigènes que pour les Grecs, « le foyer d'où rayonne le plus intensément la culture hellénique »<sup>496</sup>. À Jérusalem, le gymnase, dont la construction accompagna la transformation de la ville en *polis*, fut particulièrement attaqué par les Juifs qui refusaient de s'helléniser, comme symbole même de l'hellénisme<sup>497</sup>.

L'épigraphie et l'archéologie témoignent de la vitalité de l'hellénisme à Aï Khanoum comme à Suse<sup>498</sup>, de l'existence d'une haute culture grecque, de l'importance de l'implantation des communautés grecques dans ces régions. Ainsi L. Robert, commentant la découverte d'une des inscriptions de Kandahar, écrit :

« Une émigration grecque, à l'époque hellénistique, n'est pas seulement une émigration de bras pour l'agriculture et surtout les métiers, ou pour les armes ; il y a toujours une partie d'intellectuels, des maîtres d'école élémentaire et des rhéteurs, des poètes, des acteurs et des mimes, des philosophes, des médecins, des professeurs de toute sorte et de toute qualification, y compris ceux de gymnastique, des artistes, des marbriers et des lapicides ; un milieu cultivé, plus ou moins frotté de philosophie qui s'est popularisée de plus en plus dans ces classes au début de

---

<sup>493</sup> Momigliano 1979 : 155 ; Plutarque, *Vie de Lucullus*, XXII, 5 : Amphicratès répondit aux Séleucéens par un trait d'esprit : « ὡς οὐδὲ λεκάνη δελφῖνα χωροίη ». Il faut cependant relever que c'est aussi un lieu commun chez les philosophes qui refusent des postes fixes auprès de souverains prestigieux (par exemple Arcésilas, invité à Pergame par Eumène I<sup>er</sup>).

<sup>494</sup> Cf. *infra* la partie 17, p. 159-160.

<sup>495</sup> Gauthier 1995 : 8.

<sup>496</sup> Launey 1950 : 815 (813-874 sur le gymnase hellénistique).

<sup>497</sup> Cette révolte est l'objet du *Premier livre des Maccabées* (de l'avènement d'Antiochos IV en 175 à la prise de pouvoir de l'Hasmonéen Jean Hyrcan en 135) ; cf. Will, Orrieux 1986 : 113-175.

<sup>498</sup> Rougemont 2012a : 34-35 et n. 79.

l'époque hellénistique, ce milieu qui a répandu de la Maurétanie à l'Inde la culture hellénique »<sup>499</sup>.

Par la diffusion à la fois large et profonde de la culture grecque, ces régions d'Extrême-Orient se trouvaient intégrées au monde grec, à la *koinè* grecque, « communauté panhellénique formée par tous ceux qui se considéraient comme de culture grecque et se reconnaissaient à travers cette dernière indépendamment de tout critère politique »<sup>500</sup>.

---

<sup>499</sup> Schlumberger *et al.* 1958 : 13. L. Robert donne un commentaire de même teneur lorsqu'il évoque Cléarque et la Bactriane dans Robert 1968 : 455.

<sup>500</sup> Martinez-Sève 2009 : 130.

### **13 Une culture revendiquée, un hellénisme archaisant ?**

L. Martinez-Sève écrit que les cités grecques en Extrême-Orient « constituaient des centres dynamiques de conservation et de diffusion des productions artistiques et intellectuelles grecques »<sup>501</sup>. Les Grecs de la diaspora étaient en effet très attachés à la sauvegarde et à la protection de leur culture, et le terme « diffusion » doit être compris dans le cadre de cette volonté de conservation. Il ne s'agissait pas tant pour eux de propager l'hellénisme par le prosélytisme, encore moins d'étendre comme une hégémonie culturelle sur les populations avec lesquelles ils étaient en contact, que de prévenir la dénaturation ou le dépérissement de leurs traditions. C'est en relation avec ce principe de défense que s'inscrit la propension des Grecs, très visible dans l'épigraphie, à afficher voire proclamer leur identité hellénique.

Le premier et sans doute pas le moins original des marqueurs de cette identité hellénique est la présence dans les inscriptions d'anthroponymes mythologiques ou dérivés de la poésie homérique, en proportion bien plus élevée que partout ailleurs dans le monde grec<sup>502</sup>. J'en ai compté neuf, très bien répartis géographiquement : le phénomène ne semble pas propre à une région particulière mais concerne au contraire aussi bien l'Iran que l'Asie centrale. Ainsi à Suse, la fille de Chairéas (n° 5) porte le nom de la muse de l'histoire, Cliô. Arètè<sup>503</sup>, fille de l'ἐπι τῆς ἀλλῆς Timôn (n° 7), est l'homonyme de l'épouse d'Alkinoos, roi des Phéaciens dans l'*Odyssée*<sup>504</sup>. Dryas, père du sculpteur Antiochos (n° 30), porte un nom rare dans l'épigraphie mais que l'on retrouve plusieurs fois dans les textes littéraires, pour des personnages mythiques<sup>505</sup>. Le cas d'Asios, père d'Hestiaios (n° 3), est analogue : peu fréquent, son nom est celui de plusieurs personnages légendaires chez les poètes<sup>506</sup>. En Médie, Thoas (n° 68) porte un nom assez peu répandu et partagé par plusieurs personnages de la mythologie<sup>507</sup>. Hyakinthos (n° 70) est le nom d'un jeune Spartiate aimé d'Apollon, en mémoire duquel étaient organisées les Hyakinthia, une des grandes fêtes traditionnelles de Sparte<sup>508</sup>. En Asie centrale, Palamédès (n° 94) porte le nom, très rare dans l'onomastique hellénique, d'un Grec participant à la guerre

---

<sup>501</sup> Martinez-Sève 2009 : 131. Voir notamment Martinez-Sève 2002b : 749-751 pour le cas de Suse.

<sup>502</sup> Bernard, Bopearachchi 2002 : 261.

<sup>503</sup> Ἀρήτη et non pas Ἀρετή.

<sup>504</sup> Homère, *Odyssée*, VII, v. 54-74.

<sup>505</sup> LGPN et Pape, Benseler 1884, s. v.

<sup>506</sup> Pape, Benseler 1884, s. v.

<sup>507</sup> LGPN et Pape, Benseler 1884, s. v. Cf. Robert 1967 : 283-294.

<sup>508</sup> Apollodore, *Bibliothèque*, I, 3, 3 ; III, 10, 3. Nom rare à nouveau (cf. LGPN, s. v.).

de Troie, mais que la tradition présente aussi comme un héros civilisateur<sup>509</sup>. On retrouve peut-être le nom Pyladès dans une inscription économique d'Aï Khanoum (n° 107<sup>510</sup>), homonyme du cousin et ami d'Oreste. Mèstôr enfin, orfèvre qui signe de son nom un bracelet d'or à tête de monstre marin (n° 154), partage son nom avec au moins cinq personnages mythiques, dont un héros troyen, fils de Priam tué par Achille au tout début de la guerre de Troie, et l'un des fils de Persée et d'Andromède<sup>511</sup>.



Figure 26 Bracelet de Mèstôr (Bopearachchi et al. 2003 : 124, fig. 91a)

En dehors des documents épigraphiques, deux autres anthroponymes « héroïques » sont attestés en Asie Centrale ; les deux sont portés par des souverains des dynasties ayant succédé aux Gréco-Bactriens. Un roi indo-grec du premier quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, Télèphe, tient son nom d'un personnage légendaire des *Chants Cypriens*<sup>512</sup> ; tandis qu'un

<sup>509</sup> Absent de l'*Illiade* mais mentionné par les *Chants Cypriens*, objet de tragédies d'Eschyle, Sophocle et Euripide, toutes perdues ; inventeur entre autres de l'alphabet grec, du découpage du temps ou du calcul : Bernard 2001a : 294 et n. 38. Sur ce nom, voir aussi la note de L. Robert dans Curiel 1954 : 195, n. 4.

<sup>510</sup> La reconstitution du nom n'est pas entièrement sûre : il existe peu d'autres possibilités en grec mais on ne peut exclure l'éventualité d'un nom iranien inconnu.

<sup>511</sup> Homère, *Illiade*, XXIV, 257 ; Apollodore, *Bibliothèque*, II, 4, 5. Bernard, Bopearachchi 2002 : 251.

<sup>512</sup> L'un des noms de héros les mieux attestés (même s'il reste relativement rare), de l'époque archaïque à l'époque impériale, de l'Égypte pharaonique à Rome en passant par la Grèce continentale : Bernard, Bopearachchi 2002 : 256-260 et n. 60 pour les nombreuses sources textuelles. Une frise du Grand Autel de Pergame est consacrée à Télèphe, fondateur légendaire de la ville.

souverain indo-parthe de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère grave son monnayage au nom de Sarpédon, le célèbre héros lycien victime de Patrocle<sup>513</sup>.

Bien sûr, ces noms possèdent une aura particulière du fait des hautes qualités des divers personnages mythiques qui les portèrent. Mais cette raison seule ne suffirait pas à expliquer qu'ils aient été adoptés par les Grecs plus largement en Asie que dans le reste du monde hellénistique. On a vu qu'ils sont largement empruntés à des héros des épopées homériques et du cycle troyen, et c'est sans doute pour leur ancienneté et en tant que références culturelles qu'ils étaient choisis. P. Bernard suggère que ces noms étaient peut-être autant d'étendards de ce qu'il nomme « l'identité nationale » grecque, que certaines familles de ces confins de l'hellénisme craignaient de voir s'éteindre. La multiplication de ces noms illustres marquerait donc un phénomène de réaction face à ce risque de disparition de la tradition grecque, qu'ils contribuaient à maintenir vivante<sup>514</sup>.

Ce que L. Robert nomme « l'attachement à la "mère patrie" » transparait aussi dans le décret d'Antioche de Perside lorsque les Antiochéens félicitent les Magnètes d'avoir su conserver leur régime politique traditionnel (« πατριος πολιτεια », l. 51-56)<sup>515</sup> et vont jusqu'à ordonner des prières publiques pour le maintien « à tout jamais » de ce régime politique. Ce passage, qui n'a pas de parallèle dans le dossier des Leukophryèna<sup>516</sup>, montre que les Grecs semblaient d'autant plus attachés à leur culture ancestrale qu'ils étaient éloignés de son cœur géographique et historique : « la distance, l'isolement, la précarité n'altér[ai]ent pas chez les colons leur sentiment de supériorité culturelle : ils l'exalt[ai]ent »<sup>517</sup>. L. Robert n'hésite pas à écrire que les colons développèrent une « conscience nationale »<sup>518</sup>, qui elle-même traduisait « un réflexe de défense contre le risque d'une contamination par les éléments étrangers. Cela fait partie du conservatisme culturel présent dans toutes les communautés coloniales à des degrés plus ou moins poussés »<sup>519</sup>.

---

<sup>513</sup> Homère, *Iliade*, II, v. 876-877 et *passim*. Bernard, Bopearachchi 2002 : 260-261. Ce cas est remarquable à plus d'un titre, puisque le souverain en question n'était probablement pas d'origine grecque (cf. *infra* la partie 18, p. 168).

<sup>514</sup> Bernard, Bopearachchi 2002 : 261-262.

<sup>515</sup> Expression convenue, cf. Rougemont 2012a : 117, n. 350.

<sup>516</sup> Sur ce passage, L. Robert dans Des Gagniers *et al.* 1969 : 331, n. 4 et Rougemont 2012a : 117-118.

<sup>517</sup> Rougemont 1998 : 230, cité par Martinez-Sève 2009 : 132-133.

<sup>518</sup> Robert 1968 : 455.

<sup>519</sup> P. Bernard dans Rougemont 2014 : 33.

On peut cependant s'interroger sur cette façon d'analyser la situation : ce sentiment de crainte était-il réel chez les colons, ou est-il plutôt une réminiscence de débats historiographiques marqués par la crainte de la submersion dans le contexte de la colonisation européenne moderne ? Peut-être ces pratiques étaient-elles moins destinées à prévenir la disparition de la culture grecque qu'à la proclamer bien haut. D'autres signes de ce phénomène sont d'ailleurs aisément identifiables, dans la mesure où ils sont très clairement mis en avant par les auteurs mêmes des inscriptions. Chairéas à Suse, qui revendique l'emploi des « rythmes des Grecs » (« Ἑλλήνων κλήζει μέλε[σιν] », v. 5) pour célébrer Apollon dans sa dédicace (n° 5, v. 5), incarne à merveille la volonté de montrer que l'on maîtrise les codes de la culture grecque. En plus de ses qualités de poète, il met aussi en avant ses talents de sculpteur en nous apprenant qu'il a façonné lui-même (« αὐτός με πλάστας », v. 4) la statue du dieu qui accompagnait son poème<sup>520</sup>. Si l'on ajoute à cela l'épithète homérique appliquée à Apollon<sup>521</sup> et même les noms si parfaitement grecs de l'épouse (Antigona, héroïne de Sophocle) et de la fille (Cliô, muse de l'histoire) de Chairéas, ce document apparaît comme l'archétype de l'inscription grecque<sup>522</sup>.

Sôphytos revendique encore plus hardiment sa culture hellénique classique (n° 84)<sup>523</sup>. Il fait montre de sa maîtrise des références poétiques et de l'art grecs, maîtrise dont il semble fier et qu'il cherche manifestement à mettre en avant par l'accumulation de mots rares, par les formules attendues et les références homériques, par le défi de l'acrostiche, par sa syntaxe savante. Mais non content de démontrer par là qu'il possède une haute culture grecque, il s'en vante : il a « cultivé les talents de l'Archer et des Muses » (v. 5), c'est-à-dire non seulement appris mais aussi pratiqué la poésie<sup>524</sup>. L'épigramme de Sôphytos affiche et proclame son hellénisme.

Mais c'est l'inscription de Cléarque à Aï Khanoum (n° 97) qui est le témoignage le plus exceptionnel de l'« affirmation de soi — ou plutôt du groupe » des Grecs en Asie centrale, de l'esprit de « pionniers » chez les colons<sup>525</sup>. Le philosophe a « soigneusement copié » (« ἐπιφραδέως ἀναγράψας », v. 3) à Delphes les cent cinquante maximes consacrées, selon la tradition, par les Sept Sages de la Grèce dans le temple d'Apollon, puis les a gravées dans le

<sup>520</sup> Chairéas était probablement bronzier (Rougemont 2012a : 38, n. 96).

<sup>521</sup> Cf. *supra* la partie 12.1, p. 101.

<sup>522</sup> « Tout, dans le poème de ce Grec de Suse, affiche et revendique son identité culturelle hellénique » (Rougemont 2012a : 38).

<sup>523</sup> Cette maîtrise est d'autant plus frappante que Sôphytos n'est pas d'origine grecque : cf. *infra* la partie 17, p. 157-158.

<sup>524</sup> Sur le sens du verbe de cette phrase (ἐσθλή), Rougemont 2012a : 177, n. 617 renvoie à Estienne 1954, s. v. ἀσκέω.

<sup>525</sup> Robert 1968 : 455-456.

sanctuaire de Kinéas à Ai Khanoum, « afin qu'elles resplendissent au loin » (« τηλαυγή », v. 3-4)<sup>526</sup>. Si Chairéas et Sôphytos affichent leur culture grecque avec ostentation, le geste de Cléarque fait dire à G. Rougemont que l'hellénisme peut parfois se montrer même conquérant<sup>527</sup>. L. Robert déjà, dans une étude célèbre, avait brillamment analysé la portée de ce geste dans lequel on lit la volonté de Cléarque d'inscrire aux confins de « l'Extrême-Orient grec » ce qui constitue l'essence de la culture grecque, d'affirmer la présence de cette culture sur la frontière du monde civilisé comme avant lui Alexandre puis Démodamas dressèrent des autels sur l'Hyphase et sur l'Iaxarte<sup>528</sup>. Il y voit même un « prosélytisme moral » en faveur de la sagesse hellénique grecque : « l'inscription des maximes delphiques [...] atteste la primauté du "moral", des règles de vie et de pensée helléniques, de la παιδεία grecque. C'est, dans ce pays étranger, une affirmation et une pénétration morales, comme il y a une pénétration technique et didactique »<sup>529</sup>.

Mais les cités, avant d'être des « phares » d'où rayonnait la culture grecque en pays étranger, étaient « destinées à recréer le cadre culturel des colons »<sup>530</sup>. Ainsi à Suse, les noms d'esclaves conservés par les actes d'affranchissement sont tous à consonance grecque : étant donné que le maître attribuait lui-même un nom à ses esclaves, il faut y voir, plutôt qu'une indication sur leur origine, la volonté des colons de donner un caractère grec au milieu dans lequel ils vivaient<sup>531</sup>. Même le texte de l'abrégé des édits d'Asoka (n° 82) est présenté « à la grecque »<sup>532</sup>. La tournure originale « obéir à la mère et au père » est ainsi renversée en « obéir au père et à la mère », pour suivre la hiérarchie grecque (l. 10-11)<sup>533</sup>. La formulation absolue, impérative du rescrit royal est adoucie, et le texte grec, en lieu et place des ordres du texte original, pose des restrictions (« πειράσθαι τοὺς πέλας ἐπαινεῖν », n° 82, l. 3) et demande des efforts pour les respecter « dans la mesure du possible » (n° 83, l. 9-10), un relativisme qui convient mieux à la pensée philosophique grecque<sup>534</sup>. Globalement, « le traducteur gomme la spécificité indienne pour faire apparaître en filigrane des habitudes de pensée grecques »<sup>535</sup>. On devine véritablement une volonté de greciser ces textes, non pas seulement pour les rendre

<sup>526</sup> Platon, *Protagoras*, 343 A-B. Voir aussi Robert 1968 : 422-423, sur ces maximes à Delphes et sur la couleur philosophique de l'adverbe ἐπιφραδέως, que Cléarque ne choisit pas par hasard ; et *ibid.*, p. 424 sur l'adjectif τηλαυγής, qui « implique un éclat, une lumière, une blancheur, une splendeur » etc.

<sup>527</sup> Rougemont 2014 : 30.

<sup>528</sup> Robert 1968 : 450.

<sup>529</sup> Robert 1968 : 455.

<sup>530</sup> Balandier 2007 : 82.

<sup>531</sup> Martinez-Sève 2014a : 58.

<sup>532</sup> L. Robert dans Schlumberger 1964 : 136.

<sup>533</sup> Schlumberger *et al.* 1958 : 12-13.

<sup>534</sup> Bernard 2002 : 101-102.

<sup>535</sup> Bernard 2002 : 101.



intelligibles pour leurs lecteurs grecs, mais pour les intégrer à l'hellénisme, les rendre compatibles avec le mode de pensée grec<sup>536</sup>. Un contrat sur parchemin de la région de Bactres (n° 93) nous fait connaître l'existence d'une ville grecque du nom d'Amphipolis, homonyme de la cité de Grèce du nord, sur le Strymon. On peut voir dans l'attribution de noms de villes de Grèce aux villes nouvelles d'Orient, comme dans l'utilisation de noms mythologiques, l'expression d'une nostalgie, voire d'un mal du pays déjà bien perceptible dès 323 avec les révoltes<sup>537</sup>.

La pureté de l'hellénisme dans les régions du bout du monde est un lieu commun chez les auteurs gréco-romains qui la vantent et l'admirent<sup>538</sup>. La volonté des colons et de leurs descendants de préserver leur culture d'origine procède d'un attachement sentimental à la vieille Grèce, avec laquelle ils cherchaient à entretenir un lien alors même que la majorité d'entre eux n'avaient plus qu'une expérience indirecte avec le monde égéen, une expérience « nourrie par les récits des aventures de leurs ancêtres et par ce qu'ils apprenaient au gymnase, les épopées homériques par exemple »<sup>539</sup>, autrement dit ancrée dans le passé. C'est précisément ce qui rend le geste de Cléarque paradoxal : s'il est si frappant, c'est aussi parce qu'il est exceptionnel<sup>540</sup>. Passée la première génération de colons, Delphes tendit à devenir pour les Grecs d'Aï Khanoum davantage une référence culturelle qu'un centre culturel ; les maximes gravées près du tombeau du fondateur de la ville, qui étaient les témoins d'une expérience vécue par Cléarque, n'étaient déjà plus qu'une référence culturelle pour la génération qui lui succéda<sup>541</sup>.

On comprend alors que cette volonté de préservation conduisit les Grecs d'Asie à construire leur identité à partir d'une représentation idéalisée de la culture grecque, immuablement figée dans son état de la fin de la période classique. Une identité ainsi construite, voire reconstruite, revêt nécessairement, dans une certaine mesure, un caractère artificiel et

---

<sup>536</sup> Schlumberger 1964 : 134.

<sup>537</sup> Cf. *supra* l'introduction, p. 12-13.

<sup>538</sup> Tacite, *Annales*, VI, 42 à propos de Séleucie du Tigre, « civitas potens, saepta muris neque in barbarum corrupta, sed conditoris Seleuci retinens ». Cf. Bats *et al.* 1992 : 47-48, pour les Grecs d'Extrême-Occident et le lieu commun, présent chez Polybe, chez Strabon et nombre d'auteurs latins, sur « Marseille, la cité toujours grecque au milieu des "barbares" ». Ce *topos* est un éloge officiel avec un fonds d'historicité, Marseille ayant notamment gardé un régime oligarchique strict jusqu'à la fin de l'époque hellénistique.

<sup>539</sup> Martinez-Sève : 137. « Pour la majorité des individus, le monde méditerranéen était un monde idéal et mentalement reconstruit, celui de leurs ancêtres et celui des poètes » (Martinez-Sève 2014a : 62).

<sup>540</sup> « À notre connaissance, nul mouvement n'est venu entretenir la route ainsi tracée » (Kyriakidis 2012 : 91).

<sup>541</sup> Kyriakidis 2012.



passéiste<sup>542</sup>, perceptible à travers quelques traits archaïsants. Dans le dossier épigraphique, on ressent ce phénomène dans la dédicace versifiée de la région de Kuliab (n° 151), composée en tétramètres trochaïques : ce mètre fut peu employé en poésie après le IV<sup>e</sup> siècle, et très rarement dans les poèmes gravés sur pierre<sup>543</sup>, mais bien plus souvent dans la tragédie et la comédie attiques du V<sup>e</sup> siècle<sup>544</sup>. Les arts figurés, au sujet desquels P. Bernard écrit qu'« on a l'impression d'être devant un morceau de la Grèce du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. »<sup>545</sup>, sont particulièrement marqués par le conservatisme culturel. L. Martinez-Sève relève notamment le classicisme du style dans la sculpture et spécialement dans le répertoire des figurines en terre cuite, bien étudiées à Suse<sup>546</sup>.

A la lumière de ces éléments, les savants ont parfois été tentés de concevoir les communautés grecques en Iran et en Asie centrale comme des groupes relativement fermés, se construisant une identité collective définie par l'importance primordiale accordée aux traditions, et en opposition avec leur environnement local. Ces communautés auraient cultivé « leur exception grecque, synonyme de domination politique et sociale »<sup>547</sup>. L. Martinez-Sève affirme pourtant, à raison, qu'on ne peut « conclure au maintien et à la transmission d'une culture grecque dans des formes inchangées, exclusives des formes locales »<sup>548</sup>. Mais avant de chercher à analyser une possible évolution de la culture grecque au contact des influences du milieu iranien et centre-asiatique, et inversement, il convient de se pencher sur l'existence – qui apparaît évidente au regard des éléments fournis par l'épigraphie – d'échanges réguliers entre les hautes satrapies et le monde égéen.



---

<sup>542</sup> « Le goût pour l'érudition, l'archaïsme et la volonté de conserver les œuvres du passé grec furent caractéristiques de l'époque hellénistique. On en a une version quelque peu caricaturale dans le monde oriental du fait de la distance qui s'était créée entre les colons et la vieille Grèce » (Martinez-Sève 2009 : 137).

<sup>543</sup> West 1982 : 160 et 182.

<sup>544</sup> Rougemont 2012a : 258.

<sup>545</sup> Bernard dans Rougemont 2014 : 33.

<sup>546</sup> Martinez-Sève 2014a : 60 et Martinez-Sève 2002b.

<sup>547</sup> Martinez-Sève 2014a : 60.

<sup>548</sup> Martinez-Sève 2012a : 381-382.

## **Troisième partie**

### **Un hellénisme ouvert et vivant**

## 14 Des régions connectées au reste du monde grec

Étant données les immenses distances qui séparaient la Bactriane de l'Égée, les historiens modernes ont pu légitimement préjuger de l'existence d'un retard des régions extrême-orientales sur le monde méditerranéen dans l'adoption ou l'évolution de certaines pratiques, de certains aspects de la civilisation. On a pu supposer notamment que ce décalage devait être lisible dans le style d'écriture des inscriptions en particulier : ainsi, une inscription de Bactriane dont la forme des lettres et le style général<sup>549</sup> sont semblables à ceux d'une inscription de Grèce propre aurait toutes les chances d'être postérieure à cette inscription de Grèce propre :

« From a palaeographical point of view, the problem with which we are faced is how far Bactrian texts may be dated by criteria established from elsewhere in the Hellenistic world and how far writing practices here lagged behind those of a Mediterranean mainstream. [...] How backward really was Bactria? It could, and indeed has been, argued that the distant province of Bactria meant that changes in writing came somewhat later than further west »<sup>550</sup>.

En réalité, l'étude paléographique des quelques inscriptions précisément datées montre une évolution simultanée du style de la gravure entre le monde égéen et les marches iraniennes. La dédicace d'Héliodotos à Kuliab (n° **151**) est datée peu après 206 grâce à la mention du roi Euthydémos et de son fils Démétrios, qui sont les deux rois assiégés dans Bactres par Antiochos III<sup>551</sup> ; son écriture ne montre pas de décalage avec les inscriptions méditerranéennes de l'extrême fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>552</sup>. L. Robert voit dans les traductions des édits d'Asoka la « démonstration d'un certain caractère panhellénique de l'écriture lapidaire et de son évolution »<sup>553</sup>. Non seulement le style des lettres des inscriptions de Kandahar correspond parfaitement à ce qui se trouve en Grèce propre à la même date, mais il est aussi très proche de celui de la lettre d'Évandros en Hyrcanie (n° **76**), parfaitement contemporaine de la

---

<sup>549</sup> Sur ce que L. Robert et d'autres définissent comme « le style général » d'une inscription, voir Robert, Robert 1964 : n° 18, avec des références antérieures. Voir aussi les réflexions, sur des exemples précis, de Rougemont 2012a : 127 n. 394, 129 n. 404, et 210 n. 755.

<sup>550</sup> Clarysse, Thompson 2007 : 273.

<sup>551</sup> Polybe, XI, 34, 8-9. Voir aussi le long commentaire historique dans Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 335 et 345-355.

<sup>552</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 335 et 355.

<sup>553</sup> Dans Schlumberger *et al.* 1958 : 8-12.

proclamation des édits<sup>554</sup>. La gravure de la lettre d'Antiochos III instituant le culte officiel de son épouse à Laodicée en 193 (n° 66) ne laisse transparaître de même « aucun "provincialisme" dans cette cité grecque du Zagros »<sup>555</sup>. Les exemples sont nombreux pour les inscriptions gravées sur pierre, mais les parchemins d'Asangorna et d'Amphipolis (n° 92-93), découverts dans la région de Bactres, et ceux d'Avroman (n° 73-74) en Médie montrent qu'il en est de même pour l'écriture sur parchemin, indistinguable pour les spécialistes de celle des textes égyptiens de la même époque<sup>556</sup>. P. Bernard note également la proximité de cette écriture avec celle des inscriptions sur vases d'Aï Khanoum<sup>557</sup>, tandis qu'E. Crisci, à propos d'une inscription économique sur un *ostrakon* de Qala-i Sam (en Drangiane), relève « la sostanziale omogeneità di forme, tipologia e modelli di riferimento diffusi nell'immenso spazio grafico del mondo ellenistico »<sup>558</sup>. Ces nombreux exemples de textes inscrits sur des supports variés, dans toutes les régions d'Iran et d'Asie centrale, montrent que les inscriptions grecques d'Iran, de Bactriane, d'Arachosie « ne sont touchées par aucun phénomène de dégénérescence, d'isolement, de "barbarisation" » et témoignent de « l'unité de la civilisation grecque à l'époque hellénistique jusque dans les derniers confins »<sup>559</sup>.

L'apparente tendance à l'archaïsme des communautés d'Iran et d'Asie centrale est donc relative et traduit surtout l'attachement de ces Grecs du bout du monde pour « une forme raffinée, voire précieuse, de l'hellénisme »<sup>560</sup>. Les inscriptions d'Iran et d'Asie centrale ont d'ailleurs une particularité notable : l'écriture lapidaire révèle en Iran et en Asie centrale l'influence de la cursive (présence courante de lettres lunaires, mise en page générale des

<sup>554</sup> Inscription datée entre 281 et 261, cf. Robert 1960a : 85-91 et L. Robert dans Schlumberger 1964 : 135-136.

<sup>555</sup> Rougemont 2012a : 143; cf. aussi Robert 1949: 5-6.

<sup>556</sup> À propos des parchemins d'Asangorna, Clarysse, Thompson 2007 : 274 : « We are hesitant to subscribe to the claim of backwardness ». À propos des parchemins d'Asangorna et d'Amphipolis, J. R. Rea : « I would not have been able to tell from the writing alone that it did not come from Egypt » (cité par Rougemont 2012a : 191, n. 656). Voir aussi Rougemont 2012a : 240, n. 825, citant E. Crisci à propos du fragment d'œuvre dramatique sur parchemin d'Aï Khanoum, et Rougemont 2012a : 240, n. 819, citant E. Crisci encore au sujet du dialogue philosophique sur papyrus d'Aï Khanoum : « il dato grafico confermerebbe gli stretti legami culturali esistenti fra Aï Khanum e il mondo ellenistico mediterraneo, ed esprimerebbe, con suggestiva eloquanza, una precisa et consapevole ricerca di identità culturale da parte dei suoi abitanti ».

<sup>557</sup> Bernard, Rapin 1994 : 265.

<sup>558</sup> Cité par Rougemont 2012a : 163, n. 568.

<sup>559</sup> L. Robert dans Schlumberger 1964 : 135-136. Clarysse, Thompson 2007 : 274 : « Hellenistic Bactria kept close contact with the written mainstream and writing had not yet developed differently in this region ». Rougemont 2012c : 177 : « some of these documents, which would appear unremarkable had they been found in Greece, are interesting merely because they were engraved 4.000 km farther to the East ».

<sup>560</sup> Martinez-Sève 2014a : 60.

inscriptions), qui dénote une tendance plus précoce à imiter l'écriture des manuscrits qu'en Méditerranée, où on la retrouve plutôt à l'époque de l'empire romain<sup>561</sup>.

Au-delà de l'écriture, la langue elle-même n'est pas figée. Contrairement à l'araméen par exemple, qui ne survit plus que comme langue de chancellerie, la *koinè* se répand rapidement dans les régions les plus éloignées et continue à vivre dans l'usage quotidien qu'en font les colons et certains indigènes<sup>562</sup>. Cela est visible dans la signature de Mèstôr (n° 154), qui emploie la forme ἐπόει au lieu du classique ἐποίει ou ἐποίησε. Cette graphie traduit l'évolution phonétique de la diphtongue *-oi*, déjà perceptible en Grèce à l'époque des conquêtes d'Alexandre : les colons grecs en Asie « ont donc apporté avec eux les germes d'une évolution linguistique que les liens maintenus avec l'Occident grec, au moins jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle av. n. è., n'ont pu qu'amener à maturation »<sup>563</sup>.

Les réalités matérielles témoignent aussi du transfert rapide des formes et des techniques nouvelles du monde méditerranéen vers l'est. La plupart des céramiques d'Aï Khanoum et d'autres sites de Bactriane<sup>564</sup> sont ainsi calquées sur des modèles méditerranéens (« plats à poisson », bols carénés, cratères, amphores...), et leur évolution tout au long de l'époque hellénistique suit de près celle des céramiques méditerranéennes. Cette proximité est double, à la fois dans le temps (quelques années entre l'apparition d'un nouveau type en Grèce et son adoption en Asie centrale) et dans les détails des formes et des décors, méticuleusement reproduits. À cet égard, l'exemple du « bol mégarien », qui apparaît quasi simultanément en Grèce et en Asie centrale dans le dernier quart du III<sup>e</sup> siècle, est particulièrement remarquable<sup>565</sup>.

Ces synchronismes témoignent clairement de la vitalité de l'hellénisme dans ces régions et des rapports et échanges permanents entre l'Orient et l'Occident grecs<sup>566</sup>. On peut se demander à quel point la circulation des idées et des hommes grecs fut « intense et régulière »

---

<sup>561</sup> Rougemont 2012a : 245, n. 837 donne des exemples d'inscriptions. Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 235-236 et n. 7, sur la stèle de Sôphytos, qui fait un usage systématique de ces lettres lunaires. Déjà L. Robert dans Schlumberger 1964 : 135 : « notre maître Adolf Wilhelm, à plusieurs occasions, a souligné un aspect de certaines inscriptions, qui rappellent l'écriture des papyrus et où même, par imitation des papyrus, on trouve dès cette époque des formes rondes : on a voulu donner à l'inscription l'allure de la copie d'un texte littéraire » ; *idem* Robert 1960a : 588 et n. 4, Robert 1968 : 424 et Robert, Robert 1964 : n° 18.

<sup>562</sup> Schlumberger *et al.* 1958 : 12 ; Martinez-Sève 2014a : 58-59.

<sup>563</sup> Bernard, Bopearachchi 2002 : 248-251.

<sup>564</sup> Sur les sites « secondaires », les formes sont cependant souvent moins parfaitement semblables au modèle méditerranéen.

<sup>565</sup> Sur le matériel céramique, Gardin 1985 : 447-460 ; et la mise au point récente de Lyonnet 2013 : 179-191, avec la bibliographie plus ancienne.

<sup>566</sup> Martinez-Sève 2012a : 381-382.

comme l'écrit G. Rougemont<sup>567</sup> : les flux humains demeurèrent probablement peu importants à cause des grandes distances et de la difficulté des déplacements engendrée par les contraintes physiques<sup>568</sup>. Pourtant, et même si l'on n'a connaissance que de peu de cas concrets d'individus ou de biens circulant entre les extrémités du monde grec, la rapidité de la diffusion des évolutions dans les satrapies supérieures (comme on l'a vu pour les styles d'écriture ou les types céramiques) témoigne que les relations avec le monde égéen demeurèrent constantes<sup>569</sup>.

Les échanges commerciaux sont souvent le premier vecteur qui vient à l'esprit, mais les traces en sont maigres dans le corpus épigraphique. L'expression « τεκνοφόρον ἀργύριον » qui apparaît dans l'épithaphe de Sôphytos (n° 84, l. 8) pourrait désigner un prêt commercial ayant servi à armer un navire pour pratiquer un commerce lointain<sup>570</sup>. Cet Indien hellénisé était donc peut-être *emporos*, mais l'on ignore jusqu'où il a pu pousser ses voyages commerciaux. Le papyrus d'Aï Khanoum qui portait un dialogue philosophique (n° 131) a peut-être été réalisé « dans une officine méditerranéenne »<sup>571</sup> ; de même, ce bracelet d'or à tête de serpent (n° 155) provenant probablement d'Afghanistan ou du Pakistan mais ayant été produit dans un atelier méditerranéen à la fin du III<sup>e</sup> ou au début du II<sup>e</sup> siècle<sup>572</sup>. Des vases et des amphores étaient parfois importés de Méditerranée dans ces régions d'Asie centrale, notamment pour transporter le vin et surtout l'huile qui ne pouvait y être produite<sup>573</sup>, mais les volumes en jeu demeuraient peu importants<sup>574</sup>. Les échanges commerciaux avec le monde méditerranéen, passant par les relais de l'Égypte et du Levant, étaient sans doute limités : les importations se composaient essentiellement de produits de luxe ou de semi-luxe comme l'huile d'olive et l'encens. Au plan des exportations, seuls les métaux précieux d'Asie centrale, principalement l'or, étaient réellement susceptibles d'être convoyés jusqu'en Occident. Ainsi, « le véhicule de ces influences du monde méditerranéen et du Proche-Orient hellénisé vers l'Asie centrale [...] n'est

---

<sup>567</sup> Rougemont 2014 : 19.

<sup>568</sup> Hérodote V, 53-54 compte 90 jours de Sardes à Suse par la « route royale ». Pour les distances et les délais des communications : Capdetrey 2007 : 347-350 et Briant 1996 : 369-371, 382-384 (et plus largement tout le chapitre IX, « Espaces, communications et échanges »).

<sup>569</sup> Martinez-Sève 2014a : 61.

<sup>570</sup> Bernard, Pinault, Rougemont, 2004 : 319, n. 224.

<sup>571</sup> Hypothèse de C. Rapin dans Rapin, Hadot, Cavallo 1987, peu probable pour E. Crisci cité par Rougemont 2012a : 240, n. 819.

<sup>572</sup> Bernard, Bopearachchi 2002 : 240.

<sup>573</sup> De l'huile d'olive était conservée dans la trésorerie d'Aï Khanoum, comme le prouvent les inscriptions sur vase n° 117-120.

<sup>574</sup> Dans l'intérieur des terres, sur d'immenses distances, les marchandises étaient convoyées par caravanes, un moyen de transport que les amphores en céramique ne supportaient pas au mieux (Martinez-Sève 2012a : 383).

probablement pas le commerce. [...] C'est donc davantage par des contacts entre les hommes que les influences de l'Occident ont pénétré dans l'Asie centrale grecque »<sup>575</sup>.



**Figure 27** Bracelet en or spiralé à tête de serpent (Bernard, Bopearachchi 2002 : 238)

La majorité de ces contacts se sont réalisés en trois temps : au moment de la fondation des premiers établissements par Alexandre d'abord, avec l'afflux de colons pendant la période de domination séleucide ensuite (305-250), puis pendant la longue campagne d'Antiochos III en Bactriane à la toute fin du III<sup>e</sup> siècle. Pour autant, les déplacements des hommes n'étaient pas entièrement tributaires de la conjoncture politique. En dehors de ces périodes d'accélération des flux migratoires, les déplacements des hommes furent sans doute ralentis mais pas entièrement empêchés par le développement de l'empire parthe entre les deux espaces sous domination grecque<sup>576</sup>. Certains individus n'hésitaient pas à entreprendre un long voyage depuis le monde égéen jusque dans la Bactriane grecque. Cléarque insiste dans son inscription (n° 97a) sur le fait qu'il a relevé lui-même les maximes des sages à Delphes. Qu'il soit le philosophe de Soloi disciple d'Aristote, ou simplement un citoyen d'Aï Khanoum<sup>577</sup>, il fit bel

---

<sup>575</sup> Rapin 1992 : 295-296. Les flux humains ont dû compter « autant, sinon plus d'artistes, d'intellectuels, d'artisans et d'aventuriers, que de marchands proprement dits » (*ibid.*, p. 298).

<sup>576</sup> Rougemont 2012b : 19, Rapin 1992 : 295-299.

<sup>577</sup> Cf. *supra* la partie 12.2, p. 106-107.



et bien le voyage depuis le sanctuaire d'Apollon Pythien jusqu'à la Bactriane, traversant pour y parvenir le Proche-Orient, la Mésopotamie, l'Iran<sup>578</sup>. Le rhéteur athénien Amphicratès, invité à Séleucie du Tigre pour donner des conférences<sup>579</sup>, est un autre exemple de ce mouvement des intellectuels vers l'Extrême-Orient.

Les savants et les intellectuels n'étaient pas les seuls à parcourir les immenses territoires séparant Athènes des confins de l'Inde. La céramique d'Aï Khanoum, pour l'immense majorité, n'était pas un produit de valeur mais une vaisselle d'usage produite en grande quantité, et qui n'était donc pas importée<sup>580</sup> mais fabriquée localement, comme le prouve la découverte sur place de restes de moules. La production de ces objets implique que les artisans qui les façonnaient étaient formés aux dernières techniques méditerranéennes ; ce fut vraisemblablement le cas tout au long de la période hellénistique et jusqu'à l'époque kushane, pendant laquelle certains des nouveaux types céramiques développés s'inspirent nettement des modes romaines<sup>581</sup>. De la même façon, on ne saurait imaginer que les Grecs d'Asie centrale aient dû faire venir d'Occident un lapicide à chaque fois qu'ils voulaient faire graver une inscription. Les graveurs des traductions des édits d'Asoka, des inscriptions de Cléarque et de Sôphytos étaient en contact, d'une manière ou d'une autre, avec les techniques et les modes de l'écriture hellénistique<sup>582</sup>, et certains d'entre eux au moins avaient pu être formés directement en Grèce propre. L'épigraphie délienne conserve ainsi la trace de la présence d'artisans iraniens dans l'île d'Apollon : Mithrès et Ômanéas effectuèrent divers travaux dans des sanctuaires déliens au milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>583</sup>, et Sérapias fille de Posidônios (stèle funéraire, fin II<sup>e</sup>-début I<sup>er</sup> siècle) était une femme de Médie, peut-être épouse d'un commerçant ou d'un artisan<sup>584</sup>.

Mais qu'ils soient artisans ou savants, les voyageurs individuels n'avaient pas le monopole des « relations transorientales ». Ces déplacements se faisaient aussi collectivement,

---

<sup>578</sup> « Une partie de son itinéraire se reconstitue évidemment. Il est parti en tout cas d'Antioche de l'Oronte ; il a connu Séleucie du Tigre, la route à travers les défilés du Zagros, Ecbatane ; il a franchi les Portes Caspiennes ; il a vu Bactres. Ce sont là des "voyages d'études", qui témoignent d'une ardente et courageuse curiosité. [...] Ce voyage d'un philosophe, c'est un trait à ajouter au tableau de l'admirable activité multiforme des premières générations de l'époque hellénistique » (Robert 1968 : 450). Vraisemblance de ces voyages défendue par Rougemont 2012a : 206, contre J. Lerner cité par Rougemont, *loc. cit.*

<sup>579</sup> Plutarque, *Vie de Lucullus*, XXII, 5 et *supra* la partie 12.4, p. 115.

<sup>580</sup> Même si cela arrivait parfois, Gardin 1985 : 460 n. 10.

<sup>581</sup> Gardin 1985 : 458.

<sup>582</sup> Robert 1968 : 455 : ce lapicide grave « pour l'épigramme de Cléarque et ses maximes une inscription de la plus parfaite élégance et distinction, dans ce style d'une délicatesse à la fois sobre et recherchée du haut III<sup>e</sup> siècle ; Cléarque n'eût pas mieux trouvé à Antioche, à Alexandrie ou à Rhodes ».

<sup>583</sup> Feyel 2006 : 354.

<sup>584</sup> Hatzfeld, Roussel 1910 : 417, n° 80 et Couilloud 1974 : n° 9. Je remercie Axel Neau de m'avoir fait connaître cette inscription.

ntoamment par l'envoi de théories dans le cadre de la participation aux concours panhelléniques, comme en témoigne le décret d'Antioche de Perside qui prévoit l'accueil des théores envoyés tous les quatre ans par la cité de Magnésie du Méandre (n° 53, l. 72-77 et 96). Plus généralement, les cités de l'époque hellénistique s'organisaient en réseaux de solidarité, fondés sur le partage d'origines communes, réelles ou légendaires. Le décret d'Antioche de Perside, dans lequel la cité invoque sa parenté avec Magnésie du Méandre, montre que des cités d'Iran pouvaient intégrer ces réseaux majoritairement méditerranéens : « pour les Antiochéens, se relier à une grande cité d'Asie mineure était important et une preuve irréfutable de leur statut de Grecs »<sup>585</sup>. Tous ces déplacements humains, individuels ou collectifs, des médecins, des ambassadeurs, des étudiants et des savants, des mercenaires, des sculpteurs, des commerçants et des émissaires des villes, participaient à l'unité du monde grec<sup>586</sup>.

S'il est déjà assez peu aisé de mettre en évidence les modalités concrètes de contact entre l'Orient lointain et le monde égéen, il est plus difficile d'étudier les éventuels échanges régionaux entre les territoires d'Iran et d'Asie centrale, dont les traces sont encore plus rares. L. Martinez-Sève a montré à partir de l'étude des figurines de terre cuite de Suse que les artisans de cette ville travaillaient et vendaient leur production dans des villes voisines<sup>587</sup>. À Suse encore, Hérodôros mentionne dans son poème son ethnique, « [Σελε]κεὺς », de Séleucie (n° 33). L'usage courant voulant qu'on ne précise pas son ethnique dans sa propre cité, Hérodôros n'était très probablement pas citoyen de Séleucie de l'Eulaios : il est donc un autre exemple des contacts entre les cités grecques de l'Orient. En plus de relations purement économiques et commerciales, les communautés séparées par de faibles distances entretenaient peut-être des liens plus étroits. Le théâtre d'Aï Khanoum, de dimensions semblables à celui d'Épidaure en Argolide, avait une capacité évaluée par P. Bernard à environ 6000 places<sup>588</sup>. Ces dimensions très importantes<sup>589</sup> auraient permis d'y accueillir, en plus des Grecs de la ville, ceux de la plaine et des fondations alentour. Finalement, « les circulations existaient probablement, mais elles sont peu documentées et devaient être de faible importance, surtout quand elles se faisaient sur de longues distances »<sup>590</sup>.

---

<sup>585</sup> Martinez-Sève 2014a : 58 ; Curty 1995 et Stavrianopoulou 2013a : 177-205 : importance de la notion de *syngeneia*.

<sup>586</sup> Préaux 2002 : 556-557.

<sup>587</sup> Martinez-Sève 2014a : 62 ; Martinez-Sève 2002b ; Martinez-Sève 2004.

<sup>588</sup> Bernard 1978 : 432. L'auteur a par la suite revue cette estimation à la baisse, tout en maintenant que le théâtre pouvait accueillir plusieurs milliers de spectateurs (Rougemont 2014 : 23 n. 68).

<sup>589</sup> Les plus grands bâtiments connus comptaient environ 10 000 places (Éphèse, Pergame, jusqu'à 17 000 pour le nouveau théâtre de Dionysos à Athènes), les plus petits se limitant à 600 (Le Guen 2003 : 342).

<sup>590</sup> Martinez-Sève 2014a : 62 (celle-ci donne 5000 places pour le théâtre), Rougemont 2014 : 23, n. 68.

De ces contacts variés et permanents entre les extrémités du monde grec découlait une certaine homogénéité de la civilisation hellénistique à travers ses traits culturels dominants<sup>591</sup> malgré l'étendue de son aire de diffusion (environ 3900 kilomètres entre Athènes et Kandahar). L. Martinez-Sève, en appliquant à l'Extrême-Orient l'analyse développée par S. Dufoix<sup>592</sup>, montre que les communautés grecques d'Iran et d'Asie centrale ne constituaient pas réellement une diaspora ; l'Iran et l'Asie centrale ne sont pas qu'une périphérie mais

« une partie intégrante de ce monde grec qui, parce qu'il ne présentait aucune unité politique, pouvait s'étendre aussi loin que les Grecs se trouvaient. Il n'avait de réalité que culturelle. Les Grecs d'Aï Khanoum, ceux de Suse étaient des Grecs à part entière, même si l'hellénisme a pris des aspects particuliers du fait de l'intensité des contacts avec les populations locales »<sup>593</sup>.

---

<sup>591</sup> « Pratique de la langue grecque "commune", la *koinè* ; formation rhétorique des élites ; culture littéraire partagée, fondée sur la connaissance intime des œuvres des poètes, fréquentation des gymnases, des théâtres ; pullulement des concours, sportifs mais aussi littéraires, musicaux, dramatiques... » (Rougemont 2014 : 19).

<sup>592</sup> Dufoix 2011 et Dufoix 2012.

<sup>593</sup> Martinez-Sève 2014a : 62.

## **15 Cohabitation et contacts entre populations grecques et populations locales**

Les cas de bilinguisme dans les inscriptions grecques témoignent qu'il n'existait pas de barrière infranchissable entre les communautés grecques et les peuples d'Iran et d'Asie centrale. Ils sont bien distribués géographiquement (Gandhara, Arachosie, Bactriane, Médie, Perside), et les deux grandes familles de langues auxquelles était confronté le grec dans ces régions (iranienne et indienne)<sup>594</sup> apparaissent dans l'épigraphie grecque. Les édits d'Asoka, rédigés en prakrit lorsqu'ils étaient exposés dans l'empire maurya, étaient adaptés localement, et spécialement dans le nord-ouest de l'empire où ils ont été traduits en grec et en araméen pour être compris des différentes populations de la région de Kandahar (n° 82-83). Ces populations sont mentionnées par les textes indiens : le plus souvent, les Grecs sont désignés sous le terme *Yonas* ou *Yavanas* (pour « Ioniens »), les Iraniens sous le nom de *Kambojas*, cavaliers de confession zoroastrienne<sup>595</sup>, mais les deux groupes sont parfois confondus sous le même dénominateur de *Yonakambojas*<sup>596</sup>.

Cela suffit à démontrer, non pas nécessairement que s'était formée à Alexandrie d'Arachosie une communauté gréco-persane cosmopolite, mais en tout cas que ces deux populations cohabitaient sur les mêmes territoires. On peut dire la même chose de l'inscription accompagnant l'Héraklès de Bisutun (n° 70), qui semble avoir été doublée d'une traduction en araméen, ce qui témoigne en faveur d'une fréquentation commune, par les Grecs et les Iraniens, d'un sanctuaire originellement perse. Ces éléments concordent pour situer l'inscription « sur la ligne de contact entre deux mondes culturels, le grec et l'iranien »<sup>597</sup>. Dans le Gandhara, la dédicace de Kalliphôn est un autre cas de bilinguisme véritable : le texte grec est traduit à la suite, sur le même vase, en langue indienne et en écriture kharoshthi (n° 88bis). Mais ce bilinguisme peut prendre des formes très variées. À Aï Khanoum, l'inscription de Palamédès (n° 94) n'est que l'insertion d'une formule purement grecque après un court texte en langue bactrienne. L'inscription d'Irômoïs (n° 96bis) est un cas que G. Rougemont définit comme un

---

<sup>594</sup> « Sans parler (par exemple) de l'araméen, langue sémitique, et d'autres langues encore, connues ou non », Rougemont 2012b : 10.

<sup>595</sup> Rougemont 2012b : 11, n. 37. Les édits n'emploient pas la langue iranienne locale pour s'adresser à ces *Kambojas*, mais l'araméen, ancienne langue de chancellerie des Achéménides : en fait, Asoka s'exprime dans les langues véhiculaires et administratives des deux empires successifs qui ont possédé l'Arachosie avant lui.

<sup>596</sup> Rougemont 2012b : 11.

<sup>597</sup> Rougemont 2012a : 148. Colledge 1987 : 158 estime que « the style is poised between Greek and Iranian ».

*code-switching*. Le terme qualifie une gamme de bilinguisme qui ne consiste pas en une traduction complète, approximative ou servile, mais dans le passage d'une langue à l'autre « dans des fréquences et dans des proportions variables, au sein d'un même énoncé »<sup>598</sup>.

Le culte de l'Oxus à Takht-i Sangin est un exemple frappant de cohabitation entre Grecs et Bactriens : les auteurs des deux offrandes à l'Oxus dont les inscriptions ont conservé le nom sont des non-Grecs (Atrosôkès n° 95, Irômoïs n° 96bis) ; pourtant, les trois inscriptions découvertes sur le site sont soit complètement grecques, soit grecques et comportant un élément bactrien (n° 96, 96bis). Les dernières campagnes de fouille du site ont également mis au jour une nouvelle dédicace qui contient vraisemblablement des anthroponymes grecs<sup>599</sup>. Les Grecs semblent s'être approprié certains sanctuaires indigènes et y avoir adapté leurs propres cultes, sans empêcher la continuation de ceux qui y avaient court antérieurement.



Figure 28 Inscription d'Irômoïs sur le moule d'un vase de bronze (Rougemont 2012a : pl. 53, fig. 96bis.3)

L'étude onomastique des documents du corpus permet plus généralement de mettre en évidence la cohabitation de Grecs et de non-Grecs sur les mêmes sites<sup>600</sup>. À Aï Khanoum, l'épigraphie livre une dizaine de noms, sans compter la quinzaine d'administrateurs de la trésorerie du palais. Parmi ces hommes (puisque'il ne s'agit que d'hommes), beaucoup portent des noms iraniens<sup>601</sup> : Oxéboakès (n° 101 et 102), Oxybazos (nom théophore formé sur le nom du fleuve Oxus, n° 101 et peut-être 122), Aryandès (n° 103 et peut-être 124), Tarzos ou Tarzès

<sup>598</sup> Rougemont 2012b : 9-10. Biville, Decourt, Rougemont 2008 : 45, 50.

<sup>599</sup> Rougemont 2012a : 275.

<sup>600</sup> Bernard 1978 : 454. Pour l'ononastique non grecque, on peut se reporter au commode index des anthroponymes iraniens dressé par P. Huyse dans Rougemont 2012a : 307-309.

<sup>601</sup> Sur ces noms, Grenet 1983 : 373-381.

(n° 106, « nom presque certainement iranien »<sup>602</sup>), Xatrannos<sup>603</sup>, Oumanos/Oumanès, et enfin Sinôphatos ou Sinokrôtos, dont on ne sait dire s'il s'agit d'un nom grec ou iranien (n° 121). Non seulement ces non-Grecs côtoient les Grecs, mais ils sont employés par la cité. À Suse, ils sont proportionnellement moins nombreux. Seule une poignée de la soixantaine d'anthroponymes livrés par les documents susiens ne sont pas grecs : Beltibanatis (n° 18), Goras (n° 12), Tiridatès et Zamaspès (n° 11-12). Quelques autres sont hypothétiques : peut-être Abinnabou (nom susien ?) et Ioanou ou Sithanès/Sioanès (nom juif ou nom iranien non attesté ?) (n° 37) ; un nom formé sur le radical ABD (nom dérivé du mot sémitique pour « serviteur », ou nom iranien formé sur le mot *abd*, « merveilleux » ?) (n° 40). À ceux-là on peut ajouter le nom iranien déguisé à la grecque Sôzaia (n° 18).

Ces noms « témoignent du voisinage de Grecs et de non-Grecs dans la *ville* de Suse »<sup>604</sup>, mais il ne faut pas confondre ville et cité. À Suse comme à Babylone, la cité grecque existait sûrement dans la ville indigène, les habitants de la *ville* n'étant pas tous citoyens de la *cité grecque* qui y était installée<sup>605</sup> : l'onomastique certifie donc surtout le maintien d'une forte présence indigène ou la coexistence de deux mondes qui ne s'interpénétraient pas forcément. G. Rougemont rappelle :

« Je ne pense pas qu'il faille imaginer, comme on l'écrit quelquefois pour faire court, que "Suse" fut érigée en cité grecque sous le nom de Séleucie de l'Eulaios : je pense plutôt que la population gréco-macédonienne installée sur le site de Suse se vit accorder sous ce nom le statut de cité grecque, mais qu'à ses côtés vécut toujours, sur le même site, une population "locale" (iranienne, élamite, babylonienne...) extérieure à la cité grecque ».<sup>606</sup>

On ne peut pas exclure pour autant que des non-Grecs aient été admis dans la cité grecque de Suse, comme ce put être le cas ailleurs. L'Attalide Eumène II, dans une lettre du premier quart du II<sup>e</sup> siècle, accorda ainsi aux Gréco-Macédoniens de Toriaion en Phrygie, ainsi

<sup>602</sup> D'après P. Bernard dans Rougemont 2012a : 220, n. 786 ; la même note soulève cependant l'incertitude qui pèse sur la première lettre du nom.

<sup>603</sup> Nom déchiffré également sur le n° 106 par Grenet 1983 : 375.

<sup>604</sup> Rougemont 2012a : 34, n. 72.

<sup>605</sup> Rougemont 2012a : 29, n. 43. Cf. Clancier 2007 : 56-57 pour une comparaison avec la situation de Babylone, mieux connue, et surtout Briant 1982 : 227-263 (« Colonisation hellénistique et populations indigènes ») et 229-230 (« Rapports entre hellénisation, urbanisation et colonisation dans la réflexion historique »). Sur l'onomastique et la population des cités grecques successives de Suse, étude de Le Rider 1965 : 282-287 (la documentation ne s'est pas accrue depuis), dont les conclusions sont reprises et approuvées par Briant 1982 : 265 *sqq.*, qui compare la situation susienne à la situation de Doura-Europos (cf. aussi p. 267-276, « Onomastique, démographie, émigration »).

<sup>606</sup> Rougemont 2014 : 20.

qu'aux indigènes (*enchôrioi*) qui vivaient avec eux, le droit de former une cité grecque de plein droit<sup>607</sup>. Par ailleurs, « on ne peut pas confondre *a priori* l'appartenance linguistique du nom et l'appartenance culturelle de celui qui le porte », et certains des anthroponymes grecs des inscriptions cachent peut-être en réalité des non-Grecs hellénisés<sup>608</sup>. Enfin, il faut rappeler que les inscriptions grecques surreprésentent, par définition, l'élément grec, et les populations locales n'ont laissé – à Suse comme ailleurs – quasiment aucune trace écrite. Si le petit nombre de noms iraniens dans l'onomastique susienne a pu faire croire à une prédominance numérique de la population grecque et à un déclin de la population locale<sup>609</sup>, on comprend désormais qu'il est en fait impossible de déterminer l'importance numérique relative des citoyens gréco-macédoniens par rapport à la population totale de l'agglomération de Suse uniquement à partir de ces éléments.

Quelles qu'en aient été ses modalités précises, cette cohabitation n'est pas une surprise. Les Gréco-Macédoniens n'étaient nulle part les seuls occupants d'un territoire, mais formaient partout, selon l'expression de G. Rougemont, « des isolats au milieu d'une population étrangère »<sup>610</sup>. On a vu qu'ils ne s'installèrent pas dans des régions désertes mais bien au contraire dans des zones peuplées, parfois sur le site même d'établissements anciens comme Suse ou Bactres<sup>611</sup>. Par ailleurs, Alexandre et ses premiers successeurs eurent largement recours aux populations locales pour peupler leurs fondations les plus importantes<sup>612</sup>, comme à Séleucie du Tigre, créée *ex nihilo* et où Séleucos I<sup>er</sup> transféra des indigènes de la ville voisine de Babylone pour renforcer la population de sa ville nouvelle<sup>613</sup>. Les Grecs ne pouvaient (ni ne voulaient) se tenir absolument à l'écart des populations indigènes. On a vu que les colonies séleucides étaient implantées sur des terres agricoles pour des questions pratiques de subsistance ; or ces terres étaient occupées et exploitées avant l'implantation grecque par des indigènes, organisés « en un réseau dense de villages qui constituait l'essentiel de l'habitat rural pour les populations autochtones »<sup>614</sup>. Sous la domination grecque, ces autochtones

---

<sup>607</sup> Gauthier 1999 : 681-682.

<sup>608</sup> Rougemont 2012a : 34-35 et n. 77. On a déjà vu (*supra* partie 13, p. 121), que les noms grecs des esclaves en particulier ne témoignent pas nécessairement d'une origine grecque mais plutôt d'une volonté de leurs propriétaires de maintenir un caractère grec. Sur l'onomastique et ce qu'elle peut nous apprendre de l'appartenance ethnique ou culturelle d'un individu, cf. *infra* la partie 17, p. 156-157.

<sup>609</sup> Cf. Boyce, Grenet 1991 : 37 notamment.

<sup>610</sup> Rougemont 2014 : 21.

<sup>611</sup> Martinez-Sève 2009 : 136.

<sup>612</sup> Balandier 2007 : 81.

<sup>613</sup> Appien, *Syr.*, 58 ; Pausanias I, 16, 3.

<sup>614</sup> Balandier 2007 : 78, et Briant 1975 : 165-188.



continuèrent à exploiter la terre mais durent désormais payer l'impôt aux colons qui détenaient cette terre en *dorea*.

Une fois établie l'évidence des contacts entre les Grecs et les peuples d'Iran et d'Asie centrale, on en vient logiquement à s'interroger sur la nature de ces contacts. Étaient-ils recherchés ou contingents ? Étaient-ils consentis et pacifiques, ou contraints et belliqueux ? Avant même de chercher à répondre, il apparaît qu'on ne pourra pas les définir de façon aussi mécanique, uniquement par ces termes, et que les rapports entre Grecs et non-Grecs s'exprimaient de façon nuancée, selon les circonstances, sur toute l'étendue du spectre entre l'opposition et la collaboration. Cela rappelé, deux visions s'opposent, que l'on peut schématiquement exposer ainsi : la première estime que les populations locales étaient « ignorées dans leur différence » et que les colons, surtout ceux des premières générations, vivaient entre eux<sup>615</sup>. Plus encore, les communautés grecques auraient construit leur identité et leur unité sur leur opposition aux indigènes, relégués en zone périurbaine tandis que le groupe des « dominants » s'attribuait la position de « centre »<sup>616</sup>. Mais l'attitude des Gréco-Macédoniens était par force schizophrène : « on créait des villes en faisant comme si ces populations n'existaient pas, tout en ayant besoin d'elles pour assurer la survie des habitants des nouvelles villes et des colonies militaires »<sup>617</sup>. De manière générale, il aurait existé un certain mépris des élites grecques envers les non-Grecs<sup>618</sup>. Cette distance méprisante instaurée par le groupe « dominant » semblait moins marquée au fur et à mesure que l'on descendait dans l'ordre social, comme en témoignent les mariages mixtes entre Grecs et Indiens.

Cette analyse s'appuie sur la situation mieux connue de l'Égypte ptolémaïque, avec laquelle elle dresse des parallèles, sans prétendre pouvoir l'identifier avec le contexte iranien et centre-asiatique. Elle est néanmoins remise en cause par les développements plus récents de l'historiographie, qui tendent à se détacher d'une vision trop politique et réductrice des rapports entre Grecs et non-Grecs, pour privilégier une approche plus entière, sur des bases culturelles et sociologiques. Pour L. Martinez-Sève, cette construction historiographique est structurée par une vision qui s'inscrit dans le prolongement du modèle colonial de l'époque contemporaine, poussant les historiens du XX<sup>e</sup> siècle à penser les relations interculturelles de l'époque

---

<sup>615</sup> Balandier 2007 : 82.

<sup>616</sup> Briant 1978 : 67 et 80-81.

<sup>617</sup> Balandier 2007 : 80.

<sup>618</sup> Polybe, dans un passage célèbre narrant sa visite d'Alexandrie d'Égypte dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, décrit les Égyptiens indigènes comme impulsifs et inaptes à la vie civique, au contraire des Alexandrins, qui valaient mieux que les précédents parce qu'ils étaient d'ascendance grecque (Polybe, *Histoires*, XXXIV, frag. 14).

hellénistique « en termes d'opposition entre des dominants grecs et des dominés non-Grecs ». Cette façon de décalquer la vision européocentrée du XX<sup>e</sup> siècle sur la situation coloniale hellénistique « contribua à figer notre conception d'une culture grecque homogène, qui était celle d'une élite dominante et constituait un élément discriminant essentiel ». C'est pour s'extraire de cette impasse qu'É. Will préconisait

« de sortir d'un cadre strictement politique pour comprendre les relations entre Grecs et non-Grecs, de les penser en termes culturels et de restituer à ces relations leur profondeur sociologique. Il militait aussi pour une approche comparatiste, insistant sur l'apport des travaux anthropologiques portant sur la colonisation des époques moderne et contemporaine et sur la décolonisation. [...] Effectivement, la colonisation hellénistique n'a pas consisté en l'appropriation et l'administration par des puissances lointaines de territoires occupés par des populations jugées inférieures, et exploités pour le bénéfice des premières »<sup>619</sup>.

Il apparaît en réalité que, de manière générale, les non-Grecs ne subirent pas de discrimination de traitement de la part des dirigeants séleucides par rapport aux Grecs. Les Séleucides eurent envers les notables babyloniens une attitude bienveillante, assumant même les fonctions des rois traditionnels envers les temples et les dieux du panthéon mésopotamiens<sup>620</sup>. Aux niveaux politique, militaire et fiscal, les colons grecs n'étaient pas mieux traités que les indigènes<sup>621</sup>. Rien ne prouve non plus qu'un indigène hellénisé fût déconsidéré par rapport à un Grec<sup>622</sup>. Non seulement des non-Grecs hellénisés pouvaient être admis au sein des communautés grecques (on ignore cependant dans quelle proportion), mais il semblerait que des autochtones même non hellénisés puissent y être agrégés. Le traité conclu entre Séleucos I<sup>er</sup> et le Maurya Chandragupta réglait ainsi vraisemblablement la question des mariages entre Grecs et Indiens en Arachosie : cette convention juridique reconnaissant les unions entre Grecs et Indiens est bien le signe du métissage de ces populations<sup>623</sup>. Mais là encore dans quelles proportions ? Nous ne savons dire si ces unions furent assez nombreuses pour conduire à l'apparition d'une catégorie de métis ; si ce fut le cas, les édits

---

<sup>619</sup> Toutes les citations appartiennent à Martinez-Sève 2009 : 133, qui reprend les travaux de Will 1985.

<sup>620</sup> Clancier 2007 : 56-57.

<sup>621</sup> Martinez-Sève 2009 : 134. Clancier 2007 : 57-58 et Kuhrt 2007 : 618-621 ; Kuhrt, Sherwin-White 1993 : 36-37, 131, 150-155, 202-203 sur les rapports bien connus des rois séleucides avec la Babylonie.

<sup>622</sup> Rougemont 2012b : 22 et Rougemont 2014 : 26, n. 73.

<sup>623</sup> *Kédos* ou *epigamia* selon les textes : Appien, *Syr.*, 55 et Strabon XV, 2, 9. Ces unions concernaient *a priori* plutôt des hommes grecs et des femmes indiennes, l'un des objectifs de leur reconnaissance officielle étant sans doute de fixer la population grecque, constituée majoritairement de soldats, en Arachosie. Cf. Capdetrey 2007 : 47, Widemann 2009 : 42, Rougemont 2014 : 26, n. 73, Bernard 1985b : 92-93.

d'Asoka prouvent que ces métis restèrent néanmoins résolument attachés à la langue et à la culture grecque<sup>624</sup>.

Cette question de l'*epigamia* donne l'occasion de s'arrêter sur un autre problème. Bien plus que les autres types de sources, l'épigraphique (inscriptions funéraires mais aussi dédicaces, actes d'affranchissement, consécration...) permet souvent de « sortir les femmes de l'anonymat », en livrant leurs noms et en permettant parfois de reconstituer leurs identités sociales<sup>625</sup>. Il suffit de parcourir le corpus des inscriptions de l'une ou l'autre cité de Grèce pour s'apercevoir que les femmes y sont en général mieux représentées<sup>626</sup> que dans les documents d'Iran et d'Asie centrale, qui ne livrent que neuf noms féminins sur deux bonnes centaines d'anthroponymes au total, toutes origines confondues. La majorité sont nommées par les actes d'affranchissement de Suse : les esclaves Bacchiada dans le n° 16, Mikra dans le n° 17, Sôzaia dans le n° 18 (plus une esclave dont le nom a disparu dans le n° 15) sont affranchies, Beltibanatis dans le n° 18 (plus une autre dont le nom a disparu dans le n° 14) affranchit une esclave. À Suse toujours, le n° 7 honore Arète, fille d'Athénô, tandis que l'offrande de Chairéas à Apollon (n° 5) célèbre le sauvetage d'Antigona et de sa fille Cliô. L'inscription n° 134 nous livre le seul nom de femme en contexte funéraire, Isidôra (plus peut-être Arsinoè dans l'épithaphe n° 69 en Médie, mais ce nom pourrait être un toponyme aussi bien qu'un anthroponyme)<sup>627</sup>. Isidôra et Philoxénè, propriétaire d'un *stamnos* (n° 140), sont les deux seuls noms féminins des documents d'Aï Khanoum, et les seules femmes non susiennes du corpus. Alors que les Grecs implantés dans ces régions étaient à l'origine, dans une très grande majorité, des soldats-colons<sup>628</sup>, on pourrait être tenté d'interpréter ces données pour en déduire l'existence d'un déséquilibre démographique entre hommes et femmes. On constate d'ailleurs qu'aucune de ces inscriptions n'est antérieure à la fin du III<sup>e</sup> siècle : faut-il supposer que le déséquilibre démographique originel est en partie responsable de l'absence des femmes dans les inscriptions ?

---

<sup>624</sup> Will, *HPMH*, I : 266-267.

<sup>625</sup> Bernard 2003 : 15-16.

<sup>626</sup> Couilloud 1974 pour un exemple parmi tant d'autres.

<sup>627</sup> Pour être tout à fait complet dans l'énumération des inscriptions qui font intervenir ou citent des femmes, il faudrait bien sûr compter les noms des reines (séleucides ou parthes, comme dans le parchemin d'Avroman n° 73) qui apparaissent parfois dans les documents officiels ou les adresses rituelles. Il est également fait mention de grandes-prêtresses dans les lettres relatives à l'instauration du culte officiel de la reine Laodice par Antiochos III, n° 66 et 68.

<sup>628</sup> Cette affirmation aurait pu, et dû, faire à elle seule l'objet d'une partie de ce mémoire. Un certain nombre d'inscriptions du corpus concernent des militaires (n° 4, 9, 11, 12, 80bis, 91, 98...) ou l'organisation de l'armée (n° 6, 7, 12...).

Cependant, même en ne tenant compte que des inscriptions postérieures à la fin du III<sup>e</sup> siècle, les femmes demeurent sous-représentées ; or on ne peut imaginer qu'un possible déséquilibre ait perduré : le renouvellement des générations eut bien lieu puisque la présence grecque fut pérenne. Ajouté au hasard des découvertes, le fait que la plupart des colons étaient des hommes, parmi lesquels beaucoup de soldats, éclaire sans doute une large part du problème. H. Cuvigny, éclairant la vie quotidienne des garnisaires romains du désert de Bérénice en Égypte, a montré que parmi les non militaires que côtoyaient ces soldats se trouvaient des femmes locales, prostituées, fileuses ou encore tireuses d'eau<sup>629</sup>. Le parallèle avec les Grecs de l'Iran paraît pertinent ; il est soutenu par l'hypothèse de C. B. Welles selon laquelle les soldats grecs de Suse prennent pour concubines leurs esclaves affranchies, sans probablement les marier<sup>630</sup>. Ces femmes indigènes, ne maîtrisant pas le grec, avaient peu de chances d'apparaître dans les inscriptions.

Quoiqu'il en soit, on ne dispose d'aucun élément pouvant indiquer une hostilité des Grecs vis-à-vis des indigènes. La domination grecque semble s'être exercée de manière relativement mesurée, pacifique, sans oppression ou discrimination systématique reposant sur des critères raciaux ou culturels. Dans la région de Persépolis, une borne routière (n° 65) porte ce qui semble être une traduction ou un résumé en araméen de l'inscription grecque principale. On est tenté d'y voir un exemple d'utilisation officielle de l'araméen dans l'Iran séleucide, ce qui appuierait encore l'idée d'une cohabitation consentie et pacifique entre les maîtres gréco-macédoniens de l'Iran et les populations locales. Malheureusement, la borne est difficile à dater et l'on ignore si l'on doit attribuer cette politique aux Séleucides ou à Alexandre lui-même. Mais cette domination fut-elle pour autant facilement acceptée par les populations locales ? On a déjà relevé que la transformation de Jérusalem en *polis* s'accompagna de la création d'un gymnase, symbole même de l'hellénisme et comme tel particulièrement attaqué par les Juifs qui refusaient l'hellénisation<sup>631</sup>. Dans l'Égypte lagide, le phénomène de l'*anachorèsis* ne constitue pas une réaction contre la culture grecque mais plutôt une tentative de se soustraire aux obligations fiscales et au système économique installé par le pouvoir grec mais étranger au mode de vie des indigènes<sup>632</sup>. Le dossier documentaire des régions extrême-orientales est encore maigre et nous n'avons pas connaissance de phénomènes de ce genre en Asie ; on aurait peut-être tort de juger *a silentio* que ces réactions n'existent pas. Une hypothétique opposition

---

<sup>629</sup> Cuvigny 2006 : 383-389 et 689-693, Cuvigny 2010.

<sup>630</sup> Cf. *supra* la partie 9, p. 78.

<sup>631</sup> Cf. *supra* la partie 12.4, p. 115.

<sup>632</sup> Balandier 2007 : 85-86 et n. 39.

à la domination grecque ou à l'hellénisme a pu revêtir d'autres formes que des événements violents ou des révoltes armées<sup>633</sup>.

É. Will, notamment, s'est interrogé sur la possibilité d'un « irrédentisme iranien ». À part le cas de la Perside, conservatoire des traditions iraniennes<sup>634</sup>, on ne connaît pas d'opposition frontale à la domination grecque et à l'hellénisme, ni violence ni hostilité. L'auteur relève cependant une sorte de résistance passive<sup>635</sup> qui se traduit par le repli sur des traditions nationales, notamment religieuses, et qui ont à ce titre une valeur politique, « dans la mesure où la royauté achéménide et sa légitimité avaient des fondements théologiques »<sup>636</sup>. L'auteur évoque ainsi une littérature apocalyptique et anti-hellénique perse, caractéristique d'un « refus religieux et moral de l'hellénisme »<sup>637</sup>, apparu dès les premiers temps de la domination macédonienne mais dont on ne saurait dire s'il était largement répandu ou circonscrit à certains milieux<sup>638</sup>. Finalement, « l'antagonisme entre Iraniens et Hellènes, auquel on pourrait a priori s'attendre et qui exista sans doute dans les débuts, paraît avoir rapidement cédé la place à une cohabitation pacifique, et cela indépendamment de toute allégeance politique »<sup>639</sup>. Les historiens antiques décrivent ainsi l'attitude favorable des Iraniens envers les Grecs, auxquels ils auraient demandé de l'aide pour repousser l'avancée d'Arsace I<sup>er</sup><sup>640</sup>. En Bactriane, « une symbiose harmonieuse » semble s'être établie entre Grecs et indigènes, la cohabitation et l'union des peuples étant renforcées par le danger nomade permanent<sup>641</sup>.

Il n'en reste pas moins que nous ignorons encore très largement les modalités concrètes de la vie des colons et de leurs relations avec les populations locales, faute de sources<sup>642</sup>. On peut espérer découvrir un jour des décrets semblables à ceux des cités grecques des bords de la mer Noire, qui éclairent singulièrement le maintien difficile de ces communautés et leur sécurité

---

<sup>633</sup> Catégorie de l'opposition active selon la typologie de G. Balandier, cf. *supra* l'introduction, p. 23.

<sup>634</sup> À propos des Frataraka, cf. *supra* la partie 1 (p. 44) et *infra* la partie 17 (p. 160).

<sup>635</sup> On retrouve là encore des correspondances avec la typologie de G. Balandier, sur laquelle É. Will considérait que les recherches sur les rapports entre colons grecs et indigènes pouvaient s'appuyer (Will 1985).

<sup>636</sup> Will, *HPMH*, I : 277.

<sup>637</sup> Will, *HPMH*, I : 277.

<sup>638</sup> Pour Eddy 1961 : 69-72, ces mouvements furent trop hétérogènes pour se généraliser et ne touchèrent pas la majorité de la population, notamment la population rurale qui leur resta totalement étrangère.

<sup>639</sup> Will, *HPMH*, I : 284.

<sup>640</sup> Flavius Josèphe, *Ant.*, XIII, 5, 11 ; Justin XXXVI, 1 : « Les peuples de l'Orient ne furent pas mécontents de voir son approche, à cause de la dureté de la domination d'Arsace, roi des Parthes, et parce qu'ayant été habitués au gouvernement des Macédoniens, ils trouvaient l'autoritarisme de leurs nouveaux souverains plus difficile à supporter. Assisté par des renforts fournis par les Perses, les Élyméens et les Bactriens, Démétrios remporta sur les Parthes une série de victoires » (cité en anglais par Sekunda 2007 : 232, traduction personnelle).

<sup>641</sup> Will, *HPMH*, I : 285 et 290.

<sup>642</sup> Martinez-Sève 2009 : 135.

toujours à risque face aux nomades scythes de l'arrière-pays<sup>643</sup>. Encore le contexte de ces inscriptions est-il bien différent du contexte centre-asiatique : s'il était peut-être proche de celui que connurent les Gréco-Bactriens face aux nomades des steppes, on n'y trouverait sans doute que peu de parallèles avec la situation des Grecs de Médie.

---

<sup>643</sup> Institut Fernand Courby 1971 : le décret n° 5 évoque l'envoi d'ambassadeurs de la cité d'Olbia auprès du chef d'une tribu gète pour négocier la libération d'otages grecs ; le décret n° 6 honore Agathoklès pour son action répétée de défense de la cité d'Istros contre les attaques des Thraces.

## 16 Les influences orientales dans les pratiques grecques

Étant donnée l'existence établie de ces contacts entre Grecs et non-Grecs, on s'étonne à la lecture des inscriptions grecques de leur hellénisme apparemment inaltéré. En parcourant le corpus épigraphique, les savants expriment « un scepticisme spontané : ils ne peuvent croire (et, en effet, on ne peut croire) que l'environnement iranien n'ait exercé aucune influence sur les Grecs ; ils cherchent donc, dans les documents grecs d'Iran, des signes d'acculturation. Or, le plus souvent, cette recherche est peu concluante »<sup>644</sup>. En effet, « les signes d'interférences culturelles ou d'osmose entre Grecs et non-Grecs [...] sont clairs, mais proportionnellement très peu nombreux »<sup>645</sup>. Ce fait, aussi étonnant qu'il paraisse au premier abord, peut sans doute être expliqué ; il ne suffit pas en tout cas pour conclure que les communautés grecques de ces régions étaient ethniquement et culturellement homogènes<sup>646</sup>, ni qu'elles ne subirent en rien l'influence de leur environnement. En réalité, « les inscriptions grecques d'Iran et d'Asie centrale, dans leur ensemble, font connaître non pas le profil culturel véritable (quel qu'il ait été) des Grecs de ces régions, mais leur identité culturelle affichée. Et cette identité est grecque, impeccablement grecque »<sup>647</sup>. Cela n'implique pas pour autant, bien sûr, que cette identité soit fautive (il fallait bien des Grecs de culture pour produire ces inscriptions), mais fait disparaître la contradiction apparente entre l'hellénisme inaltéré des inscriptions et l'existence de contacts et d'influences entre les Grecs et les populations d'Iran et d'Asie centrale. Les traces de ces influences sont en quelque sorte exclues « par définition » des inscriptions grecques<sup>648</sup>.

Pour étudier d'éventuels contacts de cultures, il faut d'abord déterminer ce que recouvre le mot « culture ». G. Rougemont l'entend « au sens français du mot "culture" : une culture linguistique, littéraire, mythologique, philosophique »<sup>649</sup>. L. Martinez-Sève en donne une définition plus générale : « le mot "culture", pris dans un double sens, désignera l'ensemble des pratiques, des représentations et des productions propres à une société donnée mais également, parmi ces dernières, celles qui en sont les manifestations les plus intellectuelles et

---

<sup>644</sup> Rougemont 2014 : 28.

<sup>645</sup> Rougemont 2014 : 7.

<sup>646</sup> Rougemont 2014 : 24.

<sup>647</sup> Rougemont 2012b : 21-22.

<sup>648</sup> Rougemont 2014 : 32.

<sup>649</sup> Rougemont 2014 : 30. Il précise (*loc. cit.*, note 93) : « je n'ajoute pas "artistique", car je me limite ici à l'épigraphie grecque, aux textes, sans examiner les données de l'archéologie ».



artistiques »<sup>650</sup>. « Les Grecs d’Iran et d’Asie centrale ont forcément subi l’influence des peuples au milieu desquels ils vivaient : le contraire serait proprement incroyable. Mais dans quels domaines ? Jusqu’à quel point ? »<sup>651</sup>. Et en effet, pour être rares, les signes d’interférences culturelles n’en sont pas moins réels, y compris dans le corpus épigraphique où l’on perçoit quelques éléments orientaux. Ils sont particulièrement visibles dans le domaine culturel, à travers la pratique (courante dans le monde grec<sup>652</sup>) de l’*interpretatio graeca*. L’*interpretatio graeca* est une méthode comparative qui, s’appuyant sur des correspondances et des équivalences entre les concepts et divinités grecs et étrangers, interprète ou appréhende ces traits étrangers en les assimilant à leur équivalent grec. D. Schlumberger la présente, très justement et en peu de mots, comme l’« expression d’une idée non grecque par une forme grecque »<sup>653</sup>. En Iran, le Grec Hyakinthos procède ainsi à une consécration, dans des formes purement grecques (n° 70), dans un sanctuaire iranien à Bisutun<sup>654</sup> dont la divinité principale était semble-t-il Verethragna<sup>655</sup>. Ce dieu aux attributs guerriers (il est représenté comme un cavalier, chasseur et archer) et aux pouvoirs apotropaïques fut logiquement assimilé à Héraklès par les Grecs<sup>656</sup>.

Outre l’interprétation de divinités étrangères, les Grecs n’hésitèrent pas à adopter directement certaines divinités non grecques. La déesse mésopotamienne Nanaïa, dont le culte se répandit à l’époque hellénistique de la Grèce à l’Asie centrale, devint notamment une des grandes divinités de Suse – et c’est à elle que les citoyens de la cité grecque consacraient la plupart des esclaves qu’ils affranchissaient<sup>657</sup>. Les actes d’affranchissements étaient déposés dans son sanctuaire, probablement accompagnés d’offrandes<sup>658</sup>. Dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, le Grec Apollodôros adresse une dédicace à Ma, déesse de la guerre et de la victoire, dont le culte est originaire d’Anatolie (n° 4)<sup>659</sup>. Les Grecs la vénéraient comme un équivalent étranger d’Ényo

<sup>650</sup> Martinez-Sève 2009 : 130, n. 4.

<sup>651</sup> Rougemont 2012b : 20.

<sup>652</sup> Des dieux égyptiens dès Hérodote, mais aussi les dieux phéniciens comme Eshmoun assimilé à Asclépios, Baâl à Poséidon, Astarté à Aphrodite...

<sup>653</sup> Schlumberger 1958 : 378-389.

<sup>654</sup> La falaise qui porte ce relief porte aussi les n° 71 et 72, d’époque parthe, et le relief inscrit monumental narrant l’accession au trône du roi perse Darius, pierre de Rosette de l’écriture cunéiforme (cf. Briant 1996 : 119-150 ou Lecoq 1997).

<sup>655</sup> Sur ce sanctuaire et les divinités iraniennes qui y étaient adorées, Boyce, Grenet 1991 : 91-94.

<sup>656</sup> N° 70 et récit de Tacite, *Annales*, XII, 13. Cf. *supra* la partie 11.2, p. 93-94.

<sup>657</sup> Boyce, Grenet 1991 : 37-38. Sur Nanaïa (assimilée à Artémis par les Grecs), voir aussi Le Rider 1965 : 292-296.

<sup>658</sup> Cf. *supra* la partie 9, p. 76-77.

<sup>659</sup> Sur la déesse Ma, cf. Gordon 2006, Robert 1975 : 322-326, Le Rider 1965 : 292 et Robert 1963 : 436-438. Son sanctuaire principal, centre d’un culte attesté dès l’époque hittite, se situait à Comana en Cappadoce, mais elle était également adorée à Édessa en Macédoine, avant d’être introduite à Rome. Elle porte notamment les épicleses

ou d'Athéna<sup>660</sup>, mais Apollodôros l'honore à Suse sous son nom propre : plutôt qu'une *interpretatio graeca*, c'est bien l'adoption d'une divinité étrangère que l'on observe ici.

En plus de cette poignée de cas positifs, les chercheurs rencontrent dans l'épigraphie et dans les données archéologiques d'autres éléments plus difficilement interprétables et dans lesquels ils ont souvent été tentés de voir des témoignages d'adoption par les Grecs de formes religieuses orientales. Au premier vers d'un poème de Suse (n° 32), J. Pouilloux croit ainsi lire l'expression « [Ναυ]αίαι ματήρ Ἴσιδι »<sup>661</sup>. Même si des liens entre les cultes égyptiens et la déesse de Suse sont connus (ou du moins supposés) par ailleurs<sup>662</sup>, cette restitution est jugée très hypothétique par G. Rougemont, qui lui préfère, avec F. Burkhalter et W. Clarysse, le texte « αἰματήρι σιδή[ρωι] » (« d'un fer sanglant »), qui s'intègre beaucoup mieux dans ce qui reste du poème<sup>663</sup>. De même, le nom théophore Isidôra, qui apparaît en Bactriane sur une jarre funéraire (n° 134), était peut-être déjà trop répandu alors pour en tirer des conclusions sur la diffusion des cultes égyptiens en Bactriane.

La dédicace de Kalliphôn, Grec du Gandhara (n° 88bis), est adressée à une divinité dont l'identité n'est pas assurée : XAOΣEI. On a vu que l'inscription grecque est doublée d'une traduction en écriture kharoshthi<sup>664</sup> qui désigne Boa comme dédicataire, or « in younger Vedic texts, Bhava is regarded as a name of the uncivilized primeval deity, always occurring first when its variants are listed »<sup>665</sup>. Ces caractéristiques, qui la rapprochent du Chaos grec, divinité primordiale du panthéon hésiodique<sup>666</sup>, appuient la possibilité d'une *interpretatio graeca* de la divinité indienne. Il est tentant de voir dans la forme XAOΣEI un datif aberrant de Χάος (dont le datif régulier est Χάει), mais G. Rougemont met en évidence la faiblesse de cette théorie : « j'ai du mal à croire qu'un Grec capable de se référer à la *Théogonie* d'Hésiode pour faire graver une dédicace impeccablement grecque ait pu former, sur un nominatif Χάος, un datif \*Χαόσει »<sup>667</sup>. Peut-être le mot est-il plutôt la forme grecque d'un toponyme local : la dédicace de Kalliphôn était-elle adressée à la rivière Choes/Kao-Kau (nom ancien d'un affluent de la rivière de Kaboul) divinisée, de la même façon que les offrandes d'Atrosôkès et d'Irômoïs

---

Anikétois ou Niképhoros ; Launey 1950 : 994-995, en déduit que son culte a pu être importé par les soldats grecs en Susiane, et que l'auteur de la dédicace pourrait être un soldat.

<sup>660</sup> Strabon XII, 2, 3 ; Plutarque, *Vie de Sylla*, IX, 7.

<sup>661</sup> Dans Rougemont 2012a : 78, communication *per litteras*.

<sup>662</sup> Un papyrus d'Oxyrrhynchos rapporte que Nanaïa n'est autre que le nom d'Isis à Suse, Le Rider 1965 : 292-293.

<sup>663</sup> Rougemont 2012a : 79.

<sup>664</sup> Cf. *supra* la partie 15, p. 133.

<sup>665</sup> Falk 2009 : 26-28 et fig. 2-4, qui explique également le glissement sémantique de Bhava à Boa.

<sup>666</sup> Hésiode, *Théogonie*, v. 116 *sqq.*

<sup>667</sup> Rougemont 2012a : 269.

étaient adressées à l'Oxus (n° 95, 96bis) ? P. Bernard, qui tente ce rapprochement, reste sceptique puisqu'il ne rend aucunement compte de la correspondance de XAOΣEI et de Boa dans les deux versions de l'inscription<sup>668</sup>. En l'état, aucune interprétation n'est satisfaisante, et l'on ne peut regarder l'*interpretatio graeca* d'une divinité indienne que comme une possibilité parmi d'autres.

E. Herzfeld, découvreur en 1932 des autels de Persépolis (n° 59 à 63) dans ce qu'il pensait être les ruines d'un « temple du Feu », a cru y voir l'*interpretatio graeca* précoce de divinités mazdéennes (Zeus correspondant à Ahura Mazda, Apollon et Hélios à Mithra, Artémis et Athéna à Anahita). Mais plus encore que pour le cas précédent, l'*interpretatio* est ici entièrement conjecturale et indémontrable ; si elle est réelle, elle est restée implicite, contrairement à d'autres cas où elle est clairement mise en avant<sup>669</sup>. On peut fort bien faire l'économie de cette hypothèse, concevable mais gratuite, et supposer que ces autels étaient simplement ceux de dieux grecs importés<sup>670</sup>.

L'un des rhytons de Nisa, portant le nom d'Hestia, pose un problème très similaire (n° 77). Ces objets ayant été découverts en contexte parthe, on peut imaginer que la déesse soit ici assimilée au Feu sacré iranien, mais là encore, « l'hypothèse d'une *interpretatio graeca* n'est pas nécessaire à la compréhension de l'inscription et de l'objet inscrit »<sup>671</sup>. Pour épuiser les éléments fournis par l'épigraphie, il faut encore mentionner l'hymne au Soleil d'Hérodôros à Suse (n° 33). Si le nom de la divinité honorée n'apparaît pas, on a vu qu'il s'agissait visiblement d'un dieu syncrétique rappelant Hélios<sup>672</sup>, mais L. Martinez-Sève évoque une identification possible à Mithra, figure très importante pour les Iraniens. Cette hypothèse pourrait être étayée par la possible représentation de Mithra sur des monnaies de Suse sous les traits d'Apollon<sup>673</sup>, mais comme dans les cas précédents, la présence d'une divinité iranienne en contexte grec demeure hypothétique.

---

<sup>668</sup> Dans Rougemont 2012a : 269, communication *per litteras*.

<sup>669</sup> Comme par exemple dans le cas célèbre du Nemrud Dag, « où le syncrétisme gréco-iranien est authentifié par les inscriptions elles-mêmes » (Bernard 1969 : 337, n. 1).

<sup>670</sup> Sur ces inscriptions, cf. *supra* la partie 11.1, p. 87.

<sup>671</sup> Rougemont 2012a : 161.

<sup>672</sup> *Supra* la partie 11.2, p. 92.

<sup>673</sup> L. Martinez-Sève dans Rougemont 2012a : 84, n. 242. Cf. Le Rider 1965 : 79, 293-294, Boyce, Grenet 1991 : 39, n. 23, et Lorber, Iossif 2008.



Figure 29 Rhyton n° 42 de Nisa  
(source internet)

L'existence d'un culte à Mithra à Aï Khanoum est également discutée, la divinité du temple principal de la ville n'étant pas formellement identifiée. La découverte d'un pied chaussé d'une sandale portant un foudre permet d'établir que la statue du dieu avait le type d'un Zeus, mais le cadre architectural très nettement oriental du temple a laissé penser aux chercheurs que ce dieu était possiblement l'*interpretatio graeca* d'une divinité locale. Tandis que P. Bernard suggère Ahura Mazda, F. Grenet privilégie un rapprochement avec Mithra, d'après les attributs solaires et le caractère iranien du Zeus qui apparaît sur les monnaies des derniers rois gréco-bactriens<sup>674</sup>.

Finalement, les signes d'*interpretatio*, les traces d'apports orientaux sont assez peu nombreux, et aucun ne relève d'une pratique qui ne soit déjà bien attestée en Grèce propre. G. Rougemont met en garde contre la tentation de voir dans les affranchissements par consécration à Nanaïa un signe d'orientalisation des Grecs de Suse : ces derniers ne font rien

---

<sup>674</sup> Grenet 1991 : 147-151.

d'autre que suivre la pratique grecque en chargeant la divinité principale du lieu (y compris s'il s'agissait d'une divinité étrangère, même en Grèce propre) de garantir la liberté des nouveaux affranchis<sup>675</sup>. On ne connaît rien de semblable, ni en Iran ni en Asie centrale, à la fusion des divinités grecques et iraniennes orchestrée par Antiochos I<sup>er</sup> de Commagène que l'on observe au Nemrud Dagh. Il faut bien dire néanmoins qu'on ne peut pas s'en étonner outre mesure : le syncrétisme visible au Nemrud Dagh est à la fois assez tardif (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) et unique par son importance. De manière générale, il convient sans doute de relativiser l'importance intrinsèque de ces emprunts culturels. Si les Grecs n'ont jamais eu aucun mal à adopter des divinités locales, c'est parce qu'ils reconnaissaient en elles souvent, sinon toujours, des traits constitutifs de leurs propres divinités ancestrales. En ce sens, les Grecs s'ouvraient moins à des éléments étrangers qu'ils ne cherchaient à ramener ces éléments dans un cadre et un système grecs.

Hors de la sphère strictement religieuse, les échanges culturels s'expriment aussi dans le domaine littéraire et philosophique. Dans les deux poèmes de Suse en l'honneur de Zamaspès (**n° 11-12**, v. 4), le δαίμων du souverain pourrait être « une traduction de la *Fravashi* mazdéenne (...), élément divin et immortel de la personnalité humaine (...). La curieuse expression n'aurait point été désavouée par un sectateur de Zoroastre »<sup>676</sup>. Dans le premier de ces poèmes, au v. 3, le mot sémitique Μαρα, « équivalent du κύριος grec »<sup>677</sup>, répond au « grand Zeus » exactement à la même place dans le second poème. On retrouve également l'expression « Μαρα θεέ » dans l'hymne au Soleil d'Hérodôros (**n° 33**). Ce terme révèle une influence non grecque qui n'empêche pas, par ailleurs, les auteurs de ces inscriptions de faire montre d'un hellénisme irréprochable puisque tout le reste, dans la forme comme dans le fond, est parfaitement grec<sup>678</sup>. G. Rougemont considère ainsi que l'emploi de ce terme n'est pas la preuve d'une différence dans le degré d'hellénisation des deux communautés de Suse qui ont produit les poèmes sus-cités (la cité de Suse pour le **n° 11** ; la garnison de l'acropole pour le **n° 12**).

On a déjà évoqué à plusieurs reprises les édits d'Asoka découverts à Kandahar. D'un point de vue matériel, le simple fait qu'une inscription grecque soit gravée sur un rocher (**n° 82**) témoigne d'une symbiose gréco-orientale : cette pratique était peu courante, sinon

---

<sup>675</sup> Rougemont 2014 : 29, n. 85 et Rougemont 2012a : 60 et 64 où l'auteur donne en exemples Apollon Pythien à Delphes, Poséidon au Cap Ténare, Sarapis et Isis à Orchomène de Béotie, Athéna Polias à Daulis... cf. également Boyce, Grenet 1991 : 55.

<sup>676</sup> Cumont 1930 : 215.

<sup>677</sup> Cumont 1930 : 215.

<sup>678</sup> Comme le démontrait déjà Festugière 1952 : 78 pour le **n° 33**.

exceptionnelle en pays grec, et l'on y perçoit bien l'influence perse<sup>679</sup>. Le texte lui-même est un témoignage spectaculaire et unique des contacts entre les cultures grecque et indienne<sup>680</sup>, mais il n'est pas le seul. P. Bernard voit dans les inscriptions sur vases d'argent du Gandhara (n° 88bis-88ter) de « précieux témoignages sur la réception des cultes indiens dans le milieu des colons indo-grecs et, si l'on devait accepter l'interprétation "hésiodique" de l'énigmatique \*Χαοσει, on pourrait compter la dédicace de Kalliphôn comme un exemple, bien singulier, de leur curiosité à l'endroit des religions orientales au milieu desquelles ils avaient été amenés à vivre »<sup>681</sup>.

Curiosité pour les religions orientales, mais aussi plus largement pour les philosophies orientales, et particulièrement indienne. Ainsi Cléarque de Soloi (possible auteur de l'inscription du tombeau de Kinéas à Ai Khanoum, n° 97) évoquait dans ses œuvres (perdus) les Scythes, les Perses et les gymnosophistes, sages indiens. Comme Mégasthène, il établissait une filiation intellectuelle et philosophique entre les mages iraniens, les gymnosophistes et les Juifs : cette identité de vues a conduit à penser que le philosophe et l'ambassadeur de Séleucos I<sup>er</sup> chez les Maurya se côtoyèrent, Cléarque faisant peut-être partie de l'ambassade séleucide en Inde<sup>682</sup>. Les Grecs trouvèrent parfois dans la culture indienne des échos de questions débattues au sein des écoles de pensée grecques. Le végétarisme, préconisé par la doctrine d'Asôka, influença notamment le néo-platonisme : soutenu par divers philosophes, il fut largement discuté chez les Grecs, et était, écrit L. Robert, « un lien de curiosité sympathique pour les Grecs envers les pays de l'Inde », Mégasthène signalant cette coutume chez les brahmanes. Ainsi, « les professeurs ou philosophes grecs ou hellénisés des États d'Asôka pouvaient voir dans le monarque un roi pythagoricien »<sup>683</sup>. Ce sont sans doute ces mêmes philosophes, traducteurs des édits du roi « apôtre et missionnaire », qui lui servirent d'ambassadeurs auprès des rois d'Occident<sup>684</sup> et introduisirent sa doctrine dans leurs pays d'origine : un lien se créa entre l'Inde et les philosophes des cours d'Occident, faisant entrer le

---

<sup>679</sup> Schlumberger *et al.* 1958 : 7-8. Le lecteur attentif pourrait faire remarquer que j'écrivais précisément l'inverse à propos de l'inscription accompagnant l'Héraclès de Bisutun, qui trouve des parallèles en Grèce propre (*supra* la partie 11.2, p. 93-94). Mais le contexte est bien différent : il ne s'agit pas ici d'un relief votif mais d'un texte seul, gravé à la surface d'un rocher. Néanmoins, on constate aussi que le lapicide a inscrit ce texte dans un cadre creusé, sophistication qu'on ne retrouve pas dans d'autres exemplaires des édits, gravés sur la roche sans autre forme de mise en page. Peut-être est-ce là un mélange étonnant de pratiques grecques et perses.

<sup>680</sup> L. Robert : « Ce morceau de littérature philosophique grecque, c'est au pied de l'Hindou-Kouch que nous le lisons, et il traduit ou transpose un prêche du roi indien Asôka. Quelle rencontre de deux mondes ! » (dans Schlumberger 1964 : 138).

<sup>681</sup> P. Bernard dans Rougemont 2012a : 273.

<sup>682</sup> Robert 1968 : 451-454.

<sup>683</sup> L. Robert dans Schlumberger *et al.* 1958 : 15-16.

<sup>684</sup> Schlumberger 1964 : 138-139.

monde grec en contact avec une nouvelle « sagesse barbare », selon l'expression d'A. Momigliano<sup>685</sup>.

Il ne faudrait pas pour autant interpréter le moindre élément équivoque comme la preuve d'une influence orientale : tout bien compté, cette influence est réellement discrète dans le dossier épigraphique, ce qui n'a rien d'étonnant dans des documents qui se veulent si ostensiblement grecs. L'épigraphie n'étant pas révélatrice de l'identité culturelle véritable des Grecs, il devient dès lors nécessaire de se tourner vers les autres types de sources, en particulier l'archéologie<sup>686</sup>.

À la définition de la culture sur laquelle s'appuie G. Rougemont, P. Bernard ajoute ainsi les arts, dans lesquels les influences orientales sont parfois nettes<sup>687</sup>. L'architecture révèle également des pratiques et un mode de vie qui diffère nettement de l'image purement grecque renvoyée par la culture intellectuelle<sup>688</sup>. Le théâtre et le gymnase d'Aï Khanoum, deux monuments indissociables de la vie urbaine grecque, sont construits sur le modèle grec. Pourtant, on discerne l'influence orientale dans les longs couloirs qui remplacent les habituels portiques du gymnase<sup>689</sup>, et dans les loges de notables du théâtre « qui trahissent une différenciation sociale étrangère à l'esprit civique de la démocratie grecque, même quand cette dernière s'exerçait dans le cadre de royaumes »<sup>690</sup>. La ville ne comptait pas d'agora ; en revanche, on y a trouvé un palais de très grandes dimensions dont l'organisation architecturale rappelle bien davantage les palais achéménides que les résidences princières de Macédoine<sup>691</sup>. Le plan des maisons, incorporant des éléments d'origine centre-asiatique et iraniens, et d'autres aspects comme les sols en terre battue, « qui imposent de restituer un revêtement de tapis, à l'orientale », témoignent aussi de la perméabilité des pratiques grecques aux influences du milieu bactrien<sup>692</sup>. Mais l'un des éléments les plus frappants est l'architecture religieuse, notamment celle du fameux temple aux niches indentées, qui révèle un véritable syncrétisme, avec une statue de culte à l'aspect grec honorée par des pratiques rituelles orientales dans un contexte architectural également oriental<sup>693</sup>. P. Bernard en infère que, si « la primauté de

---

<sup>685</sup> Momigliano 1979.

<sup>686</sup> Rougemont 2014 : 29-31.

<sup>687</sup> À Aï Khanoum, particulièrement dans les arts figurés et dans la vaisselle céramique : P. Bernard dans Rougemont 2014 : 33, n. 97.

<sup>688</sup> Post-scriptum de P. Bernard dans Rougemont 2014 : 33.

<sup>689</sup> Martinez-Sève 2014a : 60.

<sup>690</sup> P. Bernard dans Rougemont 2014 : 33-34.

<sup>691</sup> Bernard 2009 : 41-43, fig. 8.

<sup>692</sup> P. Bernard dans Rougemont 2014 : 34 et n. 104 avec les références.

<sup>693</sup> Plan de tradition syro-mésopotamienne avec des influences bactriennes : Martinez-Sève 2010 ; Bernard 2009 : 49-52, fig. 18.



l'hellénisme dans la culture écrite » est bien réelle, les réalités matérielles révèlent que les Grecs furent largement marqués par certaines pratiques et représentations locales<sup>694</sup>, spécialement en Asie centrale, apparemment moins en Iran. La façon dont on se représente le colon grec installé dans ces régions doit donc être nuancée :

« les communautés de l'Orient hellénistique étaient sans doute plus ouvertes qu'il y paraît à première vue. C'est ce qui explique la profondeur de l'hellénisation et la persistance des traditions grecques, après qu'elles eurent été revisitées par les populations orientales »<sup>695</sup>.

S'il faut bien comprendre que les Grecs d'Iran et d'Asie centrale n'étaient pas coupés du substrat local, dont ils ont accueilli les influences, il ne faut pas pour autant, par un excès inverse, penser que l'hellénisme dans ces régions ait été dilué par un brassage généralisé de cultures. L'Asie centrale est davantage le lieu d'un multiculturalisme – compris comme un pluralisme culturel issu de la cohabitation et de la collaboration de peuples ou d'ethnies qui conservent en parallèle leur identité et leurs particularités – que d'un cosmopolitisme au sens stoïcien de ce mot, qui suppose un sentiment d'universalité et d'appartenance à l'ensemble de l'Humanité avant d'être citoyen d'une patrie<sup>696</sup>. On a assez dit que l'hellénisme des inscriptions est resté « entier », n'intégrant que très peu d'éléments non grecs, en partie parce que ces inscriptions étaient pensées comme une vitrine de la culture grecque préservée par les colons. Mais pour G. Rougemont, cela ne signifie pas que « l'hellénisme des Grecs d'Asie centrale ait été sensiblement moins "pur" dans la réalité que dans les textes qu'ils nous ont laissés », ni bien sûr que leur identité culturelle affichée ait été entièrement artificielle et très éloignée de leur véritable identité culturelle, cette dernière étant simplement plus complexe :

« une identité culturelle peut être affichée *et* réelle. L'adhésion à une culture peut être récente *et* profonde. Deux appartenances culturelles peuvent coexister chez le même homme sans être pour autant superficielles »<sup>697</sup>.

---

<sup>694</sup> P. Bernard dans Rougemont 2014 : 36.

<sup>695</sup> Martinez-Sève 2009 : 137.

<sup>696</sup> Or « le cosmopolitisme, qui implique qu'on appartienne profondément à une seule culture et que, par un patient travail, on amène cette culture au point d'universalité où elle peut rencontrer les autres, est le contraire exact du multiculturalisme qui consiste dans une simple juxtaposition de réalités hétérogènes » (Masson 2007 : 48-49).

<sup>697</sup> Rougemont 2014 : 31, et Rougemont 2012b : 22, déjà dans les mêmes termes. Sur cette question, cf. *infra* la partie 17.

On a déjà évoqué la possibilité d'analyser l'identité culturelle des Grecs en Iran et en Asie centrale à la lumière des situations coloniales du XX<sup>e</sup> siècle. Il doit être possible de transposer, dans une certaine mesure, la situation des foyers de peuplement européen implantés en Asie et en Afrique aux communautés grecques d'Iran et d'Asie centrale :

« sur certains de leurs comportements, l'influence des populations locales était sensible – par exemple sur leur langage parlé (vocabulaire, accent), sur leurs habitudes quotidiennes, sur leurs goûts alimentaires et sur leurs pratiques culinaires, parfois sur leur costume et leur habitat. En revanche, sur leurs pratiques culturelles, sur l'éducation qu'ils faisaient donner à leurs enfants et sur les documents écrits qu'ils produisaient, cette influence était imperceptible. [...] C'est peut-être sur le modèle de ces petites sociétés d'Européens durablement implantées outre-mer qu'on peut imaginer les cités grecques installées en Iran et en Asie centrale »<sup>698</sup>.

L. Martinez-Sève propose d'élargir les perspectives en analysant la colonisation grecque au filtre de la notion de diaspora, dont la polysémie permet une approche large et variée<sup>699</sup>. Mais quel que soit le type d'approche que l'on privilégie, la complexité des identités produites par la colonisation hellénistique oblige en réalité à considérer chaque cas individuellement<sup>700</sup>. Pendant quatre siècles, dans un espace immense où coexistaient tant de sociétés, de religions, de familles de langues et de systèmes d'écriture, la cohabitation des Grecs et des populations locales a nécessairement produit une multitude de situations particulières. Les communautés coloniales, qui avaient elles-mêmes leurs particularités, n'ont pas évolué de la même manière, et c'est bien là le point essentiel : chaque cas étant particulier, il apparaît impossible de penser un système normatif qui rendrait compte de façon générique et définitive de ces contacts de cultures<sup>701</sup>.

---

<sup>698</sup> Rougemont 2014 : 31-32, qui emprunte les pistes ouvertes par Will 1985.

<sup>699</sup> Martinez-Sève 2014a.

<sup>700</sup> Martinez-Sève 2009 : 134, Rougemont 2014 : 32, n. 95.

<sup>701</sup> Martinez-Sève 2009 : 135, Kuhrt 2007 : 617.

## 17 Intégration des populations locales à l'hellénisme

L'influence de la culture grecque sur les populations locales est en premier lieu perceptible à travers l'adoption de procédures grecques par les non-Grecs, un phénomène très clairement mis en évidence par l'épigraphie. À Suse, Beltibanatis porte un nom babylonien bien attesté<sup>702</sup>, mais affranchit son esclave selon une procédure grecque<sup>703</sup>. Dans la Médie parthe, les parchemins d'Avroman (n° 73-74) livrent plusieurs noms : anthroponymes comme toponymes, ils sont tous iraniens, mais les actes sont écrits en grec et suivent une procédure grecque classique<sup>704</sup>. Un document de la région de Bactres (n° 92) donne à voir une situation très similaire : Untel fils de Dataès (anthroponyme iranien) y dresse une quittance après versement de taxe sur le modèle grec<sup>705</sup>. Les formules, les procédures, les actes juridiques grecs semblent bien être largement diffusés parmi les populations autochtones en Iran mais aussi en Asie centrale, et ce dès la première moitié du II<sup>e</sup> siècle au moins (date du parchemin de Dataès). Cela s'explique sans doute par le fait que les indigènes n'avaient pas d'autre choix que de se conformer aux pratiques de l'administration grecque. Il n'est pas exclu non plus que les procédures dans le monde barbare aient été proches des procédures grecques, l'empire achéménide ayant développé une administration perfectionnée.

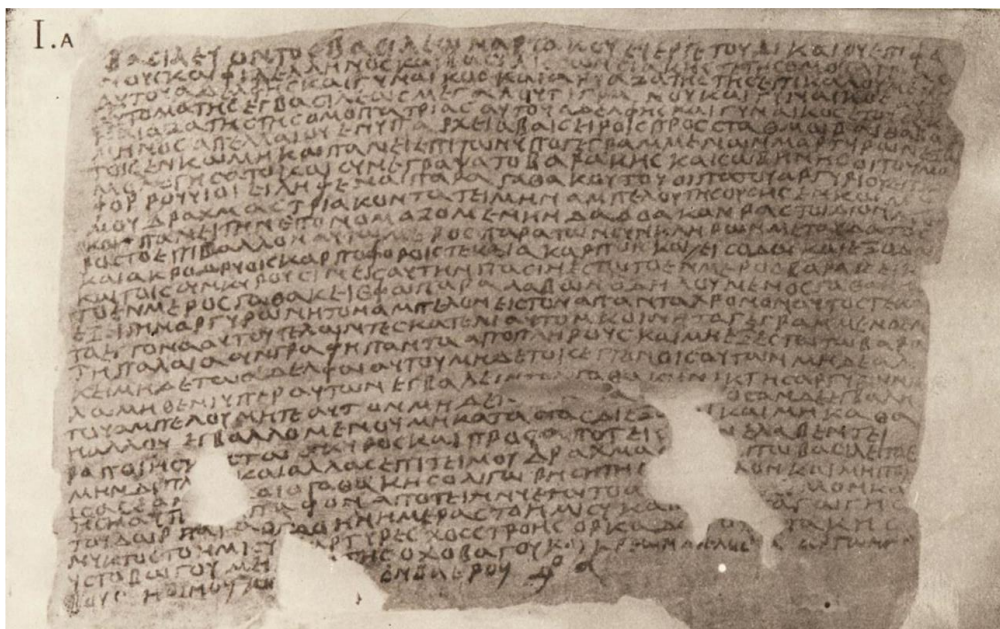


Figure 30 Parchemin d'Avroman (88/87 av. J.-C., Minns 1915 : pl. I)

<sup>702</sup> Sur ce nom, voir les précisions données par B. Lion dans Rougemont 2012a : 66, n. 193.

<sup>703</sup> Cf. *supra* la partie 9, p. 79.

<sup>704</sup> Minns 1915 : 22-65, Rougemont 2014 : 16.

<sup>705</sup> Bernard, Rapin 1994 et Rapin 1996.

En Asie centrale, les inscriptions témoignent aussi de l'adoption de rites grecs par des hommes au nom iranien ou indien. À Takht-i Sangin, Atrosôkès est l'auteur d'une dédicace de formulaire purement grec à l'Oxus divinisé (n° 95). Dans le même sanctuaire des rives de l'Oxus (n° 96bis), Irômoïs<sup>706</sup> fils de Némiskos (ou Némiskès) procède à la dédicace, en grec, d'un vase de bronze de sept talents<sup>707</sup> pour le dieu Oxus. Étant donnée l'importance de son offrande, l'homme était probablement un notable ou un dignitaire local. Certains indices témoignent aussi de la fréquentation du temple d'Aï Khanoum par des non-Grecs : un tesson portant un anthroponyme iranien indéterminable y a été découvert (n° 142)<sup>708</sup> ; un pendentif gravé au nom d'Aitatès (n° 139)<sup>709</sup> a également été exhumé dans le sanctuaire, mais dans une des pièces qui furent réoccupées après la chute du pouvoir grec et réaménagées en locaux d'habitation : on ne peut donc pas affirmer que le sanctuaire était encore un lieu de culte à l'époque où l'objet y a été déposé<sup>710</sup>. L'attrait des intellectuels grecs pour la philosophie indienne<sup>711</sup> pourrait avoir été réciproque : V. Jajlenko défend ainsi l'idée d'une influence de la « sagesse delphique » et de la philosophie hellénistique sur le bouddhisme d'Aśoka<sup>712</sup>.

Mais ce que les populations d'Asie centrale ont pris aux Grecs, c'est avant tout leur alphabet. Celui-ci leur permit de noter la langue bactrienne, jusqu'alors restée exclusivement orale<sup>713</sup>. L'épigraphie grecque de ces régions en porte de nombreuses traces. Sur une vasque de pierre découverte à Takht-i Sangin (n° 96), sept lettres semblent former deux fois le nom de l'Oxus : le premier groupe, YOΞOI, pourrait être une transcription en alphabet grec du nom bactrien de l'Oxus, le deuxième groupe (OΞ) formant le début de son nom grec<sup>714</sup>. Un objet du Gandhara qui paraît avoir été un sceau d'époque kushane porte quelques lettres grecques (n° 88). Cette inscription très particulière, très courte, pourrait être de langue bactrienne (comme le suggère le groupe de consonnes λρ, caractéristique du bactrien), mais écrite dans l'alphabet grec avec des mots déclinés en grec (réurrence du groupe ου qui évoque le génitif

<sup>706</sup> Ou Irômios, si l'on suppose que le nom devait être décliné à la grecque, ce qui impliquerait une faute dans la gravure de l'inscription.

<sup>707</sup> Environ 180 kilogrammes.

<sup>708</sup> Grenet 1983 : 380 et Rapin 1983 : 316. P. Bernard propose \*Tirixarès (Rougemont 2012a : 251).

<sup>709</sup> Grenet 1983 : 379-380.

<sup>710</sup> Un autre tesson découvert dans le sanctuaire (n° 138) porte le nom Σωσιπτα[τρ---], peut-être la version grécisée de Sasiputra, un Indien (cf. *infra* p. 157).

<sup>711</sup> Cf. supra la partie 16, p. 148-149.

<sup>712</sup> Jajlenko 1990. Cela reste hypothétique : Bernard 2002 : 76-78, ne voit aucune influence de l'un sur l'autre, seulement des coïncidences entre deux doctrines qui partagent un cadre moral semblable. Cf. aussi Schlumberger 1972, et l'intervention de J. Filliozat *ibid.*, p. 198-199.

<sup>713</sup> « Langue locale, de la famille des parlers iraniens, adoptée par les conquérants kushans, qui la notèrent à l'aide de l'alphabet grec » (Bernard 2002 : 86).

<sup>714</sup> L'inscription serait donc bilingue, hypothèse d'A. Ivantchik commentée par Rougemont 2012a : 199.

grec). L'alphabet grec permet aussi au Bactrien Irômois de transcrire son nom, son patronyme et son titre dans sa dédicace (en langue grecque) à l'Oxus (n° **96bis**). Une jarre découverte au Tadjikistan est gravée au nom de ΣΟΧΡΑΚΗΣ, un anthroponyme bactrien écrit et décliné en grec<sup>715</sup>.

L'accumulation de ces exemples pourrait laisser croire que tous les Bactriens maîtrisant l'écriture grecque écrivaient en langue grecque, ce qui n'est bien entendu pas le cas. Le corpus de G. Rougemont ne rassemble que des inscriptions grecques, qui peuvent compter quelques mots bactriens transcrits, mais les peuples de Bactriane ont aussi laissé à la postérité des inscriptions d'époque kushane rédigées en langue bactrienne, à l'aide d'un alphabet grec légèrement modifié<sup>716</sup>. Étant donné le nombre très réduit des sources, il est difficile d'évaluer à quelle période les populations locales s'approprièrent la technique grecque ; tout au plus peut-on estimer que cet emprunt remonte au plus tard au II<sup>e</sup> siècle (date avancée pour les n° **96** et **88bis**)<sup>717</sup>, et se perpétue jusqu'à l'époque kushane (n° **150** et **88**). Par ailleurs, le fait qu'un Iranien ou un Bactrien *utilise* le grec dans une inscription dont il était le commanditaire ne signifie pas nécessairement qu'il *maîtrisait* la langue grecque : dans la quasi-totalité des cas, on ignore en effet qui gravait et composait les inscriptions, et des commanditaires non grecs ont pu faire appel à des lapicides grecs. Les inscriptions ne nous disent donc rien, en réalité, du degré de maîtrise du grec par les indigènes, dont certains pouvaient être parfaitement hellénophones, et d'autres maîtriser uniquement les rudiments de la langue sans être capable de composer eux-mêmes une longue inscription.

Quoiqu'il en soit, il apparaît que l'utilisation de l'alphabet grec pour noter une autre langue que le grec ne concerne que l'Asie centrale, ce qui ne doit pas surprendre. En effet, les peuples bactriens, contrairement aux populations autochtones d'Iran, ne possédaient pas de système d'écriture qui leur fût propre : au milieu du II<sup>e</sup> siècle, une dédicace au dieu Oxus ne pouvait être rédigée qu'en grec<sup>718</sup>. Il faut cependant mentionner le cas ambigu, à Suse, d'un fragment portant une suite de lettres grecques qui ne semblent pas former de mots grecs, et qui

---

<sup>715</sup> Sur cette inscription (hors corpus), Bernard 2001a : 284-292.

<sup>716</sup> Rougemont 2012b : 17, n. 73. On trouvera ces inscriptions dans Canali De Rossi 2004 : n° 314 à 319. Également des fragments de manuscrits écrits en bactrien tardif, découverts à Kampyr Tépé (n° **150**, Rougemont 2012a : 255 pour la bibliographie en russe).

<sup>717</sup> Peut-être dès le second quart du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, date proposée pour le n° **96bis** d'après des critères céramologiques, mais cette estimation est contestée par les épigraphistes qui dressent plutôt des parallèles paléographiques avec des inscriptions de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (discussion et bibliographie dans Rougemont 2012a : 275).

<sup>718</sup> Bernard 1987 : 112.

pourrait être la transcription d'un mot ou d'un texte dans une langue non grecque (n° 49)<sup>719</sup>. Bien entendu, ce phénomène d'emprunt de l'alphabet grec n'est pas propre à ces régions : à l'extrême opposé du monde connu, l'alphabet grec avait déjà été adapté par les Étrusques plusieurs siècles auparavant.

L'onomastique témoigne aussi de l'influence grecque sur les populations locales, à travers l'adoption par certains d'entre eux de noms grecs. Malheureusement, le phénomène est difficilement décelable dans l'épigraphie<sup>720</sup> : comment savoir, en effet, si un personnage portant un nom grec est un Grec, ou un indigène ayant adopté un nom grec ? É. Will raisonne ainsi :

« Tous les dignitaires et hauts fonctionnaires royaux qui nous apparaissent sous des noms et des patronymes grecs sont-ils vraiment des Gréco-Macédoniens de souche, comme on le pense généralement ? (...) L'absence ou la rareté de *noms* indigènes aux étages supérieurs de la prosopographie hellénistique n'est qu'un indice ambigu, qui peut signifier aussi bien l'exclusion des indigènes des sommets de la hiérarchie que leur pénétration dans cette hiérarchie sous des noms grecs. *Prosôpon* est le "visage" mais aussi le "masque". Derrière les masques de noms européens, nous pouvons aujourd'hui voir des visages d'Indiens, de noirs ou de métis – mais nous ne voyons plus les visages de ceux qui portaient des noms et des patronymes grecs »<sup>721</sup>.

S'il faut être conscient de ces problèmes, il ne faudrait pas exagérer la portée du phénomène et conclure à la possibilité qu'une grande partie des anthroponymes grecs des inscriptions cachent en réalité des non-Grecs<sup>722</sup>. Des cas comme celui d'Hanisa en Cappadoce, hors des grands royaumes gréco-macédoniens, démontrent d'ailleurs qu'il existait « des communautés hellénisées (langue, institutions, culture) où personne, ou presque, ne portait un nom grec »<sup>723</sup>. Pour P. Briant, la diffusion d'une *onomastique* gréco-macédonienne serait donc davantage liée à un *peuplement* gréco-macédonien qu'à une diffusion de la culture grecque<sup>724</sup> : autrement dit, la plupart des individus portant des noms grecs étaient bel et bien *d'origine* grecque, ce qui n'empêchait pas des individus ayant conservé leur nom indigène d'être *de culture* grecque. En définitive, il est généralement très compliqué de tirer des conclusions sur

---

<sup>719</sup> Rougemont 2014 : 13.

<sup>720</sup> Rougemont 2012a : 34-35 et n. 77.

<sup>721</sup> Will 1985, repris dans Will 1998 : 784.

<sup>722</sup> Rougemont 2014 : 25.

<sup>723</sup> Rougemont 2014 : 24.

<sup>724</sup> Dans Rougemont 2012a : 34, n. 75.

l'appartenance culturelle d'un individu et sur le degré de son hellénisation à partir de l'onomastique seule<sup>725</sup>.

Il arrive pourtant que nous puissions voir sous ces masques les visages des individus non grecs qu'ils cachent : la Babylonie ou la Judée fournissent des exemples assurés<sup>726</sup>. L'onomastique fait également apparaître une autre forme d'hellénisation, moins transparente : la transformation, par une personne, de son nom de façon à le « faire sonner grec ». De cette pratique, le corpus épigraphique donne plusieurs exemples. Sôzaia, esclave affranchie de Suse (n° 18), porte un nom à consonance grecque qui ne semble pas attesté par ailleurs ; en réalité, il s'agit probablement d'un nom local<sup>727</sup> habillé à la grecque. Cependant, le cas de Sôzaia ne peut être compté comme un exemple d'acceptation active de l'hellénisme : l'esclave reçoit souvent son nom de son maître, et l'on a vu que les Grecs avaient l'habitude de renommer leurs esclaves « à la grecque », pour conserver ou recréer le caractère grec de leur environnement<sup>728</sup>. Selon A. K. Narain, le nom Sôsipatros/Sôsipatra<sup>729</sup>, gravé sur un tesson à Aï Khanoum (n° 138), pourrait masquer un Indien qui se nommait dans sa langue Sasiputra. Peut-être a-t-il raison, mais les noms Sôsipatros et Sôsipatra sont très répandus dans le monde grec, et il est au moins aussi probable que la personne ici nommée soit purement et simplement d'origine grecque.

Trois autres cas sont plus tangibles. Sokhrakès est un Bactrien hellénisé qui transforme son nom à la grecque, avec une désinence en  $-\eta\varsigma$ <sup>730</sup>. À Suse, Aristôn fils de Goras<sup>731</sup>, lapicide de l'inscription honorifique pour Zamaspès (n° 12) porte un nom grec et un patronyme non grec, témoignage positif d'hellénisation. L'Arachosien Sôphytos, surtout, est un exemple exceptionnel d'adoption de la culture grecque par un indigène (n° 84), exceptionnel à la fois parce qu'il sort de l'ordinaire, et parce qu'il est sans parallèle dans le dossier épigraphique<sup>732</sup>.

---

<sup>725</sup> Rougemont 2012b : 20.

<sup>726</sup> Cf. *infra*, p. 159.

<sup>727</sup> Peut-être formé sur le verbe moyen-iranien *sôz-*, qui signifie « brûler » et qui se retrouve aussi dans l'anthroponyme Atrosôkès (n° 95) (F. Grenet à G. Rougemont, *per litteras*, Rougemont 2012a : 66, n. 194).

<sup>728</sup> Cf. *supra* la partie 13, p. 121.

<sup>729</sup> Le tesson ne conserve que le début de l'anthroponyme,  $\Sigma\omega\sigma\iota\pi\alpha$  [---], ce qui ferait de ces deux noms les seules possibilités en grec (Rougemont 2012a : 249).

<sup>730</sup> Inscription hors corpus, Bernard 2001a : 284-292.

<sup>731</sup> Sur ce nom, iranien ou sémitique, cf. Le Rider 1965 : 286. Pour P. Bernard (*per litteras* à G. Rougemont, Rougemont 2012a : 52, n. 136), ce nom est plutôt à Suse d'origine iranienne.

<sup>732</sup> Ce nom n'est attesté que deux fois, les deux fois en Afghanistan (Rougemont 2012a : 250). Surtout, Sôphytos revendique lui-même la culture grecque qu'il a acquise (cf. *supra* la partie 13, p. 120).

Son propre nom ainsi que celui de son père, Naratos, sont des noms indiens habillés à la grecque<sup>733</sup>. Plus encore,

« dans la forme Ναπατιάδης (v. 4), l'addition luxueuse du suffixe patronymique –ιάδης (chargé de tout le prestige des dénominations homériques) à un nom étranger dont la base n'était pas grecque marque la volonté d'hellénisation définitive d'une lignée d'origine indienne, dont plusieurs membres, et au moins l'auteur de la stèle, ont acquis et maîtrisé la culture grecque »<sup>734</sup>.

On retrouve d'ailleurs cette tournure chez Homère, où elle indique parfois, à la place du génitif, le patronyme : Hector est ainsi Priamidès, fils de Priam<sup>735</sup>. On croit percevoir dans l'usage par Sôphytos de cette formule chargée du prestige homérique une volonté de distinction aristocratique supplémentaire, en plus de sa volonté d'exposer sa maîtrise des références culturelles grecques.

Photius et Strabon rapportent encore l'histoire de Boxus, un Iranien hellénisé qui quitta la Perside pour s'installer à Athènes peu après 145<sup>736</sup>. Boxus et Sôphytos (dont la stèle date probablement du II<sup>e</sup> siècle<sup>737</sup>) sont la preuve que dès cette époque, des Iraniens ou des Indiens ont adopté des anthroponymes grecs ; ces mêmes individus ont sans doute pu aussi devenir citoyens d'une cité grecque<sup>738</sup>.

Quelles furent les modalités d'intégration des populations locales à la culture grecque ? Les maîtres grecs de l'Asie ne menèrent jamais de politique d'hellénisation forcée<sup>739</sup>, et il n'exista pas davantage de prosélytisme grec<sup>740</sup>. Le rapprochement entre la population grecque et les populations autochtones est venu avant tout de ces dernières, et en premier lieu des élites indigènes<sup>741</sup>, sur lesquelles la culture hellénique avait une véritable force d'attraction, notamment parce que « l'adhésion à la culture grecque donnait les clés des cercles de

---

<sup>733</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 249-259 et 261-263.

<sup>734</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 255 et 257.

<sup>735</sup> Homère, *Iliade*, VIII, v. 377.

<sup>736</sup> Photius, VII, 442a, 5 et Strabon XVI, 4, 20. Même si c'est ce que semble indiquer le texte, on ne peut être entièrement certain que Boxus maîtrisait déjà la langue grecque en quittant la Perside : peut-être l'apprit-il une fois à Athènes ? Voir Sekunda 2007 : 232-233.

<sup>737</sup> Estimation déjà très large, mais on ne peut en plus exclure totalement la fin du III<sup>e</sup> siècle.

<sup>738</sup> Rougemont 2014 : 25-26. Balandier 2007 : 83-85 donne d'autres exemples, parfois précoces, dans les royaumes hellénistiques.

<sup>739</sup> L'intervention d'Antiochos IV en Judée, réponse brutale à une situation déjà violente, constitue une exception (cf. *supra* la note 497 sur les Maccabées à la fin de la partie 12.4).

<sup>740</sup> Boyce, Grenet 1991 : 67. Cela même s'ils revendiquent parfois de façon ostentatoire leur identité grecque, comme je l'ai montré dans la partie 13, *supra*).

<sup>741</sup> Balandier 2007 : 83.



pouvoir»<sup>742</sup>. Les cas d'Irômoïs et de Sôphytos illustrent ce mouvement philhellène des élites<sup>743</sup>. Sôphytos, membre d'une grande famille, était d'ailleurs peut-être descendant du dynaste ou gouverneur du même nom qui fit frapper monnaie au nord de l'Hindukush à la toute fin du IV<sup>e</sup> siècle. Ce Sôphytos avait déjà, dans une certaine mesure, adopté l'hellénisme, exprimé tant par le type de ses monnaies que par la légende en grec qu'il y fit figurer.

L'influence de la langue grecque tient aussi à ce qu'elle facilitait la communication entre gens d'origines diverses<sup>744</sup> : c'est sans doute grâce à la maîtrise de cette langue que des Iraniens ont pu accéder aux carrières administratives de la trésorerie d'Aï Khanoum. D'autres régions du monde hellénistique en fournissent des exemples clairs : en Mésopotamie, à Uruk, Anu-Uballit se vit conférer par Antiochos II le nom grec Nikarchos<sup>745</sup> ; en Égypte, l'apprentissage du grec permettait à des indigènes d'accéder à des postes de la fonction publique de type grec, premier pas vers l'hellénisation<sup>746</sup>.

Le gymnase, dont l'exclusion ne reposait pas sur un critère civique mais sur des critères de liberté et de mode de vie<sup>747</sup>, fut bien sûr le vecteur essentiel de l'hellénisation. Il était fréquenté par des étrangers qui partageaient les valeurs de l'éducation à la grecque (comme Sôphytos). M. Launey envisage le gymnase en Asie comme une institution plus accueillante qu'en Égypte envers les indigènes, qui montrèrent en retour un véritable « engouement » pour la culture grecque<sup>748</sup>. M. Sartre abonde dans ce sens : « alors que l'époque achéménide a permis un maintien des cultures indigènes en Syrie et ne témoigne d'aucune acculturation à une culture perse, au contraire, à l'époque hellénistique, on assiste à une acculturation réelle d'une partie des élites indigènes [...]. Or, dans ce processus, la création des nouvelles cités et la transformation des anciennes villes indigènes en *poleis* jouent un rôle fondamental »<sup>749</sup>. De fait, la transmission de la culture grecque aux indigènes ne pouvait avoir lieu quasi exclusivement que dans un cadre urbain, au contact du gymnase et des institutions grecques, ce qui en excluait *de facto* l'essentiel des populations rurales<sup>750</sup>.

---

<sup>742</sup> Martinez-Sève 2014a : 62.

<sup>743</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 249-250, 265-332.

<sup>744</sup> Martinez-Sève 2014a : 62.

<sup>745</sup> Rougemont 2012a : 34, n. 75 donne de nombreuses références.

<sup>746</sup> Will 1986, repris dans Will 1998 : 822-823, Balandier 2007 : 83-84.

<sup>747</sup> En étaient exclus notamment les esclaves et affranchis, les prostitués, les hommes exerçant un métier de l'agora et ceux en état d'ivresse ou de démence (Gauthier 1995 : 8-9).

<sup>748</sup> Launey 1950 : 874.

<sup>749</sup> Sartre 2001 : 152.

<sup>750</sup> Gauthier 1995 : 8.

P. Bernard évoque cependant un autre vecteur de diffusion de l'hellénisme, qui constituait sans doute le lien essentiel des zones non urbanisées avec la vie culturelle grecque : il s'agit de l'entrée de femmes grecques par mariage dans des familles indigènes. En Arachosie, on touche peut-être du doigt ce phénomène à travers la reconnaissance de l'*epigamia* par le traité entre Séleucos I<sup>er</sup> et Chandragupta, mais il s'agit de notre seul indice et il est bien maigre<sup>751</sup>.

Avec l'expansion du monde grec sur d'immenses territoires et à une multitude de peuples étrangers à la culture grecque, la conception de la « grécité » subit un glissement progressif. L'éloge du cosmopolitisme et le concept d'*homoioia* développé dans la nouvelle comédie ou chez Eratosthène sous l'influence des sophistes n'a semble-t-il pas trouvé de réelle application dans la réalité de ces marges du monde grec<sup>752</sup>. D'abord, l'hellénisation ne concerna vraisemblablement qu'assez peu d'individus. L'adoption de noms grecs semble constituer le signe d'une adhésion franche à la culture grecque, un cas d'« acceptation active »<sup>753</sup>. Mais « rien ne permet de dire si le phénomène fut massif ou – comme on est porté à le croire, mais sans preuve – marginal »<sup>754</sup>. De fait, Aristôn et Sôphytos (auxquels il faut ajouter Sokhrakès) sont les seuls personnages du corpus épigraphique dont l'onomastique témoigne de l'adhésion à l'hellénisme. Les peuples iraniens n'ont sans doute pas été les plus enclins à l'hellénisation : il exista bien des Iraniens hellénisés, mais la grande majorité d'entre eux conservèrent leurs traditions, pratiques et croyances, d'autant plus qu'ils ne subirent aucune pression pour en changer<sup>755</sup>.

Même en supposant avec M. Launey que le gymnase fut plus ouvert aux indigènes en Asie qu'ailleurs, il n'en reste pas moins que l'institution, avant d'être le vecteur de l'hellénisation des populations locales, était surtout le signe de la conservation par les colons de leur culture: les indigènes fréquentant le gymnase constituaient à l'évidence une minorité<sup>756</sup>. M. Launey lui-même évoque d'ailleurs la liste des victoires des éphèbes et des *néoi* au gymnase de Babylone en l'année 109/108, dans laquelle tous les noms de vainqueurs sont grecs<sup>757</sup>. Par

---

<sup>751</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 329. Ces mariages concernaient le plus souvent des hommes grecs et des femmes indigènes, voir *supra* p. 138 et la note 623.

<sup>752</sup> Rougemont 2012c : 182 : « Was the Hellenism in Central Asia the Hellenism of Isocrates? No one knows ».

<sup>753</sup> Will 1985, repris par Will 1998: 784.

<sup>754</sup> Rougemont 2014 : 26.

<sup>755</sup> Boyce, Grenet 1991 : 67-68. Les Séleucides se comportèrent même, en Babylonie, en protecteurs de la religion traditionnelle (cf. *supra* la partie 15, p. 138).

<sup>756</sup> Préaux 2002 : 563.

<sup>757</sup> Launey 1950 : 869-874. On ne peut cependant pas exclure que certains de ces noms cachent des indigènes hellénisés (cf. *supra* p. 156-157, et partie 15, p. 135-136).

ailleurs, on a dit que les élites locales étaient plus susceptibles de s'ouvrir à la culture grecque, mais ce n'était certainement pas vrai de toutes<sup>758</sup>, comme le prouvent les Frataraka qui s'attachèrent au contraire à conserver et perpétuer les traditions perses, soulignant dans l'iconographie des monnaies qu'ils frappaient leurs liens avec les souverains achéménides<sup>759</sup>.

D'autre part, même chez les personnes qui s'ouvrirent à l'hellénisme, la profondeur de l'influence grecque était sans doute relative. Jusqu'à quel point ces individus étaient-ils hellénisés ? S'il est vrai que l'adoption des procédures et de l'écriture grecques témoigne avec éclat de la *diffusion* des formes culturelles helléniques aux populations d'Iran et d'Asie centrale, il faut se garder de confondre diffusion de ces formes et hellénisation. Les populations locales ont adopté les pratiques grecques (du moins certaines), mais elles ne les ont pas choisies tout à fait librement. Le cadre grec a fini par s'imposer à elles par la force des choses, cela plus encore en Asie centrale où ce cadre ne vient se substituer à aucun système préexistant<sup>760</sup>. Les individus qui apparaissent dans ces inscriptions n'étaient pas forcément hellénisés au sens fort du terme ; ils n'avaient pas nécessairement épousé tous les aspects de la culture grecque. Même l'emploi de la langue ou de l'écriture grecques n'est pas un argument déterminant : il ne nous apprend rien de certain sur le degré de compétence linguistique des individus, puisque rien ne garantit que les documents épigraphiques dans lesquels ils sont nommés soient autographes<sup>761</sup>.

Il en va de même pour l'adoption de cultes grecs. Dans l'*interpretatio*, seules les formes étrangères sont reprises, l'idée demeure inchangée<sup>762</sup>. Si l'on suppose que, comme les Grecs, les populations locales n'adoptaient certains de ces cultes que dans la mesure où ils y trouvaient une correspondance avec leurs pratiques traditionnelles<sup>763</sup>, on ne peut regarder ce phénomène comme une preuve décisive d'hellénisation des indigènes. Les populations locales vénéraient déjà l'Oxus avant que ses rives ne soient parées d'un temple grec<sup>764</sup>. Les non-Grecs qui fréquentaient le temple d'Aï Khanoum y rencontraient sans doute Ahura Mazda ou Mithra plutôt que Zeus, leur équivalent égéen. Faut-il voir alors dans ces phénomènes une acceptation passive ou une acceptation active de la culture grecque ? Ces problématiques très complexes

---

<sup>758</sup> Rougemont 2014 : 32.

<sup>759</sup> Wiesehöfer 2000.

<sup>760</sup> La situation est moins simple pour les populations d'Iran, qui étaient déjà anciennement organisées, possédaient leur propre système d'écriture etc.

<sup>761</sup> Rougemont 2014 : 26-27. Et même, au contraire, ils ne l'étaient probablement que rarement.

<sup>762</sup> Cf. la définition de D. Schlumberger, *supra* la partie 16, p. 144.

<sup>763</sup> Ce qui est probable, l'homme, d'où qu'il vienne, étant par nature plus enclin à accepter les éléments qui s'adaptent facilement à son cadre de pensée qu'à s'ouvrir à des influences très éloignées de ses croyances (voir les apports de la psychologie sociale, particulièrement les travaux sur la dissonance cognitive (Festinger 1957) et l'homophilie sociale (attirance de la similarité, Degroot 1974).

<sup>764</sup> Cf. *supra* la partie 11.1, p. 88-89.

appellent un questionnement sur la nature même de l'hellénisme, qui s'exprime en nuances, en degrés très variés.

On ignore jusqu'à quel point les employés iraniens de la trésorerie d'Aï Khanoum étaient hellénisés. On imagine qu'ils devaient parler le grec, mais le maîtrisaient-ils assez pour pouvoir fréquenter les textes classiques sans la connaissance desquels on ne peut dire d'un individu qu'il est de culture grecque ? Leur maîtrise de la langue grecque, à quelque degré qu'elle fût portée, ne paraît pas avoir été un « ascenseur social » : le *gazophylax* (directeur de la trésorerie) porte toujours un nom grec<sup>765</sup>. On retrouve cependant ici l'ambiguïté de l'onomastique : comment savoir si l'un au moins de ces noms ne cache pas un Bactrien ? La dédicace d'Irômoïs, rédigée « dans un grec peu conforme à la grammaire scolaire et mêlé de mots bactriens »<sup>766</sup>, est un exemple flagrant de ce problème du degré de maîtrise du grec chez les indigènes, mais le doute demeure aussi en ce qui concerne les non-Grecs impliqués dans des inscriptions parfaitement grecques (comme Beltibanatis, n° 18 ou Atrosôkès, n° 95), puisque nous ignorons qui rédigeait et gravait ces textes. Sôphytos semble bien être l'auteur de sa propre épitaphe, et exhibe (le mot n'est pas trop fort) l'étendue de sa culture grecque ; mais même dans un cas aussi remarquable, nous serions bien en peine de déterminer le degré réel de son hellénisation.

Lorsque l'on aborde ces problématiques, il faut aussi être conscient que la documentation épigraphique grecque n'est évidemment pas parfaitement représentative de la réalité : elle déforme nos perceptions en accentuant le caractère grec de ceux qui l'ont produite et, partant, en passant sous silence d'autres aspects de leur personnalité<sup>767</sup>. Le groupe des colons susiens connus à travers le dossier épigraphique n'inclut pas toute la population de la ville, ni même toute la communauté grecque, mais surtout des individus proches du pouvoir, membres de l'armée ou de l'administration. Les non-Grecs à l'inverse n'ont laissé aucun témoignage écrit dans les trois derniers siècles avant notre ère, « soit parce que leur langue n'était pas encore écrite, soit (plutôt ?) parce que les documents rédigés dans cette langue n'étaient pas habituellement gravés et exposés comme l'étaient certains documents grecs, soit parce que les

---

<sup>765</sup> Zénon (n° 101), Timodèmos (n° 102), Philiskos (n° 103 et 105, peut-être 116), Stratôn (n° 106), peut-être Nikératos (n° 111).

<sup>766</sup> Rougemont 2014 : 26.

<sup>767</sup> Martinez-Sève 2012a : 381.

documents grecs qui parlaient d'eux n'étaient pas de ceux qu'on gravait dans la pierre, donc ne sont pas parvenus jusqu'à nous »<sup>768</sup>.

G. Rougemont relève justement qu'« une hellénisation volontaire, proclamée, n'est pas nécessairement une hellénisation totale (si elle était totale, serait-elle à ce point affichée ?) »<sup>769</sup>. Sôphytos a choisi de se montrer grec, de se rendre grec, et son déguisement, si c'en est un, est parfait<sup>770</sup> :

« Nous sommes dans l'impossibilité de savoir dans quelle mesure cette assimilation à l'hellénisme, si totale sur le plan linguistique et dans les goûts littéraires (mais étaient-ils exclusivement grecs ?), avait affecté le domaine de sa vie privée dans ce qu'elle avait de plus personnel. Il avait certainement fréquenté le gymnase pour y recevoir cet enseignement littéraire, entretenu et perfectionné tout au long de sa vie, qui avait nourri son talent poétique. Mais les Moires, Apollon, et les Muses, dont Sôphytos invoque les noms, peuvent n'être que des figures de style et ne préjuger en rien de ses croyances religieuses. Même la présence, contraire à l'orthodoxie funéraire indienne, d'un mémorial écrit sur sa tombe ne signifie pas pour autant qu'il s'était détourné de l'enseignement des religions indiennes »<sup>771</sup>.

L'Égypte nous offre un exemple approchant : Démétrios le chronographe, juif d'Alexandrie, composa en grec une histoire de la nation juive qui entendait démontrer le prestige de celle-ci et la crédibilité des livres saints<sup>772</sup>. En somme, Sôphytos pouvait très bien être devenu grec tout en restant indien : l'hellénisation d'un individu n'impliquait pas qu'il rompît avec ses origines ethniques et culturelles<sup>773</sup>.

Dans l'empire séleucide comme en Égypte, malgré la constitution d'une société de plus en plus multiethnique, « la colonisation macédonienne permit rarement ce qu'on pourrait appeler une transculturation qui eût pu conduire à l'osmose de cultures différentes »<sup>774</sup>. La Bactriane semble donc bien être un cas à part : Aï Khanoum est un cas remarquable de symbiose culturelle, où la société et la civilisation matérielle montrent le mélange progressif des Grecs

---

<sup>768</sup> Martinez-Sève 2014a : 51, Rougemont 2014 : 21.

<sup>769</sup> Rougemont 2012a : 180, n. 635.

<sup>770</sup> Rougemont 2014 : 27.

<sup>771</sup> Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 329-330.

<sup>772</sup> Balandier 2007 : 83-84, Belayche 1997 : 70-71.

<sup>773</sup> Rougemont 2014 : 27.

<sup>774</sup> Balandier 2007 : 87.

avec la population locale<sup>775</sup>. Partout ailleurs, l'assimilation, qu'elle se produise à l'initiative des colons grecs ou des indigènes, est effectivement restée occasionnelle et dictée par les circonstances variables de la vie quotidienne<sup>776</sup>. Le caractère relativement malléable de la culture grecque a par ailleurs permis l'existence de situations d'altération et de métissage, des gradations nombreuses entre les Grecs et les non-Grecs, sans aboutir à la déstructuration des sociétés colonisées<sup>777</sup>. La diffusion de l'hellénisme en Orient n'a pas non plus entraîné d'homogénéisation culturelle ; les formes d'organisation sociale et les pratiques culturelles des sociétés d'Iran et d'Asie centrale continuèrent à exister et à évoluer, en parallèle de l'hellénisme et nourries par lui<sup>778</sup>.

---

<sup>775</sup> Balandier 2007 : 87.

<sup>776</sup> Balandier 2007 : 87.

<sup>777</sup> Martinez-Sève 2009 : 136. L. Martinez-Sève voit là l'élément essentiel de distinction entre la colonisation hellénistique et la colonisation de l'époque moderne, qui instrumentalisa la culture au service d'une domination politique et économique, tandis que les populations locales étaient regardées comme culturellement inférieures.

<sup>778</sup> Martinez-Sève 2009 : 135, Invernizzi 1991 : 47, Kuhrt 2007 : 618.

## 18 Postérité de l'hellénisme en Extrême-Orient

En Iran comme en Bactriane, les contacts interculturels se prolongèrent après la fin de la domination grecque. J. Wolski s'est fortement opposé à ses contemporains, qu'il accuse d'avoir « construit la thèse de la prépondérance de l'hellénisme, auquel les Arsacides avaient emprunté tout le contenu culturel de leur règne », et d'avoir présenté les Arsacides comme rien de plus « qu'une dynastie barbare corrompue par l'hellénisme ». Le portrait qu'il entend dresser de l'État parthe est tout autre : en se revendiquant héritiers des Achéménides, les Arsacides auraient été avant les Sassanides des « guerriers de l'iranisme », auquel ils auraient donné une nouvelle impulsion. Et en effet, les Parthes reprirent nombre de pratiques achéménides, parmi lesquelles le titre de roi des rois et l'écriture araméenne (légendes des monnaies, archives d'*ostraka* de Nisa...). Mais J. Wolski va plus loin en affirmant que cette « nouvelle vague de l'iranisme » alla de pair avec une résistance à l'hellénisme, voire même une opposition frontale, traduite par un certain nombre de mesures hostiles aux Grecs<sup>779</sup>. On retrouve pourtant chez les Parthes une indéniable influence grecque, et dans certains domaines une continuité de pratiques prises aux Séleucides.

Le système des subdivisions territoriales en trois niveaux hiérarchiques (satrapies, éparchies, hyparchies) fut conservé par les Parthes<sup>780</sup>. Les souverains parthes n'hésitèrent pas à confier à des Grecs des postes de commandement ou à les élever à d'importantes dignités. A Suse, Hestiaios (n° 3, en 21 de notre ère) et Lysimachos (n° 9, très probablement d'époque parthe) étaient *sômatophylakes*, un titre élevé dans la hiérarchie de la cour arsacide et emprunté directement à la monarchie séleucide ; un autre Grec, Antiochos, était l'épistate de la ville (n° 3). Une dizaine d'années plus tard, vers l'an 36, un Grec nommé Hiéron était selon Tacite le gouverneur d'une des plus grandes provinces de l'empire parthe<sup>781</sup>. Le grec demeura l'une des langues officielles de l'empire<sup>782</sup> : les deux reliefs rupestres de Bisutun (n° 71 et 72), de tradition perse, sont ainsi légendés d'inscriptions en grec, exemple frappant de l'entrecroisement de ces deux cultures dans l'Iran parthe. Le nom Γεόποθος, qui apparaît dans

---

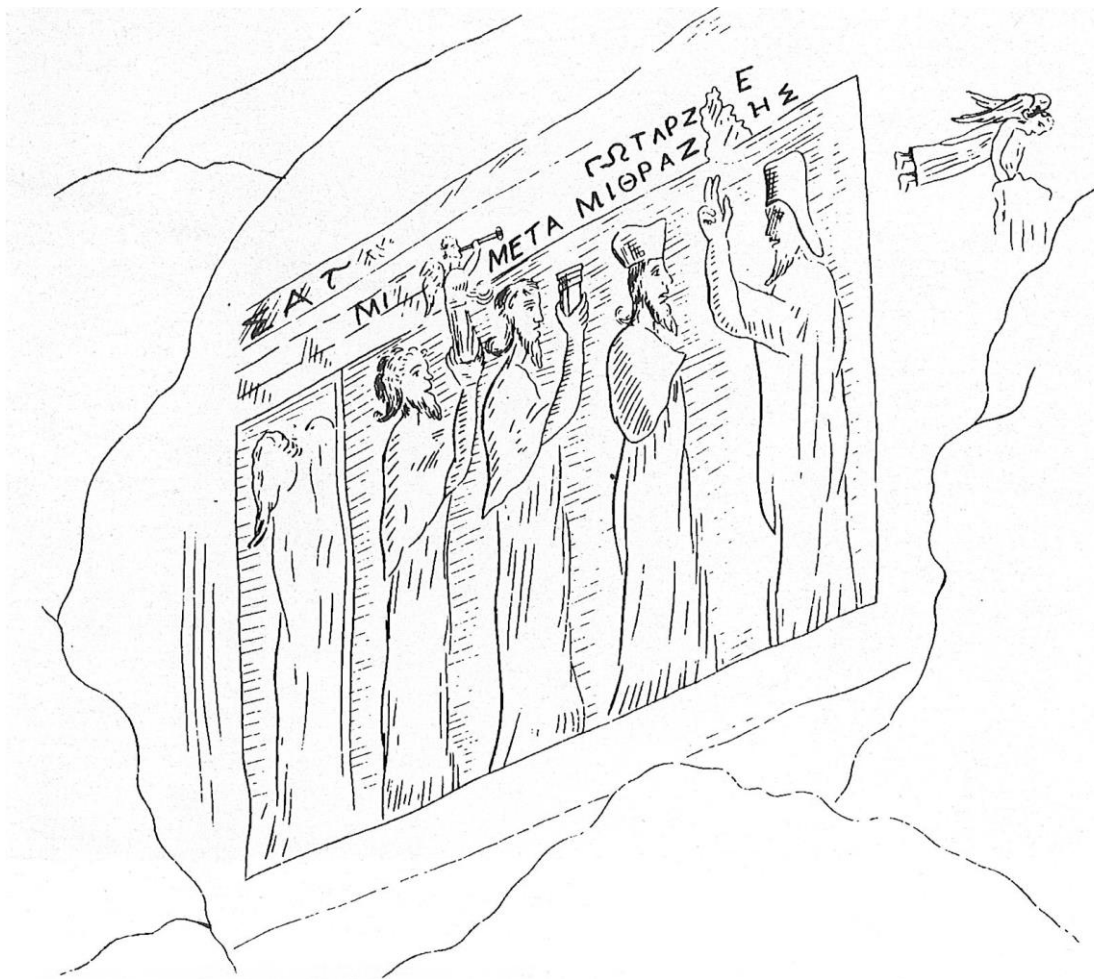
<sup>779</sup> Toutes les citations sont prises à Wolski 1989 : 440-444. Ce dernier ne précise pas quelles ont pu être ces mesures mais renvoie à Debevoise 1938 : 167 *sq.*, qui n'évoque que le siège de Séleucie du Tigre par Vardanès en l'an 39 de notre ère, alors que la cité se révolte contre le pouvoir parthe.

<sup>780</sup> Widengren 1983 : 1263.

<sup>781</sup> Tacite, *Annales*, VI, 42 ; cf. Le Rider 1965 : 276 et n. 5.

<sup>782</sup> Sur la langue parthe et les nombreuses langues de l'empire, cf. Curtis 2007 : 7-8, Brosius 2006 : 83-84.

les deux inscriptions, est la transcription en grec de l'iranien qui signifie « fils de Gew »<sup>783</sup>, avec l'adjonction d'une désinence grecque. Entre les deux reliefs est gravée une Victoire ailée couronnant un cavalier, signe supplémentaire de l'influence grecque dans la composition<sup>784</sup>. Le grec apparaît aussi sur les monnaies parthes, avec la reprise par les souverains arsacides des épithèses Θεός et Θεοπάτωρ<sup>785</sup> et de l'épithète « philhellène »<sup>786</sup>, qui faisait aussi partie de leur titulature, ainsi que le montrent notamment les parchemins d'Avroman (n° 73, l. 3 et n° 74, l. 1). La monnaie parthe demeura d'ailleurs la drachme, héritée de l'époque de la domination grecque sur l'Iran<sup>787</sup>.



**Figure 31** Bas-relief de Gotarzès à Bisutun, croquis de J. Grelot (Rougemont 2012a : pl. 38, fig. 71.1)

<sup>783</sup> Interprétation de H. Rawlinson rappelée par Rougemont 2012a : 150.

<sup>784</sup> Elle est visible sur le dessin réalisé par Joseph Grelot au XVII<sup>e</sup> siècle (voir Rougemont 2012a : 148-150 et fig. 71.1). Cf. aussi Colledge 1987 : 155.

<sup>785</sup> Cumont 1930 : 216-218.

<sup>786</sup> Jusqu'au règne d'Artaban II, vers 128 av. J.-C, après lequel l'inscription disparaît, mais les monnaies parthes continuèrent à porter des inscriptions en alphabet grec jusqu'à la fin de l'empire (Schlumberger 1983 : 1030).

<sup>787</sup> Curtis 2007, Sellwood 1983.



Conserver les cadres existants, comme l'avaient fait en partie les Séleucides avec le système achéménide, pourrait n'être qu'une marque du pragmatisme des souverains parthes, tout comme l'utilisation de la langue et l'adoption d'une titulature grecques pourraient n'être qu'un instrument politique pour se concilier la population grecque<sup>788</sup>. Cela semble d'ailleurs, dans l'ensemble, avoir été un succès : comme le prouvent les poèmes de Suse en l'honneur de Tiridatès et Zamaspès (n° 11-12), les Grecs pouvaient se satisfaire de la domination politique des Parthes et même vanter, dans leur langue, les mérites de leur gouverneur. Il est en réalité nécessaire de voir plus loin car d'autres éléments indiquent que l'influence hellénique sur la culture et la société parthe fut réelle et profonde. Les pratiques religieuses les plus répandues dans l'empire étaient un syncrétisme du zoroastrisme et des cultes grecs, comme peut en témoigner l'interpénétration des panthéons respectifs avec l'assimilation de Zeus à Ahura Mazda, d'Hadès à Angra Mainyu, d'Apollon à Mithra, d'Aphrodite et Héra à Anahita, etc<sup>789</sup>. Les réalités matérielles de la culture parthe étaient aussi marquées par l'hellénisme : l'art parthe de Nisa (statuaire, architecture) prenait ainsi son inspiration autant dans l'art grec que dans l'art iranien<sup>790</sup>. La littérature grecque enfin était connue et appréciée des Arsacides : en 53 av. J.-C., le roi d'Arménie (lui-même auteur d'œuvres rédigées en grec), qui accueille le Parthe Orode II, l'honore en faisant représenter les *Bacchantes* d'Euripide<sup>791</sup>. En somme, l'empire parthe fut un assemblage hétérogène de cultures et de traditions variées, qui connut une évolution sensible entre une large reprise d'éléments hellénistiques par les souverains de la dynastie arsacide, dans les premiers temps de l'empire, et un glissement progressif vers l'appropriation et la promotion de la culture iranienne qui annoncent la nouvelle vague de l'iranisme évoquée par J. Wolski.

Alexandre, s'il n'a pas œuvré pour une fusion des civilisations, souhaitait en revanche « l'association, voire la fusion des nouveaux maîtres et des anciens »<sup>792</sup>. Sa vision, mise en pratique par les mariages de Suse, fut rapidement abandonnée par ses successeurs, y compris séleucides, à l'exception du premier d'entre eux. En confiant les hautes satrapies à Antiochos, le fils qu'il eut de la Bactrienne Apamè<sup>793</sup>, Séleucos I<sup>er</sup> visait sans doute à affirmer la légitimité

<sup>788</sup> Thèse de J. Wolski rappelée par Will, *HPMH*, II : 408, qui la met en doute.

<sup>789</sup> Colpe 1983 : 823 et Brosius 2006 : 125. Garthwaite 2005 écrit cependant que, malgré ce syncrétisme des formes, « Hellenism's impact on Zoroastrianism was minor » (p. 68) et « Greek influence on the faith was quite limited and superficial » (p. 83-84). On retrouve ici le problème que je soulevais sur le sens réel de l'adoption de divinités étrangères et les interprétations, dans un sens comme dans l'autre (cf. *supra* partie 16, p. 148)

<sup>790</sup> Sur Nisa en particulier, Brosius 2006 : 127, Schlumberger 1983 : 1037-1041, Colledge 1987 : 159-162. Chacun de ces auteurs traite plus largement de l'art parthe.

<sup>791</sup> Plutarque, *Vie de Crassus*, XXXIII. Cf. Bernard 1976 : 318, Boyce 1983 : 1154-1155 et Kennedy 1996a : 74 : « the Arsacids were a dynasty familiar with Greek literature ».

<sup>792</sup> Will, *HPMH*, I : 273. Cf. *supra* les théories de J. G. Droysen (introduction, p. 21).

<sup>793</sup> Elle-même fille de Spitaménès, chef de la résistance bactrienne à Alexandre.

de son pouvoir face à l'aristocratie iranienne, tout en associant et rapprochant les peuples gréco-macédonien et iranien. É. Will y voit l'amorce d'une continuation de la tradition achéménide d'un empire formé d'une multitude de peuples différents vivant en bonne intelligence<sup>794</sup>. Cette conception et cette volonté qu'on peut presque qualifier de politique disparurent rapidement avec la focalisation de l'attention séleucide à l'ouest. Pourtant, cette association des cultures voulue par Alexandre se réalisa peut-être en Bactriane, où la présence grecque se perpétua jusqu'au premier siècle de notre ère. Isidore de Charax écrit ainsi qu'Alexandrie d'Arachosie demeurait une cité grecque aux environs de l'ère chrétienne<sup>795</sup>. Une inscription de Surkh Kotal (n° 94) nous apprend qu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, Palamédès, probablement architecte d'un sanctuaire ou d'une partie d'un sanctuaire, collabore avec l'administration kushane<sup>796</sup> : en Asie centrale comme en Iran, le nouveau pouvoir n'hésite pas à requérir les services d'hommes grecs. L'empire kushan fit même du grec sa langue officielle, pendant un temps au moins<sup>797</sup>.

L'influence durable de l'hellénisme semble avoir profondément marqué ces régions. A cet égard, le cas de ce souverain indo-parthe qui porte le nom très particulier de Sarpédon est frappant<sup>798</sup>, mais bien d'autres éléments suggèrent le développement d'une culture gréco-bactrienne. L'épigraphie laisse entrevoir l'amorce d'un syncrétisme religieux<sup>799</sup>, tandis que l'archéologie révèle des styles architecturaux significatifs de la « symbiose culturelle » qui a pu s'accomplir à Aï Khanoum<sup>800</sup>. Le Gandhara fut une autre zone privilégiée des contacts et des échanges gréco-indiens. Un exceptionnel bas-relief de cette région fait voir une adaptation indienne de l'épisode du Cheval de Troie pour la décoration d'un monument bouddhique. Les personnages traditionnels de cette scène gréco-romaine par excellence (Laocoon, Priam, Cassandre)<sup>801</sup> sont ici remplacés par des protagonistes de ce qu'A. Foucher nomme les contes bouddhistes<sup>802</sup>. L'auteur mentionne par ailleurs l'existence d'au moins une autre scène combinant des traits grecs et indiens et représentant l'enlèvement de Ganymède<sup>803</sup>. Nous

---

<sup>794</sup> Will, *HPMH*, I : 274.

<sup>795</sup> Rougemont 2012b : 8. Isidore de Charax 19.

<sup>796</sup> Les Kushans sont une tribu yuezhi qui, au premier siècle avant notre ère, organisa les nomades scythes en une confédération et prit le contrôle de territoires centrés sur le Gandhara et s'étendant à l'ouest jusqu'à Kandahar, adoptant au passage beaucoup d'éléments de la culture hellénistique de Bactriane.

<sup>797</sup> Rougemont 2014 : 10. Le grec fut la langue officielle de l'empire, avant peut-être que son usage soit interdit dans l'administration avec le développement d'une politique anti-hellénique, cf. *infra* p. 171.

<sup>798</sup> Cf. *supra* la partie 13, p. 118-119..

<sup>799</sup> On peut aussi parcourir Stančo 2012 qui donne de nombreux exemples de ce syncrétisme dans l'iconographie des dieux grecs en Asie centrale.

<sup>800</sup> Balandier 2007 : 87 ; cf. *supra* la partie 16, p. 150.

<sup>801</sup> L'épisode, brièvement relaté par Homère dans *Odyssée*, IV, v. 251-290 et VIII, v. 492-495, est l'objet du livre II de l'*Énéide* de Virgile (le bas-relief représente Laocoon perçant les flancs du cheval de sa lance, II, v. 50-53).

<sup>802</sup> Foucher 1950 : 409-410. Sur ce relief gréco-bouddhique, voir aussi Allan 1946 : 21-23.

<sup>803</sup> Foucher 1950 : 412.

sommes encore davantage assurés de la popularité des poèmes du cycle troyen dans l'Inde par la traduction d'Homère en langue indienne<sup>804</sup>, et la traduction en sanskrit d'un traité hellénistique versifié, le Yavanajātaka, achève de nous convaincre que la littérature grecque s'était effectivement diffusée en Inde<sup>805</sup>.



**Figure 32** Relief gréco-bouddhique du Gandhara représentant l'entrée des Grecs dans Troie (source internet)

Face à ces éléments révélateurs de l'apparition d'une civilisation multiculturelle, É. Will a pu écrire :

« L'on serait presque tenté de dire que l'on assiste là à la naissance d'une nation – l'histoire en a vu naître d'autres dans des circonstances analogues – et si des historiens pensent que dans ces régions, et dans ces régions seulement, survécut et fructifia l'esprit d'Alexandre, ils sont probablement dans le vrai »<sup>806</sup>.

Et en effet, hors de la Bactriane, les influences réciproques furent dans l'ensemble assez limitées. Ai Khanoum et Faïlaka sont deux exemples frappants mais exceptionnels et peut-être uniques de « l'intégration progressive des sociétés grecque et orientale », et encore ces deux sites laissent-ils malgré tout la part belle au style grec :

<sup>804</sup> Dion Chrysostome, *Discours* LIII, 6-7 et Élien, *Varia Historia* XII, 48.

<sup>805</sup> Rapin 1992 : 129, n. 338 donne la bibliographie sur ce traité. Il donne également une orientation bibliographique sur les rapports entre astronomie grecque et indienne et, dans la note suivante, sur l'influence (réelle ou supposée) du théâtre grec sur le théâtre indien.

<sup>806</sup> Will, *HPMH*, I : 286.

« si la composante orientale l'emporte dans les domaines architectural, religieux et technique, beaucoup de monuments ont des décors de type grec : des mosaïques de galets figurées, des colonnes surmontées de chapiteaux dorique ou corinthien en pur style grec, similaires à ceux du temple de Zeus Olympien à Athènes »<sup>807</sup>.

J.-M. Dentzer relève « le caractère relativement "précaire" de l'influence gréco-romaine dans un certain nombre de villes du Proche-Orient », rapidement revenues à des formes d'organisation plus traditionnelles dès lors qu'elles étaient moins fermement prises dans les structures hellénistiques et romaines<sup>808</sup>. Le dernier document qui nous soit parvenu de la cité grecque de Suse date du premier quart du premier siècle de notre ère (n° 3), et le caractère grec de la ville de Suse s'estompe rapidement dans le courant de ce siècle<sup>809</sup>. Mais à dire vrai, même en Bactriane la culture grecque ne semble pas avoir survécu bien longtemps à la domination politique grecque. Pour P. Bernard, l'extinction rapide du grec dans ces régions d'Inde et d'Asie centrale ne serait pas due à une cause externe qui aurait précipité la disparition des communautés grecques et, partant, de la langue grecque. Celle-ci se serait progressivement éteinte à cause du refus des Grecs de s'assimiler. Par une intéressante analogie, l'historien oppose les minorités européennes installées aux États-Unis à l'époque contemporaine à la situation des Grecs d'Extrême-Orient :

« ces derniers n'étaient pas assimilables comme le sont les minorités aux États-Unis, ce qui aurait assuré, pour un temps au moins, la survie du grec dans l'espace familial. Les crève-la-faim, les petits venus pour faire fortune s'assimilent, moins facilement les anciens maîtres. Il arrive que ceux-là, raidis dans leur orgueil déchu, se laissent disparaître »<sup>810</sup>.

Selon l'aspect de la question sur lequel ils se penchent, les historiens évoquent « la durable rémanence de l'hellénisme » en Asie centrale<sup>811</sup> ou concluent au caractère passager de l'épisode grec<sup>812</sup>. On ne peut nier que l'hellénisme eut dans ces régions un impact important et laissa pour la postérité un héritage culturel assez fascinant, dont l'art du Gandhara n'est pas le

---

<sup>807</sup> Balandier 2007 : 88.

<sup>808</sup> La plupart abandonnèrent ainsi leur nom gréco-romain pour reprendre leur nom indigène : Dentzer 2000 : 162.

<sup>809</sup> Martinez-Sève 2002 : 35.

<sup>810</sup> P. Bernard dans Rougemont 2014 : 36.

<sup>811</sup> Rougemont 2012b : 19.

<sup>812</sup> Dentzer 2000 : 162. Les mêmes auteurs concluent parfois indifféremment dans un sens ou dans l'autre, comme G. Rougemont qui peut mettre en avant la longévité de l'hellénisme en Asie (voir la note précédente), mais qui cite également P. Bernard lorsque ce dernier écrit que le grec disparut assez rapidement d'Asie centrale (Rougemont 2014 : 36.)

moindre exemple<sup>813</sup>. Mais sur l'étendue des temps historiques, force est de constater avec J.-M. Dentzer que la période « hellénistique » de ces régions ne fut guère plus qu'une étape dans l'histoire de ces territoires. Contrairement à l'empire romain, qu'elle irrigua pendant de nombreux siècles, la culture grecque fut introduite en Iran et en Asie centrale en l'espace de quelques années, à l'occasion de la plus considérable campagne militaire de l'Antiquité, et l'élément grec semble s'être rapidement érodé après la fin de la domination politique grecque<sup>814</sup>.

\*

\* \*

---

<sup>813</sup> Foucher 1905, 1918 et 1951, Schlumberger 1960, Schlumberger 1970, Cambon 2007.

<sup>814</sup> Cette érosion fut peut-être accélérée dans le nord de l'Inde par la mise en place d'une politique anti-hellénique des Kushans à partir de Kanishka (milieu du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.) : Bernard 2001a : 298-299, et Bernard 2002 : 89-92.

## Conclusion

Le travail qui s'achève ici a soulevé un certain nombre de problématiques. Par le prisme de l'épigraphie, je me suis intéressé à la permanence et à l'influence de l'hellénisme en Iran et en Asie centrale, à l'intensité des échanges culturels entre les Grecs et les populations locales ; je me suis interrogé sur l'impact qu'a pu avoir la fin de la domination politique des Grecs sur leur mode de vie. Les données mises en lumière et interprétées apportent quelques éléments de réponses.

La documentation y révèle le maintien de pratiques grecques entre la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le I<sup>er</sup> siècle de notre ère, sans transformation notable malgré les changements de domination politique. Dans ces régions où l'installation de communautés grecques fut plus tardive qu'en Asie Mineure, plus sporadique qu'en Syrie, l'hellénisme s'ancra pourtant pour longtemps, particulièrement à l'extrême-est. La volonté des colons de reproduire leur environnement d'origine par la conservation d'une culture grecque « pure », dans ses formes classiques, n'empêcha pas les Grecs d'Iran et d'Asie centrale de s'ouvrir aussi aux influences des vieilles civilisations perse et indienne, un paradoxe apparent dont l'explication réside dans l'opposition entre une identité affichée, résolument et fièrement grecque, et une identité réelle, qui évolue au contact des réalités matérielles d'un espace original. Cet hellénisme des confins s'ouvrit en retour aux populations indigènes et irrigua les cultures locales.

J'ai pris le parti de renverser l'approche qu'adoptent habituellement les chercheurs lorsqu'ils abordent telle ou telle thématique à partir des inscriptions d'Iran et d'Asie centrale. S'ils commencent par relever d'abord les traces orientales, les influences possibles, c'est pour mieux rappeler ensuite que ces traces sont finalement très peu nombreuses et souligner l'hellénisme presque sans nuance qui nous est donné à voir. Il ne s'agissait pas pour moi de remettre en cause leurs démonstrations, parfaitement bien fondées et que j'ai longuement reprises. Cette construction historiographique est d'abord un effet de l'étonnement conçu à la lecture de documents si parfaitement grecs, si loin du monde égéen. Mais puisque le maintien d'une culture grecque classique en Extrême-Orient est désormais bien établi par les chercheurs, j'ai choisi d'insister sur les échanges culturels, que d'autres découvertes épigraphiques pourraient contribuer à nous faire mieux connaître. Cependant, les inscriptions grecques, qui constituent la quasi-totalité de la documentation, surreprésentent par définition l'élément grec

et construisent donc une représentation très hellénocentrée ; on a vu qu'elles révèlent également un hellénisme idéalisé. Lorsqu'on s'attache aux questions de contacts de cultures, le moyen le plus susceptible de faire évoluer nos connaissances sur la réalité de la vie des Grecs d'Iran et d'Asie centrale, et d'ouvrir des perspectives sur les rapports et influences qui ont pu exister entre eux et le substrat local, est d'aborder ces questions par l'archéologie, qui donne accès à des sources témoignant plus justement et plus concrètement des réalités matérielles. À ce titre, ce mémoire constitue plutôt une entrée en matière et un moyen de me familiariser avec les sources et les problématiques, qu'un apport définitif à l'histoire des communautés grecques d'Extrême-Orient, un travail formateur plutôt qu'un grand progrès historiographique ou conceptuel.

Cette constatation m'amène à revenir sur les faiblesses de mon travail. Avant tout, ma recherche bibliographique est loin d'être exhaustive, cela particulièrement en ce qui concerne les travaux en allemand, en italien, et encore davantage pour les publications archéologiques de certains sites d'Asie centrale en langue russe. Il faudrait être plus familiarisé que je ne le suis avec les sources archéologiques en général, dont j'ai déjà évoqué l'intérêt, mais aussi numismatiques ; j'ai par exemple laissé complètement de côté les monnaies des rois gréco-bactriens, qui sont un témoignage non moins important que l'épigraphie de la pureté de l'hellénisme d'Asie centrale<sup>815</sup>. Le développement de l'argumentation revêt à certains endroits un aspect catalogue, un défaut qui m'a parfois paru inévitable en ce qu'il résulte de la nature même de la première étape de mon travail, consistant à relever de façon exhaustive et classer les données utiles à l'analyse.

Un certain nombre de failles sont en revanche directement liées à la nature des sources étudiées. Les documents épigraphiques ne contiennent qu'exceptionnellement des éléments permettant de les dater de façon absolue<sup>816</sup> ; leur datation repose donc principalement sur des critères externes, bien souvent une étude paléographique, or les inscriptions restent trop rares et l'espace étudié trop vaste pour pouvoir mener systématiquement une comparaison pertinente

---

<sup>815</sup> Les divinités figurées du monnayage gréco-bactrien et indo-grec sont, « à de rares exceptions près, celles d'un panthéon purement grec, dont l'iconographie ne porte que peu de traces d'influences orientales » (Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 356). Il n'y a pas lieu de développer cet aspect ici, aussi je ne donne que pour exemple Will, *HPMH*, I : 289 qui cite la bibliographie antérieure sur ces questions, tout en rappelant les travaux récents de Boppearachchi 1991, Houghton, Lorber 2002, Houghton, Lorber, Hoover 2008, Widemann 2009.

<sup>816</sup> Dix-sept inscriptions du corpus sont datées exactement (c'est le cas lorsque la date qu'elles portaient a été conservée) ou avec un degré de précision de quelques années (comme les édits d'Asoka à Kandahar par exemple, datés grâce à notre connaissance, à partir d'autres sources, du déroulement du règne du souverain maurya).

des caractères<sup>817</sup>. Faute de pouvoir établir une chronologie relative générale, il s'avère difficile de dresser une analyse chronologique qui permettrait de mettre davantage en évidence une évolution entre les premières générations de colons et les siècles suivants ; le corpus permet tout au plus de saisir des tendances générales. Le manque de sources pousse aussi à tenter des rapprochements qui seraient historiquement très intéressants, parfois de grande portée, mais qui sont souvent condamnés par le petit nombre des preuves que l'on peut avancer<sup>818</sup>. Écrire une histoire « sociale », enfin, est évidemment impossible en l'état, notamment, on l'a vu, parce que des catégories entières de la population, comme les non-Grecs et les femmes, sont quasiment absentes dans l'épigraphie.

Pour terminer, j'aimerais dire un mot des possibilités d'approfondissement dans l'optique d'éventuels travaux à venir. Je perçois avant tout nettement la nécessité de comparer plus généralement et systématiquement la situation des Grecs d'Iran et d'Asie centrale avec celle des Grecs de l'Égypte ptolémaïque et de la Babylonie, en croisant, comme je l'ai dit, tous les types de sources à la disposition de l'historien. Par ailleurs, et de la même manière que beaucoup des documents utiles à notre compréhension sont en réalité postérieurs à l'époque de la domination séleucide<sup>819</sup>, il pourrait être fructueux de tenter une comparaison avec l'époque romaine, pendant laquelle se multiplièrent les échanges et les contacts<sup>820</sup>. Mais surtout, ce mémoire est loin d'avoir épuisé tous les aspects très divers que permet d'aborder l'épigraphie. Il y aurait encore beaucoup à dire sur le commerce, vecteur des échanges culturels avec ses relais en Égypte et au Levant : on pourrait amorcer sous cet angle une étude des personnes originaires d'Iran et d'Asie centrale et installées en Grèce propre, comme je l'ai fait succinctement avec les exemples de Boxus, Mithrès et Ômanéas, Sérapias<sup>821</sup>. Les inscriptions documentent aussi des questions plus institutionnelles comme le fonctionnement interne des cités et leurs rapports avec le pouvoir royal – séleucide ou parthe –, l'armée, l'administration

---

<sup>817</sup> Il importe de rappeler que quel que soit le contexte, la datation par la paléographie garde de toute façon une part plus ou moins large d'aléatoire et doit rester une méthode de dernier recours.

<sup>818</sup> Parfois aussi des interprétations très hypothétiques (on a vu les hypothèses de E. Herzfeld sur les autels de Persépolis). On relève particulièrement, dans la littérature scientifique, une tendance notable à identifier les personnages des inscriptions avec des personnages connus par ailleurs, malgré le risque élevé d'homonymie. Pour avoir une idée de ce phénomène, on peut déjà se reporter aux développements historiographiques à propos de Tiridatès (n° 11-12), Sôphytos (n° 84), Timôn et Léôn (n° 7), Andragoras (n° 76), Apollodôros (n° 4), Gotarzès (n° 71-72), développements rappelés par G. Rougemont dans ses commentaires aux inscriptions concernant respectivement ces personnages.

<sup>819</sup> Particulièrement à Suse, cf. les affranchissements et la lettre d'Artaban à la cité de Phraata.

<sup>820</sup> Le corpus de G. Rougemont compte une inscription d'époque romaine, la signature d'Euporos sur un miroir exhumé en Iran (n° 157). Il faut mentionner aussi l'inscription rupestre de Kara Kamar, dont la lecture est incertaine mais qui pourrait être rédigée en latin (n° 150, non reproduite).

<sup>821</sup> Cf. *supra* les parties 14 (p. 130) et 17 (p. 158).



royale et la cour ; ou des aspects plus directement culturels comme le culte royal, les pratiques funéraires, les techniques et l'art... Ces thèmes sont autant d'axes de recherches qui étaient inclus dans le périmètre de la problématique originelle de ce mémoire, mais cette problématique, sans doute trop ambitieuse pour un mémoire de master, a dû être ramenée à de plus modestes développements.

Un dernier point sur les voies de progrès qui pourraient s'offrir aux chercheurs sur toutes ces questions. Il est permis d'espérer, dans un avenir plus ou moins proche, un large renouvellement des études sur les communautés grecques d'Iran et d'Asie centrale, lorsque les conditions notamment géopolitiques leur seront plus propices : les données archéologiques, et avec elles le dossier épigraphique, ne manqueront pas d'être augmentés par les découvertes à venir, et nos connaissances et conceptions seront, sinon bouleversées, du moins largement confirmées, révisées, complétées<sup>822</sup>.

\*

\*   \*

---

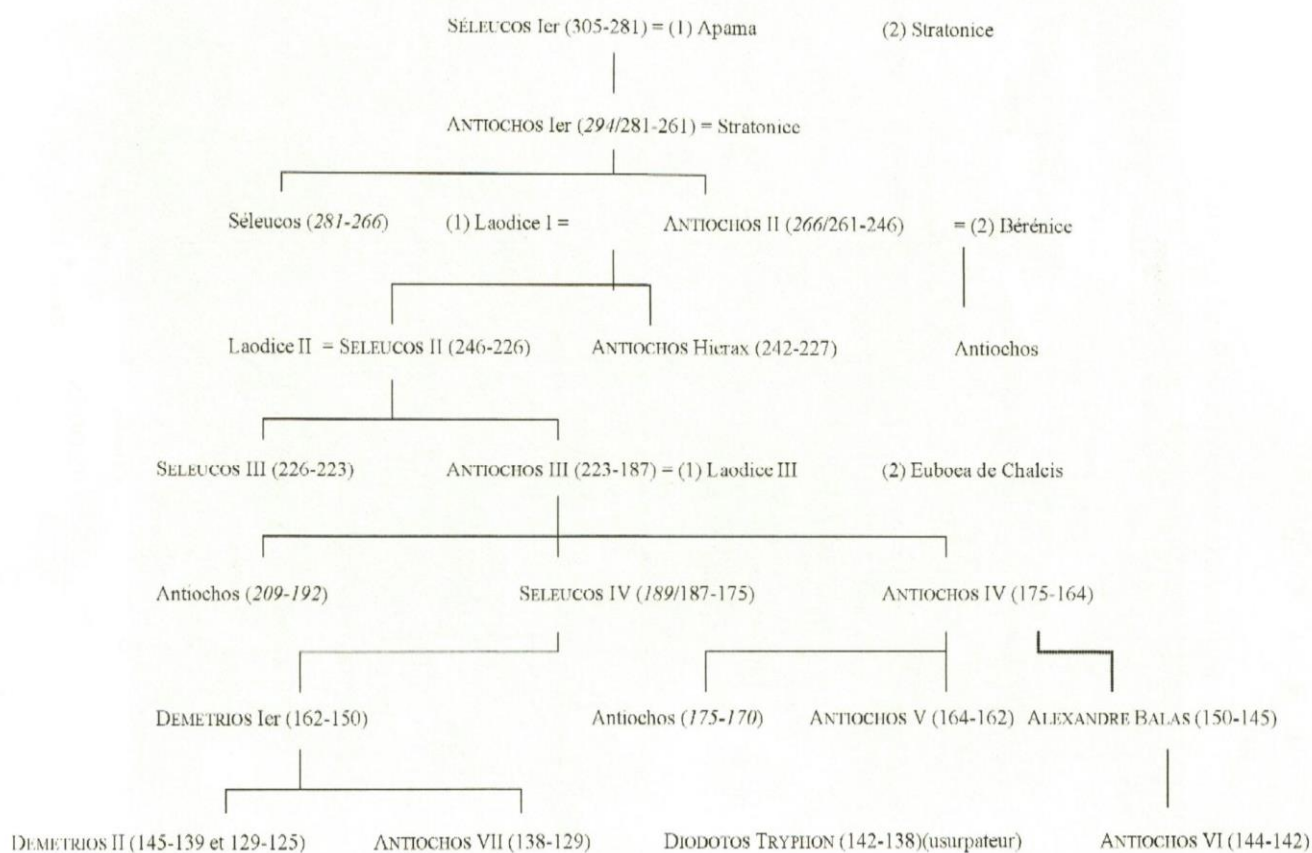
<sup>822</sup> « Il ne fait aucun doute que beaucoup de découvertes sont encore à venir : tel qu'il est, le corpus des inscriptions grecques d'Iran et d'Asie centrale est provisoire (il va s'accroître, il s'accroît déjà) et aléatoire (la carte de répartition des documents connus reflète surtout les aléas de la recherche) » (Rougemont 2012b : 9 ; voir aussi Rougemont 2014 : 11). Robert 1968 : 450 donne un exemple très concret : « on peut penser que Cléarque n'a pas réservé le trésor de sa copie des maximes delphiques à notre seule 'Alexandrie' (si tel fut son nom). Au cours de son long voyage, il a pu obtenir d'autres villes où il a séjourné de faire ériger une copie sur pierre des maximes. On pourra peut-être bien en retrouver d'autres un jour ».

## Annexes

### Annexe 1 : généalogie simplifiée de la dynastie séleucide, de Séleucos I<sup>er</sup> à Antiochos VII

(Capdetrey 2007 : 450)

*(Les dates des périodes de corégence sont indiquées en italiques)*



Annexe 2 : chronologie comparée des souverains séleucides et des souverains gréco-bactriens

(Holt 1999 : 25)

323: Death of Alexander	308	BACTRIA
ca. 295: Co-regency of Antiochus I	SELEUCUS I	
ca. 275: Bactrian satrap sends elephants	281	Unknown satraps
	ANTIOCHUS I	
ca. 260: Second Syrian War begins	261	
ca. 258: Asoka edict at Kandahar	ANTIOCHUS II	
ca. 246: Third Syrian War begins	246	DIODOTUS I
Co-regency of Diodotus II		
ca. 240: War of the Brothers begins	SELEUCUS II	DIODOTUS II
ca. 228: Seleucus II vs. Parthia	225	
	SELEUCUS III	
208: Siege of Bactra begins	223	EUTHYDEMUS I
	ANTIOCHUS III	
188: Peace of Apamea	187	DEMETRIUS I
	SELEUCUS IV	
	175	EUTHYDEMUS II
	ANTIOCHUS IV	PANTALEON
	164	AGATHOCLES
	ANTIOCHUS V	ANTIMACHUS
	162	vs.
	DEMETRIUS I	EUCRATIDES I
ca. 146: Fall of Ai Khanoum	150	

Annexe 3 : chronologie comparée des souverains séleucides et des souverains parthes

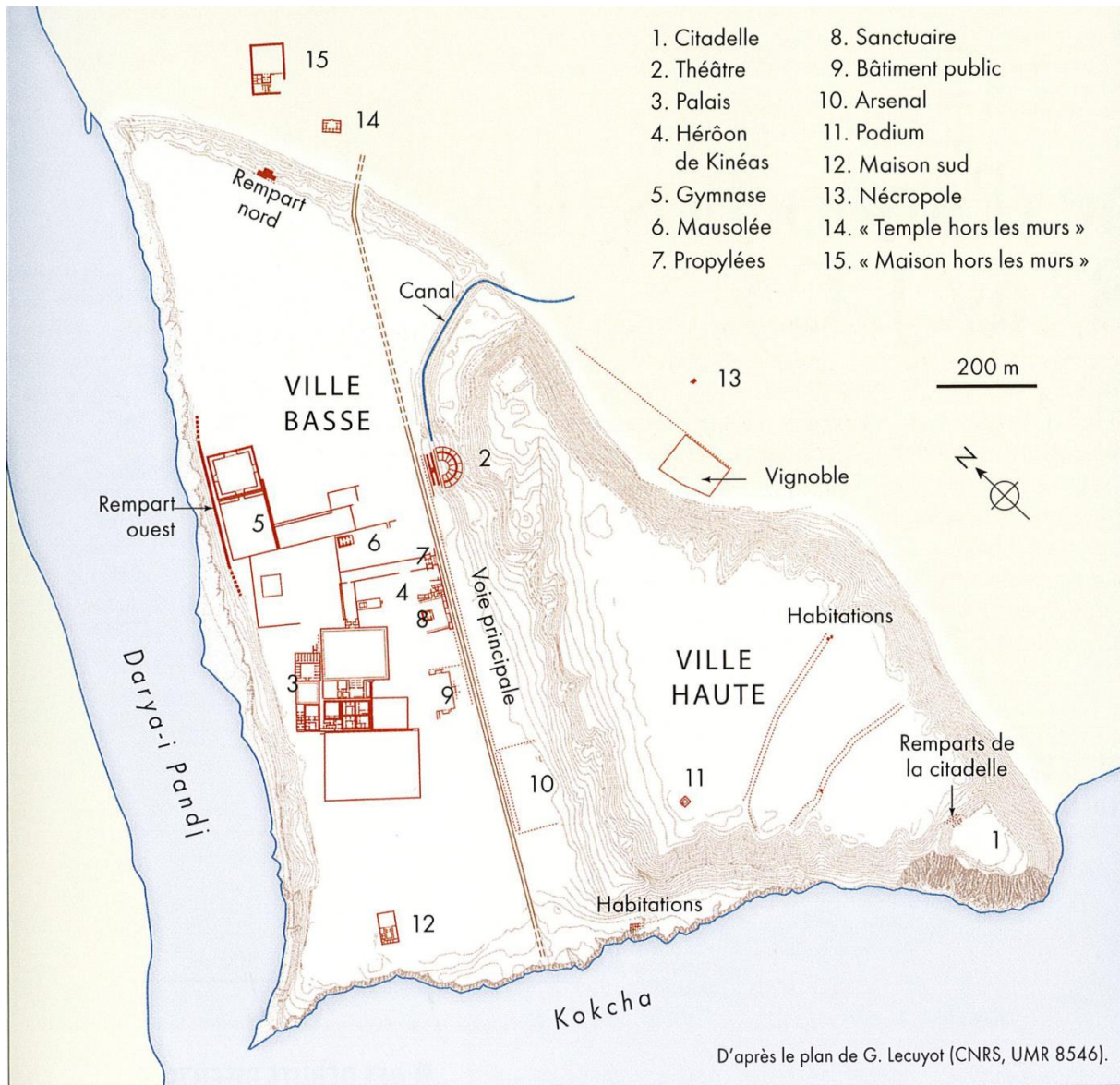
(Kuhrt, Sherwin-White 1993)

Seleucus I Nicator	305-281		
Antiochus I Soter	281-261		
Antiochus II Theos	261-246		
Seleucus II Callinicus	246-225	Arsaces	247
Seleucus III Soter	225-223		
Antiochus III the Great	223-187	Tiridates	211
		Artabanus I	c. 211-191
Seleucus IV Philopator	187-175	Pripiatius	c. 191-176
Antiochus IV Epiphanes	175-164	Phraates I	c. 176-171
Antiochus V Eupator	164-162		
		Mithridates I	c. 171-138
Demetrius I Soter	162-150		
Alexander Balas	150-145		
Demetrius II Nicator	145-141		
Antiochus VI Epiphanes	145-142		
Antiochus VII Sidetes	138-129	Phraates II	c. 138-128?
Demetrius II Nicator	129-125	Artabanus II	c. 128-124/3
Cleopatra Thea	126		
Cleopatra Thea &			
Antiochus VIII Grypus	125-121		
Seleucus V	125	Mithridates II	c. 124/3-87
Antiochus VIII Grypus	121-96		
Antiochus IX Cyzicenus	115-95		



Annexe 4 : plan de la ville d'Aï Khanoum

(Martinez-Sève 2014b : 43)



## Annexe 5 : correspondance des numéros d'inscriptions dans les *IGIAC*

### Sommaire

N.B. — Dans tout cet ouvrage, les numéros d'ordre des **inscriptions** sont imprimés en **gras**.

	Numéros des pages
<b>Présentation</b>	7
<b>Sommaire</b>	13
<b>Abréviations</b> bibliographiques et autres	17
<b>Inscriptions grecques de Suse (n° 1 à 50)</b>	
<b>1</b> Dédicace à Apollon (VI <sup>e</sup> siècle av. J.-C.)	19
<b>2</b> Épitaphe d'un Grec de Sinope (IV <sup>e</sup> siècle av. J.-C.)	23
<b>3</b> Lettre du roi des Parthes Artaban II à la cité de Phraata (21 ap. J.-C.)	25
<b>4</b> Dédicace à la déesse Ma	36
<b>5</b> Offrande de Chairéas à Apollon	37
<b>6</b> Pythagoras honore Arrhéneidés, stratège de Susiane	38
<b>7</b> Une unité militaire honore la fille de Timôn, haut dignitaire de la cour	40
<b>8</b> Fragment d'inscription honorifique	43
<b>9</b> Inscription honorifique pour le <i>sômatophylax</i> Lysimachos	44
<b>10</b> Fragment d'une inscription pour le gymnasiarque Nikolaos	46
<b>11</b> La cité de Phraata honore Zamaspès	48
<b>12</b> La garnison de l'acropole honore Zamaspès	50
<i>Actes d'affranchissement</i>	56
<b>13</b> Kalliphôn affranchit un esclave en le consacrant à Apollon et Artémis <i>Daittai</i> (183/2 av. J.-C.)	56
<b>14</b> Acte d'affranchissement par consécration (177/6 av. J.-C.)	57
<b>15</b> Stratôn affranchit une esclave en la consacrant à la déesse Nanaia (142/1 av. J.-C.)	59
<b>16</b> Apollônidés affranchit Bacchiada par consécration (131 av. J.-C.)	60
<b>17</b> Bacchios affranchit son esclave Mikra par consécration à la déesse Nanaia	62
<b>18</b> Beltibanatis affranchit par consécration son esclave Sôzaia	65
<b>19</b> Fragment d'un acte d'affranchissement (?)	66
<b>20</b> Acte d'affranchissement d'un esclave par consécration à la déesse Nanaia	67
<b>21</b> Fragment d'un acte d'affranchissement	68
<b>22</b> Fragment d'un acte d'affranchissement (?)	69
<b>23</b> Acte d'affranchissement de l'esclave Skorpîôn par consécration à la déesse Nanaia	69
<b>24</b> Fragment d'un acte d'affranchissement par consécration	71
<b>25</b> Fragment d'un acte d'affranchissement	71
<b>26</b> Fragment d'un acte d'affranchissement	72
<b>27</b> Fragment d'un acte d'affranchissement (?)	73
<i>Varia. Incerta</i>	74
<b>28</b> Mention d'un <i>archieus</i>	74
<b>29</b> Fragment d'inscription honorifique (?)	74
<b>30</b> Le sculpteur Antiochos fils de Dryas	75
<b>31</b> Inscription sur une mosaïque	76
<b>32</b> Fragment d'un poème en hexamètres dactyliques	77
<b>33</b> Hymne au Soleil d'Hérodôros fils d'Artémôn	81
<b>34</b> Texte « économique » (?) sur une tablette d'argile	84
<b>35</b> Inscription sur un fragment de plat en pierre	85
<b>36</b> Ostrakon (43/42 av. J.-C.)	86
<b>37</b> Ostrakon	86
<b>38</b> Ostrakon	87
<b>39</b> Ostrakon	88
<b>40</b> Ostrakon	88
<b>41</b> Ostrakon	88
<b>42</b> Ostrakon	89
<b>43</b> Restes de deux (?) inscriptions sur marbre	89
<b>44</b> Fragment d'une inscription sur marbre	89
<b>45</b> Fragment d'une inscription sur marbre	90
<b>46</b> Fragment d'une inscription sur marbre	90
<b>47</b> Fragment d'une inscription sur marbre	91
<b>48</b> Fragment d'une inscription sur marbre	92
<b>49</b> Fragment d'une inscription en lettres grecques sur terre cuite	92
<b>50</b> Graffiti en lettres grecques sur une hache de bronze	92
<b>50 bis</b> Suse (?). Fragment d'une inscription sur marbre	93

INSCRIPTIONS GRECQUES D'IRAN ET D'ASIE CENTRALE

**Inscriptions grecques de Perside (n° 51 à 65)**

51-53	<i>Antioche de Perside</i>	95
51	Réponse d'Antiochos III à la cité de Magnésie du Méandre (205 av. J.-C.)	97
52	Réponse d'Antiochos, fils d'Antiochos III, à la cité de Magnésie du Méandre (205 av. J.-C.)	100
53	Décret d'Antioche de Perside répondant à la cité de Magnésie du Méandre (205 av. J.-C.)	102
54-65	<i>Persépolis, Pasargades</i>	121
54	Persépolis. Inscription « économique » sur une tablette d'argile	121
55	Persépolis. Graffito dans une carrière	122
56	Persépolis. Graffito dans une carrière	123
57	Persépolis. Graffito dans une carrière	123
58	Persépolis. Graffito dans une carrière	124
59-63	Persépolis. Autels de Zeus, Apollon, Hélios, Artémis, Athéna	125
64-65	Région de Persépolis ; Pasargades. Bornes de signalisation routière	129

**Documents grecs de Médie (n° 66 à 75)**

66	Laodicée de Médie (Nehavend). Antiochos III institue un culte de Laodice (193 av. J.-C.)	133
67	Laodicée de Médie (Nehavend). Ménédèmos, gouverneur des Satrapies Supérieures	139
68	Région de Kermanschah. Antiochos III institue un culte de Laodice (193 av. J.-C.)	140
69	Région de Kermanschah. Épitaphe d'Euménès fils de Démétrios	144
70	Bisutun. Hyakinthos fils de Pantauchos consacre une statue d'Héraklès (148 av. J.-C.)	145
71-72	<i>Bisutun. Légendes de deux reliefs rupestres d'époque parthe (Gotarzès)</i>	148
71	Gotarzès, satrape des satrapes	149
72	Gotarzès <i>Geopothros</i>	150
73-74	<i>Les parchemins d'Avroman (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)</i>	151
73	Vente d'une vigne (88-87 av. J.-C.)	152
74	Vente d'une vigne (22-21 av. J.-C.)	153
75	Karafto (Médie Atropatène). Inscription apotropaïque	154

**Inscriptions grecques de Parthyène-Hyrcanie (n° 76 à 78)**

76	Évandros affranchit l'esclave Hermaios en le consacrant à Sarapis (281-261 av. J.-C.)	157
77	Nisa. Rhyton d'ivoire, propriété de la déesse Hestia	161
78	Nisa. Légende en grec sur une peinture murale	162

**Inscriptions grecques de Drangiane (n° 79-80)**

79	Qala-i Sam (Seistan). Inscription « économique » sur un <i>ostrakon</i>	163
80	Qala-i Sam (Seistan). Graffiti sur des vases	164
80 bis	Drangiane (?). Lettre royale	164

**Inscriptions grecques d'Arachosie (n° 81 à 84)**

81	Kandahar (Alexandrie d'Arachosie). Épigramme du fils d'Aristônax	165
82-83	<i>Kandahar (Alexandrie d'Arachosie). Traductions en langue grecque des édits d'Asoka</i>	167
82	Kandahar. Traduction en langue grecque d'un abrégé des édits d'Asoka	169
83	Kandahar. Traduction en langue grecque des édits XII et XIII d'Asoka	171
84	Kandahar (?). Épitaphe de Sôphytos	173

**Inscriptions grecques du Gandhara, n° 85 à 88**

85	Graffito sur un tesson	183
86	Graffito sur un tesson	183
87	Graffito sur un tesson	183
88	Lettres grecques sur un sceau (?) acheté à Peshawar (Pakistan)	184
88 bis, ter	Gandhara. Inscriptions sur des vases d'argent	185

## Documents grecs de Bactriane et de Sogdiane (n° 89 à 153)

*Région de Bactres*

<b>89</b>	Graffito sur un vase (anthroponyme grec)	187
<b>89 bis</b>	Cachets ornés d'une représentation d'Athéna	187
<b>90</b>	Graffito sur un vase (anthroponyme grec)	188
<b>91</b>	Épigramme funéraire (?)	189
<b>92</b>	Quittance après le versement d'une taxe	191
<b>93</b>	Contrat (?)	193

*Surkh Kotal*

<b>94</b>	Surkh Kotal. « Signature » de Palamédès	194
-----------	---	-----

*Takht-i Sangin*

<b>95</b>	Takht-i Sangin. Offrande d'Atrosôkès au dieu Oxus	196
<b>96</b>	Takht-i Sangin. Vasque de pierre consacrée au dieu Oxus	198
<b>96 bis</b>	Takht-i Sangin. Offrande d'un vase de bronze au dieu Oxus	199

*Aï Khanoum (n° 97 à 150)*

<b>97</b>	Cléarque fait graver à Aï Khanoum les maximes de Sept Sages	200
<b>98</b>	Dédicace à Hermès et Héraclès, dieux du gymnase	209

*Les inscriptions de la trésorerie d'Aï Khanoum (n° 99-130)*

	<i>Les « inscriptions économiques » de la Trésorerie (n° 99-120)</i>	211
--	--	-----

	<i>Encens</i>	212
--	---------------	-----

<b>99</b>	« Étiquette » d'un vase ayant contenu de l'encens	214
<b>100</b>	« Étiquette » d'un vase ayant contenu de l'encens	215

*Argent monnayé*

<b>101</b>	Versement de monnaies grecques	216
<b>102</b>	Versement de monnaies indiennes	216
<b>103</b>	Versement de monnaies indiennes	217
<b>104</b>	Versement de monnaies indiennes	218
<b>105</b>	Versement de monnaies indiennes	219
<b>106</b>	Versement de monnaies indiennes	220
<b>107</b>	Versement de monnaies indiennes	221
<b>108</b>	Versement de monnaies indiennes	221
<b>109</b>	Versement de monnaies indiennes	222
<b>110</b>	Versement	223
<b>111</b>	Versement	223
<b>112</b>	Versement	223
<b>113</b>	Versement	224
<b>114</b>	Contrôle du cours légal de l'argent déposé	224
<b>115</b>	Versement de monnaies (?)	225
<b>116</b>	Versement de monnaies (?)	226

*Huile d'olive*

<b>117</b>	Versement ou transvasement d'huile d'olive	226
<b>118</b>	Versement ou transvasement d'huile d'olive	228
<b>119</b>	Versement ou transvasement d'huile d'olive	228
<b>120</b>	Versement ou transvasement d'huile d'olive	229

*Les inscriptions de la Trésorerie : textes divers (n° 121-130)*

<b>121</b>	Liste d'anthroponymes grecs et iraniens au génitif	231
<b>122</b>	Anthroponyme iranien isolé	232
<b>123</b>		232
<b>124</b>		233
<b>125</b>		234
<b>126</b>		234
<b>127</b>		235
<b>128</b>		235
<b>129</b>		235
<b>130</b>		236

*Les textes littéraires de la Trésorerie (n° 131-132)*

<b>131</b>	Texte sur papyrus : dialogue philosophique	236
<b>132</b>	Texte sur parchemin : fragment d'une œuvre dramatique en trimètres iambiques	241

*Inscriptions funéraires (n° 133-137)*

<b>133</b>	Inscription funéraire sur une jarre	242
<b>134</b>	Inscription funéraire sur une jarre	243
<b>135</b>	Inscription funéraire sur une jarre	244
<b>136</b>	Épigramme funéraire	244
<b>137</b>	Inscription funéraire	246



INSCRIPTIONS GRECQUES D'IRAN ET D'ASIE CENTRALE

*Aï Khanoum. Varia*

138	Graffito sur un tesson (anthroponyme grec)	249
139	Graffito sur un pendentif (anthroponyme iranien)	250
140	Marque de propriété sur un vase	250
141	Graffito sur un tesson (anthroponyme grec ?)	251
142	Graffito sur un tesson (anthroponyme iranien)	251
143	Graffito sur un tesson (anthroponyme ?)	252
144	Graffito sur un vase	252
145	Graffito sur un tesson	252
146	Alabastre inscrit de l'hérôon de Kinéas	253
147	Alabastre inscrit de l'hérôon de Kinéas	253
148	Alabastre inscrit de l'hérôon de Kinéas	254
149	Graffiti sur une jarre	254
150	Graffiti divers	255

*Région de Kuliab (Tadjikistan)*

151	Région de Kuliab (?). Dédicace d'Héliodotos à Hestia	255
-----	--	-----

*Maracanda (Samarkand, Ouzbékistan)*

152	Maracanda. Graffito sur un osselet (anthroponyme grec)	259
153	Maracanda. Graffito sur un vase (anthroponyme grec)	259

**Documents de provenance incertaine (n° 154-157)**

154	Signature d'orfèvre sur un bracelet d'or	261
155	Inscription pondérale sur un bracelet d'or	261
156	Inscription grecque sur un bijou d'or	262
157	Iran (?). Miroir romain inscrit	262

*Addenda*

80 bis	Drangiane (?). Lettre royale	265
88 bis	Gandhara. Inscription sur un vase d'argent	268
88 ter	Gandhara. Inscription sur un vase d'argent	270
96 bis	Takht-i Sangin. Offrande d'un vase de bronze au dieu Oxus	274

<b>Index des mots en alphabet latin</b>	278
---	-----

<b>Index des mots grecs</b>	286
-----------------------------	-----

<b>Anthroponymes iraniens (Ph. Huyse)</b>	307
---	-----

<b>Concordance avec les principales éditions antérieures</b>	310
--	-----

<b>Concordance avec les numéros d'inventaire des musées</b>	321
---	-----

<b>Système de translittération du russe adopté dans le présent ouvrage (V. Schiltz)</b>	322
---	-----

<b>Table des illustrations</b>	323
--------------------------------	-----

<b>Planches 1-82</b>	
----------------------	--

## Liste des abréviations

AMNH	American Museum of Natural History
<i>Ant.</i>	<i>Antiquités Judaïques</i>
<i>BAI</i>	<i>Bulletin of the Asia Institute</i>
<i>HN</i>	<i>Histoire naturelle</i>
<i>IAZ</i>	<i>Indo-Asiatische Zeitschrift</i>
<i>IGIAC</i>	Rougemont 2012a (cf. la bibliographie)
<i>IK</i>	<i>Inschriften griechische Städte aus Kleinasien</i>
<i>JASA</i>	<i>Journal of the American Statistical Association</i>
L. C. L.	The Loeb Classical Library
<i>LGPN</i>	Fraser, Matthews 1987-2014 (cf. la bibliographie)
<i>OMS</i>	<i>Opera Minora Selecta. Épigraphie et antiquités grecques</i>
<i>RSN</i>	<i>Revue suisse de numismatique</i>
<i>Syr.</i>	<i>Livre Syriaque</i>
<i>ThesCRA</i>	The J. Paul Getty Museum 2004 (cf. la bibliographie)
Will, <i>HPMH</i> , I	Will 1979a (cf. la bibliographie)
Will, <i>HPMH</i> , II	Will 1982 (cf. la bibliographie)

Pour toutes les autres abréviations, se reporter à la liste des abréviations de l'*Année Philologique*.

## Table des figures

Page de garde : Le site d'Aï Khanoum à la confluence du fleuve Amou-Daria (l'ancien Oxus) et de la rivière Kuktcha (Bopearachchi <i>et al.</i> 2003 : 17, fig. 4).	
<i>Figure 1</i> L'expédition d'Alexandre entre 330 et 323 av. J.-C. (Martinez-Sève 2014b : 20).....	8
<i>Figure 2</i> Les fondations d'Alexandre (Boillet 2012) .....	10
<i>Figure 3</i> L'Asie centrale (Rougemont 2012a : pl. 79, fig. 161) .....	29
<i>Figure 4</i> L'Iran (Rougemont 2012a : pl. 76, fig. 158).....	29
<i>Figure 5</i> Les campagnes d'Antiochos III (Martinez-Sève 2014b : 44-45).....	34
<i>Figure 6</i> Édikt d'Antiochos III instituant un culte officiel à son épouse la reine Laodice (193 av. J.-C.) (Rougemont 2012a : pl. 34, fig. 66) .....	39
<i>Figure 7</i> Lettre du roi des Parthes Artaban II à la cité de Phraata (21 ap. J.-C.) (Rougemont 2012a : pl. 2-3, fig. 3).....	49
<i>Figure 8</i> Les fluctuations du royaume gréco-bactrien jusqu'en 145 av. J.-C. (Martinez-Sève 2014b : 52).....	56
<i>Figure 9</i> Traduction grecque des édits XI et XII d'Asoka (vers 250 av. J.-C.) (Rougemont 2012a : pl. 46, fig. 83) .....	58
<i>Figure 10</i> Évolution de la situation politique des régions d'Iran et d'Asie centrale de Séleucos I <sup>er</sup> à Antiochos VII .....	66
<i>Figure 11</i> Les fluctuations du royaume séleucide (281-222 av. J.-C.) (Martinez-Sève 2014b : 38).....	68
<i>Figure 12</i> La désintégration du royaume séleucide aux II <sup>e</sup> et I <sup>er</sup> siècles av. J.-C. (Martinez-Sève 2014b : 51).....	69
<i>Figure 13</i> Les densités humaines dans le royaume séleucide (Martinez-Sève 2014b : 46).....	71
<i>Figure 14</i> Répartition géographique des découvertes d'inscriptions grecques en Iran et en Asie centrale (carte personnelle) .....	72

<i>Figure 15</i> Bacchios affranchit son esclave Mikra (Rougemont 2012a : pl. 11, fig. 17).....	76
<i>Figure 16</i> Base de colonne portant l'inscription de Pythagoras (Rougemont 2012a : pl. 4, fig. 6.1) .....	82
<i>Figure 17</i> Pilier hermaïque d'Aï Khanoum (Cambon 2007 : 161, fig. 32) .....	84
<i>Figure 18</i> Ex-voto d'Atrosôkès (Cambon 2007 : 65) .....	90
<i>Figure 19</i> Héraklès de Bisutun (Rougemont 2012a : pl. 36, fig. 70.1).....	94
<i>Figure 20</i> Cachet orné d'une représentation d'Athéna (Cambon 2007 : 172, fig. 55).....	96
<i>Figure 21</i> Inscription de Sôphytos (Bernard, Pinault, Rougemont 2004 : 230) .....	103
<i>Figure 22</i> Textes littéraires de la trésorerie d'Aï Khanoum (Rapin 1992, pl. 52).....	108
<i>Figure 23</i> Théâtre d'Aï Khanoum (Bernard 1976 : 317).....	110
<i>Figure 24</i> Gargouille de la fontaine de l'Oxus (Cambon 2007 : 64 et Leriche, Thoraval 1979: 196).....	110
<i>Figure 25</i> Le gymnase d'Aï Khanoum (Bopearachchi <i>et al.</i> : 113, fig. 3).....	114
<i>Figure 26</i> Bracelet de Mèstôr (Bopearachchi <i>et al.</i> 2003 : 124, fig. 91a).....	118
<i>Figure 27</i> Bracelet en or spiralé à tête de serpent (Bernard, Bopearachchi 2002 : 238) .....	129
<i>Figure 28</i> Inscription d'Irômois sur le moule d'un vase de bronze (Rougemont 2012a : pl. 53, fig. 96bis.3) .....	134
<i>Figure 29</i> Rhyton n° 42 de Nisa (source internet : <a href="https://erenow.com/ancient/the-greeks-in-asia/5.html">https://erenow.com/ancient/the-greeks-in-asia/5.html</a> .....	147
<i>Figure 30</i> Parchemin d'Avroman (88/87 av. J.-C., Minns 1915 : pl. I) .....	153
<i>Figure 31</i> Bas-relief de Gotarzès à Bisutun, croquis de J. Grelot (Rougemont 2012a : pl. 38, fig. 71.1) .....	166
<i>Figure 32</i> Relief gréco-bouddhique du Gandhara représentant l'entrée des Grecs dans Troie (source internet : <a href="https://en.m.wikipedia.org/wiki/File:IndoGreeksTrojanHorse.jpg">https://en.m.wikipedia.org/wiki/File:IndoGreeksTrojanHorse.jpg</a> .....	169

## Bibliographie

- Allan 1946** : ALLAN (John), « A Tabula Iliaca from Gandhara », *JHS* 66, 1946, p. 21-23.
- Audisio 2007** : AUDISIO (Gabriel) (dir.), *Vivre dans la différence. Actes du colloque international organisé par l'Institut Européen Séguier, Nîmes, 24-25 novembre 2006*, Avignon, 2007.
- Balandier 2007** : BALANDIER (Claire), « Les fondations urbaines de l'époque hellénistique lieux de confrontation : négation ou assimilation des différences », dans **Audisio 2007**, p. 67-84.
- Ball 1982** : BALL (Warwick), *Archaeological Gazetteer of Afghanistan*, 2 vol., Paris, 1982.
- Baratin, Martinez-Sève 2013** : BARATIN (Charlotte), MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), « Le grenier grec de Samarkhand », dans **Bendezu-Sarmiento 2013**, p. 373-388.
- Bats et al. 1992** : BATS (Michel), BERTUCCHI (Guy), CONGÈS (Gaétan) (éd.), *Marseille grecque et la Gaule. Actes du Colloque international d'histoire et d'archéologie et du V<sup>e</sup> Congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*, Lattes – Aix-en-Provence, 1992.
- Belayche 1997** : BELAYCHE (Nicole), « Sem et Japhet, ou la rencontre du monde gréco-romain et des livres sacrés des Juifs », *DHA* 23, 1997, p. 55-75.
- Bendezu-Sarmiento 2013** : BENDEZU-SARMIENTO (Julio) (dir.), *L'archéologie française en Asie centrale*, Cahiers d'Asie centrale 21/22, Paris-Bichkek-Kaboul, 2013.
- Bernard 1967** : **Bernard 1967** : BERNARD (Paul), « Deuxième campagne de fouilles d'Aï Khanoum en Bactriane », *CRAI* 111, 1967, p. 306-324.
- Bernard 1969** : BERNARD (Paul), « Quatrième campagne de fouilles à Aï Khanoum (Bactriane) », *CRAI* 113, 1969, p. 313-355.
- Bernard 1971** : BERNARD (Paul), « La campagne de fouilles de 1970 à Aï Khanoum (Afghanistan) », *CRAI* 115, 1971, p. 385-453.

**Bernard 1973 :** BERNARD (Paul) (dir.), *Fouilles d'Aï Khanoum. I. Campagnes 1965, 1966, 1967, 1968*, Paris, 1973.

**Bernard 1976 :** BERNARD (Paul), « Campagne de fouilles 1975 à Aï Khanoum (Afghanistan) », *CRAI* 120, 1976, p. 287-322.

**Bernard 1978 :** BERNARD (Paul), « Campagne de fouilles 1976-1977 à Aï Khanoum (Afghanistan) », *CRAI* 122, 1978, p. 421-463.

**Bernard 1980 :** BERNARD (Paul), « Héraclès, les grottes de Karafto et le sanctuaire du mont Sambulos en Iran », *Studia Iranica* 9, 1980, p. 301-324.

**Bernard 1985a :** BERNARD (Paul), « Les rhytons de Nisa », *JS*, 1985, p. 25-118.

**Bernard 1985b :** BERNARD (Paul), *Fouilles d'Aï Khanoum. IV. Les monnaies hors trésor, questions d'histoire gréco-bactrienne*, Paris, 1985.

**Bernard 1987 :** BERNARD (Paul), « Le Marsyas d'Apamée, l'Oxus et la colonisation séleucide en Bactriane », *Studia Iranica* 16, 1987, p. 103-115.

**Bernard 1991 :** BERNARD (Paul), « Les rhytons de Nisa : à quoi, à qui ont-ils servi ? », dans **Bernard, Grenet 1991**, p. 31-40.

**Bernard 1994a :** BERNARD (Paul), « L'Asie centrale et l'empire séleucide », *Topoi* 4, 1994, p. 473-511.

**Bernard 1994b :** BERNARD (Paul), « Le temple du dieu Oxus à Takht-I Sangin en Bactriane : temple du feu ou pas ? », *Studia Iranica* 23, 1994, p. 81-121.

**Bernard 2001a :** BERNARD (Paul), « Onomastique et histoire : les noms de Soxrakès et Palamède dans la Bactriane kushane », *Topoi* 11, 2001, p. 283-320.

**Bernard 2001b :** BERNARD (Paul), « Aï Khanoum en Afghanistan hier (1964-1978) et aujourd'hui (2001) : un site en péril. Perspectives d'avenir (information) », *CRAI* 145, 2001, p. 971-1029.

**Bernard 2002 :** BERNARD (Paul), « Langue et épigraphie grecque dans l'Asie centrale à l'époque hellénistique », dans **Todd, Komini-Dialeti, Hatzivassiliou 2002**, p. 75-108.

**Bernard 2003 :** BERNARD (Nadine), *Femmes et société dans la Grèce classique*, Paris, 2003.

**Bernard et al. 1980 :** BERNARD (Paul), GARCZYNSKI (Paul), GUILLAUME (Olivier), GRENET (Frantz), GHASSOULI (Nader), LERICHE (Pierre), LIGER (Jean-Claude), RAPIN (Claude), ROUGEULLE (Axelle), THORAVAL (Joël), DE VALENCE (Régis), VEUVE (Serge), « Campagne de fouille 1978 à Ai Khanoum (Afghanistan) », *BEFEO* 68, 1980, p. 1-104.

**Bernard 2009 :** BERNARD (Paul), « La découverte et la fouille du site hellénistique d'Aï Khanoum en Afghanistan : comment elles se sont faites », *Parthica* 11, 2009, p. 33-56.

**Bernard, Boppearachchi 2002 :** BERNARD (Paul), BOPEARACHCHI (Osmund), « Deux bracelets grecs avec inscriptions grecques trouvés dans l'Asie centrale hellénisée », *JS*, 2002, p. 237-278.

**Bernard, Grenet 1991:** BERNARD (Paul), GRENET (Frantz) (éd.), *Histoire et cultes de l'Asie centrale préislamique. Actes du colloque international du CNRS, 22-28 novembre 1988, Paris, 1991.*

**Bernard, Pinault, Rougemont 2004 :** BERNARD (Paul), PINAULT (Georges-Jean), ROUGEMONT (Georges), « Deux nouvelles inscriptions grecques de l'Asie centrale », *JS*, 2004, p. 227-356.

**Bernard, Rapin 1994 :** BERNARD (Paul), Rapin (Claude), « Un parchemin gréco-bactrien d'une collection privée », *CRAI* 138, 1994, p. 261-294.

**Bikerman 1938 :** BIKERMAN (Élias), *Institutions des Séleucides*, Paris, 1938.

**Bikerman 1945 :** BIKERMAN (Élias), « L'eupéanisation de l'Orient classique. À propos du livre de Michel Rostovtzeff », *Renaissance* 2, p. 381-392.

**Bivar 1988 :** BIVAR (Adrian David H.), « An Iranian Sarapis », *BAI* 2, 1988, p. 11-17.

**Biville, Decourt, Rougemont 2008 :** BIVILLE (Frédérique), DECOURT (Jean-Claude), ROUGEMONT (Georges) (éd.), *Bilinguisme gréco-latin et épigraphie. Actes du colloque organisé à l'université Lumière-Lyon 2 les 17, 18 et 19 mai 2004*, Lyon, 2008.

**Bloch 1950 :** BLOCH (Jules), *Les inscriptions d'Asoka traduites et commentées*, Paris, 1950.

**Bloch 1950 :** BLOCH (Jules), *Les inscriptions d'Asoka traduites et commentées*, C.U.F., Paris, 1950.

**Bloch 1952** : BLOCH (Marc), *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, *Cahier des Annales*, 3, Paris, 1952 [1<sup>ère</sup> éd. 1949].

**Boillet 2012** : BOILLET (Pierre-Yves), *Les diasporas grecques du VIII<sup>e</sup> siècle au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Paris, 2012.

**Boppearachchi 1991** : BOPEARACHCHI (Osmund), *Monnaies gréco-bactriennes et indo-grecques. Catalogue raisonné*, Paris, 1991.

**Boppearachchi, Bromberg, Grenet 1998** : BOPEARACHCHI (Osmund), BROMBERG (Carol Altman), GRENET (Frantz) (éd.), *Alexander's Legacy in the East. Studies in Honor of Paul Bernard*, Détroit, 1998.

**Boppearachchi et al. 2003** : BOPEARACHCHI (Osmund), LANDES (Christian), VIGOUROUX-SACHS (Christine) (éd.), *De l'Indus à l'Oxus. Archéologie de l'Asie centrale. Catalogue de l'exposition*, Lattes, 2003.

**Bouché-Leclercq 1914** : BOUCHÉ-LECLERCQ (Auguste), *Histoire des Séleucides*, Paris, 1913-1914.

**Boyce 1983** : BOYCE (Mary), « Parthian Writings and Literature », *Cambridge History of Iran*, vol. 3.2, Londres – New-York, 1983, p. 1151-1165.

**Boyce, Grenet 1991** : BOYCE (Mary), GRENET (Frantz), *A history of Zoroastrianism. Volume 3: Zoroastrianism under Macedonian and Roman rule*, Leyde, 1991.

**Briant 1975** : BRIANT (Pierre), « Villages et Communautés villageoises d'Asie achéménide et hellénistique », *JESHO*, 18/2, 1975, p. 165-188.

**Briant 1978** : BRIANT (Pierre), « Colonisation hellénistique et populations indigènes. La phase d'installation », *Klio* 60, 1978, p. 57-92.

**Briant 1982** : BRIANT (Pierre), *Rois, tributs et paysans* (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 269), Paris, 1982.

**Briant 1996** : BRIANT (Pierre), *Histoire de l'empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996.

**Briant 1997** : BRIANT (Pierre), « Bulletin d'Histoire achéménide (I) », *Topoi*, Suppl. 1, 1997, p. 5-127.



**Briant 2005** : BRIANT (Pierre), « "Alexandre et l'hellénisation de l'Asie" : l'histoire au passé et au présent », *Studi ellenistici XVI*, 2005, p. 9-69.

**Briant 2016** : BRIANT (Pierre), conférence « Colonisation et migrations. Les Grecs et les autres au Proche-Orient hellénistique » donnée le 14 octobre 2016, colloque *Migrations, réfugiés, exil* au Collège de France.

**Brosius 2006** : BROSIUS (Maria), *The Persians. An Introduction*, Londres – New-York, 2006.

**Brosius 2011** : BROSIUS (Maria), « Greeks at the Persian court », dans **Wiesehöfer, Rollinger, Lanfranchi 2011**, p. 69-80.

**Brown 1947** : BROWN (Truesdell S.), « Hieronymus of Cardia », *AHR* 52, 1947, p. 684-696.

**Caemmerer 1973** : CAEMMERER (Ernst von) (éd.), *Xenio, Festschrift für Pan. I. Zepos anlässlich seines 65. Geburtstages am 1. Dezember 1973*, Athènes, 1973.

**Callieri 1995** : CALLIERI (Pierfrancesco), « Une borne routière grecque de la région de Persépolis (information). Remarques additionnelles de M. Paul Bernard », *CRAI* 139, 1995, p. 65-95.

**Callieri 2007** : CALLIERI (Pierfrancesco), *L'archéologie du Fars à l'époque hellénistique*, Paris, 2007.

**Callot 1989** : CALLOT (Olivier), « Faïlaka à l'époque hellénistique » dans **Fahd 1989**, p. 127-143.

**Cambon 2007** : CAMBON (Pierre) (dir.), *Afghanistan, les trésors retrouvés. Collections du musée national de Kaboul*, en collab. avec Jean-François Jarrige, avec le concours scientifique de Paul Bernard et Véronique Schiltz. Paris, Musée national des Arts asiatiques – Guimet, 2007.

**Canali de Rossi 2004** : CANALI DE ROSSI (Filippo), *Iscrizioni dello Estremo Oriente Greco. Un repertorio*, *IK*, vol. 65, Bonn, 2004.

**Capdetrey 2007** : CAPDETREY (Laurent), *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration et finances d'un royaume hellénistique*, Rennes, 2007.

**Capdetrey 2012** : CAPDETREY (Laurent), « Fondations, diasporas et territoires dans l'Asie hellénistique au III<sup>e</sup> siècle », *Pallas* 89, 2012, p. 319-344.

**Caquot et al. 1986** : CAQUOT (André), HADAS-LEBEL (Mireille), RIAUD (Jean) (éd.), *Hellenica et Judaica. Hommage à Valentin Nikiprowetsky*, Leuven-Paris 1986.

**Carlier, Lerouge-Cohen 2010** : CARLIER (Pierre), LEROUGE-COHEN (Charlotte) (dir.), *Paysage et religion en Grèce antique*, Paris, 2010.

**Chantraine 1999** : CHANTRAINE (Pierre), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 1999 [1<sup>ère</sup> édition 1968-1980].

**Clancier 2007** : CLANCIER (Philippe), « La Babylonie hellénistique. Aperçu d'histoire politique et culturelle », *Topoi* 15, 2007, p. 21-74.

**Clarysse, Thompson 2007** : CLARYSSE (Willy), THOMPSON (Dorothy J.), « Two Greek Texts on Skin from Hellenistic Bactria », *ZPE* 159, 2007, p. 273-279.

**Cohen 1998** : COHEN (Getzel M.), *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands, and Asia Minor*, Berkeley – Los Angeles – Oxford, 1998.

**Cohen 2006** : COHEN (Getzel M.), *The Hellenistic Settlements in Syria, the Red Sea Basin, and North Africa*, Berkeley – Londres, 2006.

**Cohen 2013** : COHEN (Getzel M.), *The Hellenistic Settlements in the East from Armenia and Mesopotamia to Bactria and India*, Berkeley – Los Angeles – Londres, 2013.

**Colledge 1987** : COLLEDGE (Malcolm), « Greek and non-Greek Interaction in the Art and Architecture of the Hellenistic East », dans **Kuhrt, Sherwin-White 1987**, p. 134-162.

**Colpe 1983** : COLPE (Carsten), « Development of Religious Thought », *Cambridge History of Iran*, vol. 3.2, Londres – New-York, 1983, p. 819-865.

**Couilloud 1974** : COUILLOUD (Marie-Thérèse), *Exploration archéologique de Délos. XXX. Les monuments funéraires de Rhénée*, Athènes, 1974.

**Cumont 1928** : CUMONT (Franz), « Inscriptions grecques de Suse, publiées d'après les notes de Bernard Haussoullier », dans **Mecquenem, Scheil 1928**, p. 77-98.

**Cumont 1930** : Cumont (Franz), « Nouvelles inscriptions grecques de Suse », *CRAI* 74, 1930, p. 208-220.

**Cumont 1931a** : Cumont (Franz), « Inscriptions grecques de Suse », *CRAI* 75, 1931, p. 233-250.

**Cumont 1931b** : Cumont (Franz), « Inscriptions grecques trouvées à Suse », *CRAI* 75, 1931, p. 278-292.

**Cumont 1932** : Cumont (Franz), « Nouvelles inscriptions grecques de Suse », *CRAI* 76, 1932, p. 271-286.

**Cumont 1933** : Cumont (Franz), « Deux inscriptions de Suse », *CRAI* 77, 1933, p. 260-268.

**Cumont 1937** : Cumont (Franz), « Inscriptions trouvées à Suse en 1937 », *CRAI* 81, 1937, p. 313-317.

**Curiel 1954** : CURIEL (Raoul), « Inscriptions de Surkh Kotal », *JA* 242, 1954, p. 189-205.

**Curtis 2007** : CURTIS (Vesta Sarkhosh), « The Iranian Revival in the Parthian Period », dans **Curtis, Stewart 2007**, p. 7-25.

**Curtis, Stewart 2007** : CURTIS (Vesta Sarkhosh), STEWART (Sarah) (éd.), *The Age of the Parthians*, Londres – New-York, 2007.

**Curty 1995** : CURTY (Olivier), *Les parentés légendaires entre cités grecques*, Genève, 1995.

**Cuvigny 2006** : CUVIGNY (Hélène) (dir.), *La route de Myos Hormos. L'armée romaine dans le désert oriental d'Égypte*, Le Caire, 2006 (réimpression de la première édition [2003] augmentée de *corrigenda* aux p. 689-694).

**Cuvigny 2010** : CUVIGNY (Hélène), « Femmes tournantes : remarques sur la prostitution dans les garnisons romaines du désert de Bérénice », *ZPE* 172, 2010, p. 159-166.

**Darmezine 1999** : DARMEZIN (Laurence), *Les affranchissements par consécration en Béotie et dans le monde grec hellénistique*, Nancy, 1999.

**Debevoise 1938** : DEBEVOISE (Neilson C.), *A political history of Parthia*, Chicago, 1938.

**Degroot 1974** : DEGROOT (Morris H.), « Reaching a Consensus », *JASA* 345, 1974, p. 118-121.

**Delorme 1949** : DELORME (Jean), « Étude architecturale sur Vitruve, V, 11, 2 », *BCH* 73, Paris, 1949, p. 398-420.

**Delorme 1960** : DELORME (Jean), *Gymnasion. Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce*, Paris, 1960.

**Dentzer 2000** : DENTZER (Jean-Marie), « Le développement urbain en Syrie à l'époque hellénistique et romaine. Modèles occidentaux et orientaux », *BEO* 52, 2000, p. 159-163.

**Des Gagniers et al. 1969** : DES GAGNIERS (Jean), DEVAMBEZ (Pierre), KAHIL (Lilly), GINOUVÈS (René) (éd.), *Laodicée du Lykos, le nymphée. Campagnes 1961-1963*, Québec, Paris, 1969.

**Dethloff 2003** : DETHLOFF (Craig), *Corpus of Inscriptions of the Goddess Hestia*, Ann Arbor, 2003.

**Droysen 1878** : DROYSEN (Johann G.), *Geschichte des Hellenismus*, Berlin, 1877-1878, [traduction française A. Bouché-Leclercq (dir.), *Histoire de l'hellénisme*, Paris, 1883-1885].

**Dufoix 2011** : DUFOIX (Stéphane), *La dispersion. Une histoire des usages du mot diaspora*, Paris, 2011.

**Dufoix 2012** : DUFOIX (Stéphane), « Des usages antiques de diaspora aux enjeux conceptuels contemporains », dans **Martinez-Sève 2012b**, p. 17-33.

**Eddy 1961** : EDDY (Samuel Kennedy), *The king is dead. Studies in the Near Eastern resistance to Hellenism, 334-31 B.C.*, Lincoln, 1961.

**Estienne 1954** : ESTIENNE (Henri), *Thesaurus graecae linguae*, Graz, 1954 [1ère édition 1831-1865].

**Fahd 1989** : FAHD (éd.), *L'Arabie préislamique et son environnement historique et culturel, Actes du colloque de Strasbourg, 24-27 juin 1987*, Strasbourg, 1989.

**Fairservis 1936** : FAIRSERVIS (Walter), *Archaeological Studies in the Seistan Basin of southwestern Afghanistan and eastern Iran*, New-York, *Anthropological papers of the AMNH*, vol. 48, part. 1, 1961.

**Falk 2006** : FALK (Harry), *Asokan sites and artefacts*, Mayence, 2006.

**Falk 2009** : FALK (Harry), « Greek Style Dedications to an Indian God in Gandhara », *IAZ* 13, 2009, p. 25-42.

- Festinger 1957** : FESTINGER (Leon), *A Theory of Cognitive Dissonance*, New-York, 1957.
- Festugière 1952** : FESTUGIÈRE (André-Jean), « Postscriptum sur *vai* », *Symbolae Osloenses* 29-1, 1952, p. 78.
- Feyel 2006** : FEYEL (Christophe), *Les artisans dans les sanctuaires grecs aux époques classique et hellénistique à travers la documentation financière en Grèce*, Athènes, 2006.
- Foucher 1950** : FOUCHER (Alfred), « Le cheval de Troie au Gandhara », *CRAI* 94, 1950, p. 407-412.
- Foucher 1905, 1918 et 1951** : FOUCHER (Alfred), *L'art gréco-bouddhique du Gandhara*, Paris, 1905, 1918 et 1951.
- Fraser 1996** : FRASER (Peter M.), *Cities of Alexander the Great*, Oxford, 1996.
- Fraser, Matthews 1987-2014** : FRASER (Peter Marshall), MATTHEWS (Elaine), *A Lexicon of Greek Personal Names*, Oxford, 1987-2014.
- Gardin 1985** : GARDIN (Jean-Claude), « Les relations entre la Méditerranée et la Bactriane dans l'Antiquité, d'après des données céramologiques inédites », dans **Huot, Yon, Calvet 1985**, p. 447-460.
- Garthwaite 2005** : GARTHWAITE (Gene Ralph), *The Persians*, Malden, 2005.
- Gauthier 1985** : GAUTHIER (Philippe), *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs*, Athènes, 1985.
- Gauthier 1995** : GAUTHIER (Philippe), « Notes sur le rôle du gymnase dans les cités hellénistiques », dans **Wörzle, Zanker 1995**, p. 1-11.
- Gauthier 1999** : GAUTHIER (Philippe), « Bulletin épigraphique, n° 509 », *REG* 112, 1999, p. 680-683.
- Gauthier, Hatzopoulos 1993** : GAUTHIER (Philippe), HATZOPOULOS (Miltiade), *La loi gymnasiarchique de Béroia*, Athènes, 1993.
- Gordon 2006** : GORDON (Richard L.), « Ma », dans *Brill's New Pauly*, consulté en ligne (URL : [http://dx.doi.org/www.ezp.biu-montpellier.fr/10.1163/1574-9347\\_bnp\\_e715230](http://dx.doi.org/www.ezp.biu-montpellier.fr/10.1163/1574-9347_bnp_e715230)).

**Grenet 1983** : GRENET (Frantz), « L'onomastique iranienne à Aï Khanoum », *BCH* 107, 1983, p. 373-381.

**Grenet 1984** : GRENET (Frantz), *Les pratiques funéraires dans l'Asie centrale sédentaire. De la conquête grecque à l'islamisation*, Paris, 1984.

**Grenet 1991** : GRENET (Frantz), « Mithra au temple principal d'Aï Khanoum ? », dans **Bernard, Grenet 1991**, p. 147-154.

**Grenet 2005** : GRENET (Frantz), « The cult of the Oxus : a reconsideration », dans **Nikonorov 2005**, p. 377-380.

**Hatzfeld, Roussel 1910** : HATZFELD (Jean), ROUSSEL (Pierre), « Fouilles de Délos exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat. Décrets, dédicaces et inscriptions funéraires (1905-1908) II », *BCH* 34, 1910, p. 355-423.

**Herzfeld 1934** : HERZFELD (Ernst Emil), « Recent discoveries at Persepolis », *JAS*, 1934, p. 223-233.

**Herzfeld 1935** : HERZFELD (Ernst Emil), *Archaeological History of Iran*, 1935.

**Hofstetter 1978** : HOFSTETTER (Josef), *Die Griechen in Persien*, Berlin, 1978.

**Holt 1999** : HOLT (Frank L.), *Thundering Zeus: The Making of Hellenistic Bactria*, Berkeley, 1999.

**Hopkins 1972** : HOPKINS (Clark), *Topography and Architecture of Seleucia on the Tigris*, Ann Arbor, 1972.

**Houghton 1980** : HOUGHTON (Arthur), « Notes on the Early Seleucid Victory coinage of "Persepolis" », *RSN*, 59, 1980, p. 5-14.

**Houghton, Lorber 2002** : HOUGHTON (Arthur), LORBER (Catharine), *Seleucid Coins. A Comprehensive Catalogue. Part I. Seleucus I through Antiochos III*, New-York – Londres, 2002.

**Houghton, Lorber, Hoover 2008** : HOUGHTON (Arthur), LORBER (Catharine) and HOOVER (Oliver D.), *Seleucid Coins. A Comprehensive Catalogue. Part II. Seleucus IV through Antiochos XIII*, New-York – Londres, 2008.

**Huot, Yon, Calvet 1985** : HUOT (Jean-Louis), YON (Marguerite), CALVET (Yves) (éd.), *De l'Indus aux Balkans. Recueil à la mémoire de Jean Deshayes*, Paris, 1985.

**Institut Fernand Courby 1971** : Institut Fernand Courby (éd.), *Nouveau choix d'inscriptions grecques*, Paris, 1971.

**Invernizzi 1991** : INVERNIZZI (Antonio), « De Hatra à Airtam : frises aux musiciens », dans **Bernard, Grenet 1991**, p. 39-47.

**Jajlenko 1990** : JAJLENKO (Valeri P.), « Les maximes delphiques d'Aï Khanoum et la formation de la doctrine du dhamma d'Asoka », *DHA* 16, 1990, p. 239-256.

**Karageorghis 2002** : KARAGEORGHIS (Vassos) (éd.), *The Greeks beyond the Aegean. From Marseilles to Bactria, Actes du colloque international organisé au centre culturel Onassis à New-York, le 12 octobre 2002*, New-York, 2002

**Kennedy 1996a** : KENNEDY (David), « Parthia and Rome: eastern perspectives », dans **Kennedy 1996**, p. 67-90.

**Kennedy 1996b** : KENNEDY (David), *The Roman Army in the East*, Ann Arbor, 1996.

**Kleiss 2011** : KLEISS (Wolfram), « Kangavar », dans *Encyclopædia Iranica*, vol. XV, fasc. 5, New-York 2011, p. 496-497, consulté en ligne (URL : <http://www.iranicaonline.org/articles/kangavar-1>).

**Koster 1962** : KOSTER (Willem Johann W.), *Traité de métrique grecque*, Leyde, 1962 [1<sup>ère</sup> édition 1936].

**Kuhrt 2007** : KUHRT (Amelia), « “Ex Oriente Lux” : how we may widen our Perspectives on Ancient History », dans **Rollinger, Luther, Wiesehöfer 2007**, p. 617-632.

**Kuhrt, Sherwin-White 1987** : KUHRT (Amelia), SHERWIN-WHITE (Susan) (éd.), *Hellenism in the East*, Londres, 1987.

**Kuhrt, Sherwin-White 1993** : KUHRT (Amelia), SHERWIN-WHITE (Susan), *From Samarkhand to Sardis*, Londres, 1993.

**Kyriakidis 2012** : KYRIAKIDIS (Nicolas), « Le sanctuaire d'Apollon Pythien à Delphes et les diasporas grecques, du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. », *Pallas* 89, 2012, p. 77-93.

- Lampe 1961** : LAMPE (Geoffrey W. H.), *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford – New-York, 1961.
- Lattimore 1942** : LATTIMORE (Richmond), *Themes in Greek and Latin Epitaphs*, Urbana, 1942.
- Launey 1950** : LAUNEY (Marcel), *Recherches sur les armées hellénistiques*, Paris, 1949-1950.
- Le Guen 1995** : LE GUEN (Brigitte), « Théâtre et cités à l'époque hellénistique. "Mort de la cité" – "Mort du théâtre" ? », *REG* 108, 1995.
- Le Guen 2003** : LE GUEN (Brigitte), « Théâtre, cités et royaumes en Anatolie et au Proche-Orient », dans **Prost 2003**.
- Le Rider 1965** : LE RIDER (Georges), *La ville de Suse sous les Séleucides et les Parthes : les trouvailles monétaires et l'histoire de la ville*, Paris, 1965.
- Le Rider 1998** : LE RIDER (Georges), *Séleucie du Tigre, les monnaies séleucides et parthes*, Florence, 1998.
- Le Rider 1999** : LE RIDER (Georges), *Études d'histoire monétaire et financière du monde grec. Écrits 1958-1998*, Athènes, 1999.
- Lecoq 1997** : LECOQ (Pierre), *Les inscriptions de la Perse achéménide*, Paris, 1997.
- Lecuyot 2013** : LECUYOT (Guy), *Fouilles d'Aï Khanoum. IX. L'Habitat*, Paris, 2013.
- Lenfant 2004** : LENFANT (Dominique), *Ctésias. La Perse. L'Inde. Autres fragments*, Paris, CUF, 2004.
- Lenfant 2011** : LENFANT (Dominique) (dir.), *Les Perses vus par les Grecs. Lire les sources classiques sur l'empire achéménide*, Paris, 2011.
- Leriche 1997** : LERICHE (Pierre), « Matériaux pour une réflexion renouvelée sur les sanctuaires de Doura-Europos », *Topoi* 7, 1997, p. 889-913.
- Leriche 2002** : LERICHE (Pierre), « The Greeks in the Orient : from Syria to Bactria », dans **Karageorghis 2002**, p. 78-127.



**Leriche 2003** : LERICHE (Pierre), « Peut-on étudier la Syrie séleucide ? », dans **Prost 2003**, p. 117-146.

**Leriche, Pidaev 2001** : LERICHE (Pierre), PIDAEV (Šakir), « L'action de la Mission Archéologique Franco-Ouzbèque de Bactriane », *Cahiers d'Asie centrale* 9, 2001, p. 243-248.

**Lerner 1999** : LERNER (Jeffrey D.), *The impact of Seleucid decline on the Eastern Iranian plateau : the Foundations of Arsacid Parthia and Graeco-Bactria*, *Historia – Einzelschriften* 123, Stuttgart, 1999.

**Litvinskij, Pichikjan 1994** : LITVINSKIJ (Boris A.), PICHIKJAN (Igor R.), *The Hellenistic Architecture and Art of the Temple of the Oxus*, *BAI* 8, 1998, p. 47-66.

**Lorber, Iossif 2008** : LORBER (Catharine), IOSSIF (Panagiotis), « The cult of Helios in the Seleucid East », *Topoi* 16, 2008, p. 19-42.

**Lyonnet 2013** : LYONNET (Bertille), « La céramique de la maison du quartier sud-ouest d'Aï Khanoum », dans **Lecuyot 2013**, p. 179-283.

**Ma 2004** : MA (John), *Antiochos III et les cités de l'Asie mineure occidentale*, Paris, 2004 [texte traduit et augmenté de l'édition originale en anglais, Oxford, 1999].

**Mactoux, Geny 1989** : MACTOUX (Marie-Madeleine), GENY (Évelyne) (éd.), *Mélanges Pierre Lévêque. 2. Anthropologie et société*, Besançon, 1989.

**Mahé-Simon, Trinquier 2016** : MAHÉ-SIMON (Mathilde), TRINQUIER (Jean) (dir.), *L'Histoire d'Alexandre selon Quinte-Curce*, Paris, 2016.

**Marrou 1981** : MARROU (Henri-Irénée), *L'éducation dans l'Antiquité. Tome 1. Le monde grec*, Paris, 1981 [1<sup>ère</sup> édition 1948].

**Martinez-Sève 2002** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), « La ville de Suse à l'époque hellénistique », *RA*, 2002, p. 31-54.

**Martinez-Sève 2002b** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), *Les Figurines de Suse. De l'époque néo-élamite à l'époque sassanide*, Paris, 2002.

**Martinez-Sève 2003a** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), article « Hellenism », dans *Encyclopædia Iranica*, vol. XII, fasc. 2, New-York, 2004, p. 156-164, consulté en ligne (URL : <http://www.iranicaonline.org/articles/hellenism>).

**Martinez-Sève 2003b** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), « Quoi de neuf sur le royaume séleucide ? », dans **Prost 2003**, p. 221-242.

**Martinez-Sève 2003c** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), article « SUSA IV. The Hellenistic and Parthian Periods », dans *Encyclopædia Iranica*, édition en ligne (URL : <http://www.iranicaonline.org/articles/susa-iv-hellenistic-parthian-periods>), 2015.

**Martinez-Sève 2004** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), « Les figurines de Masjid-i Soleiman et les relations entre Suse et l'Élymaïde », *Parthica* 6, 2004, p. 179-201.

**Martinez-Sève 2009** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), « Les Grecs en Orient, portraits croisés » dans **Rouillard 2009**, p. 129-140.

**Martinez-Sève 2010** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), « À propos du temple aux niches indentées d'Aï Khanoum : quelques observations », dans **Carlier, Lerouge-Cohen 2010**, p. 195-207.

**Martinez-Sève 2011** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), « Le renouveau des études séleucides », *DHA*, Suppl. 5, 2011, p. 89-106.

**Martinez-Sève 2012a** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), « Les Grecs d'Extrême-Orient : communautés grecques d'Iran et d'Asie centrale », *Pallas* 89, 2012, p. 367-391.

**Martinez-Sève 2012b** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne) (dir.), *Les diasporas grecques du VIIIe à la fin du IIIe siècle av. J.-C. Actes du colloque de la Sophau organisé à l'Université de Lille 3 les 11 et 12 mai 2012*, *Pallas* 89, 2012.

**Martinez-Sève 2014a** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), « Les Grecs de l'Extrême-Orient hellénistique constituaient-ils une diaspora ? », *Diasporas* 23-24, 2014, p. 50-65.

**Martinez-Sève 2014b** : MARTINEZ-SÈVE (Laurianne), *Atlas du monde hellénistique. 336-31 av. J.-C. : pouvoir et territoires après Alexandre le Grand*, Paris, 2014.

**Masson 2007** : MASSON (Jean-Yves), « Hugo von Hofmannsthal, du renoncement à la métamorphose », *Revue des Deux Mondes*, janvier 2007, p. 32-49.

**Mecquenem, Scheil 1928** : MECQUENEM (Roland de), SCHEIL (Jean-Vincent) (dir.), *Mission en Susiane*, coll. Mémoires de la Mission archéologique de Perse, vol. XX, Paris, 1928.

**Merkelbach, Stauber 1998** : MERKELBACH (Reinhold), STAUBER (Josef), *Steinepigramme aus dem griechischen Osten. I. Die Westküste Kleinasiens von Knidos bis Ilion*, Stuttgart – Leipzig, 1998.

**Merkelbach, Stauber 2001** : MERKELBACH (Reinhold), STAUBER (Josef), *Steinepigramme aus dem griechischen Osten. II. Die Nordküste Kleinasiens (Marmarameer und Pontos)*, Munich – Leipzig, 2001.

**Merkelbach, Stauber 2002** : MERKELBACH (Reinhold), STAUBER (Josef), *Steinepigramme aus dem griechischen Osten. IV. Die Südküste Kleinasiens, Syrien und Palaestina*, Munich – Leipzig, 2002.

**Minns 1915** : MINNS (Ellis H.), « Parchments of the Parthian Period from Avroman in Kurdistan », *JHS* 35, 1915, p. 22-65.

**Momigliano 1979** : MOMIGLIANO (Arnaldo), *Sagesses Barbares. Les limites de l'hellénisation*, Paris, 1979.

**Mulliez 1992** : MULLIEZ (Dominique), « Les actes d'affranchissement delphiques », *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 3, 1992, p. 31-44.

**Mulliez 1995** : MULLIEZ (Dominique), *Recherches sur les actes d'affranchissement delphiques*, Lille, 1995.

**Narain 1957** : NARAIN (Awadh K.), *The Indo-Greeks*, Oxford, 1957.

**Narain 1957** : NARAIN (Awadh K.), *The Indo-Greeks*, Oxford, 1957.

**Newell 1938** : NEWELL (Edward T.), *The Coinage of the Eastern Seleucid Mints*, New-York, 1938.

**Newell 1941** : NEWELL (Edward T.), *The Coinage of the Western Seleucid Mints*, New-York, 1941.

**Nikonorov 2005** : NIKONOROV (Valerij P.) (éd.), *Central Asia from the Achaemenids to the Timurids*, Saint-Pétersbourg, 2005 (en russe).

**Oikonomides 1984** : OIKONOMIDES (Nicolas), « The τέμενος of Alexander the Great at Alexandria in Arachosia », *ZPE* 56, 1984, p. 145-147.

**Pape, Benseler 1884** : PAPE (Wilhelm), BENSELER (Gustav Eduard), *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, Brunswick, 1884 [1<sup>ère</sup> édition 1863-1870].

**Préaux 2002** : PRÉAUX (Claire), *Le monde hellénistique. La Grèce et l'Orient de la mort d'Alexandre à la conquête romaine de la Grèce (323-146 av. J.-C.)*, tome 2, Paris, 2002 [1<sup>ère</sup> édition 1978].

**Prost 2003** : PROST (Francis) (éd.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée. Actes du colloque international de la SOPHAU, Rennes, 4-6 avril 2003*, Rennes, 2003.

**Queyrel 2002** : QUEYREL (François), « La fonction du Grand Autel de Pergame », *REG* 115, 2002, p. 561-590.

**Rapin 1983** : RAPIN (Claude), « Inscriptions économiques de la trésorerie hellénistique d'Aï Khanoum », *BCH* 107, 1983, p. 315-372.

**Rapin 1992** : RAPIN (Claude), *Fouilles d'Aï Khanoum. VIII. La trésorerie du palais hellénistique d'Aï Khanoum*, Paris, 1992.

**Rapin 1996** : RAPIN (Claude), « I. Nouvelles observations sur le parchemin gréco-bactrien d'Asangôrna », *Topoi* 6, 1996, p. 458-469.

**Rapin, Hadot, Cavallo 1987** : RAPIN (Claude), HADOT (Pierre), CAVALLO (Guglielmo), « Les textes littéraires grecs de la Trésorerie d'Aï Khanoum », *BCH* 111, 1987, p. 225-266.

**Raun 1868** : RAUN (Carl), *De Clitarcho Diodori, Curtii, Justini auctore*, Bonn, 1868.

**Rhodes 1997** : RHODES (Peter John), *The Decrees of the Greek States*, Oxford, 1997.

**Rigsby 1996** : RIGSBY (Kent J.), *Asyilia. Territorial Inviolability in the Hellenistic World*, Berkeley, 1996.

**Robert 1935** : ROBERT (Louis), « Notes d'épigraphie hellénistique, XLI-XLV », *BCH* 59, Paris, 1935, p. 421-437.

**Robert 1936** : ROBERT (Louis), « Sur les affranchissements de Suse », *RPh* 10, 1936, p. 137-152 (repris dans **Robert 1969**, p. 1228-1231).

**Robert 1937 :** ROBERT (Louis), *Études anatoliennes : recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, Paris, 1937.

**Robert 1949 :** ROBERT (Louis), *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, vol. VII, Paris, 1949.

**Robert 1950 :** ROBERT (Louis), *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, vol. VIII, Paris, 1950.

**Robert 1960a :** ROBERT (Louis), *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, vol. XI-XII, Paris, 1960.

**Robert 1960b :** ROBERT (Louis), « Recherches épigraphiques », *REA* 62, 1960, p. 276-361.

**Robert 1963 :** ROBERT (Louis), *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, Paris, 1963.

**Robert 1965 :** ROBERT (Louis), *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, vol. XIII, Paris, 1965.

**Robert 1966 :** ROBERT (Louis), « Inscriptions d'Aphrodisias », *AC*, 1966, p. 377-432 (repris dans **Robert 1989b**, p. 1-56).

**Robert 1966b :** ROBERT (Louis), « Sur un décret d'Ilion et sur un papyrus concernant des cultes royaux », dans **Samuel 1966**, p. 175-211 (repris dans **Robert 1990**, p. 599-635).

**Robert 1967 :** ROBERT (Louis), « Encore une inscription grecque de l'Iran », *CRAI* 111, 1967, p. 281-297.

**Robert 1968 :** ROBERT (Louis), « De Delphes à l'Oxus, inscriptions grecques nouvelles de la Bactriane », *CRAI* 112, 1968, p. 416-457.

**Robert 1969 :** ROBERT (Louis), *OMS*, vol. II, Amsterdam, 1969.

**Robert 1973 :** ROBERT (Louis), « Les juges étrangers dans la cité grecque », dans **Caemmerer 1973**, p. 765-782 (repris dans **Robert 1989a**, p. 137-154).

**Robert 1975 :** ROBERT (Louis), « Une nouvelle inscription grecque de Sardes : Règlement de l'autorité perse relatif à un culte de Zeus », *CRAI* 119, 1975, p. 306-330.

**Robert 1989b :** ROBERT (Louis), *OMS*, vol. VI, Amsterdam, 1989.

**Robert 1990** : ROBERT (Louis), *OMS*, vol. VII, Amsterdam, 1990.

**Robert 1989a** : ROBERT (Louis), *OMS*, vol. V, Amsterdam, 1989.

**Robert, Robert 1946-1947** : ROBERT (Jeanne), Robert (Louis), « Bulletin épigraphique », *REG* 59-60, 1946-1947, p. 298-372.

**Robert, Robert 1964** : ROBERT (Jeanne), Robert (Louis), « Bulletin épigraphique », *REG* 77, 1964, p. 127-159.

**Robert, Robert 1989** : ROBERT (Louis), ROBERT (Jeanne), *Claros. I. Décrets hellénistiques*, Paris, 1989.

**Rollinger, Luther, Wiesehöfer 2007** : ROLLINGER (Robert), LUTHER (Andreas), WIESEHÖFER (Josef) (éd.), *Getrennte Wege ? Kommunikation, Raum und Wahrnehmung in der Alten Welt. Actes de la conférence internationale, Kiel, 2004*, Francfort, 2007.

**Rostovtzeff 1941** : ROSTOVTZEFF (Michael), *The Social and Economic History of the Hellenistic World*, Oxford, 1941.

**Rougemont 1998** : ROUGEMONT (Bernard), « Un poème grec inédit trouvé à Suse », dans **Bopearachchi, Bromberg, Grenet 1998**, p. 227-230.

**Rougemont 2012a** : ROUGEMONT (Georges), *Inscriptions grecques d'Iran et d'Asie centrale*, dans la série du *Corpus Inscriptionum Iranicarum. Part II. Inscriptions of the Seleucid and Parthian Periods and of Eastern Iran and Central Asia. Vol. 1. Inscriptions in Non-Iranian Languages, 1*, Londres, 2012.

**Rougemont 2012b** : ROUGEMONT (Georges), « Les inscriptions grecques d'Iran et d'Asie centrale. Bilinguismes, interférences culturelles, colonisation », *JS*, 2012, p. 3-27.

**Rougemont 2012c** : ROUGEMONT (Georges), « Hellenism in Central Asia and the North-West of the Indo-Pakistan Sub-Continent: The Epigraphic Evidence », *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia* 18, 2012, p. 175-182.

**Rougemont 2014** : ROUGEMONT (Georges), « Grecs et non-Grecs dans les inscriptions grecques d'Iran et d'Asie centrale », *Studia Iranica* 43, 2014, p. 7-39.

**Rouillard 2009** : ROUILLARD (Pierre) (dir.), *Portraits de migrants, Portraits de colons, vol. I. Actes du colloque organisé par la Maison René-Ginouvès, Nanterre, du 11 au 13 juin 2008*, Paris, 2009.

**Rudhardt 1958** : RUDHARDT (Jean), *Notions fondamentales de la pensée religieuse et actes constitutifs du culte dans la Grèce classique*, Paris, 1958.

**Salles 1987** : SALLES (Jean-François), *The Arab-Persian Gulf under the Seleucids*, dans **Kuhrt, Sherwin-White 1987**, p. 75-109.

**Samuel 1966** : SAMUEL (Allan E.) (éd.), *Essays in honor of Bradford Welles*, New Haven, 1966.

**Sartre 2001** : SARTRE (Maurice), *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique*, Paris, 2001.

**Savalli-Lestrade 1998** : SAVALLI-LESTRADE (Ivana), *Les philoi royaux dans l'Asie hellénistique*, Genève, 1998.

**Scerrato 1966** : SCERRATO (Umberto), « Excavation at Dahaneh-i Ghulaman (Sistan-Iran), First Preliminary Report (1962-1963) », *E&W 16*, 1966, p. 9-30.

**Schlumberger 1958** : SCHLUMBERGER (Daniel), « Ernest Will. — *Le relief culturel gréco-romain. Contribution à l'histoire de l'art de l'empire romain* », *Syria 35*, 1958, p. 378-389.

**Schlumberger 1960** : SCHLUMBERGER (Daniel), « Descendants non-méditerranéens de l'art grec », *Syria 37*, 1960, p. 131-166, 253-319.

**Schlumberger 1964** : SCHLUMBERGER (Daniel), « Une nouvelle inscription grecque d'Açoka », *CRAI 108*, 1964, p. 126-140.

**Schlumberger 1970** : SCHLUMBERGER (Daniel), *L'Orient hellénisé. L'art grec et ses héritiers dans l'Asie non méditerranéenne*, Paris, 1970.

**Schlumberger 1972** : SCHLUMBERGER (Daniel), « De la pensée grecque à la pensée bouddhique », *CRAI 116*, 1972, p. 188-199.

**Schlumberger 1983** : SCHLUMBERGER (Daniel), « Parthian Art », *Cambridge History of Iran*, vol. 3.2, Londres – New-York, 1983, p. 1027-1054.

**Schlumberger et al. 1958** : SCHLUMBERGER (Daniel), ROBERT (Louis), DUPONT-SOMMER (André), BENVENISTE (Émile), « Une bilingue gréco-araméenne d'Asoka », *JA* 246, 1958, p. 1-48.

**Schmitt 1964** : SCHMITT (Hatto H.), *Untersuchungen zur Geschichte Antiochos des Grossen und seiner Zeit*, Wiesbaden, 1964.

**Schmitt 1986** : SCHMITT (Rüdiger), article « Arachosia », dans *Encyclopædia Iranica*, vol. II, fasc. 3, New-York, 1987, p. 246-247, consulté en ligne (URL : <http://www.iranicaonline.org/articles/arachosia>).

**Schmitt 1995** : SCHMITT (Rüdiger), article « Drangiana » dans *Encyclopædia Iranica*, vol. VII, fasc. 5, New-York, 1996, p. 534-537, consulté en ligne (URL : <http://www.iranicaonline.org/articles/drangiana>).

**Sekunda 2007** : SEKUNDA, « Boxus the Persian and the hellenization of Persis », dans **Tuplin 2007**, p. 225-235.

**Sellwood 1983** : SELLWOOD (David), « Parthian Coins », *Cambridge History of Iran*, vol. 3.1, Londres – New-York, 1983, p. 279-298.

**Stančo 2012** : STANČO (Ladislav), *Greek Gods in the East: Hellenistic Iconographic Schemes in Central Asia*, Prague, 2012.

**Stavrianopoulou 2013a** : STAVRIANOPOULOU (Eftychia), « Hellenistic World(s) and the elusive concept of "Greekness" », dans **Stavrianopoulou 2013a**, p. 177-205.

**Stavrianopoulou 2013b**: STAVRIANOPOULOU (Eftychia) (dir.), *Shifting social imaginaries in the Hellenistic period. Narrations, practices and images*, Leyde – Boston, 2013.

**Sverchkov 2008** : SVERCHKOV (Leonid M.), « The Kurganzol Fortress (on the History of Central Asia in the Hellenistic Era) », *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia*, 14, 2008, p. 123-191.

**Tarn 1951** : TARN (William W.), *The Greeks in Bactria and India*, 1951 [1<sup>ère</sup> édition 1938].

**Thapar 1997** : THAPAR (Romila), *Asoka and the decline of the Mauryas*, Oxford, 1997 [1<sup>ère</sup> édition 1961].



**The J. Paul Getty Museum 2004** : The J. Paul Getty Museum (éd.), *Thesaurus cultus et rituum antiquorum*. I. *Processions, sacrifices, libations, fumigations, dedications*, Los Angeles, 2004.

**Todd, Komini-Dialeti, Hatzivassiliou 2002** : TODD (Jan A.), KOMINI-DIALETI (Dora), HATZIVASSILIOU (Despina) (éd.), *Greek archaeology without frontiers*, Athènes, 2002.

**Tourraix 1999** : TOURRAIX (Alexandre), « Les mercenaires grecs au service des Achéménides », dans P. Brun, *Guerres et sociétés dans les mondes grecs*, Paris, 1999, p. 201-216.

**Tuplin 2007** : TUPLIN (éd.), *Persian Responses. Political and Cultural Interaction with(in) the Achaemenid Empire*, Swansea, 2007.

**Veuve 1987** : VEUVE (Serge), *Fouilles d’Ai Khanoum*. VI. *Le gymnase*, Paris, 1987.

**Welles 1974** : WELLES (Charles Bradford), *Royal correspondence in the Hellenistic period*, Chicago, 1974 [1ère édition 1934].

**West 1982** : WEST (Martin Litchfield), *Greek Metre*, Oxford, 1982.

**Widemann 2009** : WIDEMANN (François), *Les successeurs d’Alexandre en Asie centrale et leur héritage culturel*, Paris, 2009.

**Widengren 1983** : WIDENGREN (Geo), « Sources of Parthian and Sasanian History », *Cambridge History of Iran*, vol. 3.2, Londres – New-York, 1983, p. 1261-1283.

**Wiesehöfer 1994** : WIESEHÖFER (Josef), *Die « Dunklen Jahrhunderte » der Persis*, Munich, 1994.

**Wiesehöfer 2000** : WIESEHÖFER (Josef), article « Frataraka » dans *Encyclopædia Iranica*, vol. X, fasc. 2, 2000, p. 195, consulté en ligne (URL : <http://www.iranicaonline.org/articles/frataraka>).

**Wiesehöfer, Rollinger, Lanfranchi 2011** : WIESEHÖFER (Josef), ROLLINGER (Robert), LANFRANCHI (Giovanni Battista) (éd.), *Ktesias’ Welt, Actes du colloque international organisé au château de Salzau à Kiel, du 17 au 20 mai 2006*, Wiesbaden, 2011.

**Will 1962** : WILL (Édouard), « Les premières années du règne d'Antiochos III (223-219) », *REG* 75, 1962, p. 72-129.

**Will 1979a** : WILL (Édouard), *Histoire politique du monde hellénistique*, tome I, Paris, 1979 [1<sup>ère</sup> édition 1966, réédition 2003 avec un complément bibliographique].

**Will 1979b** : WILL (Édouard), « Le monde hellénistique et nous », *AncSoc* X, 1979, p. 79-95 (repris dans **Will 1998**, p. 675-694).

**Will 1982** : WILL (Édouard), *Histoire politique du monde hellénistique*, tome II, Paris, 1982 [1<sup>ère</sup> édition 1967, réédition 2003 avec un complément bibliographique].

**Will 1985** : WILL (Édouard), « Pour une "anthropologie coloniale" du monde hellénistique », *The Craft of the Ancient Historian. Essays in honour of Chester G. Starr*, New York - Londres, 1985, p. 273-301 (repris dans **Will 1998**, p. 773-794).

**Will 1986** : WILL (Édouard), « Influence : note sur un pseudo-concept », dans **Caquot et al. 1986**, p. 499-506 (repris dans **Will 1998**, p. 803-809).

**Will 1994** : WILL (Édouard), « Notes de lecture », *Topoi* 4, 1994. p. 433-447.

**Will 1998** : WILL (Édouard), *Historica Graeco-hellenistica. Choix d'écrits 1953-1993*, Paris, 1998.

**Will, Orrieux 1986** : WILL (Édouard), ORRIEUX (Claude), *Ioudaïsmos-Hellénismos. Essai sur le judaïsme judéen à l'époque hellénistique*, Nancy, 1986.

**Wolski 1989** : WOLSKI (Józef), « L'hellénisme et l'Iran », dans **Mactoux, Geny 1989**, p. 439-446.

**Wörrle, Zanker 1995** : WÖRRLE (Michaël), ZANKER (Paul) (dir.), *Stadt und Bürgerbild im Hellenismus. Actes du colloque international, Munich, 24-26 juin 1993*, Munich, 1995.

## Sources littéraires

Apollodore, *Bibliothèque*, livres I-III (*The Library*, texte établi et traduit par James G. Frazer, coll. L. C. L., Londres – New-York, 1921).

Appien, *Histoire romaine*, livre XI, *Le livre syriaque*, texte établi et traduit par Paul Goukowsky, C.U.F., Paris, 2007.

Arrien, *Anabase* (*Anabasis Alexandri*, texte établi et traduit par Peter A. Brunt, coll. L. C. L., Londres – Cambridge, 1976-1983).

Athénée, *Les Deipnosophistes*, livre XII (*The Deipnosophists*, texte établi et traduit par Charles B. Gulick, coll. L. C. L., Londres – Cambridge, 1963).

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique* :

- livre XVII, texte établi et traduit par Claude Vial, 1977, C.U.F., Paris.
- livre XVIII, texte établi et traduit par Paul Goukowsky, 1978, C.U.F., Paris.
- livre XIX, texte établi et traduit par Françoise Bizière, 1975, C. U. F., Paris.
- livre XXI, texte établi et traduit par Paul Goukowsky, 2006, C. U. F., Paris.

Dion Chrysostome, *Discours*, discours LIII (*Discourses*, texte établi et traduit par Henry L. Crosby, coll. L. C. L., Londres – Cambridge, 1985).

Élien, *Histoires variées*, livre XII, texte établi et traduit par Anne Dacier, coll. Bibliothèque de l'Antiquité, Clermont-Ferrand, 2012.

Euripide, *Alceste*, texte établi et traduit par Louis Méridier, C. U. F., Paris, 1926.

Hérodote, *Histoires* :

- livre IV, texte établi et traduit par Philippe-Ernest Legrand, C.U.F., Paris, 1945.
- livre V, texte établi et traduit par Philippe-Ernest Legrand, C.U.F., Paris, 1946.
- livre VI, texte établi et traduit par Philippe-Ernest Legrand, C.U.F., Paris, 1948.

Hésiode, *Théogonie*, texte établi et traduit par Paul Mazon, C.U.F., Paris, 1928.

*Historiens d'Alexandre*, textes traduits et annotés par Janick Auberger, coll. Fragments, Paris, 2001.

Homère, *Iliade*, texte établi et traduit par Paul Mazon, C.U.F., Paris, 1937-1938.

Homère, *Odyssée*, texte établi et traduit par Victor Bérard, C.U.F., Paris, 1924.

Isidore de Charax, *Stations parthes (Parthian stations)*, texte établi et traduit en anglais par Wilfred H. Schoff, Chicago, 1976).

Justin, *Abrégé des histoires philippiques de Trogue Pompée* :

- livres I-IX, texte établi et traduit par Bernard Mineo et Giuseppe Zecchini, C.U.F., Paris, 2016.
- livre XXXVI (*Epitome of the Philippic History Of Pompeius Trogus*), texte traduit par John C. Yardley, Atlanta, 1994).

Ménandre, *La Samienne*, texte établi et traduit par Jean-Marie Jacques, C.U.F., Paris, 1971.

Pausanias, *Description de la Grèce*, livres I et X (*Description of Greece*, texte traduit par William H. S. Jones et Henry A. Ormerod, coll. L. C. L., 1977-1988.

Photius, *Bibliothèque*, livre VII, texte établi et traduit par René Henry, C.U.F., 1991.

Platon, *Protagoras*, texte établi et traduit par Maurice Croiset, C. U. F., 1923.

Platon, *La République*, livre X, texte établi et traduit par Émile Chambry, C. U. F., 1934.

Pline l' Ancien, *Histoire naturelle*, texte traduit, présenté et annoté par Stéphane Schmitt, coll. Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 2013.

Plutarque, *Œuvres morales*, tome V, première partie, *La Fortune ou la Vertu d' Alexandre*, texte établi et traduit par Françoise Frazier et Christian Froidefond, C.U.F., Paris, 1990.

Plutarque, *Vies parallèles*, texte traduit par Anne-Marie Ozanam, coll. Quarto, Paris, 2001.

Polybe, *Histoires* :

- livre V, texte établi et traduit par Paul Pédech, C.U.F., Paris, 1977.
- livres X-XI, texte établi et traduit par Éric Foulon et Raymond Weil, C.U.F., Paris, 1990.
- livres XXVI et XXXIV, texte établi et traduit par William R. Paton, coll. L. C. L., Londres – Cambridge, 1976.

Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre*, texte établi et traduit par Henry Bardon, C.U.F., Paris, 1976.

Strabon, *Géographie* :

- livre XI, texte établi et traduit par François Lasserre, C.U.F., Paris, 1975.
- livre XII, texte établi et traduit par François Lasserre, C.U.F., Paris, 1981.
- livre XV, texte établi et traduit par Pierre-Olivier Leroy, C.U.F., Paris, 2016.
- livre XVI, texte établi et traduit par Horace L. Jones, coll. L. C. L., Londres – Cambridge, 1930.

Tacite, *Annales* :

- livre VI, texte établi et traduit par Pierre Willeumier, C. U. F., Paris, 1975.
- livre XII, texte établi et traduit par Pierre Willeumier, C. U. F., Paris, 1976.

Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, livre V, texte établi et traduit par Jacqueline de Romilly, C. U. F., Paris, 1968.

Virgile, *Énéide*, livre II, texte établi et traduit par Jacques Perret, C. U. F., Paris, 1977.

Vitruve, *De l'Architecture*, livre V, texte établi et traduit par Catherine Saliou, C. U. F., Paris, 2009.

Xénophon, *Anabase*, texte établi et traduit par Paul Masqueray, C.U.F., Paris, 1930-1931.

## Indices

### Inscriptions

- n° 1**, 25
- n° 2**, 25
- n° 3**, 42, 47, 48, 79, 82, 83, 117, 165, 170
- n° 4**, 81, 139, 144, 174
- n° 5**, 92, 101, 117, 120, 139
- n° 6**, 47, 81, 139
- n° 7**, 81, 117, 139, 174
- n° 8**, 81
- n° 9**, 139, 165
- n° 10**, 82, 83, 85, 113
- n° 11**, 47, 82, 101, 135, 139, 148, 167, 174
- n° 12**, 47, 82, 101, 135, 139, 148, 157, 167, 174
- n° 13**, 75, 76, 92
- n° 15**, 75, 76, 77, 78, 79, 139
- n° 16**, 75, 76, 77, 78, 79, 139
- n° 17**, 75, 76, 77, 78, 139
- n° 18**, 76, 78, 135, 139, 157, 162
- n° 20**, 31, 76, 78
- n° 21**, 77
- n° 23**, 76, 77, 78
- n° 24**, 76, 77
- n° 25**, 76, 77
- n° 26**, 76
- n° 29**, 81
- n° 30**, 117
- n° 32**, 97, 101, 103, 145
- n° 33**, 92, 101, 131, 146, 148
- n° 37**, 135
- n° 40**, 135
- n° 49**, 156
- n° 51**, 45
- n° 52**, 45
- n° 53**, 45, 48, 50, 85, 131
- n° 54-58**, 5, 25
- n° 59**, 43, 87, 97, 146
- n° 60**, 43, 87, 92, 146
- n° 61**, 43, 87, 92, 146
- n° 62**, 43, 87, 146
- n° 63**, 43, 87, 95, 146
- n° 64**, 43
- n° 65**, 43, 140
- n° 66**, 36, 38, 48, 63, 86, 126, 139
- n° 67**, 36, 38, 81
- n° 68**, 36, 38, 117
- n° 69**, 41, 139
- n° 70**, 40, 88, 93, 117, 133, 144
- n° 71**, 42, 144, 165, 174
- n° 72**, 144, 165, 174
- n° 73-74**, 41, 126, 153, 166
- n° 75**, 36, 91
- n° 76**, 30, 75, 76, 79, 86, 97, 125, 174
- n° 77**, 32, 97, 146
- n° 78**, 33
- n° 79-80**, 62
- n° 80bis**, 63, 139

<b>n° 81</b> , 60, 86, 91, 100	<b>n° 103</b> , 134, 162
<b>n° 82</b> , 57, 105, 121, 133, 148	<b>n° 105</b> , 162
<b>n° 83</b> , 57, 105, 106, 112, 121	<b>n° 106</b> , 134, 162
<b>n° 84</b> , 60, 93, 98, 100, 101, 102, 103, 112, 120, 128, 157, 174	<b>n° 107</b> , 118
<b>n° 88</b> , 154, 155	<b>n° 111</b> , 162
<b>n° 88bis</b> , 133, 145, 149, 155	<b>n° 116</b> , 162
<b>n° 88ter</b> , 149	<b>n° 117</b> , 54
<b>n° 89bis</b> , 95	<b>n° 121</b> , 135
<b>n° 91</b> , 98, 100, 101, 103, 139	<b>n° 131</b> , 107, 128
<b>n° 92</b> , 54, 126, 153	<b>n° 132</b> , 107, 109
<b>n° 93</b> , 122, 126	<b>n° 134</b> , 139, 145
<b>n° 94</b> , 53, 55, 117, 133, 168	<b>n° 136</b> , 85, 100, 103
<b>n° 95</b> , 51, 53, 55, 88, 89, 134, 146, 154, 157, 162	<b>n° 137</b> , 100
<b>n° 96</b> , 51, 53, 89, 134, 154, 155	<b>n° 138</b> , 154, 157
<b>n° 96bis</b> , 51, 53, 89, 90, 133, 134, 146, 154, 155	<b>n° 139</b> , 154
<b>n° 97</b> , 53, 54, 91, 100, 101, 106, 120, 129, 149	<b>n° 140</b> , 139
<b>n° 98</b> , 84, 94, 139	<b>n° 142</b> , 154
<b>n° 101</b> , 134, 162	<b>n° 150</b> , 155, 174
<b>n° 102</b> , 162	<b>n° 151</b> , 53, 55, 86, 93, 96, 97, 101, 123, 125
	<b>n° 152-153</b> , 53
	<b>n° 154</b> , 118, 127
	<b>n° 155</b> , 128
	<b>n° 157</b> , 174

## Index locorum

- Achéloos (fleuve), 90
- Afghanistan, 24, 51, 54, 57, 61, 62, 95, 128, 157
- Aï Khanoum, 14, 15, 17, 35, 51, 53, 54, 55, 67, 70, 73, 84, 86, 90, 91, 93, 94, 95, 100, 106, 107, 109, 111, 112, 113, 115, 118, 120, 122, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 139, 147, 149, 150, 154, 157, 159, 161, 162, 163, 168, 169, 175
- Alexandrie Bucéphale (Jhelum), 9
- Alexandrie d'Arachosie (Kandahar), 9, 11, 15, 16, 59, 91, 98, 105, 133, 168
- Alexandrie d'Arie (Hérat), 9, 16, 61, 62
- Alexandrie d'Égypte, 137
- Alexandrie de Carmanie (Golâshkerd), 71
- Alexandrie de Margiane, 10
- Alexandrie d'Égypte, 130, 163
- Alexandrie des Orites, 9
- Alexandrie du Caucase (Charikar, Bagram), 9, 11
- Alexandrie Eschatè (Khodjent), 9, 10, 12, 51
- Alexandrie Nicée (Jhelum), 9
- Alexandrie Prophthasia (Farah), 11, 62
- Alexandrie sur le Tigre, 9
- Amphipolis, 55, 122, 126
- Anatolie, 144
- Antioche de Margiane (Merv), 15, 16
- Antioche de Perside (Bushire), 14, 15, 45, 48, 55, 70, 83, 85, 131
- Antioche sur l'Oronte, 15, 85, 130
- Apamée, 14, 15, 17
- Arachosie, 7, 9, 16, 28, 42, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 71, 73, 86, 93, 100, 106, 126, 133, 138, 160
- Ardéricca, 5
- Argolide, 131
- Arie, 7, 9, 30, 51, 52, 53, 58, 61, 62, 64, 67, 70
- Arménie, 26, 35, 36, 68, 111, 167
- Artacoana, 61
- Asangorna, 126
- Asie Mineure, 15, 24, 38, 63, 96, 111, 172
- Athènes, 85, 130, 131, 132, 158, 170
- Avroman, 41, 126, 139, 153, 166
- Azerbaïdjan, 36
- Babylone, Babylonie, 7, 8, 14, 19, 26, 28, 35, 37, 40, 41, 51, 84, 111, 113, 135, 136, 138, 153, 157, 160, 174
- Bactres, 11, 14, 15, 35, 52, 53, 67, 98, 100, 101, 122, 125, 130, 136, 153



Bactriane, 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16,  
 17, 18, 22, 25, 35, 45, 51, 52, 53, 55, 59,  
 60, 61, 67, 70, 73, 93, 95, 96, 116, 125,  
 126, 127, 129, 133, 141, 145, 155, 163,  
 165, 168, 169, 170  
 Baiseira, 63  
 Barcé, 5  
 Béotie, 77, 78, 148  
 Béroia, 113  
 Bisutun, 40, 88, 93, 133, 144, 149, 165  
 Cap Ténare, 148  
 Cappadoce, 144, 156  
 Carie, 5, 102  
 Carmanie, 30, 37, 43, 44, 61, 62, 64, 71  
 Caucase, 9, 11  
 Chéronée, 78  
 Choes/Kao-Kau (fleuve), 145  
 Chypre, 61, 96  
 Comana, 144  
 Cyrène, 58  
 Cyropolis, 11  
 Cyzique, 85  
 Dahan-I Ghulaman, 62  
 Daphné, 92  
 Dasht-e Kavir, 30  
 Dasht-e Lut, 71  
 Daulis, 148  
 Délos, 85, 130  
 Delphes, 76, 78, 79, 85, 101, 106, 120, 121,  
 122, 129, 148  
 Démétrias, 59  
 désert de Bérénice, 140  
 Didymes, 5, 6, 51  
 Dodurga, 38  
 Doura-Europos, 17, 21, 50, 77, 97, 135  
 Drangiane, 7, 11, 16, 37, 57, 59, 61, 62, 63,  
 64, 70, 126  
 Duriné, 9  
 Ecbatane, 9, 35, 37, 38, 40, 109, 111, 130  
 Édessa, 144  
 Égypte, 7, 9, 25, 77, 96, 97, 109, 113, 118,  
 128, 137, 140, 159, 174  
 Elbourz, 30  
 Élymaïde, 43, 44, 48, 68, 135  
 Épidaure, 131  
 Épire, 77, 78  
 Érétrie, 5  
 Erymanthos (Helmand) (fleuve), 62  
 Érythrées, 85  
 Euphrate (fleuve), 21, 26  
 Failaka, 15, 169  
 Fars, 44  
 Gandhara, 7, 26, 53, 57, 97, 133, 145, 149,  
 154, 168, 170  
 Gédrosie, 37, 57, 58, 61, 62, 71, 104  
 Golfe Persique, 15, 16, 26, 43, 47, 71  
 Gondeisos (fleuve), 82  
 Gorgan, 30, 32  
 Grèce, 12, 13, 20, 21, 43, 77, 79, 83, 89, 93,  
 96, 98, 101, 104, 106, 115, 118, 120, 122,  
 123, 125, 126, 127, 130, 139, 144, 147,  
 149, 174

Hanisa, 156  
 Harunabad, 41  
 Hécatompylos, 32  
 Héraclée / Achais, 61  
 Hindukush, 9, 13, 51, 53, 58, 149, 159  
 Hydaspes (fleuve), 9  
 Hyphase (fleuve), 12, 121  
 Iaxarte / Tanais (Syr-Daria) (fleuve), 10, 11, 51, 121  
 Inde, 7, 8, 11, 18, 22, 30, 45, 53, 57, 59, 93, 106, 116, 130, 149, 169, 170, 171  
 Indus (fleuve), 6, 7, 9, 57, 58  
 Ionie, 5, 55, 133  
 Istakhr, 44, 45  
 Istros, 141  
 Jarrhai (fleuve), 50  
 Jérusalem, 116, 141  
 Judée, 44, 68, 157, 158  
 Kaboul, 57, 145  
 Kalinga, 105  
 Kampyr Tépé, 73, 155  
 Kandahar, 9, 15, 57, 58, 59, 73, 105, 115, 125, 132, 133, 148, 168, 173  
 Kara Kamar, 174  
 Karafto, 36, 91  
 Kengavar, 88  
 Kermanshah, 14, 36, 38, 40, 41, 44, 88  
 Kok Tépé, 15  
 Kopet-Dagh, 30  
 Kuliab, 53, 55, 86, 96, 98, 101, 123, 125  
 Kurgansol, 14  
 Laodicée de Médie (Nehavend), 14, 36, 38, 44  
 Laodicée de Syrie, 15  
 Lyon, 102, 189  
 Macédoine, 7, 58, 113, 144, 150  
 Magnésie du Méandre, 45, 46, 55, 85, 131  
 Margiane, 9, 16, 30, 31, 52, 53, 64, 67, 70  
 Marginia, 9  
 Marvdasht, 43  
 Masjid-i Soleiman, 88, 200  
 Méandre (fleuve), 55, 89  
 Médie Atropatène, 36  
 Médie, 7, 13, 14, 28, 30, 31, 32, 35, 37, 38, 40, 41, 43, 44, 45, 47, 59, 62, 63, 70, 73, 81, 91, 117, 126, 130, 133, 139, 142, 153  
 Méditerranée, 7, 19, 96, 107, 127, 128  
 Mégalopolis, 85  
 mer Caspienne, 30, 35, 36  
 Mer Noire, 98, 141  
 Mésopotamie, 7, 36, 40, 67, 76, 111, 130, 138, 150, 159  
 Milet, 5, 40, 51, 85  
 Mylasa, 91  
 Nemrud Dagh, 146, 148  
 Ninive, 17  
 Nisa, 28, 30, 32, 33, 42, 96, 146, 165, 167  
 Olbia, 141  
 Orchomène de Béotie, 148

Ouzbékistan, 24  
 Oxyrrhynchos, 145  
 Oxus / Vakhsh (Amou-Daria) 30, 51, 53, 55,  
 70, 87, 88, 89, 109, 113, 134, 146, 154,  
 155, 161  
 Pakistan, 24, 57, 61, 95, 128  
 Palmyre, 17  
 Panjab, 7, 28, 53  
 Paropamisades, 7, 11, 51, 57, 58  
 Paropanisos, *voir* Hindukush  
 Parthyène-Hyrcanie, 7, 9, 15, 16, 28, 30, 31,  
 32, 35, 43, 45, 51, 61, 73, 79, 86, 96, 97  
 Pasargades, 14, 43  
 Pergame, 67, 115, 118, 131  
 Perse, 8, 20, 198, 200  
 Persépolis, 5, 7, 8, 14, 15, 35, 43, 87, 88, 92,  
 95, 97, 140, 146, 174  
 Perside, 7, 8, 13, 14, 28, 30, 32, 35, 37, 43,  
 44, 45, 47, 50, 55, 62, 71, 104, 119, 131,  
 133, 141, 158  
 Phocide, 77, 78, 102  
 Phraata de Suse, *voir* Suse  
 Phrygie, 135  
 Pompéi, 91  
 Qala-i Sam, 62, 126  
 Rhodes, 83, 85, 93, 130  
 Rome, 118, 144  
 Samarcande (Afrasiab), 11, 15, 17, 26, 53  
 Sardes, 128  
 Seh Khue, 62  
 Séistan, 61, 63, 64  
 Séleucie de l'Eulaios, *voir* Suse  
 Séleucie de l'Hédyphon (Ja Nishîn), 14, 50  
 Séleucie de Piérie, 15  
 Séleucie en Élymaïs, *voir* Séleucie de  
 l'Hédyphon  
 Sicile, 7, 96, 98  
 Sidé, 91  
 Sinope, 6  
 Sogdiane, 7, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 28, 51,  
 52, 53, 61, 67, 70  
 Soloi, 61, 107, 129, 149  
 Sparte, 117  
 Strymon (fleuve), 55, 122  
 Surkh Kotal, 53, 55, 168  
 Suse, 5, 6, 7, 8, 14, 15, 17, 35, 42, 43, 47,  
 48, 50, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 82, 83,  
 84, 85, 88, 92, 97, 100, 101, 104, 109,  
 111, 113, 115, 117, 120, 121, 123, 128,  
 131, 132, 135, 136, 139, 140, 144, 145,  
 146, 147, 148, 153, 155, 157, 165, 167,  
 170, 174  
 Susiane, 5, 7, 8, 9, 13, 15, 28, 35, 37, 43, 47,  
 48, 50, 73, 79, 81, 145  
 Syrie, 5, 15, 16, 17, 19, 32, 44, 51, 67, 68,  
 111, 150, 159, 172  
 Syrinx, 33  
 Tadjikistan, 24, 53, 54, 155  
 Takht-i Sangin, 51, 53, 88, 89, 134, 154  
 Tambrax, 33  
 Tégée, 85  
 Téhéran, 30

Termez, 17, 73  
 Thasos, 91, 102  
 Thespies, 78  
 Thessalie, 77, 78  
 Thrace, 55  
 Tigranocerte, 111  
 Tigre, 40, 41, 47, 63  
 Tilia-Tépé, 95  
 Toriaion, 135  
 Turkménistan, 24, 30, 51  
 Uruk, 159  
 Zabol, 62  
 Zagros, 15, 40, 43, 47, 126, 130

### **Index nominum**

#### Rois, dynastes, gouverneurs, généraux, agents royaux de haut rang

Alexandros (satrape de Perside), 37, 44	Apamè, 167
Andragoras, 30, 31, 67, 75, 174	Apollodôros, 47
Antigone Gonatas, 58	Apollodotos (en Hyrcanie), 30, 31, 75
Antigone le Borgne, 51, 61, 71	Apollodotos (épistate de Suse), 36
Antimachos, 54	Arrhénéidès, 47, 81
Antiochos (épistate de Suse), 165	Arsace Ier, 31, 32, 141
Antiochos Hiérax, 52	Arsace II, 32
Antiochos I <sup>er</sup> de Commagène, 148	Arsinoè, 139
Antiochos I <sup>er</sup> , 10, 14, 15, 16, 31, 35, 37, 41, 45, 51, 54, 59, 61, 64, 67, 70, 75, 85, 86, 167	Artaban II, 42, 48, 59, 79, 83, 166, 174
Antiochos II, 16, 52, 58, 59, 62, 67, 159	Artavasde II, 111
Antiochos III, 13, 28, 32, 36, 37, 38, 40, 41, 44, 45, 47, 50, 52, 59, 62, 63, 64, 67, 70, 71, 81, 85, 92, 125, 126, 129, 139	Artaxerxès II, 6
Antiochos IV, 9, 32, 40, 45, 70, 85, 115, 158	Aśoka, 42, 57, 58, 59, 62, 105, 106, 112, 113, 121, 125, 130, 133, 138, 148, 149, 154, 173
Antiochos le Jeune, 38, 41, 45	Athénodore, 12
Antiochos VII, 32, 41, 48, 70	Attale I <sup>er</sup> , 67
Antipatros, 61	Biton, 12
	Chandragupta, 16, 28, 57, 58, 59, 61, 138, 160

Coenos, 12  
 Cyrus II, 11, 190  
 Darius I<sup>er</sup>, 5, 6  
 Darius III, 7  
 Démétrios I<sup>er</sup> de Bactriane, 59, 63, 64, 93, 96  
 Démétrios I<sup>er</sup>, 40, 52, 141  
 Démétrios II, 32, 41, 70  
 Démodamas, 51, 121  
 Diadoques, 13, 28, 35, 47, 71  
 Diodote Ier, 52, 64, 67, 70, 87  
 Diodote II, 86  
 Diogènes, 37, 38, 47, 102  
 Diognéto, 47  
 Eucratide, 53, 54, 59, 64  
 Eumène de Cardia, 61  
 Eumène Ier de Pergame, 115  
 Eumène II de Pergame, 135  
 Euménès, 41  
 Eutélès, 47  
 Euthydème, 13, 45, 52, 59, 62, 63, 67, 96  
 Évandros, 30, 31, 75, 79, 86, 125  
 Héliooclès, 53  
 Hérophantos, 63  
 Hiéron, 165  
 Kamniskirès, 44, 48, 79  
 Kanishka, 171  
 Kléoménès, 40, 41, 88  
 Laodice, 38, 139  
 Lysimachos, 81, 165  
 Magas, 58  
 Mégasthène, 59, 150  
 Ménédèmos, 36, 38, 40, 41, 44, 63, 81  
 Ménon, 9  
 Mithridate I<sup>er</sup>, 32, 40, 41, 48, 53, 59, 64  
 Mithridate II, 42, 64  
 Molôn, 37, 38, 41, 44, 47, 62, 68, 71  
 Nikanôr, 40, 41  
 Orode II, 111, 167  
 Peithôn, 13, 40, 41  
 Perdiccas, 13, 61  
 Peukestas, 87  
 Philétairos, 67  
 Phraatès II, 41  
 Ptolémée Ier, 7  
 Ptolémée II, 58  
 Ptolémée III, 52, 67  
 Sarpédon, 119, 168  
 Séleucos I<sup>er</sup>, 13, 14, 15, 16, 28, 31, 35, 44, 47, 51, 52, 57, 58, 59, 61, 63, 64, 71, 88, 92, 136, 138, 149, 160, 167  
 Séleucos II, 16, 31, 52, 63, 64, 70  
 Séleucos III, 37, 38, 41, 44, 63  
 Séleucos IV, 32, 40, 63, 64, 92  
 Sibyrtios, 59, 71  
 Sophagasénos, 53, 59  
 Spitaménès, 167  
 Stasandros, 61  
 Stasanor, 51, 61  
 Straton II, 25  
 Stratonikè, 31, 75  
 Télèphe, 118

Thoas, 36, 117

Tigraios, 48

Tigrane II, 111

Timarque, 40, 41, 68

Timôn, 81, 117, 174

Tiridatès, 47, 135, 167, 174

Tlépolémos, 71

Vardanès, 165

Xerxès, 6

Zamaspès, 47, 82, 101, 135, 148, 157, 167

### Autres anthroponymes grecs

Agathoklès, 141

Amphicratès, 115, 130

Antigona, 120, 139

Antiochos (sculpteur à Suse), 117

Apollodôros (à Suse), 144, 145

Arcésilas, 115

Arètè, 81, 117, 139

Aristôn, 157, 160

Aristônax, 60, 86, 91, 99, 100

Asios, 117

Athénô, 139

Chairéas, 92, 99, 101, 117, 120, 121, 139

Cléarque, 54, 91, 99, 100, 101, 106, 107,  
113, 116, 120, 121, 122, 129, 130, 149,  
175

Cliô, 117, 120, 139

Dryas, 117

Euporos, 174

Héliodotos, 55, 86, 96, 97, 99, 101, 125

Hermaios, 30, 75, 76, 79, 86

Hérodôros, 92, 99, 101, 131, 146, 148

Hestiaios, 82, 83, 117, 165

Hyakinthos, 40, 88, 99, 117, 144

Isidôra, 139, 145

Kalliphôn, 133, 145, 149

Kinéas, 54, 91, 100, 106, 121, 149

Mèstôr, 118, 127

Mikra, 78, 139

Nikandros, 81

Nikarchos (Anu-Uballit), 159

Nikératos, 162

Nikolaos, 82, 85, 113

Palamédès, 117, 133, 168

Pantauchos, 40, 88

Philiskos, 162

Philoxénè, 139

Posidônios, 130

Pyladès, 118

Pythagoras, 81

Pytharchos, 5

Pythôn, 81

Scylax de Carianda, 6

Sérapias, 130, 174

Skorpiôn, 78

Stratôn, 84, 99, 162

Timodèmos, 162

Zénon, 162

### Anthroponymes non grecs

Abinnabou, 135

Aitatès, 154

Anu-Uballit (Nikarchos), 159

Aryandès, 134

Atrosôkès, 88, 89, 99, 134, 145, 154, 157,  
162

Bacchiada, 78, 139

Beltibanatis, 79, 135, 139, 153, 162

Boxus, 158, 174, 207

Dataès, 153

Geopothros, 166

Goras, 135, 157

Gotarzès, 167, 175

Ioanou, 135

Irômoïs, 89, 90, 99, 133, 134, 145, 154, 155,  
159, 162

Mithrès, 130, 174

Naratos, 158

Némiskos/Némiskès, 154

Ômanéas, 130, 174

Oumanos/Oumanès, 134

Oxéboakès, 134

Oxybazos, 134

Sinôphatos/Sinokrôtos (?), 135

Sithanès/Sioanès, 135

Sokhrakès, 155, 157, 160

Sôphytos, 60, 93, 98, 100, 101, 102, 103,  
112, 120, 121, 127, 128, 130, 157, 158,  
159, 160, 162, 163, 174

Sôsipatros/Sôsipatra (?), 154, 157

Sôzaia, 78, 135, 139, 157

Tarzos/Tarzès, 134

Xatrannos, 134

## Dieux et déesses

Ahura Mazda, 146, 147, 161, 167  
Anahita, 88, 146, 167  
Angra Mainyu, 167  
Aphrodite, 98, 144, 167  
Apollon, 5, 6, 51, 52, 76, 87, 92, 101, 106,  
117, 120, 130, 139, 146, 148, 163, 167  
Artémis, 45, 76, 87, 88, 92, 93, 144, 146  
Athéna, 87, 88, 93, 95, 145, 146, 148  
Atlas, 98  
Boa/Bhava, 145, 146  
Chaos, 145, 149  
Cybèle, 93  
Dionysos, 92, 98, 131  
Ényo, 144  
Éros, 98  
Hadès, 98, 167  
Hélios, 87, 92, 146  
Héra, 95, 167  
Héraklès, 40, 84, 88, 91, 93, 94, 95, 133,  
144  
Hermès, 84, 94, 95  
Hestia, 32, 55, 86, 96, 97, 101, 146  
Isis, 145, 148  
Ma, 85, 144, 195  
Marsyas, 55, 89, 90  
Mithra, 146, 147, 161, 167  
Moires, 98, 102, 163  
Muses, 93, 102, 120, 163  
Nanaïa, 76, 77, 88, 97, 144, 145, 147  
Poséidon, 95, 98, 144, 148  
Sarapis, 30, 31, 76, 86, 97, 148  
Tychè, 96, 97  
Verethragna, 144  
Zeus, 52, 86, 87, 93, 97, 101, 146, 147, 148,  
161, 167, 170

## Familles, ethnies, peuples

Branchides, 6  
Galates, 67  
Juifs, 115, 140, 149  
Sakas, 53, 54, 59, 64  
Maccabées, 44, 115, 158  
Thraces, 141  
Scythes, 10, 12, 30, 59, 141, 149, 168  
Parthes, 13, 30, 31, 32, 35, 36, 38, 40, 41,  
44, 45, 48, 52, 64, 67, 79, 82, 141, 165,  
167  
Frataraka, 15, 44, 45, 68, 161



## Index rerum / verborum

- acrostiche, 101, 120  
*akrasia*, 106  
*akroaseis*, 113  
*alsos*, 86  
*anachorèsis*, 140  
*archiereus*, 92, 139  
autel, 43, 51, 86, 87, 88, 92, 93, 95, 96, 97,  
121, 146, 174  
*basileia*, 33  
bématistes, 43  
bibliothèque, 109, 112, 113  
*chreophylax*, 77  
concours, 10, 45, 46, 85, 109, 112, 113, 131,  
132  
*daimon*, 148  
décret, 45, 48, 50, 82, 83, 85, 119, 131, 141  
*dhamma*, 57, 58, 105, 106  
*diatribai*, 106  
distiques élégiaques, 100  
*dorea*, 136  
*enchôrioi*, 135  
*ephemeria*, 81  
épiclèse, 92, 93, 95, 97, 144, 166  
*epigamia*, 138, 139, 160  
épigramme, 47, 60, 85, 86, 93, 98, 100, 101,  
102, 103, 104, 120, 130  
ἐπὶ τῆς αὐλῆς τοῦ βασιλέως, 81, 117  
ἐπὶ τῶν προσόδων, 81  
épistate, 36, 77, 165  
*euchrestia*, 81  
*eusebeia*, 106  
évergétisme, 82, 83, 84, 85  
femmes, 78, 138, 139, 140, 160, 174  
*fravashi* voir *daimon*  
*gazophylakion*, 54  
*gazophylax*, 162  
gymnase, 84, 94, 95, 98, 109, 113, 115, 122,  
132, 140, 150, 159, 160, 163  
gymnasiarque, 82, 84, 94, 113  
gymnosophistes, 149  
Hermaia, 113  
*hérôn*, 54, 91  
hiérodulie, 76  
Hyakinthia, 117  
*interpretatio*, 93, 144, 145, 146, 147, 161  
*kèdos*, voir *epigamia*  
*koinè*, 116, 127, 132  
*kyrios*, 78, 148  
Leukophryèna, 119  
*malthèmata*, 113  
*mara* voir *kyrios*  
*paideia*, 112  
*pasamda*, 106  
*patrios politeia*, 119  
*phourion*, 14  
*phylakè*, 36  
rhyton, 32, 42, 96, 146, 188  
sanctuaire, 5, 30, 36, 51, 53, 55, 60, 75, 76,  
77, 86, 87, 88, 89, 91, 94, 100, 106, 121,  
130, 133, 134, 144, 154, 168  
satrapes, 41, 68  
*scholai*, 113

*sômatophylax*, 81, 165

*sophrosynè*, 112

stratège, 37, 38, 40, 44, 47, 81

*syngeneia*, 131

téménos, 86

temple, 38, 54, 77, 85, 86, 87, 88, 91, 97,  
106, 120, 138, 146, 147, 150, 154, 161,  
170

théâtre, 54, 70, 109, 111, 112, 131, 150, 169,

théores, 22, 46, 131

*vaciguti*, 106

végétarisme, 106, 149

# Table des matières

<b>Remerciements .....</b>	<b>3</b>
<b>Avant-propos .....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>Première partie : Panorama géopolitique de la présence grecque et présentation du dossier épigraphique .....</b>	<b>27</b>
<b>1 Parthyène-Hyrcanie .....</b>	<b>30</b>
<b>2 Médie .....</b>	<b>35</b>
<b>3 Perside .....</b>	<b>43</b>
<b>4 Susiane.....</b>	<b>47</b>
<b>5 Bactriane-Sogdiane .....</b>	<b>51</b>
<b>6 Arachosie.....</b>	<b>57</b>
<b>7 Arie et Drangiane .....</b>	<b>61</b>
<b>8 Synthèse.....</b>	<b>65</b>
<b>Deuxième partie : Maintien des formes traditionnelles de la culture grecque .....</b>	<b>74</b>
<b>9 Les affranchissements par consécration .....</b>	<b>75</b>
<b>10 Les inscriptions honorifiques.....</b>	<b>81</b>
<b>11 Les cultes .....</b>	<b>86</b>
11.1 Des pratiques religieuses traditionnelles.....	86
11.2 Des divinités grecques .....	92
<b>12 La conservation d'une culture savante et raffinée .....</b>	<b>100</b>
12.1 Les textes poétiques .....	100
12.2 La philosophie.....	105
12.3 Le théâtre et les concours.....	109

12.4	L'éducation à la grecque .....	113
<b>13</b>	<b>Une culture revendiquée, un hellénisme archaisant ? .....</b>	<b>117</b>
<b>Troisième partie : Un hellénisme ouvert et vivant .....</b>		<b>124</b>
<b>14</b>	<b>Des régions connectées au reste du monde grec.....</b>	<b>125</b>
<b>15</b>	<b>Cohabitation et contacts entre populations grecques et populations locales ...</b>	<b>133</b>
<b>16</b>	<b>Les influences orientales dans les pratiques grecques.....</b>	<b>143</b>
<b>17</b>	<b>Intégration des populations locales à l'hellénisme.....</b>	<b>153</b>
<b>18</b>	<b>Postérité de l'hellénisme en Extrême-Orient .....</b>	<b>165</b>
<b>Conclusion.....</b>		<b>172</b>
<b>Annexes .....</b>		<b>176</b>
<b>Liste des abréviations.....</b>		<b>184</b>
<b>Table des figures.....</b>		<b>185</b>
<b>Bibliographie.....</b>		<b>187</b>
<b>Sources littéraires .....</b>		<b>209</b>
<b>Index .....</b>		<b>212</b>